

Gérald Fortin (1928 - ?)

sociologue, département de sociologie, Université Laval

(1971)

la fin d'un règne

Chapitres 5 à 21

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jmt_sociologue@videotron.ca

Site web: <http://pages.infinit.net/sociojmt>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Gérald Fortin, *La fin d'un règne*. Montréal : Éditions Hurtubise HMH, ltée, 1971, 397 pp. Collection : Science et humanisme, no 3.

Chapitres 5 à 21 inclusivement. (Chapitre 1 à 4: voir premier fichier)

M. Gérald Fortin (1928 - ?) était sociologue à l'Université Laval.

Mme Andrée Fortin, fille aînée de M. Gérald Fortin, décédé, nous a accordé le 6 janvier 2004 son autorisation, à titre d'ayant droit des œuvres de son père, l'autorisation de diffuser la totalité de l'œuvre de son père, M. Gérald Fortin. Mme Fortin est professeure de sociologie à l'Université Laval et directrice de la revue *Recherches sociographiques*.

andree.fortin@soc.ulaval.ca



Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition complétée le 29 septembre 2004 à Chicoutimi, Québec.



Table des matières

Présentation de l'œuvre par l'éditeur
Introduction

Chapitre 1. “La Professionnalisation du travail en forêt” (1960)
Par Gérald Fortin en collaboration avec Émile Gosselin

Gérald FORTIN et Émile GOSELIN, “La professionnalisation du travail en forêt”. Un article publié dans la revue *Recherches sociographiques*, vol. 1, no 1, janvier-mars 1960, pp. 33-60.

Introduction

I- Évolution globale des opérations forestières

Complémentarité entre les opérations forestières

II- Le milieu d'origine des travailleurs en forêt

- a) *Répartition géographique des travailleurs forestiers*
- b) *Description par les travailleurs*

III- L'histoire occupationnelle du bûcheron et de sa famille

- a) *Le père*
- b) *Les bûcherons*
- c) *Les frères*

Conclusions

Chapitre 2. “Une classification socio-économique des municipalités agricoles du Québec” (1960)

“Une classification socio-économique des municipalités agricoles du Québec”, *Recherches sociographiques*, vol. 1, no 2, avril-juin, 1960, pp. 207-216.

- A) *Agriculture prospère*
- B) *Agriculture moyenne*
- C) *Agriculture pauvre*

Chapitre 3. “Les changements d'occupation dans une paroisse agricole” (1960)

Par Gérald Fortin en collaboration avec Louis-Marie Tremblay

Gérald Fortin et Louis-Marie Tremblay, “Les changements d'occupations dans une paroisse agricole”. Un article publié dans la revue *Recherches sociographiques*, vol. 1, no 4, octobre-décembre 1960, pp. 467-495.

- A) *Caractères généraux de l'agriculture*
 - B) *Une échelle des occupations*
 - C) *La population étudiée*
 - D) *Évolution de la structure des occupations*
 - E) *Répartition selon l'âge*
 - F) *Mobilité professionnelle par « promotion »*
 - G) *Mobilité professionnelle à l'intérieur des générations*
 - H) *Mobilité professionnelle d'une génération à l'autre*
 - I) *Changement dans la structure des occupations*
 - J) *Le choix de la première occupation*
 - K) *L'occupation actuelle*
 - L) *Les carrières*
- Conclusions

Chapitre 4. “Attitudes à l'égard des occupations dans une paroisse agricole” (1961)

Par Gérald Fortin en collaboration avec Louis-Marie Tremblay

Gérald FORTIN et Louis-Marie TREMBLAY, “Attitudes à l'égard des occupations dans une paroisse agricole”. Un article publié dans la revue *Recherches sociographiques*, vol. 2, no 1, janvier-mars 1961, pp. 35-54.

- I- Attitudes à l'égard de certaines occupations
- II- Structure latente des attitudes
- III- Facteurs associés à l'attitude critique
 - a) *Les habitants des rangs*
 - b) *Les habitants du village*

Résumé et conclusions

Chapitre 5. “[Les changements socio-culturels dans une paroisse agricole](#)” (1961)

Par Gérald Fortin en collaboration avec Louis-Marie Tremblay et Émile Gosselin

“Les changements sociaux-culturels dans une paroisse agricole”. Un article publié dans la revue *Recherches sociographiques*, vol. 2, no 2, Avril-juin 1961, pp. 151-170. Québec : PUL.

- a) [1930 : complémentarité agriculture - travail en forêt](#)
- b) [Une période de transition](#)
- c) [À la recherche d'un équilibre](#)

[Conclusion](#)

Chapitre 6. [Les répercussions sociales de l'évolution de l'agriculture](#)

- a) [Les facteurs associés à l'émigration rurale](#)
 - i. [L'agriculture comme seule occupation valorisée](#)
 - ii. [Une période de transition](#)
 - iii. [L'agriculture : une occupation parmi d'autres](#)
 - iv. [Évaluation du cas de Sainte-Julienne](#)
 - v. [Hypothèses générales](#)
 - vi. [Les facteurs d'accélération](#)
 - vii. [Facteurs de freinage](#)
 - viii. [La concentration de l'agriculture](#)
- b) [Les effets de l'évolution de l'agriculture sur l'organisation sociale](#)
- c) [Répercussions sociales de certaines politiques agricoles](#)
 - i. [Un exemple de planification](#)
 - ii. [Principaux problèmes à résoudre](#)
 - iii. [Conséquences de certaines politiques](#)
 - iv. [Nécessité de la recherche](#)

Chapitre 7. “[L'Étude du milieu rural](#)” (1961)

“L'étude du milieu rural”. Un article publié dans la revue *Recherches sociographiques*, vol. 3, no 1-2, Avril-juin 1961, pp. 105-116. Québec : PUL.

Chapitre 8. “[Changements sociaux et transformation idéologiques : deux exemples](#)” (1963)

“Changements sociaux et transformations idéologiques: deux exemples”. Un article publié dans la revue *Recherches sociographiques*, vol. IV, no 2, mai-août 1963, pp. 224-228.

Chapitre 9. [L'innovation comme modèle dynamique de changement social](#)

Chapitre 10. [“Pour une politique régionale” \(1965\)](#)

“Pour une politique régionale”. Montréal : *Socialisme 65*, Revue du socialisme international et québécois, no 6, printemps 1965, pp. 11-22.

[Les solutions](#)

[Quelques notes sur les problèmes du milieu rural](#)

Chapitre 11. [Les transformations majeures](#)

- A) [De la communauté homogène à la société pluraliste](#)
- B) [De la communauté à la région](#)

Chapitre 12. [Avant l'agriculture : l'aménagement régional](#)

Chapitre 13. [L'agriculture d'aujourd'hui et de demain](#)

Chapitre 14. [“Milieu rural, et milieu ouvrier, deux classes virtuelles” \(1965\)](#)

“Milieu rural et milieu urbain : deux classes virtuelles”. Un article publié dans la revue *Recherches sociographiques*, vol. 6, no 1, janvier-avril 1965, pp. 47-59. Québec : PUL.

- I. [Milieu rural](#)
- II. [Le milieu ouvrier](#)

Chapitre 15. [“Transformation des structures du pouvoir” \(1966\)](#)

“Transformation des structures du pouvoir”. Un article publié dans la revue *Recherches sociographiques*, vol. VII, no 1-2, janvier-août 1966, pp. 87-96.

Chapitre 16. [Le défi d'un monde rural moderne](#)

- I. [La société moderne](#)
- II. [L'agriculture dans la société moderne](#)
 - a) [Le nouveau producteur agricole](#)
 - b) [Le nouveau secteur agricole](#)
- III. [Les moyens actuels de formation](#)
 - a) [Publicité](#)
 - b) [Extension \(vulgarisation\)](#)
 - c) [Clubs de gestion](#)

- d) [*Coopératives*](#)
- e) [*Syndicalisme*](#)
- f) [*Ferme d'État, ferme capitaliste*](#)
- g) [*Intégration verticale*](#)

IV. [À la recherche d'une solution](#)

V. [Milieu rural ou milieu régional urbanisé](#)

VI. [Le développement régional](#)

- a) [*Principes généraux*](#)
- b) [*Problèmes de structures*](#)
- c) [*Des structures régionales*](#)
- d) [*Formation des agents*](#)

[Conclusion](#)

Chapitre 17. [Le rôle de la femme dans l'évolution de l'agriculture du Québec](#)

Chapitre 18. [Planification régional et agricole](#)

- a) [*Le développement régional*](#)
- b) [*Politique agricole*](#)

Chapitre 19. [Perspectives théoriques et étude de quatre C.E.R.](#)

[Introduction](#)

1. [Deux modes privilégiés de contrôle](#)
 - 1.1. [La méthode conflictuelle](#)
 - 1.2. [La méthode par coopération](#)
2. [Participation ou revendication dans un contexte de planification](#)
 - 2.1. [Planification et participation](#)
 - 2.2. [Antinomie entre planification et participation](#)
 - 2.3. [Réconciliation de l'antinomie](#)
 - 2.4. [Difficultés de cette réconciliation](#)
3. [Nécessité d'un changement de mentalité](#)
 - 3.1. [Deux mentalités](#)
 - 3.2. [Trois niveaux d'intervention](#)
4. [De l'animation aux structures de participation](#)
 - 4.1. [Moment de la restructuration](#)
 - 4.2. [Nécessité de la recherche](#)
 - 4.3. [Nécessité d'une restructuration gouvernementale et administrative à trois niveaux.](#)

4.3.1. [Niveau provincial](#)

4.3.2. [Niveau régional](#)

- a) Regroupement des fonctionnaires
- b) Regroupement des municipalités
- c) Regroupement des députés

4.3.3. [Niveau local](#)

4.4. [Un modèle de structure consultative](#)

4.4.1. [Niveau local](#)

4.4.2. [Niveau régional](#)

4.4.3. [Niveau provincial](#)

4.5. [Deux Principes sous-jacents à la consultation](#)

4.6. [Rôle de l'office du plan](#)

4.7. [Conclusion](#)

5. [Quelques hypothèses sur les conseils économiques régionaux](#)

5.1. [Les CER : Organismes de revendication](#)

5.2. [Les CER : Organismes de remplacement](#)

5.3. [Les fonctions des CER](#)

5.4. [Les préoccupations des CER](#)

5.5. [Conceptions et valeurs divergentes](#)

5.6. [Conclusion](#)

Chapitre 20. [“Le Québec : une société globale à la recherche d'elle-même”](#)
(1967)

“Le Québec, une société globale à la recherche d'elle-même”. Un article publié dans la revue *Recherches sociographiques*, vol. 8, no 1, janvier-avril 1967, pp. 7-13. Québec : PUL.

- A) [Le nationalisme canadien-français traditionnel](#)
- B) [Le néo-nationalisme canadien-français](#)
- C) [La société globale et l'étude des relations ethniques](#)

Chapitre 21 [“Le Québec : une ville à inventer”](#) (1968)

“Le Québec : une ville à inventer”. Un article publié dans la revue *Recherches sociographiques*, vol. 9, no 1-2, janvier-août 1968, pp. 11-21. Québec : PUL.

- A) [Le tissu urbain](#)
 - B) [Devons-nous devenir urbains ?](#)
 - C) [Qui choisira et comment ?](#)
- [Conclusion](#)

Chapitre 5

“Les changements socio-culturels dans une paroisse agricole” *

“Les changements sociaux-culturels dans une paroisse agricole”. Un article publié originalement dans la revue *Recherches sociographiques*, vol. 2, no 2, Avril-juin 1961, pp. 151-170. Québec : PUL.

Ont participé à l'étude, avec l'auteur de l'article, Louis-Marie Tremblay, professeur au Centre de Relations industrielles de l'Université de Montréal, Émile Gosselin, professeur au Département des Relations industrielles de l'Université Laval, et Raymond Labranche, assistant au Centre de recherches sociales.

[Retour à la table des matières](#)

Nous avons montré dans les articles précédents ¹ comment, dans une paroisse rurale de la province de Québec, la structure des occupations et les attitudes de la population à l'égard des occupations s'étaient transformées radicalement depuis une vingtaine d'années. Une telle transformation au niveau de ces deux paliers de la réalité sociale devait entraîner des changements

* Étude réalisée grâce à la subvention pour fins de recherche accordée par la *Carnegie Corporation*, de New York, au Centre de recherches sociales de l'Université Laval. Ont participé à l'étude, avec l'auteur de l'article, Louis-Marie Tremblay, professeur au Centre de Relations industrielles de l'Université de Montréal, Émile Gosselin, professeur au Département des Relations industrielles de l'Université Laval, et Raymond Labranche, assistant au Centre de recherches sociales.

¹ Gérald FORTIN et Louis-Marie TREMBLAY, « Les changements d'occupations dans une paroisse agricole », *Recherches sociographiques*, vol. 1, no 4, octobre-décembre 1960, pp. 467-495 ; « Attitudes à l'égard des occupations dans une paroisse agricole », *Recherches sociographiques*, vol. II, no 1, janvier-mars 1961, pp. 35-54.

profonds à d'autres niveaux. C'est donc une vue globale de la vie sociale dans cette localité que nous voulons maintenant présenter.

Il faut toutefois remarquer dès maintenant que même si les transformations du milieu rural sont très profondes, elles sont encore incomplètes. Sans doute, les changements au niveau des paliers morphologiques sont très accentués et s'orientent dans une direction bien déterminée. La situation dans le milieu rural est certainement changée du tout au tout. C'est au niveau de la définition de cette situation, au niveau des représentations collectives et des normes de comportement que la transformation est incomplète. De nouvelles valeurs et de nouvelles normes émergent petit à petit et permettent à l'individu de s'adapter plus efficacement à sa nouvelle situation. Cependant, ces nouvelles normes et ces nouvelles valeurs sont loin d'être acceptées totalement. Même si la définition traditionnelle de la situation n'est plus efficace dans la nouvelle situation, la population reste attachée à certaines valeurs traditionnelles de même qu'à certains types de comportements traditionnels.

La disparition de ces comportements traditionnels est à prévoir à plus ou moins brève échéance. De nouveaux comportements qui ne sont pas appuyés sur un système de valeurs encore bien défini, mais qui sont efficaces, coexistent avec des comportements fortement valorisés mais non efficaces. De nouveaux rôles se créent auxquels ne correspondent pas encore de statuts alors que d'anciens statuts sont maintenus malgré la disparition des rôles correspondants. Des institutions sont devenues dysfonctionnelles alors que de nouvelles fonctions sont remplies en dehors des cadres institutionnels.

Il y a donc ainsi très souvent conflit entre ce que l'on fait et ce à quoi l'on croit. Ce conflit, qui est résolu différemment selon les individus, rend la prédiction du comportement très difficile. Dans la société en état d'équilibre, la connaissance du statut d'un individu permet de prédire le comportement de cet individu. Mais dans une société en déséquilibre, à chaque statut sont attachées au moins deux normes différentes de comportement. C'est l'individu qui occupe un statut qui devra lui-même déterminer le contenu de son rôle. Après un certain temps, un comportement cédera la place à l'autre et on tendra à nouveau vers un équilibre.

Ce dérèglement au plan du comportement aussi bien qu'au plan des valeurs semble caractériser la vie sociale globale de Sainte-Julienne. Déjà l'analyse de la structure des occupations et le questionnaire sur les attitudes nous révélaient cette ambiguïté au niveau du comportement comme au niveau des valeurs. Ainsi que nous ont amenés à le constater nos entrevues auprès des chefs de famille, la même ambiguïté se retrouve à peu près à tous les paliers de la vie sociale. Afin de mieux faire ressortir les caractéristiques de la situation actuelle, nous allons d'abord présenter une image de Sainte-Julienne vers les années 1930, c'est-à-dire à un moment où existait une correspondance assez grande entre la situation et la définition sociale de cette situation. Sans doute, la reconstruction que nous ferons de cette situation pourra sembler un peu idéale en ce sens que nous postulons un équilibre parfait alors que dès ce moment un certain déséquilibre existait. Cependant, les entrevues et les observations que nous avons faites nous portent à croire que la description que nous proposons est à peine exagérée. Nous verrons ensuite quels sont les éléments qui ont précipité le changement dans la situation objective ou

morphologique de la municipalité étudiée. Nous pourrions alors mieux voir quel est le conflit qui se pose au niveau de la définition de la situation et quelles conséquences le déséquilibre actuel implique par rapport aux différents paliers de la vie sociale.

a) 1930.
complémentarité agriculture - travail en forêt

[Retour à la table des matières](#)

Nous avons signalé dans notre premier article que l'agriculture n'avait jamais pu réussir à faire vivre la population agricole de Sainte-Julienne. Traditionnellement, les cultivateurs ont dû chercher en forêt les revenus dont ils avaient besoin pour réussir à boucler leur budget. Cette économie basée sur l'agriculture et le travail en forêt devait marquer toute la vie sociale de la communauté.

Vers 1930, l'agriculture qui était pratiquée à Sainte-Julienne était une agriculture de subsistance et non une agriculture commerciale. On s'efforçait de produire sur la ferme tout ce dont la famille avait besoin : nourriture, mobilier, vêtement, chauffage, etc. Sans doute, le cultivateur pratiquait l'élevage de certains animaux de boucherie et vendait le lait de ses vaches aux beurrieres. Cependant, à cause de la dimension restreinte des troupeaux et de la faiblesse des rendements, les opérations commerciales du cultivateur suffisaient à peine à l'achat des biens essentiels pour sa famille : farine, sucre, mélasse, thé, tissus pour les vêtements. De façon générale, une fois que la famille avait réussi à survivre, sinon à vivre, il restait très peu d'argent liquide à investir dans la ferme elle-même soit pour l'achat d'animaux, d'équipement, ou même de grains de semence. C'est la forêt - travail dans les chantiers ou coupe de bois sur les lots de ferme - qui procurait au cultivateur le revenu nécessaire aux investissements agricoles et au bien-être, très relatif, de la famille. Comme dans la plupart des municipalités de ce type, ce n'est pas « l'agriculture qui faisait vivre la famille du cultivateur, mais c'est plutôt le cultivateur qui par son travail en forêt faisait vivre sa terre »¹.

Dans un tel contexte économique, le niveau de vie des familles était très faible. Bien que très peu de familles aient été privées du strict nécessaire au point de vue logement, nourriture, ou vêtement, très peu de familles jouissaient par contre d'un surplus.

Bien que la forêt procurât souvent un revenu monétaire supérieur à celui de l'agriculture, c'est cette dernière occupation qui était considérée comme l'occupation principale de la population. Le travail en forêt n'était considéré que comme une occupation secondaire ou supplémentaire. Sans doute, le

¹ Cette expression est tellement fréquente dans la bouche de nos informateurs, qu'on peut presque la considérer comme une maxime populaire.

cultivateur devait-il être aussi un bûcheron, mais c'est avant tout comme un cultivateur qu'il se définissait. Sa subsistance, sinon son revenu monétaire, dépendait principalement du travail agricole. C'est d'ailleurs au travail agricole qu'il consacrait la plus grande partie de son temps, vu que les opérations forestières ne l'occupaient que durant trois ou quatre mois par année, au maximum.

C'est tout naturellement que le cultivateur de Sainte-Julienne s'était tourné vers la forêt pour y chercher un revenu supplémentaire. La forêt a toujours fait partie intégrante du paysage de Sainte-Julienne. Au tout début de la paroisse, le territoire était complètement recouvert par la forêt. Avant de devenir cultivateur, le colon qui est allé s'établir à Sainte-Julienne a dû d'abord arracher le sol à la forêt. Avant même d'apprendre son métier de cultivateur, il a dû apprendre celui de bûcheron. Même après les périodes héroïques du début, le métier de bûcheron est demeuré inséparable de celui de cultivateur. Pour agrandir la surface cultivée, il fallait continuer à lutter contre la forêt. De plus, l'agriculture à Sainte-Julienne étant une agriculture de subsistance, le cultivateur devait chercher sur sa terre le bois de construction et le bois de chauffage dont il avait besoin. Ainsi, le cultivateur possédait-il non seulement le métier de bûcheron, mais aussi les outils nécessaires à l'exercice de ce métier. Ces outils faisaient partie de l'outillage normal de toute ferme à Sainte-Julienne. Même lorsqu'il allait travailler dans les chantiers, le cultivateur n'avait donc à effectuer aucun investissement spécial.

Enfin, il faut noter que le travail en forêt n'entrait pas en compétition avec le travail agricole. Les opérations forestières se déroulaient du mois de novembre aux mois de janvier ou février. Durant cette période, le travail de la ferme était au ralenti. Les travaux des champs étaient terminés et le soin des animaux était limité au minimum vu que la production laitière s'achevait avec l'automne. Le travail sur la ferme étant ainsi réduit, les enfants et la femme pouvaient en prendre charge. La complémentarité entre l'agriculture et le travail forestier dépassait donc le plan du revenu. Elle concernait aussi bien l'apprentissage et les qualifications du cultivateur que la répartition de ses activités au cours de l'année. C'est autour de cette complémentarité globale des deux occupations que devait s'établir la structure sociale de Sainte-Julienne de même que son système de valeurs.

Comme nous l'avons signalé plus haut, des deux occupations traditionnelles de la population (agriculture et travail forestier), c'est l'agriculture qui était considérée comme l'occupation principale. En fait, une des valeurs principales à Sainte-Julienne, sinon la valeur principale, vers les années 1930, c'était celle qui était attachée à l'agriculture comme occupation et comme mode de vie. L'agriculture était aux yeux de la population l'occupation par excellence, la seule qui pût permettre à l'individu de se réaliser parfaitement. Le jeune travailleur qui devait devenir bûcheron professionnel, parce que l'exploitation de son père ne pouvait lui fournir assez de travail, acceptait sa situation comme temporaire. Après quelques années de travail en forêt ou de travail comme journalier, il espérait avoir accumulé assez d'économies pour s'acheter lui-même une terre dans sa paroisse natale ou pour aller s'établir dans une paroisse de colonisation voisine. Le jeune qui partait pour la ville avait ordinairement les mêmes aspirations. D'ailleurs, l'ambition de tout père de famille était d'établir le plus grand nombre possible de ses fils sur une terre ou

sur un lot de colonisation et les aspirations du jeune travailleur ne faisaient que correspondre à celles de son père.

La valorisation de l'agriculture comportait aussi une valorisation de certaines caractéristiques du cultivateur. Parmi celles-ci, l'indépendance propre à l'état de vie du cultivateur était très importante. Le cultivateur était son propre maître ; il faisait ce qu'il voulait quand il le voulait. Cette indépendance se manifestait non seulement sur le plan du travail, mais aussi sur tous les plans de la vie de la famille. L'agriculture qui était valorisée était, non pas l'agriculture commerciale, mais l'agriculture de subsistance. Le cultivateur idéal devait donc être capable de suffire lui-même à tous ses besoins et à tous ceux de sa famille. De plus, il n'était obligé de se plier à aucune norme quant à la qualité ou à la quantité de sa production, comme c'est le cas du cultivateur pratiquant l'agriculture commerciale.

Une autre qualité du cultivateur qui était fortement valorisée, c'était la pratique de l'épargne. Dans une économie de subsistance, l'épargne, même l'épargne mesquine, est une vertu essentielle. Cette valorisation de l'épargne contribuait elle-même à maintenir à un niveau assez bas le standard de vie de la population. Afin de pouvoir subvenir, sur une longue période, aux besoins de sa famille, le cultivateur devait se restreindre, même volontairement, aux strictes nécessités vitales. Tout surplus de revenu qu'on pouvait réaliser à un moment donné devait être mis de côté en prévision des déficits possibles au cours des années à venir. L'agriculture ne pouvait ainsi permettre à l'homme de se réaliser dans son indépendance complète qu'au prix d'une restriction volontaire du niveau de vie et par la pratique des vertus de tempérance et d'épargne.

En contre-partie de la valorisation de l'agriculture, on trouvait une condamnation sévère de la ville et du mode de vie urbain. Les villes paraissaient être une négation de toutes les vertus rurales. En particulier, on considérait que le maintien de l'indépendance et la pratique de l'épargne étaient impossibles dans les milieux urbains. De plus, le code moral assez rigide qu'on trouvait dans la communauté ne pouvait être observé dans les villes. Songeant aussi au manque d'espace et d'air frais ainsi qu'au coût élevé de la vie, on considérait les villes comme des lieux de damnation physique aussi bien que morale. Les quelques personnes qui émigraient à la ville étaient le plus souvent considérées comme « les moutons noirs » des familles.

La valorisation de l'agriculture et du mode de vie rural était non seulement acceptée par l'ensemble de la population, mais trouvait dans l'enseignement officiel du curé un appui important. Le curé, qui était lui-même un fils de cultivateur, valorisait l'agriculture et le mode de vie rural et y voyait une façon d'assurer l'intégrité de la pratique des vertus chrétiennes. Le curé, en plus de fustiger les mœurs dissolues de la ville, incitait, toutes les fois que cela lui était possible, ses paroissiens à demeurer cultivateurs soit à Sainte-Julienne même, soit dans les paroisses voisines où il y avait encore des lots de colonisation à défricher. Les missionnaires qui venaient à l'occasion des retraites annuelles semblent avoir prêché dans le même sens. Un aspect particulier de la prédication des missionnaires était cependant l'insistance sur la famille nombreuse et sur le métier d'agriculteur comme étant la meilleure façon de subvenir aux besoins d'une famille nombreuse.

La stratification sociale de la communauté traduisait cette valorisation de l'agriculture et des vertus qui y étaient associées. Au sommet de la hiérarchie sociale, on trouvait le curé et le notaire, c'est-à-dire les deux seuls individus possédant un niveau d'instruction assez élevé pour assumer de façon efficace le leadership de la communauté. Les cultivateurs qui formaient la majorité de la population occupaient le rang le plus élevé après le curé et le notaire. Le succès du cultivateur contribuait à lui assurer une place de choix parmi ses pairs. Les fonctions de maire, de conseiller et de commissaire d'école étaient généralement confiées à ces cultivateurs qui, à force d'épargne, avaient réussi à accumuler un certain capital. Leur aptitude à mener à bien une entreprise agricole dans des conditions difficiles les habilitait à mener aussi à bonne fin les affaires municipales ou scolaires. Il est à noter que la réussite d'un individu ne devait pas se traduire par une augmentation de son niveau de vie ou par des dépenses ostentatoires. Le cultivateur qui avait réussi vivait très souvent plus modestement que ses confrères moins prospères, mais il pouvait affirmer sa supériorité en prêtant de l'argent aux autres cultivateurs. Le prestige supérieur du cultivateur prospère tenait donc non pas à son niveau de vie supérieur, mais à son plus grand acharnement au travail et surtout à sa capacité de prêter de l'argent. Le statut des marchands et des artisans (du forgeron, par exemple) était assez ambigu ; en général, on les considérait comme inférieurs aux cultivateurs. Cependant, à cause de qualités personnelles, certains marchands étaient considérés comme supérieurs aux petits cultivateurs. Les deux principaux marchands, qui acceptaient volontiers de vendre à crédit, jouissaient d'un prestige assez élevé. Il semble que leur statut ait été quand même inférieur à celui des gros cultivateurs. De toute façon, on n'aimait pas leur confier des postes administratifs soit au plan municipal soit au plan scolaire. Parce que le travail en forêt ne durait que trois ou au plus quatre mois par année, les bûcherons professionnels étaient surtout des jeunes gens que leurs parents n'avaient pas réussi à établir sur des fermes ; ces jeunes gens continuaient quand même le plus souvent à participer aux travaux de la ferme paternelle. Aucun statut particulier n'était donc réservé à cette occupation de travailleur forestier professionnel. Il s'agissait là d'une occupation de transition réservée aux jeunes et, pour autant, ces travailleurs participaient au statut de leurs parents. Le travailleur forestier professionnel qui ne pouvait se rattacher à la ferme de son père ou à la ferme de quelque parent devait, pour vivre, compléter son revenu par un travail de journalier. C'est cette qualité de journalier plutôt que celle de travailleur forestier qui déterminait son statut, surtout s'il s'agissait d'un individu marié. Le journalier se situait à l'échelon inférieur de la stratification sociale. Tout d'abord, il devait vivre sur un « emplacement » au village et non pas sur une ferme. Il n'était donc maître que de très peu de choses. Cependant, l'infériorité de son statut tenait surtout au fait qu'il n'était pas indépendant. Être journalier voulait dire travailler sous la tutelle ou sous le commandement d'un autre, travailler quand l'autre le voulait, ne pas se suffire à soi-même. Le moindre des petits cultivateurs était ainsi mieux partagé que le journalier le plus prospère.

Le gros de la population demeurant dans les rangs, la vie de la communauté se déroulait surtout dans les rangs. Sans doute le village jouait-il une fonction très importante dans la vie de la communauté : c'est là qu'on trouvait l'église et les principaux services dont on pouvait avoir besoin. Le village

constituait donc le noyau de la communauté, mais son influence était relativement restreinte. Les relations avec le village s'effectuaient surtout le dimanche à l'occasion de la messe et en fin de semaine, en général au moment où on allait chez le marchand ou à la buannerie. C'est le rang qui constituait l'unité sociale de la communauté. C'est là que se faisaient les corvées, que se déroulaient les veillées et tous les échanges quotidiens entre les différentes familles agricoles. À cause de l'état des routes, le rang était, en fait, relativement isolé du village. C'était déjà toute une expédition que de parcourir les trois ou quatre milles qui séparaient le rang du village. Le rang formait donc une unité sociale relativement isolée pour laquelle le village jouait le rôle de monde extérieur. Le voyage hebdomadaire à l'église et chez le marchand constituait pour la majorité des femmes et des enfants le seul contact avec un univers plus vaste.

En plus de sa fonction sur le plan des services et de sa fonction d'univers plus vaste, le village jouait un autre rôle important. Après avoir trimé dur toute sa vie sur sa terre, le cultivateur de Sainte-Julienne devait normalement pouvoir céder la terre à l'un de ses garçons et aller s'établir au village comme rentier. Après s'être dévoué corps et âme à sa nombreuse famille, le cultivateur, vers l'âge de 60 ans ou 65 ans, jugeait qu'il avait droit à ne penser qu'à lui seul et, en particulier, à songer de façon plus sérieuse au salut de son âme. Il lui fallait déménager au village afin d'être près de l'église. Devenir rentier au village constituait donc la fin normale de la carrière du cultivateur de Sainte-Julienne.

Centrée principalement sur le rang et l'agriculture, la vie sociale se déroulait selon le rythme de la nature. Les événements importants dans la vie de Sainte-Julienne correspondaient aux différentes phases du travail agricole. La naissance des animaux, les semailles, les foins, les récoltes, les labours étaient autant d'étapes importantes dans la vie de la population. À ce cycle proprement agricole s'ajoutait le cycle du travail en forêt durant les mois d'automne et les premiers mois de l'hiver. Ainsi la fête de la Toussaint prenait-elle une signification particulière, car c'était ordinairement le lendemain que les hommes partaient pour la forêt. De même, les jours gras, période où les travailleurs en forêt revenaient ordinairement dans la paroisse, étaient-ils célébrés avec beaucoup de faste.

Ainsi, le travail en forêt, loin de nuire à l'organisation sociale de la communauté, y avait-il été intégré. Toute la vie de la communauté était aménagée en fonction de cette complémentarité agriculture - travail en forêt. Il est à noter aussi que l'organisation du travail dans les chantiers de l'époque, loin d'affecter l'homogénéité culturelle de la population, contribuait à renforcer cette homogénéité. À ce moment, les compagnies forestières n'exploitaient pas elles-mêmes les chantiers, mais les confiaient à des entrepreneurs ou à des sous-entrepreneurs locaux. A Sainte-Julienne, on comptait six ou sept petits entrepreneurs forestiers qui travaillaient pour le compte de compagnies forestières. Ces entrepreneurs embauchaient la main-d'œuvre locale et construisaient en forêt des camps où logeaient leurs employés. Chacun de ces camps était relativement autonome, le petit entrepreneur devant lui-même se procurer la nourriture et tout l'équipement nécessaire. Dans ces camps, d'ordinaire, on ne trouvait que des hommes du même rang ou du moins de la même localité. Il était très rare qu'on y rencontrât des «étrangers», c'est-à-dire des individus

venant d'autres localités. Même si les hommes quittaient la paroisse pour une période de trois ou quatre mois, ils n'étaient donc pas en contact avec d'autres modes de vie ou d'autres systèmes de valeurs. Le fait que ces hommes se retrouvaient entre eux pour une période de temps aussi prolongée ne faisait que renforcer le contrôle social qui existait déjà dans la communauté. D'ailleurs, comme nous le noterons plus loin, les jeunes allaient ordinairement dans ces camps en compagnie de leurs frères ou même de leur père. La vie du camp renforçait donc aussi le contrôle des parents sur leurs enfants.

Plus encore que le rang, la famille formait l'unité sociale par excellence. A cause de son isolement relatif, même à l'intérieur du rang, la famille était l'unité de subsistance réelle. La famille devait pouvoir fournir à l'individu tout ce dont il avait besoin. Les fonctions de la famille étaient donc très nombreuses.

Sa fonction principale était une fonction économique. La famille devait assurer à ses membres la production de tous les biens dont ils avaient besoin. Chaque membre de la famille devait participer à cette production. La mère et les enfants, aussi bien que le père, prenaient part aux travaux de la ferme et aux travaux ménagers. Tous les enfants plus âgés, garçons et filles, qui travaillaient en dehors de la ferme donnaient leur salaire à leur père qui en était le seul administrateur. Ce dernier pouvait employer l'argent comme bon lui semblait. Plus souvent qu'autrement, cet argent était investi dans la ferme ou servait à acheter une nouvelle ferme pour un garçon. Le père avait, en effet, l'obligation d'établir ses garçons et de doter ses filles. Tous les enfants qui quittaient la famille pouvaient s'attendre à recevoir une part du patrimoine auquel ils avaient tous contribué. Cet idéal était toutefois assez difficile à atteindre dans la plupart des cas. Aussi, à 21 ans, le garçon commençait-il à conserver pour lui-même l'argent qu'il gagnait par son travail en forêt afin de pouvoir acheter un lot de colonisation vers l'âge de 28 ou 29 ans, c'est-à-dire au moment où il pouvait penser sérieusement à se marier. Cependant, en dépit de cette relative indépendance sur le plan financier, le garçon continuait à aider son père aux travaux de la ferme durant l'été et le printemps.

La famille avait aussi des fonctions sur le plan des loisirs et sur le plan religieux. La plupart des loisirs se passaient en famille ou en réunions traditionnelles avec les voisins. Vu la difficulté de se rendre à l'église, surtout en hiver, la famille devenait une unité religieuse très importante. Sans la prière en famille, toute vie religieuse eût été absente pour de longues périodes. Ces fonctions religieuses étaient surtout sous la responsabilité de la mère de famille. Assez souvent, la mère avait un degré d'instruction supérieur à celui de son époux de sorte que c'est à elle que revenait le leadership sur le plan intellectuel et religieux.¹

Une autre des fonctions importantes de la famille était celle de l'apprentissage. Dans une société qui valorise l'agriculture de subsistance et le mode de vie correspondant, l'école apparaît comme un agent inefficace d'apprentissage

¹ Ce rôle de la mère sur le plan de la vie intellectuelle et morale dans la famille agricole pourrait peut-être expliquer l'importance de la mère dans la famille canadienne-française urbaine. La responsabilité économique et matérielle du père étant très affaiblie dans le milieu urbain, le rôle de la mère prend ainsi une importance prépondérante.

pour la jeune génération : savoir lire et écrire est d'une utilité relativement faible pour le jeune adulte qui doit sur un sol assez difficile subvenir aux besoins de sa future famille. Ce dont ce jeune adulte a surtout besoin, c'est d'une connaissance des techniques agricoles et des techniques forestières grâce à laquelle il pourra gagner sa vie. Sans doute, il peut être utile de savoir compter, mais pour cela il suffit de bien peu d'années d'instruction formelle. La jeune fille doit fréquenter l'école un peu plus longtemps étant donné le leadership qu'elle exercera sur le plan religieux et intellectuel, mais il lui faut surtout connaître les arts ménagers qui lui permettront de subvenir aux besoins de sa future famille. Plus que l'école, la famille était le centre d'apprentissage des jeunes garçons et des jeunes filles. Cet apprentissage, l'enfant le faisait petit à petit en participant à tous les travaux de ferme et à tous les travaux ménagers. Vers l'âge de 12 ou 13 ans, les filles les plus âgées devaient laisser l'école afin d'aider leur mère à s'occuper de la famille, déjà assez nombreuse ; vers l'âge de 12 ou 13 ans, le garçon devait abandonner définitivement l'école pour s'occuper de la ferme durant les mois d'hiver. En effet, pendant que le père et les plus vieux des garçons étaient en forêt, la responsabilité des travaux de la ferme était confiée au jeune garçon de 12 ou 13 ans et à la mère. Lorsque le père était revenu des chantiers, il s'occupait jusqu'au printemps à couper sur sa terre le bois de chauffage ou le bois de construction dont il avait besoin. Durant cette période, les garçons de 12 à 13 ans continuaient à s'occuper des travaux de la ferme mais participaient aussi avec leur père aux travaux forestiers. Dès qu'un jeune frère devenait en âge de prendre la responsabilité des travaux de la ferme, le garçon de 14 ou 15 ans faisait ses premières expériences en forêt avec son père. Durant deux ou trois ans, le fils faisait équipe avec son père dans les chantiers et apprenait ainsi les trucs du métier de bûcheron : lorsque l'aîné des garçons possédait complètement son métier de bûcheron, le père pouvait cesser d'aller en forêt et l'aîné partait avec ses jeunes frères pour leur enseigner à leur tour le métier. Ce n'était ordinairement qu'au plus débile qu'on permettait de poursuivre des études afin qu'il puisse quand même gagner sa vie dans une occupation autre que l'agriculture. Le fils dépendait donc presque exclusivement de sa famille pour l'apprentissage de son métier.

Il va sans dire que cette forte influence du père sur le plan de l'apprentissage technique facilitait aussi la transmission des valeurs attachées à l'agriculture. Le jeune trouvait dans la carrière de son père le modèle de sa propre carrière. Les normes de la communauté définissaient en effet une carrière idéale pour tous ses membres. Cette carrière se résumait ainsi : jusqu'à l'âge de 16 ans, apprentissage du métier de cultivateur et de bûcheron ; de 16 à 29 ans, travail forestier professionnel et, en même temps, participation aux travaux de la ferme paternelle ; de 30 à 65 ans, agriculture comme occupation principale ; à 65 ans, on devenait rentier au village. Cette carrière-type a été celle des vieux rentiers de Sainte-Julienne.

Axée sur l'agriculture et la forêt, la vie sociale de Sainte-Julienne formait un tout cohérent où existait un équilibre entre la situation globale et les normes de comportement du groupe. Dans ce système, chacun avait un statut bien déterminé et pouvait prévoir non seulement quels seraient les comportements des autres mais aussi ses propres comportements dans le futur. Ce système, nous l'avons noté, ne permettait qu'un niveau de vie très bas ; cependant, la population de Sainte-Julienne en était satisfaite. Cette satisfaction

tenait sans doute au fait qu'il y avait concordance entre le niveau de vie atteint et le système de valeurs auquel on adhéraient. Elle tenait aussi en grande partie au fait que la population était ignorante de tout autre genre de vie. Cette population avait très peu de contacts avec le monde extérieur et en particulier avec la ville. Nous l'avons souligné déjà, pour la majorité des gens de Sainte-Julienne, le village était le seul monde extérieur avec lequel ils entraient en contact. La famille et le rang définissaient l'univers quotidien de la population. Sans doute, les hommes devaient-ils parfois passer par des grandes villes comme Québec pour se rendre en forêt, mais ils s'agissait là de contacts de courte durée, soumis d'ailleurs au contrôle des parents ou du moins des gens de la même localité. Ce contrôle social était ordinairement assez fort pour contrebalancer la mauvaise influence de ces brefs contacts. Chez les femmes, le contact avec la ville était pratiquement inexistant, si l'on excepte les visites à l'hôpital en cas de maladies très graves. Pour la majorité des personnes âgées de plus de 45 ans qui habitent actuellement Sainte-Julienne, le premier contact avec la ville ne date que de 10 ans au plus. À cause de cet isolement de la communauté, la culture de Sainte-Julienne apportait à la situation une réponse adéquate et pouvait se perpétuer.

b) Une période de transition

[Retour à la table des matières](#)

La deuxième guerre mondiale devait cependant apporter des changements profonds dans la situation. Les deux facteurs principaux qui provoquèrent ces changements furent l'ouverture de la communauté sur le monde extérieur et la possibilité pour les cultivateurs d'améliorer leur niveau de vie à même les revenus agricoles. Durant la guerre, la demande pour les denrées agricoles en vue de l'exportation augmenta très considérablement. Comme dans la plupart des paroisses agricoles marginales, l'agriculture devint rentable à Sainte-Julienne, non pas par suite d'une diminution dans le coût de production, mais plutôt par suite d'une augmentation très sensible dans le prix des denrées agricoles. Sans donc changer leurs méthodes de culture, les cultivateurs de Sainte-Julienne pouvaient tirer de leur terre un revenu qui leur permettait non seulement d'améliorer leur équipement de ferme, mais aussi de se procurer des biens de consommation pour la famille. À Sainte-Julienne, c'était la première fois dans l'histoire de la localité que l'agriculture devenait une activité rémunératrice. Cette prospérité de l'agriculture coïncidait avec le mouvement d'électrification rurale qui venait de toucher Sainte-Julienne. Ainsi, du jour au lendemain, les familles purent mieux se loger, mieux se vêtir et même mieux se nourrir ; plusieurs appareils ménagers électriques pénétraient dans le foyer et facilitaient la tâche des mères de famille. D'ailleurs, ce n'était pas seulement par goût que la famille agricole de Sainte-Julienne se procurait de plus en plus des biens manufacturés pour satisfaire ses besoins. L'accroissement de la production agricole exigeait que la mère de famille de même que les enfants consacrent de plus en plus de temps aux travaux de la ferme. Ainsi, on dut

négliger les arts ménagers traditionnels pour assurer la production. Au lieu de cuire son pain, la mère de famille achetait du pain de boulanger ; les étoffes du pays ou les vêtements confectionnés à la maison étaient remplacés par des tissus et des vêtements du magasin général. Jusqu'au jardin familial qu'on négligeait pour consacrer plus de temps à l'élevage de la volaille et du porc.

En même temps que la population de Sainte-Julienne a acquis la possibilité d'accéder à un niveau de vie supérieur, ses contacts avec le mode de vie urbain se sont grandement multipliés. Tout d'abord, le revenu supplémentaire de la ferme permettait de voyager davantage. La population plus jeune, c'est-à-dire âgée de 16 à 30 ans, devait pour la première fois se déplacer en bloc et entrer en contact avec le monde extérieur, soit dans l'armée, soit dans les usines de guerre. Enfin, l'achat d'un appareil de radio ayant été l'une des premières dépenses importantes des familles, celles-ci ont été exposées à une description du mode de vie urbain et en particulier à la publicité. À cause de la guerre, la population de Sainte-Julienne fut donc à la fois exposée à un nouveau mode de vie et eut la possibilité d'adopter ce nouveau mode de vie.

Après la guerre, les prix agricoles subirent une baisse considérable et le cultivateur se trouva placé devant le choix suivant : revenir à l'agriculture de subsistance et perdre le niveau de vie auquel il venait d'accéder, ou quitter l'agriculture pour une autre occupation et continuer à jouir de son nouveau niveau de vie et même l'améliorer. Dans la situation d'avant-guerre, ce choix eût été impossible car il n'existait aucune occupation non agricole dans le milieu rural qui eût pu permettre à la population de Sainte-Julienne d'améliorer son niveau de vie. Mais, dans la situation d'après-guerre, l'industrie forestière offrait aux travailleurs de Sainte-Julienne cette occupation non agricole de rechange. Faisant face à une demande fortement accrue pour le bois de pâte et à une diminution de la main-d'œuvre disponible, l'industrie forestière de la province de Québec avait dû prolonger ses opérations¹. Le travailleur forestier professionnel pouvait donc travailler pendant sept ou huit mois par année et ainsi s'assurer un revenu de beaucoup supérieur à celui du cultivateur pratiquant une agriculture de subsistance. Comme nous l'ont indiqué nos données sur la mobilité professionnelle, la majorité des travailleurs de Sainte-Julienne ont opté pour le maintien de leur niveau de vie même si cela signifiait l'abandon complet de l'agriculture.

Ce choix indique jusqu'à quel point un changement relativement rapide dans la situation a pu occasionner des bouleversements sur le plan des normes de comportement et des valeurs de la population. La culture traditionnelle était adaptée à une situation de relative pauvreté et d'isolement. Les normes et les valeurs de ce système traditionnel ne prévoyaient pas les modes de comportement adaptés à une situation de prospérité et de contacts fréquents avec le monde extérieur. C'est cette nouvelle situation que la guerre a créée à Sainte-Julienne. Les normes traditionnelles étant inadéquates par rapport à cette nouvelle situation, des modes nouveaux de comportements ont pu s'instaurer assez facilement. C'est même de façon excessive qu'on a pu s'orienter vers les nouveaux biens de consommation et les nouvelles valeurs. L'individu, ne pouvant plus se référer aux normes traditionnelles, a pu laisser son initiative

¹ Voir : Gérald Fortin et Émile Gosselin, « La professionnalisation du travail en forêt », *Recherches sociographiques*, vol. 1, no 1, janvier-mars 1960, pp. 33-60.

lui inspirer des solutions ou des comportements efficaces dans la nouvelle situation.

Lorsque, après la guerre, la situation de prospérité a de nouveau fait place à une situation de relative pauvreté, les normes traditionnelles devenaient à nouveau efficaces. Cette efficacité n'était toutefois que partielle vu que la situation d'isolement était irrémédiablement disparue. Les normes traditionnelles s'appliquaient donc en partie à la situation, mais, par ailleurs, les normes nouvelles qui étaient renforcées quotidiennement par les contacts avec le monde extérieur étaient en conflit avec ces normes traditionnelles. Bien qu'il semble que les nouvelles normes doivent l'emporter à la longue sur les normes traditionnelles, le conflit est loin d'être terminé. La situation est actuellement définie par deux séries de normes et deux systèmes de valeurs qui sont complètement opposés l'un à l'autre. Le même individu placé dans une même situation à deux moments différents pourra dans une circonstance se référer à une série de normes, dans l'autre à l'autre série. Cette ambiguïté constitue à notre sens une des formes importantes de l'anomie sociale.

Avant de voir en détail comment cette anomie se manifeste, il est peut-être bon de décrire rapidement le nouveau système des normes et des valeurs qui définissent la situation présente de Sainte-Julienne. D'après les nouvelles normes, il ne s'agit plus, pour la population, de survivre, mais de vivre et de bien vivre. D'une économie de production on est passé à une économie de consommation. L'amélioration continue du niveau de vie devient un des buts principaux de l'individu et de la famille. Dans cette optique, l'occupation n'est plus jugée selon un critère moral, mais selon un critère d'efficacité. Si l'agriculture permet d'obtenir le niveau de vie désiré, elle sera acceptée comme une occupation privilégiée. Mais si elle ne permet pas d'atteindre ce niveau de vie, on délaissera cette occupation. Peu importe à ce moment-là que le mode de vie caractéristique de cette nouvelle occupation soit inférieur au mode de vie de l'agriculture. Le travail en forêt sera lui aussi valorisé non pas pour lui-même mais pour le revenu qui y est attaché. Le problème majeur qui se posera alors sera l'instabilité du revenu du travailleur en forêt. Comparé à l'agriculture, le travail en forêt peut sans doute permettre à l'individu de s'assurer un revenu supérieur, mais si on le compare au travail d'usine, il est nettement défavorisé à cause de cette instabilité dans le revenu. Le travail en ville et même la migration de la famille vers la ville n'apparaissent plus comme condamnables. Au contraire, la ville est devenue le lieu où l'on peut le plus facilement réaliser ses aspirations. De même, ce n'est plus la façon dont on gagne son argent qui est importante comme critère de stratification sociale, mais plutôt la façon dont on dépense cet argent. Il vaut mieux vivre moins libre mais bien vivre que d'être indépendant et vivre dans la pauvreté. On voit jusqu'à quel point le conflit peut être douloureux puisque le nouveau système de valeurs et de normes est à toute fin pratique l'antithèse du système traditionnel. On pourrait même dire qu'étant donné la situation économique actuelle du milieu rural, le nouveau système de valeurs et de normes conduit à la négation même du monde rural.

c) À la recherche d'un équilibre

[Retour à la table des matières](#)

C'est au niveau de tous les aspects de la vie sociale de Sainte-Julienne qu'on trouve l'ambivalence et l'ambiguïté liées à la coexistence des deux systèmes de normes et des deux systèmes de valeurs. Notre étude ne nous a pas permis d'examiner en profondeur chacun des aspects de la vie sociale de la paroisse. C'est pourquoi nous ne décrivons ici que certains des points principaux.

Le fait que la majorité ait préféré le travail en forêt à l'agriculture comme l'indiquent nos données sur la mobilité professionnelle, montre déjà que l'agriculture a cessé d'être une occupation privilégiée pour devenir une occupation parmi d'autres. Même si on doit rejeter l'agriculture comme gagne-pain, on reste encore attaché au mode de vie agricole. On se souvient qu'au plan des attitudes, les habitants du village, paradoxalement, conseillaient à la fois à leurs enfants de retourner à l'agriculture et d'émigrer en ville. Cette attitude contradictoire n'est explicable que par le maintien chez les chefs de famille de l'attachement traditionnel à l'agriculture. Cette valorisation est sans doute trop faible pour que les individus retournent effectivement à l'agriculture, mais elle est suffisamment forte pour donner mauvaise conscience à celui qui veut devenir bûcheron professionnel ou émigrer vers la ville. C'est malgré soi, parce que l'on y est forcé par la situation, qu'on abandonne l'agriculture. En fait, tout se passe comme si l'on acceptait sur le plan du vécu les comportements présumés par les nouvelles normes et les nouvelles valeurs, mais sans accepter ces normes et ces valeurs au niveau de la conscience.

Cette mauvaise conscience qu'on a vis-à-vis l'agriculture, on l'a aussi vis-à-vis la ville. Même si l'on a accepté le mode de consommation du milieu urbain et même si l'on considère que c'est en ville seulement qu'on pourra obtenir un emploi permettant de satisfaire complètement les nouveaux besoins, on reste méfiant à l'égard du milieu urbain. Le caractère physique de la ville, le caractère impersonnel de la vie urbaine et même les dangers moraux de la ville sont autant d'aspects redoutables. La ville est donc définie plutôt comme un pis-aller. L'idéal serait de jouir des mêmes avantages que la population urbaine tout en demeurant dans le milieu rural. On ne s'arrête pas à penser que ce milieu rural idéal serait très différent du milieu rural traditionnel. Sur le plan des valeurs, il reste à concilier la conception traditionnelle du milieu rural et les nouvelles normes de consommation. L'élite de Sainte-Julienne - comme probablement toutes les élites rurales de la province de Québec - n'a pas encore réussi à définir une image dynamique d'un milieu rural où l'on pourrait jouir du confort de la vie urbaine.

La structure du système de stratification sociale est très modifiée à Sainte-Julienne. Tout d'abord, un nouveau groupe qui devient le groupe le plus important s'est créé : celui des bûcherons professionnels. Ces bûcherons professionnels ne sont plus des jeunes gens qui deviendront plus tard cultivateurs, mais des gens mariés qui sont engagés définitivement dans un métier. jouissant d'un haut niveau de vie, ces bûcherons professionnels ont acquis un statut élevé. En fait, le statut de ces bûcherons professionnels est plus élevé que celui de la majorité des cultivateurs. Seuls les gros cultivateurs qui sont en mesure de prêter de l'argent jouissent d'un statut plus élevé que celui du bûcheron professionnel. La majorité des cultivateurs n'ont plus qu'un statut semblable à celui du journalier et le cultivateur très pauvre jouit d'un statut inférieur même à celui du journalier. Le marchand ou le propriétaire de petite entreprise est devenu aussi important, sinon plus important, que le gros fermier.

La dualité des systèmes de stratification se manifeste clairement dans la composition du conseil municipal et de la commission scolaire. Dans ces deux institutions, on retrouve actuellement, à peu près en nombre égal, d'un côté des gros cultivateurs et de l'autre côté des marchands, des petits industriels et même des bûcherons professionnels. On nous a d'ailleurs souvent répété que le nombre de bûcherons professionnels serait plus considérable parmi ces officiers si le bûcheron professionnel n'avait pas à s'absenter si longtemps au cours de l'année. En fait, toutes les associations religieuses ou profanes de la paroisse sont en déclin par suite de l'absence prolongée de la très grande majorité des hommes.

Cette faiblesse sur le plan des institutions est d'autant plus grave que le village a remplacé le rang comme unité sociale significative. L'abandon de l'agriculture s'est traduit par une migration très considérable des familles vers le village. En devenant bûcheron professionnel, le cultivateur a abandonné le soin de sa ferme à sa femme et à ses jeunes enfants. La tâche de la femme est devenue ainsi très considérable et, d'année en année, on a diminué le nombre d'animaux et l'étendue de terre en culture. Au bout de quelques années, l'agriculture a été abandonnée complètement. La femme ayant dès lors une tâche moins considérable à accomplir a ressenti plus fortement son isolement sur la ferme et a exigé que la famille déménageât au village. Très souvent cependant, on a été incapable de vendre la ferme parce que tous les voisins abandonnaient eux aussi l'agriculture. Dans ce cas, on a déménagé la maison au village tout en conservant la terre comme une sorte de police d'assurance en cas de crise.

La population du village s'est aussi accrue par suite du mariage des bûcherons professionnels. Le jeune bûcheron professionnel ayant renoncé définitivement à l'agriculture s'installera tout de suite au village lors de son mariage. Par ailleurs, les familles qui demeurent encore dans les rangs ont tendance à se regrouper dans les endroits d'où le village est facile d'accès, c'est-à-dire le long de la route nationale et tout près des frontaux.

La fonction du village a ainsi changé du tout au tout. De centre de services et de lieu de résidence pour les rentiers, il est devenu le lieu de résidence de la majorité des familles d'âge moyen. D'autant plus que le nombre de cultivateurs rentiers tend à diminuer par suite de l'impossibilité pour les vieux

cultivateurs de vendre leur terre ou même de l'impossibilité pour ces cultivateurs de céder la terre à leurs garçons. Les garçons, devenus bûcherons professionnels, ne veulent plus de la terre même lorsqu'elle leur est donnée gratuitement. Les vieux rentiers sont ainsi réduits à demeurer sur leur ferme et à renoncer à se rapprocher de l'église pour finir leurs jours.

Lorsque le rang était l'unité sociale de base, on avait besoin de très peu de structures formelles pour organiser la vie sociale ; le nombre d'individus vivant dans un rang étant relativement restreint, la famille suffisait à satisfaire la plupart de leurs besoins. Les relations informelles de type communautaire suffisaient à l'organisation des loisirs et de l'entraide nécessaire à la population. Au contraire, au village, le nombre d'organisations formelles nécessaires devient plus considérable. La population, pour une chose, est beaucoup plus nombreuse et plus diversifiée. Par exemple, sur le plan des loisirs, il faudrait prévoir des organismes qui s'occuperaient des loisirs des enfants, des loisirs des adolescents, des loisirs des femmes mariées, etc. De même, sur le plan du travail, une organisation de type syndical qui regrouperait les travailleurs forestiers et les journaliers serait nécessaire. Or, non seulement de nouvelles associations n'ont pas été créées, mais les associations qui existaient déjà ont périclité. Dans ces conditions, la population s'oriente de plus en plus vers les centres urbains voisins et même vers des centres assez éloignés. Pour ses loisirs, on se rendra régulièrement dans la petite ville voisine ou même à Québec qui est situé à 60 milles. On fera partie des Chevaliers de Colomb et de la Chambre de Commerce de cette même petite ville voisine. Ainsi, le village, nouvelle unité de base, ne réussit pas, faute de structures appropriées, à intégrer la population. La population de Sainte-Julienne se définit de moins en moins par rapport à Sainte-Julienne et de plus en plus par rapport à des centres régionaux ou même à des villes comme Québec.

Par suite de l'abandon de l'agriculture et de la prolongation sur une période de neuf mois des opérations forestières, le rythme traditionnel de vie communautaire est disparu à Sainte-Julienne. L'année n'est plus divisée en périodes significatives et il n'y a plus d'événements marquants qui définissent une activité commune. Chacun part pour la forêt ou en revient quand bon lui semble. Il n'est donc plus question de marquer par des cérémonies spéciales les départs ou les arrivées. Seule la période du carême garde une signification communautaire, mais il ne s'agit plus de la signification traditionnelle. En effet, c'est durant cette période que l'on retrouve à peu près tous les hommes dans la paroisse, la fin de l'hiver rendant le travail en forêt à peu près impossible. Ainsi, le carême, loin d'être une occasion de pénitence, devient la seule occasion que l'on a d'organiser des réjouissances collectives, des veillées, etc.

Les nouvelles politiques des compagnies forestières ont aussi considérablement nui à la vie communautaire. Forcées par les circonstances de rationaliser les opérations, les compagnies forestières ont abandonné le système des entrepreneurs et des sous-entrepreneurs. Plutôt que de confier la coupe du bois à des entrepreneurs indépendants, les compagnies ont établi elles-mêmes d'immenses camps placés sous la responsabilité de contremaîtres. Les travailleurs forestiers ne sont pas embauchés par le petit entrepreneur local, mais par un fonctionnaire de la compagnie qui se préoccupe très peu de savoir de quelles localités viennent les travailleurs. Dans le camp de

compagnie, le travailleur retrouve maintenant des individus venant de tous les coins de la province de Québec et ayant eu des expériences très diverses. Alors qu'autrefois la vie de camp contribuait à renforcer le contrôle communautaire sur les individus, elle tend maintenant à détruire complètement ce contrôle. De plus, l'homogénéité culturelle du camp a été remplacée par l'hétérogénéité la plus complète. Le jeune travailleur est ainsi exposé à des valeurs et à des normes de comportement qui contredisent le plus souvent les valeurs et les normes traditionnelles de sa communauté.

C'est au plan de la vie familiale que les changements les plus marqués se sont produits. À l'instar de la famille urbaine, la famille rurale a cessé d'être une unité de production pour devenir, presque exclusivement, une unité de consommation. Plus encore que dans la famille du travailleur urbain, le rôle du père dans la famille du bûcheron professionnel se réduit. Pratiquement aux seuls rôles de procréateur et de nourricier. Dans la famille agricole traditionnelle, le rôle principal du père était celui d'organiser la production, ce qui lui conférait une autorité très considérable sur tous les membres de la famille. Pour le bûcheron, la production s'effectue à l'extérieur de la famille de sorte que, pour conserver une certaine autorité, le père devrait partager l'autorité de la mère sur le plan moral et intellectuel. Son absence prolongée du foyer l'empêche toutefois de partager cette autorité de la mère. La mère devient ainsi le centre autour duquel peuvent graviter les enfants.

La famille étant devenue une unité de consommation, les enfants qui travaillent sont eux aussi des consommateurs. Comme tels, ils ont des besoins à satisfaire personnellement. Ainsi, au lieu de continuer à donner leur salaire aux parents, les enfants vont conserver leur revenu, quitte à payer une pension. D'un tout global, la famille devient une juxtaposition d'individus consommateurs. D'ailleurs, en payant pension, l'enfant se sent dégagé de toute responsabilité à l'égard de sa famille. Nous avons fréquemment rencontré de jeunes bûcherons célibataires qui résidaient chez leurs parents cultivateurs ; parce qu'ils payaient une pension à leur mère lorsqu'ils demeuraient à la maison, ces garçons refusaient catégoriquement de participer aux travaux de la ferme avec leur père. Nous avons rencontré la même attitude chez plusieurs jeunes filles qui venaient prendre des vacances de cinq ou six semaines dans leur famille et qui refusaient d'aider leur mère aux travaux ménagers. Par ailleurs, la famille a perdu sa fonction sur le plan de l'apprentissage. Le bûcheron professionnel qui demeure au village n'a plus la possibilité d'initier son garçon, dès l'âge de 12 ou 13 ans, aux techniques du travail en forêt. La première expérience de travail en forêt est reportée au moment où le jeune villageois peut lui-même s'embaucher pour une compagnie, c'est-à-dire vers l'âge de 17 ou 18 ans. Autrefois, à 17 ou 18 ans, un jeune travailleur possédait déjà pleinement son métier de bûcheron. Aujourd'hui, à cet âge, il est en apprentissage. Comme les compagnies forestières ne dispensent pas un apprentissage institutionnalisé, le jeune bûcheron doit apprendre son métier à ses propres dépens. La première expérience en forêt du jeune villageois ne se fait plus en compagnie du père, mais avec des travailleurs de son âge. Pendant l'absence de leur père, trois ou quatre jeunes, à force de discuter entre eux, décident qu'ils sont prêts à tenter leur chance. Dans leur impatience de tenter l'expérience, ils n'ont pas le temps d'attendre que leur père revienne à la maison. Ils préfèrent partir ensemble. Pour le jeune travailleur, la première

expérience du travail marque donc, ordinairement, une rupture complète et définitive avec la famille et souvent avec le milieu.

Parce que la famille est maintenant incapable de donner à l'enfant l'apprentissage nécessaire en vue de son travail futur, l'école prend une importance de plus en plus considérable dans le milieu rural. Le bûcheron professionnel désire pour son garçon un degré d'instruction assez élevé, surtout du côté de l'apprentissage formel d'un métier. L'instruction est perçue comme la seule façon d'échapper au déterminisme social qui pèse à la fois sur le cultivateur et sur le bûcheron.

Cependant, l'organisation scolaire à Sainte-Julienne est assez rudimentaire. Par exemple, l'école du village, qui avait été prévue pour une population relativement restreinte, est nettement insuffisante vu la nouvelle composition du village. Les bûcherons sont appuyés par les marchands, mais ils rencontrent toutefois une opposition assez ferme de la part des cultivateurs qui font partie de la commission scolaire, en ce qui concerne la réorganisation de la structure scolaire de la municipalité. Les cultivateurs, bien qu'ils croient plus qu'autrefois à la nécessité de l'instruction, y accordent une importance beaucoup moins considérable que celle que lui confèrent les bûcherons professionnels. Ils sont donc assez conservateurs en ce qui regarde les changements de structures d'autant plus que ces changements signifieraient pour eux une augmentation des taxes. Il semble bien que ce conflit entre cultivateurs et bûcherons sur le plan des écoles va se résoudre en faveur des bûcherons professionnels. Pour la collectivité cependant, cette réforme des structures scolaires va se solder par un déficit global. Plus les jeunes garçons et les jeunes filles auront un niveau d'instruction élevé, moins ils pourront trouver à Sainte-Julienne des occupations pouvant satisfaire leurs goûts. L'élévation du niveau de scolarité de la population ne fera donc qu'accélérer le mouvement d'émigration vers les villes et le processus de dépeuplement de Sainte-Julienne.

Conclusion

[Retour à la table des matières](#)

À Sainte-Julienne, la situation objective a suffisamment changé pour que le système de valeurs de même que les normes traditionnelles de comportement soient irrémédiablement inefficaces. Un conflit existe donc entre ces normes traditionnelles et de nouvelles normes qui seraient mieux adaptées à la situation nouvelle. Actuellement, la société de Sainte-Julienne est en état de déséquilibre, c'est-à-dire qu'elle oscille entre deux séries de normes. Cependant, de plus en plus, un nouvel équilibre semble se dessiner. De nouveau, il y aura adéquation entre la situation et la définition de la situation. Ce nouvel équilibre, par ailleurs, si les conditions économiques actuelles restent les mêmes, implique l'émigration de la très grande majorité de la population de Sainte-Julienne. Cette émigration en masse est la seule réponse à l'insatisfaction profonde à la fois du cultivateur et du bûcheron, à l'impossibilité pour le village de devenir réellement un centre d'intégration pour sa population sur le

plan culturel et à l'augmentation de la scolarité des jeunes générations. Seule une réorganisation complète des politiques des compagnies forestières pourrait mettre un frein à cette émigration en masse. Sans doute, la création d'industries locales pourrait aussi avoir cet effet, mais, dans les circonstances actuelles, le meilleur moyen d'empêcher l'émigration est de créer des conditions de travail en forêt qui puissent rendre le travailleur forestier professionnel satisfait de son métier. Il faut se rappeler aussi que même si l'on réussissait à diminuer la migration vers la ville, il resterait à trouver une définition dynamique du milieu rural. Étant donné que la population rurale a actuellement à peu près les mêmes besoins que la population urbaine, l'image que l'élite doit présenter à cette population du milieu rural ne peut plus être l'image traditionnelle. C'est une nouvelle conception du mode de vie rural qu'il faut créer.

Chapitre 6

Les répercussions sociales de l'évolution de l'agriculture

[Retour à la table des matières](#)

Collin Clark et Jean Fourastié¹ ont été les premiers à analyser les effets Profonds de la révolution industrielle sur la structure des occupations. La distinction qu'ils ont faite entre occupations primaires, secondaires et tertiaires est devenue classique et le processus d'évolution qu'ils ont décrit semble se vérifier dans tous les pays industrialisés ou en voie d'industrialisation.

Le Canada ne fait pas exception à la règle, et on y constate une diminution graduelle du secteur primaire, en particulier de l'agriculture, la stabilité du secteur secondaire et une accélération continue du secteur tertiaire.

Pour expliquer cette évolution, Fourastié fait appel à l'interaction existant entre la demande pour les biens et les services d'un secteur donné, d'une part, et d'autre part, l'accroissement de la productivité dans ce même secteur. Ainsi, la demande pour les produits agricoles atteint vite un maximum alors que la productivité continue de croître. Une productivité croissante agencée avec une demande stable, ou à peu près, conduit à une diminution du nombre des travailleurs engagés dans la production de ces biens. Dans le secteur secondaire,

¹ Colin Clark, *The Conditions of Economic Progress*, The Macmillan Co. Ltd., Londres, 1957.

Jean Fourastié, *Le grand espoir du XXe siècle*, Paris, P.U.F., 1951.

au contraire, la demande pour les produits est d'abord supérieure à la productivité, mais bientôt il s'établit un équilibre entre les deux facteurs, équilibre toujours instable qui de plus en plus prend l'allure d'une course entre l'automatisation et les trucs de publicité. Alors que la productivité du secteur tertiaire est très faible et ne croît que très lentement, la demande de services croît très rapidement avec l'augmentation de biens à réparer et à entretenir, l'augmentation des loisirs, le développement de la sécurité sociale, etc. La main-d'œuvre doit donc croître fortement dans ce secteur.

Cette explication macro-économique nous conduit à une vue assez pessimiste de l'avenir de l'agriculture comme occupation. À mesure que la productivité s'accroît le nombre de cultivateurs va diminuer. Ce changement dans la productivité ne vient pas seulement de meilleures techniques de production (engrais, mécanisation, grains et races améliorés) mais aussi de meilleures techniques d'organisation de la production et de la mise en marché (spécialisation, contrat d'élevage, etc.). Les économistes agricoles, pour la plupart des micro-économistes, sont peut-être encore plus pessimistes. À cause du faible rendement à l'unité, rendement qui semble diminuer sans cesse, ils prévoient des difficultés croissantes pour le petit cultivateur. De plus en plus, ils s'interrogent sur la rentabilité de la ferme familiale. Ils prévoient ainsi que bientôt les denrées nécessaires à la population canadienne seront produites sur un très petit nombre de grosses fermes qui ne seront pas nécessairement des entreprises familiales¹. Les économistes agricoles ne font pas que prévoir cette situation, ils la souhaitent aussi, car c'est la seule situation qui empêcherait le gaspillage actuel d'énergie et de capitaux. Non seulement c'est la situation que laissent prévoir les tendances des courbes statistiques, mais c'est la situation rationnelle vers laquelle on devrait tendre.

Alors que micro et macro-économistes s'entendent pour prévoir une même évolution de l'agriculture canadienne, la confirmation de cette tendance par le sociologue peut sembler inutile, tandis qu'un effort pour la nier pourrait être futile. Ce n'est cependant pas là que la contribution du sociologue est importante. Les chiffres et les arguments logiques des économistes sont clairs et laissent peu de doute à l'esprit. Même quand on a admis leurs prédictions, il reste encore un certain nombre de questions sans réponse.

Sans vouloir apporter des réponses définitives à toutes ces questions, nous allons essayer d'examiner trois ordres de problèmes qui nous semblent fondamentaux :

- a) Pourquoi et comment les cultivateurs canadiens abandonnent-ils l'agriculture ? Nous allons alors essayer de préciser quelques facteurs qui accélèrent ou retardent cet abandon. Ces facteurs, évidemment, ne sont pas tous d'ordre économique.
- b) Les effets de la diminution du nombre de cultivateurs sur les institutions et l'organisation sociale du milieu rural.

¹ Voir par exemple : David L. McFarlane, « Why our Farmers Face Bad Troubles », *The Financial Post*, 6 août 1960.

- c) Les conséquences sociales des efforts de planification dans l'évolution de l'agriculture canadienne.

Il va sans dire que nous ne pouvons traiter que quelques-uns des problèmes qui se posent. De même, dans la discussion des points étudiés, nous devons négliger, outre plusieurs raisons explicatives, maintes distinctions qu'une analyse rigoureuse exigerait. Le seul but que nous nous proposons est de souligner le genre de problèmes qui préoccupent le sociologue devant une situation telle que celle de l'agriculture canadienne.

a) Les facteurs associés à l'émigration rurale

[Retour à la table des matières](#)

Dans son explication macro-économique, Fourastié postule pour l'agriculture une productivité dont le taux de croissance est supérieur à celui de la demande pour les produits agricoles. Ce postulat est certainement vrai d'une agriculture qu'on pourrait qualifier de commerciale. Cependant dans l'agriculture de subsistance qui est caractéristique des sociétés non industrialisées et qui persiste dans plusieurs pays dont l'industrialisation est déjà en bonne voie¹, les techniques de culture sont statiques et la productivité est demeurée stationnaire depuis des siècles. À cette agriculture de subsistance sont reliés, comme nous le verrons plus bas, un système de valeurs et une organisation sociale qui s'opposent à tout changement de l'ordre établi. On n'a qu'à se rappeler les difficultés que rencontrent les efforts d'introduction de nouvelles techniques agricoles dans les divers pays sous-développés. Pour briser cette résistance, il faut des forces considérables dont le schéma économique ne tient pas compte, mais dont l'étude est essentielle à une compréhension de l'évolution récente de l'agriculture au Canada.

La situation de l'agriculture est loin d'être homogène dans toutes les parties du Canada. Il n'existe pas d'études précises à ce sujet, mais on pourrait caractériser grossièrement les différentes régions de la façon suivante. Dans les provinces de l'Atlantique, le Québec et le nord de l'Ontario, l'agriculture de subsistance a persisté jusqu'à très récemment. Il y a dix ou quinze ans à peine que le cultivateur se tourne vers l'agriculture commerciale ou s'oriente vers une occupation non agricole. Dans le sud de l'Ontario, l'agriculture est déjà commerciale depuis trente ou quarante ans, alors que dans les provinces de l'Ouest, l'agriculture a presque toujours été commerciale. Cependant, la situation dans l'Ouest est assez complexe. En effet, même si économiquement l'agriculture était commercialisée, les structures socio-culturelles de la

¹ Charles Lemelin, « Social Impact of Industrialization on Agriculture in the Province of Quebec », *Culture*, Vol. XIV. 1953. pp. 34-46, 157-169.

population agricole nous semblent être demeurées très semblables à celles des populations agricoles de l'Est. Bien qu'il ait pratiqué, en fait, une agriculture commerciale, l'agriculteur de l'Ouest a gardé longtemps les caractéristiques traditionnelles des milieux où l'agriculture n'est pas commerciale¹. Nous ferions même l'hypothèse que le petit cultivateur de l'Ouest a actuellement une mentalité plus traditionnelle que le petit cultivateur de l'Est. Nous verrons plus bas certains facteurs pouvant expliquer cette situation. Signalons, seulement en passant, l'appartenance à certains groupes ethniques et religieux et le faible degré d'industrialisation du reste de la société.

Les études sociologiques de la transformation de l'agriculture sont à peu près inexistantes au Canada. Il nous est donc impossible de présenter une description et une explication tant soit peu rigoureuse des problèmes qui s'y rattachent. Tout au plus, pouvons-nous suggérer des hypothèses basées sur des recherches personnelles et sur de courts échanges avec des chercheurs d'autres provinces. Après avoir présenté un cas (on nous excusera d'insister assez longuement sur une recherche personnelle), nous tâcherons de déterminer les principaux facteurs qui peuvent soit accélérer, soit freiner le processus de l'émigration agricole.

Le cas que nous voulons décrire est celui d'une municipalité agricole que nous nommerons Sainte-Julienne². Dans cette municipalité, l'agriculture a toujours été une industrie marginale³. Depuis les débuts de la communauté, (il y a près de cent ans), le cultivateur a traditionnellement cherché un revenu supplémentaire en forêt. L'agriculture restait cependant l'occupation principale de la population, tandis que la forêt était considérée comme une occupation secondaire ou supplémentaire. Le revenu tiré de la forêt était d'ailleurs investi presque entièrement dans la ferme (achat d'animaux, d'équipement, de grains de semence).

L'agriculture de Sainte-Julienne était typiquement une agriculture de subsistance. On s'efforçait de produire sur la ferme tout ce dont la famille avait besoin, aussi bien au point de vue nourriture qu'au point de vue mobilier et vêtement. Le peu d'argent sonnait dont on disposait était plutôt consacré à l'achat des biens de consommation. Cependant, ce qui est le plus important pour notre propos, c'est qu'à la situation économique de l'agriculture correspondaient un système de valeurs et un mode de vie particuliers.

Nous ne pouvons décrire ici complètement l'organisation sociale et le système de valeurs existant à Sainte-Julienne. Nous nous contenterons de présenter deux images partielles de la communauté : la première correspond à un moment où l'agriculture de subsistance était la norme, soit aux alentours de 1930 ; la deuxième correspond à un moment où ce genre d'agriculture était en

¹ Voir : Helen G. Abell, « Quelques raisons qui expliquent la pérennité des petites entreprises » *L'Économiste Agricole*, vol. XXVI, no. 5, oct. 1956.

² On trouvera une analyse plus détaillée de ce cas dans une série de trois articles qui paraîtront dans *Recherches sociographiques* à partir de déc. 1960.

³ On trouvera une description des problèmes des municipalités où l'agriculture est marginale dans : Gérald Fortin et Émile Gosselin, « La professionnalisation du travail en forêt ». *Recherches sociographiques*, vol. I no 1, janvier/mars 1960.

Gérald Fortin, « Une classification socio-économique des municipalités agricoles ». *Recherches sociographiques*, vol. I, no 2, avril/juin 1960, pp. 207-216.

voie de disparition, soit vers 1957. Dans chacun des cas, l'analyse sera centrée sur l'importance relative de l'agriculture dans la vie de la communauté. Nous signalerons aussi les facteurs qui nous semblent avoir contribué davantage à l'évolution décrite.

i. L'agriculture comme seule occupation valorisée

[Retour à la table des matières](#)

Une des valeurs principales à Sainte-Julienne, vers 1930, c'était la valeur attachée à l'agriculture comme occupation et comme mode de vie ¹. Cette prédominance accordée à l'agriculture se manifestait de bien des façons. Ainsi le cultivateur était au sommet de l'échelle sociale, non seulement au point de vue prestige, mais aussi au point de vue pouvoir et « leadership ». Seuls le prêtre et le notaire occupaient un rang plus élevé. L'ambition de tout père de famille était d'établir le plus grand nombre possible de ses fils sur une terre. Les fils d'ailleurs partageaient cette ambition et acceptaient bien des privations pour pouvoir acquérir une terre.

Cette valorisation de l'agriculture comportait aussi une valorisation de certaines caractéristiques du cultivateur. Parmi celles-ci, l'indépendance était très importante. Le cultivateur était son propre maître qui faisait ce qu'il voulait et quand il le voulait. Il refusait même tout travail non agricole où ce désir d'indépendance n'était pas respecté. De même on reconnaissait au journalier une condition inférieure à cause de l'obligation où il était de se plier aux ordres d'un employeur.

Une autre qualité du cultivateur qui était fortement évaluée, c'est sa pratique de l'épargne. Dans une économie de subsistance, l'épargne et même l'épargne mesquine, est une vertu essentielle. Le cultivateur qui à force de petite épargne, avait amassé assez de capital pour pouvoir prêter à ses voisins, était hautement considéré dans la localité. C'est ordinairement à lui qu'on confiait les postes de maire ou de conseiller municipal.

On trouvait, par contre, une condamnation sévère de la ville et du mode de vie urbain. Les villes paraissaient être une négation de toutes les vertus rurales. En particulier, on considérait que l'indépendance et l'épargne étaient des vertus impossibles à pratiquer dans les milieux urbains. De plus, le code de morale assez rigide qu'on trouvait dans la communauté ne pouvait être observé dans les villes. Ajoutant le manque d'espace et d'air frais, ainsi que le coût élevé de la vie, on considérait les villes comme des lieux de damnation physique aussi bien que morale. Les quelques personnes qui émigraient à la

¹ Les généralisations qui suivent sont basées sur un questionnaire administré aux 360 chefs de famille de Sainte-Julienne et sur des entrevues en profondeur auprès d'une vingtaine d'informateurs-clés.

ville étaient le plus souvent considérées comme les moutons noirs des familles.

Ces différentes valeurs s'exprimaient dans une organisation sociale bien intégrée. Le point central de cette organisation était la famille qui consistait en une unité économique réelle. La mère et tous les enfants prenaient part aux travaux de la ferme. Tous les enfants plus âgés, garçons ou filles, qui travaillaient en dehors de la ferme, donnaient leur salaire à leur père, qui en était le seul administrateur. Ce dernier pouvait employer l'argent comme bon lui semblait. Plus souvent qu'autrement, cet argent était investi dans la ferme ou servait à acheter une nouvelle ferme pour un garçon. Le père avait cependant l'obligation d'établir ses garçons et de doter ses filles. Tous les enfants qui quittaient la famille pouvaient s'attendre à une part du patrimoine auquel ils avaient tous contribué. La famille était aussi le lieu où ses membres se récréaient. On passait tous les loisirs en famille ou en réunions traditionnelles avec les voisins.

La communauté elle-même formait pratiquement tout l'univers de ces habitants. Les contacts sociaux étaient de forme primaire et le contrôle social y était très fort. Le cycle annuel de la vie de la communauté était basé sur le cycle complémentaire du travail en forêt et l'agriculture. D'ailleurs, à cause de l'existence de nombreux petits entrepreneurs forestiers dans la communauté, le travail en forêt renforçait le contrôle social existant dans la communauté plutôt qu'il ne l'affaiblissait. En effet, les hommes se retrouvaient ensemble dans un même camp, où il n'y avait pas d'étranger. De même, des cérémonies religieuses marquaient le départ et le retour des travailleurs forestiers.

Enfin, notons que même si l'agriculture de subsistance ne permettait lion qu'un niveau de vie très bas, les gens y trouvaient leur satisfaction qui venait d'abord et surtout de l'ignorance de tout autre genre de vie. La population de Sainte-Julienne avait très peu de contacts avec le monde extérieur et avec le mode de vie urbain. Par ailleurs, le contrôle social existant dans la communauté était assez fort pour contrebalancer la mauvaise influence des quelques personnes qui avaient eu des contacts avec la ville.

Cet isolement de la communauté était un des facteurs les plus importants du maintien du système de valeurs et de l'organisation sociale de la communauté. Un autre facteur important était le rôle du curé, porte-parole de la religion catholique et du nationalisme canadien-français. En effet, le système de valeurs et l'organisation sociale de la population de Sainte-Julienne étaient ceux que le nationalisme canadien-français, appuyé par le clergé, définissait comme l'organisation et le système idéaux pour le peuple canadien-français. Le curé, de par sa position de « leader » dans la communauté, jouait un très grand rôle dans la transmission de ces valeurs et de ces normes de comportement.

ii. Une période de transition

[Retour à la table des matières](#)

Après la deuxième guerre mondiale, des changements très profonds devaient survenir à Sainte-Julienne. Les deux facteurs principaux qui provoquèrent ces changements furent l'ouverture de la communauté sur le monde extérieur, et la possibilité pour les cultivateurs d'améliorer leur niveau de vie à même les revenus agricoles. La guerre, en exigeant la production de denrées agricoles, rendit l'agriculture rentable dans la plupart des communautés semblables à Sainte-Julienne. Pour la première fois dans l'histoire de la communauté, les cultivateurs pouvaient tirer de leur terre un revenu qui leur permettait de se procurer des biens de consommation pour la famille. Ainsi on put mieux se loger, mieux se vêtir et même mieux se nourrir. Ce revenu permit aussi de voyager davantage. D'autant plus que la population plus jeune, c'est-à-dire âgée de seize à trente ans, devait pour la première fois se déplacer et entrer en contact avec le monde extérieur, soit à cause du service militaire, soit à cause du travail accessible dans les usines de guerre, aussi bien aux jeunes filles qu'aux garçons. De plus, à ce moment, l'électricité pénétrait dans les foyers de Sainte-Julienne. Cela permettait l'introduction dans les foyers de plusieurs appareils ménagers, de la radio et plus tard, bien entendu, de la télévision. Ainsi la population de Sainte-Julienne prit contact avec le niveau de vie urbain au moment même où, à cause des revenus agricoles, elle pouvait aspirer à ce niveau de vie.

Après la guerre, lorsque les prix agricoles subirent une baisse considérable, le cultivateur se trouva placé devant le choix suivant : revenir à l'agriculture de subsistance et perdre le niveau de vie auquel il venait de goûter, ou quitter l'agriculture pour une autre occupation et continuer à jouir de son niveau de vie et même l'améliorer. La décision du cultivateur de Sainte-Julienne était facilitée par le fait que l'industrie forestière dans la province de Québec connaissait un essor considérable en même temps qu'elle faisait face à une diminution de la main-d'œuvre disponible. Ainsi le travail en forêt que le cultivateur de Sainte-Julienne connaissait déjà lui offrait maintenant une possibilité de travail sur une période assez longue et lui assurait un revenu suffisant pour améliorer son niveau de vie. La décision de la majorité fut donc de conserver le niveau de vie, même si cela signifiait l'abandon complet de l'agriculture.

iii. L'agriculture : une occupation parmi d'autres

[Retour à la table des matières](#)

Ce choix eut des répercussions très considérables sur le système de valeurs et l'organisation sociale de la communauté. Notons en premier lieu que l'agriculture n'est plus considérée comme l'occupation par excellence, mais simplement comme une occupation parmi d'autres.

C'est même l'occupation que les pères de famille conseillent le moins à leurs garçons. Cette dévaluation de l'agriculture n'entraîne pas un rejet complet. Si l'agriculture pouvait permettre un niveau de vie suffisant, la plupart des familles continueraient de préférer l'agriculture. Le changement le plus profond, c'est qu'on ne considère plus l'agriculture comme un mode de vie, mais comme une occupation pouvant permettre un niveau de vie. Cette attitude vis-à-vis de l'agriculture a ses répercussions sur le système de stratification sociale. Les gens les mieux considérés et ceux qu'on regarde comme des « leaders » sont maintenant les commerçants, les entrepreneurs en transport et les entrepreneurs forestiers. Les quelques cultivateurs voués seulement à l'agriculture sont considérés par la population comme rétrogrades et comme des gens qui s'opposent à la marche du progrès.

De même, l'épargne n'est plus considérée comme une vertu à pratiquer. Ce qui compte maintenant, ce n'est pas d'accumuler un compte en banque, mais de faire le plus d'argent, le plus vite possible, et de l'employer à améliorer son niveau de vie. Ainsi, il est maintenant important d'avoir une voiture de modèle récent, d'améliorer la maison, de la meubler le mieux possible, etc.

De même, la ville n'est plus considérée comme une ennemie ou un lieu de perte. Au contraire, la ville devient l'endroit où l'on peut obtenir un emploi, plus ou moins permanent, qui permettra d'atteindre le mode de vie souhaité. En fait, les pères de famille conseillent de plus en plus à leurs garçons de se diriger vers la ville pour y gagner leur vie. La ville offre de plus un avantage qui prend une importance croissante, celui de faire éduquer plus facilement les enfants. Alors qu'autrefois le cultivateur jugeait l'éducation inutile, il la considère maintenant comme un des moyens principaux pour obtenir un niveau de vie élevé et un emploi stable.

La famille, groupe d'individus unis dans la production, est devenue un groupe d'individus juxtaposés dans la consommation. Les enfants participent de moins en moins aux travaux de la ferme lorsque celle-ci existe encore. Garçons aussi bien que filles conservent le salaire gagné en ville ou en forêt et le dépensent comme bon leur semble, surtout dans l'achat de toilettes, d'automobiles et dans la fréquentation des bars. Les loisirs, surtout des jeunes, portent de plus en plus la marque du commerce, soit de l'hôtel du village, soit des grandes villes environnantes. La seule fonction de loisirs laissée à la famille est celle d'être un endroit où l'on peut regarder la télévision, si l'on n'a rien de mieux à faire.

De même toute la vie communautaire a pratiquement disparu. Les hommes sont absents du foyer neuf ou dix mois par année. Presque toutes les associations masculines fonctionnent au ralenti, et il semble très peu probable qu'on pourra les restaurer. L'organisation communautaire est entre les mains des marchands, des hôteliers et de la population féminine. Jusqu'ici ces éléments n'ont pas réussi à créer à Sainte-Julienne une vie communautaire qui soit très intense.

Le travail en forêt est devenu un moyen d'échapper au contrôle social existant encore dans la communauté. La disparition presque totale du système des petits entrepreneurs locaux dans l'industrie forestière, permet aux travailleurs une évasion complète de la communauté.

iv. Évaluation du cas de Sainte-Julienne

[Retour à la table des matières](#)

Nous n'oserions pas prétendre que le cas de Sainte-Julienne soit un cas représentatif de toutes les communautés agricoles au Canada. Dans certaines communautés, l'évolution a été plus rapide et a été produite par des facteurs différents. Dans d'autres communautés, l'évolution n'est pas aussi avancée et l'agriculture de subsistance est encore le fait de la majorité. Il serait trop long, ici, de repasser toutes les situations possibles qu'on peut retrouver au Canada, à partir du pêcheur de Terre-Neuve qui se trouve dans une situation assez semblable à celle du cultivateur de Sainte-Julienne, en passant par le cultivateur prospère de la province de Québec qui est attiré directement par la ville plutôt que par la forêt, et jusqu'au producteur de blé de l'Ouest qui a toujours pratiqué une agriculture commerciale ou au métis du nord de la Saskatchewan qui pratique encore une agriculture de subsistance. D'ailleurs, si nous voulions présenter en détail tous les cas possibles, les études empiriques nous feraient défaut.

Ce qui nous semble toutefois typique dans le cas de Sainte-Julienne, c'est le système de valeurs et l'organisation sociale qui existaient avant l'apparition du désir d'un niveau de vie supérieur. Ce système de valeurs et cette organisation sociale nous semblent être le fait de toutes les communautés où l'agriculture est marginale et aussi de toutes les communautés isolées. Ce serait le cas des communautés de l'Ouest où l'agriculture était commerciale mais où, à cause de son appartenance à certains groupes religieux ou ethniques, et à cause des très grandes distances, la population était plus ou moins isolée physiquement ou culturellement du reste de la société. Ce qu'il y a aussi de typique dans le cas de Sainte-Julienne, ce sont les changements qui se sont opérés sur le plan des valeurs et du mode de vie. Par ailleurs, ce qui est complètement atypique dans le cas de Sainte-Julienne, ce sont les circonstances et les facteurs précis qui ont précipité l'évolution.

v. Hypothèses générales

Cependant, malgré les circonstances particulières du cas de Sainte-Julienne, nous croyons que de cette expérience nous pouvons tirer un certain nombre d'hypothèses qui pourraient expliquer pour l'ensemble du Canada l'évolution d'un système traditionnel vers un système urbanisé.

vi. Les facteurs d'accélération

[Retour à la table des matières](#)

Parmi les facteurs qui ont contribué à l'abandon de l'agriculture par un nombre grandissant de cultivateurs et de fils de cultivateurs, il faut mentionner d'abord les conditions économiques de l'agriculture canadienne. Nous n'avons pas ici à discourir longuement sur ce fait : des économistes ont déjà analysé ce problème dans tous ses détails. À cause des prix de revient sans cesse croissants et des prix de vente plutôt stationnaires (correspondant à une demande elle-même stationnaire), l'agriculture ne permet pas un revenu suffisant pour procurer à la famille du cultivateur un niveau de vie comparable à celui des travailleurs industriels et urbains. Ce fait est très important pour expliquer l'abandon de l'agriculture. En effet, même si la mentalité des cultivateurs était complètement urbanisée, très peu d'entre eux quitteraient leur occupation traditionnelle si l'agriculture pouvait leur permettre le niveau de vie désiré.

Par ailleurs, la situation économique de l'agriculture ne nous paraît pas être une condition suffisante et nécessaire pour que le cultivateur vende sa terre et émigre en ville. Trois autres facteurs nous semblent d'une importance capitale même lorsque la situation économique pousse la population rurale à l'abandon de l'agriculture.

(1) La pénétration des Valeurs urbaines dans le milieu rural, en particulier parmi la population agricole. La communauté agricole doit cesser d'être une communauté isolée physiquement et culturellement. En effet, tant que la communauté reste isolée, on y trouve un système de valeurs et une organisation sociale qui rehaussent l'agriculture, même l'agriculture de subsistance, et qui rendent les gens satisfaits d'un niveau de vie même très inférieur. Pour que le cultivateur définisse sa situation économique comme intenable, il faut qu'il puisse comparer son mode et son niveau de vie à un autre qui lui est supérieur. Les mass-media et les voyages contribuent fortement à l'ouverture de la communauté agricole sur le monde extérieur.

(2) La possibilité d'emploi autre que l'agriculture pour le cultivateur insatisfait. Nous pourrions caractériser ce deuxième facteur comme le degré d'industrialisation du milieu où vit le cultivateur. C'est peut-être ici que les

différences sont les plus grandes d'une province à une autre au Canada. Ainsi dans la province de Québec, le cultivateur mécontent de son niveau de vie peut assez facilement trouver un emploi soit dans l'industrie forestière soit dans les grandes villes industrielles. Le cultivateur de la Saskatchewan, par ailleurs, aura beaucoup plus de difficultés à trouver un emploi non agricole. Ainsi, plus il sera facile de substituer à l'agriculture une occupation non agricole plus rentable, plus la comparaison entre l'agriculture et ces autres emplois sera facile et plus l'abandon de l'agriculture sera rapide.

(3) Cependant, il ne suffit pas non plus que des emplois soient disponibles, il faut que le cultivateur connaisse ces emplois et se juge capable de les remplir. Cette connaissance des possibilités d'emploi non agricole est reliée à l'isolement relatif de la communauté ou des cultivateurs. Cependant, les qualifications requises pour ces nouveaux emplois non agricoles, et le fait que les cultivateurs se définissent comme assez qualifiés pour remplir ces nouvelles fonctions, dépendent surtout de circonstances historiques particulières à chaque situation. Ainsi c'est un accident historique, dans le cas de Sainte-Julienne, que l'emploi alternatif ait été la forêt qui était déjà traditionnellement une occupation secondaire du cultivateur. Lorsque le ou les nouveaux emplois sont complètement étrangers à la population agricole au point de vue de leurs expériences passées, la décision d'abandonner l'agriculture pour se tourner vers ces nouveaux emplois est certainement plus difficile pour l'individu. Il peut même exister vis-à-vis ces nouvelles occupations une sorte de crainte que seul un service de renseignement et même d'apprentissage pourrait dissiper.

À ces facteurs principaux on pourrait ajouter un certain nombre de facteurs secondaires. Nous n'en signalerons que deux.

Plus le niveau de l'éducation dans les communautés rurales s'élève, et plus les cultivateurs se préoccupent de donner à leurs enfants une meilleure éducation, moins les jeunes sont intéressés à l'agriculture.

À mesure que les valeurs urbaines pénètrent le milieu rural, le cultivateur ne se contente plus de comparer le revenu de la ferme aux revenus des occupations non agricoles, mais il compare aussi les conditions de travail associées aux deux genres d'occupation. Il se rend compte de plus en plus qu'il n'a pas de vacances payées, que sa semaine de travail est très longue et surtout qu'il n'a pas de sécurité à court terme, étant toujours soumis aux aléas de la température et aux fluctuations du marché.

vii. Facteurs de freinage

[Retour à la table des matières](#)

Tout ne contribue pas cependant à accélérer l'abandon des fermes. Plusieurs facteurs tendent à ralentir ce mouvement.

(1) Le plus important de ces facteurs, nous semble-t-il, est la présence au Canada de certains groupes ethniques et religieux qui attachent une valeur dominante à l'agriculture comme occupation et comme mode de vie. Pour ces groupes, conserver leurs membres dans le milieu rural et en particulier sur des fermes est le meilleur moyen de préserver l'intégrité du groupe. Aussi ces groupes cherchent-ils à employer les pressions et les contrôles sociaux disponibles à tout groupe communautaire pour garder leurs membres dans le milieu rural. Il faut noter cependant que ces pressions perdent de plus en plus leur effet sur la jeune génération actuelle, sans doute sous l'influence des valeurs urbaines qui pénètrent de plus en plus dans les coins les plus isolés.

(2) Il faut noter aussi l'influence de certains groupements agricoles dont le but premier est la préservation de l'agriculture (Farmer's Union, U.C.C., Coopératives, etc.). Ces groupes voient sur le plan sociologique une valeur très grande au mode de vie agricole et exaltent la contribution comme citoyen du cultivateur, qui est défini comme possédant un certain nombre de vertus qui lui sont propres. Cette valorisation sociale de l'agriculture entraîne parfois ces groupements à revendiquer sur le plan économique des politiques peu réalistes. On cherchera à arrêter l'exode rural par tous les moyens, même ceux qui entraînent une certaine stagnation de la population rurale.

(3) Les partis politiques eux-mêmes semblent voir d'un mauvais oeil l'abandon de l'agriculture. Sans doute leur attitude correspond à certaines valeurs idéologiques semblables à celles des groupements agricoles et cherche à concilier les *desiderata* des groupes ethniques et religieux dont nous parlions plus haut. Un facteur qu'il ne faut pas négliger toutefois, c'est l'importance sur le plan électoral de la population rurale et en particulier de la population agricole. Cette importance vient surtout du dessin actuel de la carte électorale qui donne aux comtés ruraux et agricoles une représentation beaucoup plus forte proportionnellement que celle des comtés urbains et industriels.

(4) Mentionnons enfin l'attachement de la population agricole au milieu rural et la difficulté de s'adapter à la vie en milieu urbain. À cause de son mode de vie antérieur, le rural s'habitue mal à un logement étroit et à un horizon restreint. Habitué à être son propre maître sur la ferme, le cultivateur a de la difficulté à s'intégrer dans une entreprise où il est soumis aux ordres d'un contremaître et, où il doit travailler à heures fixes. De Plus, le manque de qualifications professionnelles oblige très souvent le rural à accepter des

emplois inférieurs dont le revenu est faible. Le rural qui vient de s'installer en ville, doit très souvent passer d'une occupation à l'autre en subissant des périodes de chômage plus ou moins longues. Le niveau de vie qu'il peut ainsi atteindre est parfois égal mais souvent inférieur à celui dont il jouissait sur la ferme. La crainte de cette situation qu'il connaît par l'expérience de ses parents ou de ses voisins contribue certainement à diminuer le rythme de l'abandon des terres. En fait, c'est peut-être ici l'aspect le plus tragique de l'évolution de l'agriculture canadienne actuellement. Le cultivateur qui demeure sur sa ferme doit vivre dans une situation très pénible. Mais s'il abandonne sa terre pour chercher ailleurs une meilleure situation, celle-ci le ramène le plus souvent à son niveau de vie antérieur ou même à un niveau plus bas. Il faut attendre la deuxième génération pour que l'abandon de la terre soit une décision véritablement favorable à la famille de l'ex-cultivateur.

viii. La concentration de l'agriculture

[Retour à la table des matières](#)

L'évolution de l'agriculture canadienne ne prend pas seulement la forme d'un abandon de la terre. En même temps qu'un très grand nombre de cultivateurs émigrent, un certain nombre affermissent leur vocation agricole par la concentration horizontale ou verticale. C'est ainsi que la production agricole augmente en dépit de la forte migration des dernières années. Cependant cette concentration ne pourra être le fait que d'une minorité des cultivateurs actuels. La ferme où la concentration a été opérée devient beaucoup plus productive. À cause de la mécanisation et de meilleures techniques de production et de mise en marché, la productivité par homme et par ferme croît considérablement. Ainsi pour rencontrer la demande pour les produits agricoles, il suffira d'un nombre assez restreint de fermes fortement productives.

Cette concentration souhaitée par les économistes ne s'opère pas sans difficultés. Elle suppose, en effet, une capitalisation très considérable que plusieurs cultivateurs peuvent difficilement obtenir. Notons à ce sujet que les organismes de crédit agricole tiennent encore très peu compte de cette tendance dans leurs politiques. De plus, les problèmes administratifs des grosses entreprises agricoles ne peuvent être résolus par les techniques traditionnelles du petit fermier. Enfin, devant la diminution de la main-d'œuvre familiale, le problème se pose, à savoir si la nouvelle entreprise concentrée pourra demeurer une entreprise familiale ¹.

¹ Le problème des petites fermes, rapport du 3e cycle d'études annuel de la Société canadienne d'économie agricole. Marc-Adélar Tremblay, « Le problème des fermes marginales ». *Agriculture*, vol. XVI, pp. 20-24. janvier/ février 1959.

b) Les effets de l'évolution de l'agriculture sur l'organisation sociale

[Retour à la table des matières](#)

L'abandon graduel des fermes par les cultivateurs canadiens, de même que les changements considérables qui s'opèrent dans le système des valeurs de ces cultivateurs, n'ont pas de répercussions seulement sur l'individu et sur sa famille. Dans l'analyse du cas de Sainte-Julienne, nous avons noté que sur le plan communautaire on assistait à une désorganisation des activités traditionnelles. Il serait bon d'analyser plus profondément les répercussions de l'évolution de l'agriculture canadienne sur l'organisation communautaire et sociale du milieu rural.

La situation vers laquelle le milieu rural semble s'acheminer plus ou moins rapidement est celle d'une dépopulation pratiquement complète. Les villages aussi bien que les territoires agricoles semblent déjà être en voie de diminution rapide, sinon d'extinction complète. Cette situation semble déjà être celle qui existe dans les provinces de l'Ouest, en particulier en Saskatchewan. Les cultivateurs aussi bien que les habitants des petits villages émigrent vers les grandes villes ou les villages de banlieue, de sorte qu'on assiste à une concentration de la population de plus en plus forte dans les grands centres et à une diminution croissante dans les petits centres ou dans les domaines agricoles¹. Cependant, si la dépopulation rurale est déjà avancée dans certaines parties du pays, on assiste ailleurs à une phase intermédiaire au cours de laquelle le petit village croît considérablement. Ce phénomène, qui se traduit démographiquement par la présence d'une population rurale non agricole plus grande que la population agricole, est assez général au Canada vu que pour l'ensemble du Canada la population rurale non agricole est supérieure à la population agricole. L'abandon de la terre, du moins jusqu'à date, n'a pas été totalement au profit des grandes villes, mais semble avoir été en partie au profit des villages et des petites villes situés dans les régions rurales.

Sainte-Julienne est un cas où l'abandon de l'agriculture a contribué à un essor considérable du village. Alors qu'autrefois le village était composé simplement des marchands, de quelques artisans et des fermiers à leur retraite, il est aujourd'hui composé en majorité de familles assez jeunes qui vivent surtout de la forêt. Le cultivateur de Sainte-Julienne, même s'il est dégoûté de l'agriculture, reste attaché au milieu rural et conserve une certaine crainte vis-à-vis la ville. Cette peur d'ailleurs est en grande partie fondée, étant donné son manque de qualification pour les occupations urbaines. Ainsi lorsqu'il choisit l'occupation forestière, il déménage sa famille au vinage et l'y établit définitivement.

¹ Albert Kristjanson, *Implication of Population Changes on Municipal Government*, 1960/miméo. Center for Community Studies, Developing Saskatchewan's Community Resources. Second annual report, 1958-59, Université de la Saskatchewan, Saskatoon.

vement ; de même son garçon, plutôt que de s'établir dans les grands centres, restera au village. Cette expansion du village n'est pas sans poser plusieurs problèmes sur le plan administratif. Il faut agrandir les écoles, procurer des services d'égouts et d'aqueduc, des services de protection, etc., et ceci très rapidement. De même, la vie sociale n'était pas organisée à Sainte-Julienne pour les habitants du village, mais pour les cultivateurs disséminés dans les territoires agricoles. Encore là il faut improviser des solutions de façon très rapide. Cependant l'analyse des tendances occupationnelles de cette nouvelle population villageoise et surtout de la population la plus jeune, nous laisse croire que cette expansion du village n'est qu'un phénomène temporaire. *Le cultivateur* qui a laissé sa terre, ou son garçon qui est déjà assez vieux, vont préférer le village à la ville. Cependant à la deuxième génération, les filles et les garçons ont plus d'éducation et grâce aux mass-media sont beaucoup plus familiers avec la vie urbaine. Les membres de cette deuxième génération restent très peu au village et émigrent très rapidement vers la ville. À la deuxième, ou au plus tard, à la troisième génération, Sainte-Julienne sera pratiquement dépeuplée, c'est-à-dire qu'on n'y retrouvera plus que quelques gros fermiers qui ont pratiqué la concentration et quelques personnes âgées qui ne veulent pas se déplacer. Ainsi, de nouveaux problèmes d'organisation se présenteront à Sainte-Julienne, et des investissements considérables qui ont dû être faits pendant la courte période de croissance, seront complètement perdus. Au surplus, la dette provenant de ces investissements retombera sur un nombre très restreint de contribuables.

On peut ainsi prévoir un dépeuplement presque total des régions rurales, et entrevoir un certain nombre de problèmes qui devront être réglés dans un avenir plus ou moins rapproché. Ces problèmes sont très nombreux, mais on peut rapidement les classer comme étant des problèmes de voirie, d'organisation municipale, d'organisation scolaire, d'organisation de certaines associations bénévoles, en particulier de la paroisse religieuse. Il faut aussi prévoir probablement une refonte presque complète de la carte électorale ¹.

Au point de vue voirie, il est à prévoir que les fermiers disséminés un peu au hasard sur tout le territoire, auront besoin de routes carrossables. Il peut arriver que, pour desservir un seul fermier, il faille un nombre assez considérable de milles routiers. Au point de vue économique une planification d'un réseau rationnel est essentielle, même s'il faut à l'occasion déplacer les bâtiments d'un certain nombre de fermiers. Il va sans dire aussi que de nombreux problèmes apparaîtront quand il s'agira de déterminer qui paiera pour l'entretien de routes si peu utilisées.

Au point de vue municipal, il faudra sans doute aussi opérer un certain regroupement des municipalités qui existent actuellement, vu que ces

¹ Pour une discussion plus détaillée de ces problèmes voir le rapport de la Commission royale sur l'agriculture et la vie rurale effectuée en Saskatchewan en 1955. les volumes suivants sont d'un intérêt particulier :
 — vol. 4 : *Rural Roads and Local Government* - vol. 6 : *Rural Education* ;
 — vol. 7 : *Movement of Farm People* - vol. 10 : *The Home and Family in Rural Saskatchewan* - vol. 12 : *Service Centers* - vol. 14 : *Other Problems of the Rural Community*. Voir aussi : Jean-Marie Martin, « Les répercussions socio-économiques du regroupement des petites fermes », Le problème des petites fermes, rapport du troisième cycle d'étude annuel de la Société canadienne d'économie agricole, Ottawa 1959, p. 15/31.

dernières auront une population trop faible pour soutenir les services municipaux. Il faudra peut-être, si l'on veut agir de façon rationnelle, supprimer un certain nombre de petits villages de façon à concentrer dans un village assez grand toute la population non agricole de la nouvelle municipalité plus étendue. Il va sans dire qu'on peut s'attendre à des oppositions très fortes de la part des résidents des différentes municipalités ou des différents villages ainsi affectés. Ce qui est vrai de la municipalité, le sera aussi des commissions scolaires et des paroisses. Nous n'avons pas à insister sur ce point. Vu la tendance de plus en plus générale des gouvernements du Canada vers le Welfare State, il faudra aussi organiser, selon un plan rationnel, les différents services gouvernementaux : hospitalisation, agences sociales, bureau de placement, etc.

Enfin il est presque inutile d'insister sur le fait qu'il faudra refondre la carte électorale en vue de donner une représentation plus adéquate aux grandes villes et aux petites villes qui ne cesseront de croître. Il ne faudrait pas toutefois dans cette refonte minimiser l'importance de la population rurale qui, à cause de sa grande dissémination sur un vaste territoire, posera des problèmes politiques peut-être plus considérables que la population urbaine.

Cependant le dépeuplement du territoire rural n'est pas nécessairement une situation inévitable. Un effort de planification sur le plan régional pourrait permettre d'éviter ce dépeuplement, du moins dans certaines régions. Par exemple, dans la région de Sainte-Julienne, un effort de reboisement et l'introduction de nouvelles industries permettraient sans doute de conserver dans la région une population rurale non agricole stable sinon croissante. Il faut noter cependant que pour être efficace, un plan de développement régional doit tenir compte de toutes les ressources économiques disponibles dans la région et aussi, sinon plus, de toutes les caractéristiques sociologiques de la population de cette région. Aménagement d'un territoire veut dire plus que développement économique de ce territoire en fonction de ses caractéristiques géographiques. Cela veut dire aussi une redistribution de la population de ce territoire, une réorganisation des institutions qui s'y trouvent et une transformation du système socio-culturel de la population.

c) Répercussions sociales de certaines politiques agricoles

[Retour à la table des matières](#)

La nécessité de tenir compte des réalités sociologiques se pose aussi bien au niveau de la planification globale que de la planification régionale. C'est pourquoi nous voulons en terminant examiner quelques répercussions sociales d'une politique globale vis-à-vis les problèmes agricoles. Selon tous ceux qui ont étudié le problème de l'agriculture canadienne, il est urgent que les gouvernements, en collaboration avec les organismes agricoles, décident le

plus tôt possible si l'on doit chercher à retarder ou à accélérer l'évolution qui se produit actuellement. Le fait d'opter pour l'une ou l'autre politique aussi bien que le refus d'une telle option (décision de ne rien faire) entraînent des conséquences sociales qu'il est bon d'analyser avant même qu'une décision soit prise.

Après avoir présenté un exemple qui illustre bien la nécessité de baser une politique sur des considérations sociologiques, nous pourrions mieux évaluer les conséquences sociales d'une politique qui viserait soit à accélérer soit à retarder l'évolution actuelle.

i. Un exemple de planification

[Retour à la table des matières](#)

L'exemple dont nous voulons nous servir est celui de l'industrie forestière dans la province de Québec. Sans entrer dans tous les détails de la situation de l'industrie forestière dans la province de Québec ¹, il semble que du point de vue technique et économique la coupe à blanc d'une réserve forestière soit la meilleure politique. Les réserves forestières étant très considérables dans la province de Québec, on peut en se déplaçant d'une réserve à l'autre sur un cycle assez long de quarante ou cinquante ans s'assurer d'un reboisement et d'une productivité maximum par cette coupe à blanc. De même, à cause de certaines considérations économiques, il semble préférable, pour les compagnies forestières, d'opérer selon un cycle de production de deux ans. Une année de coupe très forte est suivie d'une année de coupe très faible. Durant la seconde année, on épuise les inventaires constitués durant la première année. Ces deux politiques qui ont leur justification sur le plan économique, ont des répercussions sociales très considérables sur les travailleurs. À cause de la mobilité du territoire de coupe, le travailleur doit toujours se déplacer assez loin de son foyer afin de se trouver du travail. De plus il ne peut jamais songer à s'établir à un endroit qui serait relativement près de son lieu de travail. De même la politique d'inventaire enlève au travailleur la possibilité d'un emploi stable. Durant les années de forte coupe il peut travailler pratiquement à l'année longue et obtenir un revenu assez considérable. L'année suivante, toutefois, il est pratiquement en chômage toute l'année. Nous ne pouvons montrer ici tous les effets de ces politiques, mais nous pouvons tout de même signaler qu'un des effets principaux est que les travailleurs quittent l'industrie très rapidement. Ainsi, entre 1951 et 1956, un quart de la main-d'œuvre forestière avait cessé d'être disponible pour cette industrie. Cette diminution de la main-d'œuvre elle-même a forcé les compagnies à opérer plusieurs réformes assez coûteuses sur le plan économique. Ainsi les problèmes sociaux soulevés par des politiques justifiables au point de vue économique peuvent entraîner des effets désastreux même sur le plan économique. Nous n'insisterons pas ici sur le fait qu'il y a aussi des effets désastreux sur le plan social.

¹ Voir : Gérald Fortin et Émile Gosselin : op. cit.

Dans l'exemple cité, ces effets sociaux seraient, par exemple, l'éloignement du foyer qui laisse l'éducation des enfants à la mère seule, la désorganisation de la vie communautaire, etc.

ii. Principaux problèmes à résoudre

[Retour à la table des matières](#)

Avant de décider de la politique à suivre, tous les intéressés ont un grand nombre de questions à se poser au sujet des conséquences sociales des différentes politiques envisagées. Certaines de ces questions ont rapport à la valeur attachée à la vie rurale. D'autres ont trait à des prévisions d'ordre démographique, tandis qu'on doit aussi examiner les effets immédiats de l'état actuel et de l'évolution de l'agriculture.

Ainsi une première question qu'on doit se poser, c'est celle de la valeur du milieu rural comme tel. C'est la question que soulèvent par exemple, les organismes agricoles de tout le pays. Existe-t-il dans le milieu rural des valeurs qu'on ne retrouverait pas en ville et qu'il serait bon de conserver pour la bonne marche des affaires publiques autant que pour la vie culturelle de la nation ? Tout n'est pas nécessairement bon dans le mode de vie urbain. L'exode de la population urbaine vers les banlieues semble déjà indiquer que la vie dans les grands centres urbains n'est pas parfaite. Ainsi si l'on décidait d'accélérer ou du moins de faciliter l'abandon de l'agriculture, il faudrait se demander si l'on doit faire émigrer la population rurale vers les grands centres, ou s'il n'est pas mieux de conserver cette population rurale dans des centres plus petits, disséminés dans les régions rurales.

Une autre question d'importance est la considération de l'évolution démographique de notre pays aussi bien que du globe tout entier. Les démographes prévoient que dans quarante ou cinquante ans, la population du globe aura au moins doublé. Dans ces conditions, est-ce que notre pays pourra continuer de rester un pays pratiquement dépeuplé ? De toute façon, est-ce que, à ce moment-là, la demande de produits agricoles, soit sur le marché intérieur soit sur le marché extérieur, ne sera pas telle qu'il faudra augmenter considérablement le nombre de cultivateurs, même de cultivateurs très mécanisés qui auraient pratiqué la concentration ? Si l'abandon de l'agriculture est trop rapide, est-ce qu'il ne faudra pas, dans quarante ou cinquante ans, établir à nouveau des gens sur des fermes ? Des expériences montrent assez clairement qu'il est assez difficile d'orienter vers l'agriculture une population qui est devenue urbaine. Dans ces conditions, il vaut peut-être mieux soutenir sur la ferme un certain nombre de cultivateurs dont économiquement nous n'avons pas besoin actuellement mais dont nous pouvons prévoir l'utilité dans un -avenir tout de même assez prochain.

Nous avons déjà signalé plus haut la plupart des répercussions sociales de l'état actuel de l'agriculture aussi bien que de son évolution. Nous voudrions

toutefois les rappeler ici très rapidement avant d'examiner ce que supposeraient les différentes politiques possibles vis-à-vis l'évolution de l'agriculture. Dans l'état actuel de l'agriculture canadienne, une proportion très forte des cultivateurs canadiens vivent dans un état de stagnation ou même de misère. Il suffit de visiter les différentes communautés où l'agriculture est marginale, en particulier celles où les possibilités d'emploi non agricoles sont pratiquement inexistantes, pour se rendre compte du bas niveau de vie de la population agricole et même de sa misère. D'ailleurs, cette population compte déjà beaucoup sur les subsides gouvernementaux et les pensions sociales. Ainsi dans un comté de la province de Québec, où l'agriculture est moyenne, 12.5 p. 100 du revenu global de la population du comté vient de paiements de transferts (le chiffre est de 6.1 p. 100 pour l'ensemble du Canada)¹. De même, nous avons vu que l'évolution actuelle cause trois ordres de problèmes principaux.

(1) Nous assistons à une désorganisation sur le plan des communautés rurales. Cette désorganisation, qu'elle soit due à un surpeuplement comme dans le cas de Sainte-Julienne ou à un dépeuplement comme dans le cas des communautés de la Saskatchewan, est très profonde. Nous avons signalé, d'ailleurs, que la tendance à long terme est vers un dépeuplement du milieu rural et que, pour la plupart des institutions, une réorganisation est nécessaire.

(2) Par suite du dépeuplement rural, nous assistons à un peuplement rapide des milieux urbains. Ici encore un problème de réorganisation se pose. Il faut procurer à cette population urbaine grandissante, logement, école, services, etc.

(3) Enfin, le problème le plus grave, peut-être, est celui qui se pose sur le plan de l'individu et de sa famille. Le cultivateur se dirige vers la ville, mal préparé au mode de vie urbain et mal préparé aux occupations urbaines. Faute de préparation, le sort du cultivateur devenu citadin est souvent pire que celui qu'il voulait fuir.

iii. Conséquences de certaines politiques

[Retour à la table des matières](#)

Si la décision est prise de retarder l'abandon de l'agriculture, il faut bien voir que, en pratique, on condamne la population rurale ou du moins une grande partie de cette population à un niveau de vie inférieur, sinon à la misère. On peut remédier à ceci en augmentant considérablement les subsides à la production, ce qui augmentera les stocks déjà très considérables, ou encore, en augmentant les prestations sociales pour la population rurale. Le coût de ces subsides et de ces pensions peut devenir très élevé et devra être supporté en grande partie par la population urbaine. Cette décision, qui est très

¹ Claude Morin : Enquête sociale sur le comté de Portneuf, Conseil Central des Oeuvres, Diocèse de Québec, 1958, p. 121.

coûteuse au point de vue économique, serait cependant celle qui permettrait davantage la création d'un réservoir de cultivateurs pour les années 2,000, en même temps que celle qui assurerait au maximum la survie du milieu rural.

La décision d'accélérer le rythme de l'évolution suppose qu'on va hâter la désorganisation du milieu rural de même que les problèmes d'ajustement des centres urbains. De plus, on va augmenter considérablement les problèmes d'adaptation à leur nouveau mode de vie des anciens cultivateurs et de leur famille. Ainsi, la décision d'accélérer le rythme de l'évolution doit être accompagnée d'une décision de réorganiser les communautés rurales et d'aider les communautés urbaines. On doit aussi prendre des mesures concrètes pour faciliter l'adaptation du cultivateur et de sa famille à la vie urbaine. Sur ce dernier plan il faudrait, par la recherche, déterminer vers quelles occupations les cultivateurs se dirigent, de même que les occupations vers lesquelles ils pourraient se diriger et ensuite instituer des programmes d'apprentissage accéléré en vue de les préparer à mieux remplir leurs nouvelles fonctions.

La décision de ne rien faire et de laisser les choses aller leur cours est certainement la plus désastreuse au point de vue des conséquences sociales. En effet, tous les problèmes signalés se posent alors en même temps et rien n'est fait pour améliorer la situation. En pratique, la décision de ne rien faire signifie qu'on sacrifie au moins deux générations.

Des Politiques de compromis sont aussi possibles et c'est peut-être dans ce sens qu'il faudrait se diriger. Par exemple, on pourrait essayer de retarder l'abandon des terres dans les régions où l'agriculture peut être rentable et dans le cas des cultivateurs qui offrent des garanties de succès. Dans les régions où le sol et le climat ne laissent pas prévoir de chances de succès pour une agriculture rentable, il faudrait accélérer le rythme de l'évolution et faciliter la migration vers des centres urbains, ou encore grâce à une planification régionale, réorganiser la vie économique en vue d'y conserver la population rurale.

iv. Nécessité de la recherche

[Retour à la table des matières](#)

Quelles que soient les politiques adoptées, il faudra faire de grands travaux de recherche, sans tarder, surtout en ce qui a trait à la société rurale. La plupart des travaux, faits en ce domaine, sont de date si récente que leurs résultats n'ont pas encore été publiés.

Au risque de passer sous silence certains projets en cours, nous aimerions jeter un rapide coup d'œil sur les études de l'aspect social de l'agriculture canadienne. Mentionnons d'abord le travail accompli par la sous-section de Sociologie rurale de la Division de l'économie du ministère fédéral de l'Agriculture, sous la direction de Helen Abell. Le travail de cette agence portait sur le niveau de vie des familles de cultivateurs, la situation des petits cultivateurs

du Manitoba, les problèmes de déménagement, hors d'un centre agricole, d'un groupe de cultivateurs du Nouveau-Brunswick, un aperçu général de la vie sociale dans l'île du Prince-Edouard, les tâches accomplies et le rôle de quelques groupements de femmes de cultivateurs en Ontario, ainsi que les motifs qui poussent les cultivateurs à délaisser l'agriculture (en Ontario). En Saskatchewan, la Commission royale sur l'agriculture et la vie rurale a étudié le mode de vie des cultivateurs, les problèmes d'administration dans les régions de dépeuplement rurales. Le Community Development Center de l'Université de la Saskatchewan poursuit actuellement des recherches similaires. Au Manitoba, un sociologue rural (Albert Kristjanson) embauché par le ministère de l'Agriculture effectue une étude d'une région appauvrie. Dans le Québec, le Centre de Recherches sociales de l'Université Laval a fait des recherches sur les changements d'emplois dans les régions rurales et sur l'aménagement régional.

Ces institutions et organismes de recherche font de l'excellent travail mais c'est trop peu en regard de l'urgence des problèmes à résoudre. Si nous voulons, d'ici vingt ans, pouvoir maîtriser la situation qui découle de l'évolution présente de l'agriculture canadienne, il nous faut, tout d'abord, joindre nos efforts et mettre en branle un solide programme de recherches. Ce programme implique la coopération des gouvernements fédéral et provinciaux et des universités ; il doit englober une étude de tous les aspects du problème, aussi bien que des études à l'échelle régionale et des études de certains cas particuliers. Un tel programme est essentiel à l'élaboration de politiques aptes à résoudre les divers problèmes des nombreuses régions de notre pays.

Chapitre 7

“L'étude du milieu rural”

“L'étude du milieu rural”. Un article publié originalement dans la revue *Recherches sociographiques*, vol. 3, no 1-2, Avril-juin 1961, pp. 105-116. Québec : PUL.

[Retour à la table des matières](#)

Pour la sociologie de la connaissance, il est sans doute très significatif qu'au Canada français, la sociologie soit née sous le signe du milieu rural. Longtemps même, c'est-à-dire jusqu'aux années 1940, c'est l'analyse de ce milieu qui a surtout retenu l'attention des sociologues et des anthropologues. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette orientation première de la recherche sociologique. Il n'est certes pas de notre propos de présenter ici une sociologie de notre sociologie ; je tiens cependant à souligner deux faits qui sont plus directement liés à notre sujet d'analyse. Le premier de ces faits est d'ordre démographique : en 1886, lorsque Gérin entreprit ses premières monographies, 75% de la population canadienne-française de la Province de Québec habitait le milieu rural. Cette prépondérance numérique de la population rurale devait durer jusqu'en 1931.¹ Sur le plan idéologique, cette fois, la pensée sociale des élites les plus dynamiques de 1900 à 1945 a été fortement ruraliste sinon agriculturaliste.² Fondée sur la foi et la langue, la culture canadienne-

¹ Voir : *Agriculture and the Farm Population*, McGill University, Social Research Bulletin No 1, 1938.

² Voir : Maurice Tremblay, « Orientations de la pensée sociale », dans : Jean-Charles Falardeau, éd., *Essais sur le Québec contemporain*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1953, 193-215 ; Gérald Fortin, *The Analysis of a French-Canadian Nationalist Ideology, 1917-1954*, thesis presented for the degree of Doctor of philosophy, Cornell University, 1956.

française a été définie par cette pensée sociale comme se réalisant de la façon la meilleure dans le cadre rural.

Il semble tout à fait naturel que ce soit ce milieu numériquement majoritaire et idéologiquement primordial qui ait attiré l'attention de la sociologie naissante. On peut même comprendre qu'il y ait eu tendance chez les pionniers à généraliser les résultats de leur recherche à l'ensemble de la société canadienne-française, à identifier notre culture traditionnelle à la culture observée dans un petit nombre de paroisses rurales.

Pour hâtive que soit cette généralisation, il est très difficile, faute de données, de la rejeter complètement. Ajoutons qu'il est aussi difficile (pour les mêmes raisons) de l'accepter. Nous ne possédons aucune étude de la culture de la population urbaine du début du siècle (nous n'en possédons même que très peu de la population contemporaine). Sans doute l'histoire nous fournit-elle quelques renseignements sur la bourgeoisie de cette époque mais que savons-nous de la majorité ouvrière des villes ? De plus, comme nous le verrons à l'instant, les quelques monographies rurales que nous possédons indiquent clairement que le milieu rural était loin d'être aussi homogène qu'on se plaît parfois à le représenter. Déjà, dans son ensemble, la société de la fin du XIXe siècle semble présenter l'aspect d'une société complexe où plusieurs sous-cultures co-existent. Il est toutefois possible qu'un système de valeurs commun ait coiffé ces diverses sous-cultures. C'est là un problème trop peu étudié pour qu'on puisse se prononcer.

C'est donc strictement en lui-même que nous voulons examiner le milieu rural et non en tant que représentatif du milieu traditionnel canadien-français. L'image que nous en retrouverons sera une image complexe à la fois dans le temps et dans l'espace.

En 1862, un disciple de LePlay, Gaudrée-Boileau, visite Saint-Irénée, comté de Charlevoix, et écrit une monographie de la famille d'Isidore Gauthier.¹ Il constate un attachement profond de la population de Saint-Irénée à l'agriculture, un esprit communautaire et familial très fort, la transmission intégrale du domaine à un seul fils. Il croit ainsi avoir trouvé la famille-souche qui constituait pour LePlay le prototype de la vie familiale.

Quelque vingt ans plus tard, 1886, Léon Gérin, cédant aux instances de son maître Edmond Demolins, entreprend lui aussi de décrire le milieu rural québécois à l'aide de la méthode monographique. Par suite d'observations personnelles échelonnées de 1886 à 1930, il a reconstitué l'histoire de plusieurs familles rurales de divers milieux.

La plus célèbre des monographies de Gérin est sans doute celle de la famille Casaubon, de Saint-Justin.² L'image que présente Gérin de cet habitant casanier est devenue classique. Pratiquant une agriculture essentiellement vivrière et mixte, le cultivateur de Saint-Justin ne peut survivre que grâce à

¹ Gaudrée-Boileau, « Paysan de Saint-Irénée », dans : Frédéric LePlay, *Ouvriers des deux mondes*, tome V, cité par Léon Gérin, *Le Type économique et social des Canadiens*, Montréal, Éditions de l'A.C.F., 1938, 13.

² Léon Gérin, *L'Habitant de Saint-Justin*, Mémoires et comptes rendus de la Société Royale du Canada, série II, tome IV, 1898.

l'étroite solidarité de sa famille. Chacun de ses membres ayant un rôle précis dans l'œuvre commune, la famille vit en étroite dépendance de la nature. Elle s'appuie sur la nature plus qu'elle ne cherche à la transformer. C'est la famille qui demeure la cellule sociale de base de l'habitant de Saint-Justin ; vient ensuite le rang. Le village et la paroisse sont des centres d'intégration moins importants pour l'individu. Mise à part la prédominance sociale du curé, la stratification est presque inexistante. On a affaire à une simple juxtaposition de familles à peu près égales qui se suffisent à elles-mêmes. Comme à Saint-Irénée, on retrouve le désir de transmettre intact le patrimoine familial à un seul des enfants, quitte à établir ailleurs les autres enfants.

Parce que Gérin a lui-même cédé à la tentation de généraliser les résultats de cette monographie, en particulier cet aspect du « domaine plein », et aussi peut-être parce que l'habitant casanier correspondait presque parfaitement au type d'habitant défini par l'idéologie ruraliste, on a eu tendance à donner trop d'importance à cette étude et à oublier les résultats de trois autres monographies contemporaines de celle de Saint-Justin.

Bien qu'il ait visité Saint-Justin en 1886, ce n'est qu'en 1890 que Gérin a commencé ses observations systématiques auprès de la famille de Saint-Dominique près de Saint-Hyacinthe, visité les Cantons de l'Est, acheté un lot à Clifton et embauché un fermier. De ces diverses expériences, il nous a laissé trois monographies qui présentent une image du milieu rural qui est très différente de celle de Saint-Justin.¹

Alors que Saint-Justin était un univers fermé par rapport à l'industrie et au commerce, à Saint-Dominique Gérin perçoit « la lente pénétration du milieu rural par le commerce ». La solidarité de la famille a été touchée par ce phénomène. Il observe un début de séparation entre l'atelier et la famille, une plus grande indépendance des membres de la famille les uns vis-à-vis des autres, un changement d'attitude à l'égard de la transmission du bien, un désir plus grand de faire « instruite » les enfants. Certaines industries se sont installées dans la paroisse et l'agriculture elle-même tend vers la commercialisation, vers la spécialisation. La famille, le rang et la paroisse demeurent les trois institutions de base, mais la situation est plus complexe qu'à Saint-Justin. La famille n'a plus autant de stabilité et de cohésion, les relations de voisinage sont moins étroites, la paroisse n'a plus autant de prestige et d'autorité. On a brisé avec la tradition pour s'orienter vers le progrès.

En 1887, les vieilles paroisses du pays-bas de la rive sud sont déjà surpeuplées. Les jeunes qui désirent s'installer sur une terre doivent reculer vers les hautes terres des Cantons de l'Est. Ayant décidé de devenir cultivateur, Gérin les imitera et s'installera à Clifton. Dans ces paroisses de colonisation, il va rencontrer un type d'habitant plus évolué encore qu'à Saint-Dominique. Faisant face à des conditions nouvelles, le colon doit souvent renoncer aux solutions traditionnelles et innover. De plus, il est en contact avec des gens qui viennent de différents milieux. Il est ainsi forcé à confronter ses normes et ses valeurs. De cette confrontation, une attitude plus dynamique a émergé. S'appuyant sur leur esprit communautaire, sur les traditions familiales et sur la paroisse, les nouveaux colons ont su résister à l'assimilation aux

¹ Léon Gérin, *Le type économique et social des Canadiens*, *op. cit.*

Loyalistes et instaurer eux-mêmes une révolution économique et sociale : l'industrie laitière.

Tous les jeunes des vieilles paroisses n'ont pas pu cependant émigrer vers les hauts tributaires de la Saint-François. Faute de capital, un grand nombre d'entre eux ont dû aller chercher aux États-Unis un moyen de gagner leur vie. L'émigrant déraciné, que décrit Gérin, semble avoir été un type assez répandu à la fin du XIXe siècle. Restant attaché à la terre mais incapable d'y prospérer, il fait la navette entre l'usine et l'agriculture. Parce que cette migration s'est faite en groupes familiaux et que le clergé a accompagné les émigrants pour leur conserver leur cadre paroissial, les Canadiens français ont pu résister à l'influence de la ville et de l'usine, et rester attachés à l'agriculture. Nombre d'entre eux sont revenus s'installer dans la région montagneuse du sud.

Même si Gérin constate que la famille, le rang et la paroisse demeurent les unités de base des localités rurales qu'il a étudiées, ses observations sont suffisantes pour illustrer clairement que, dès le début du XXe siècle, le milieu rural québécois était déjà très diversifié. Selon les régions et selon, comme l'indique, le degré de pénétration de l'industrie et du commerce et aussi le degré de pénétration de l'influence des villes, les comportements et les normes traditionnels ont plus ou moins de force.

Tout en continuant à rechercher les traits communs sous-jacents aux diverses formes de la vie rurale, il aurait fallu établir de façon précise la complexité de notre monde rural, déterminer les types caractéristiques de chaque région ainsi que les facteurs pouvant expliquer la diversité. De même qu'au sud de Montréal on pouvait distinguer entre les paroisses de la vallée, des hautes terres et des régions montagneuses, des distinctions semblables auraient pu être faites au sud de Québec, dans la région du bas du fleuve, du nord de Montréal, etc.

Malheureusement, l'idée de complexité et de diversité a cédé la place à celle d'homogénéité. En 1920-29, Gérin retournait à Saint-Irénée pour vérifier les résultats de Gauldrée-Boileau.¹ Dès ses premiers contacts, il se rend compte qu'il doit abandonner l'idée de famille-souche et même de domaine plein. Cependant, ses observations lui rappellent tellement celles de Saint-Justin qu'il tend à minimiser les différences pour accentuer l'homogénéité. La culture est familiale, vivrière et traditionnelle ; la famille demeure le centre d'intégration ; le rôle du curé est prédominant. Gérin note toutefois une action lente et dissolvante du commerce. Même si l'argent est rare, les étoffes traditionnelles ont fait place aux étoffes manufacturées. « Dès les premières atteintes de cette force nouvelle qui s'exerce du dehors une notable partie de la population se trouve ébranlée, instabilisée ».²

En 1936, Horace Miner entreprend une analyse anthropologique de la paroisse de Saint-Denis de Kamouraska.³ Employant des techniques différentes de celles de Gérin, l'image qu'il nous présente de cette population rurale est très proche de celle de Saint-Justin : rôle prépondérant de la famille et du

¹ Ibid.

² Ibid., 44

³ Horace Miner, *St-Denis, A French-Canadian Parish*, University of Chicago Press, 1939

rang, attachement à une agriculture vivrière. Miner remarque cependant que les contacts avec la culture urbaine tendent à changer les patterns traditionnels. Cependant, il lui apparaît que la culture traditionnelle à Saint-Denis est assez forte pour intégrer les éléments nouveaux. « Les nouveaux traits sont modifiés et rendus compatibles avec les anciens patterns culturels ». ¹ Généralisant lui aussi, à partir d'un seul cas qu'il n'a pas situé typologiquement dans l'ensemble, Miner conclut à une culture canadienne-française traditionnelle qui évoluera lentement par suite de l'influence urbaine mais qui demeure et demeurera sans doute très vivante.

L'image de Saint-Justin, Rioux la retrouvait lui aussi à l'Île Verte durant les années 40. ² Nous-mêmes, nous l'avons retrouvée en essayant de reconstituer la vie sociale de Sainte-Julienne (Dorchester), durant les années 30. ³ Sans doute, à Sainte-Julienne, la forêt joue un rôle très important que les auteurs n'avaient jamais signalé. Mais, malgré une économie à la fois agricole et forestière, l'organisation sociale de même que le système de valeurs restent semblables à ceux de Saint-Justin ou de Saint-Denis.

Cette image du milieu rural sinon de la culture traditionnelle canadienne-française, qui avait été de plus en plus admise jusqu'aux années 1950, a été fortement mise en doute par la suite. Déjà en 1949, Miner retournant à Saint-Denis remarque que l'évolution de la culture a été plus rapide qu'il ne l'avait prévu. ⁴ Philippe Garigue retournant à Saint-Justin en 1957 constate que la famille et le rang ne sont pas les milieux homogènes qu'avaient décrit Gérin. ⁵ Il y trouve des écoles, des automobiles, des téléviseurs, des appareils électriques de toutes sortes, des industries. L'agriculture y est spécialisée, le domaine plein n'est pas une pratique courante. De toutes ces observations, il conclut que Gérin n'a pas présenté une image exacte de Saint-Justin. Nous-mêmes, à Sainte-Julienne, nous faisons en 1956 des observations similaires à celles de Garigue. ⁶ Une seule différence, l'agriculture ne s'est pas spécialisée, elle a disparu. À la même date, Rioux fait les mêmes observations à Belle-Anse, village de pêcheurs de la Gaspésie, tout en constatant toutefois une forte cohésion communautaire. ⁷ Gosselin, Tremblay et moi-même constatons, en étudiant le comportement des travailleurs forestiers, que l'attachement à l'agriculture est très faible dans une quarantaine de paroisses rurales. ⁸ Tremblay et moi-même vérifions qu'en 1959 les normes de consommation de la population

¹ *Ibid.*, 241.

² Marcel Rioux, *Description de la culture de l'Île Verte*, Musée national du Canada, Bulletin no 133, Ottawa, 1954.

³ Gérald Fortin, « Les changements sociaux-culturels dans une paroisse agricole », *Recherches sociographiques*, vol. II, no 2, Avril-juin 1961, pp. 151-170.

⁴ Horace Miner, « A New Epoch in Rural Quebec », *The American Journal of Sociology*, vol. 56, no 1, pp. 1-16.

⁵ Philippe Garigue, « St-Justin : A Case Study in French Canadian Rural Organization », *The Canadian Journal of Economics and Political Science*, vol. 22, no. 3, August 1956, pp. 301-318.

⁶ Gérald Fortin, « Les changements sociaux-culturels dans une paroisse agricole », *op. cit.*

⁷ Marcel Rioux, *Belle-Anse*, Musée national du Canada, Bulletin no 138, Ottawa, 1938

⁸ Gérald Fortin et Émile Gosselin, « La professionnalisation du travail en forêt », *Recherches sociographiques*, vol. 1, no. 1, janvier-mars 1960, pp. 33-61.

rurale non agricole sont exactement les mêmes que celles de la population de Montréal.¹

Devant les contradictions évidentes entre les études récentes et les études antérieures, il est trop facile de conclure à une erreur magistrale des pionniers. Il faut plutôt supposer que le milieu rural s'est transformé. Cette transformation qui a sans doute pris place de façon accélérée durant les quinze dernières années n'est toutefois pas nouvelle. Déjà les monographies de Gérin la laissaient pressentir. Le cultivateur de Saint-Dominique de 1887 West déjà plus l'habitant de Saint-Justin de 1920. Gérin lui-même nous a indiqué la raison : l'infiltration du mode de vie de la ville et de la mentalité urbaine. Après le dernier conflit mondial cette infiltration est devenue massive, même dans les coins les plus reculés, bouleversant toute la structure sociale du monde rural. Il s'agit là d'une accélération d'un processus plutôt que d'un processus nouveau. Si, au lieu de retourner à Saint-Justin et à Saint-Irénée, Gérin avait continué l'étude de Saint-Dominique et de Clifton ; si Miner avait étudié Saint-Anselme de Dorchester, Terrebonne ou même Saint-Didace, l'image qu'ils nous auraient laissée du milieu rural canadien-français serait tout autre. Elle n'en serait pour autant plus valable. Car même si les indications sont minces, on peut facilement faire l'hypothèse que notre milieu rural était dès 1900 très hétérogène. Le type de Saint-Dominique, comme celui de Clifton, comme celui de l'émigrant, était aussi représentatif que le type de Saint-Justin ou de Saint-Irénée. Sans doute d'autres types existaient aussi, qu'il faudrait déterminer.

Si, dans la recherche de ces types, le degré d'infiltration urbaine (isolement relatif) est un facteur important, il est un autre facteur qui a été négligé et qui, lui aussi, peut permettre une différenciation. Je veux parler de la situation de la municipalité rurale dans l'histoire de la colonisation. Le développement agricole de la province est un processus historique très long qui vient à peine de se terminer (s'il l'est). Plusieurs de nos vieilles paroisses étaient des colonies, il y a 60 ans. Et le fait que ces colonies aient été situées dans la plaine, sur le premier plateau ou sur la montagne a eu une influence sur le type d'habitants qu'on y trouvait. Ainsi, on peut faire l'hypothèse que la dernière vague de colonisation en pays de montagne a produit des bûcherons plutôt que des cultivateurs. Cette dernière vague, elle date de 1890 dans le comté de Joliette² et de 1935 dans le comté de Matane.

Ainsi, à un moment donné, au lieu d'une grande homogénéité on trouve une grande complexité à la fois au point de vue du stade de développement sur des territoires différents et au point de vue de l'infiltration de la mentalité urbaine.

À cause des transformations rapides que subit actuellement le milieu rural, il devient urgent d'entreprendre des recherches dans cette direction. Dans ce qu'il y a « à faire », c'est peut-être ce qu'il y a de plus urgent : connaître la culture, le système de valeurs et de normes, l'organisation sociale du plus

¹ Marc-Adélar Tremblay et Gérald Fortin, *Étude des conditions de vie des familles salariées*, tome 1, Centre de recherches sociales, Université Laval, 1962 (miméo)

² Louis-Edmond Hamelin, « La marche du peuplement à l'intérieur du diocèse de Joliette », texte présenté au 17^e Congrès annuel de la Société canadienne d'Histoire de l'Église catholique, Joliette, sept. 1950. Publié dans le *Rapport du Congrès*, Hull, 1951, pp. 4-13.

grand nombre possible de municipalités rurales les plus disparates - cette connaissance ne couvrant pas seulement le présent, mais aussi, sinon plus, le passé. L'urgence de telles études ne vient pas surtout de leur utilité mais plutôt de la disparition rapide des témoins oculaires du passé. L'anthropologie, en effet, est essentielle à une telle reconstitution du passé. Sans doute, historiens, géographes et démographes ont à apporter une *contribution importante*. Des études comme celles de Blanchard, de Louis-Edmond Hamelin, de Yves Martin sur l'histoire du peuplement d'une région *constituent un point* de départ indispensable.¹ Ce secteur d'analyse est malheureusement trop peu développé. Là aussi tout est à faire avant que nous puissions *connaître vraiment* notre milieu rural. Il *n'en reste* pas moins que c'est à l'anthropologue secondé par le folkloriste qu'il appartient surtout de découvrir toutes les facettes de la culture traditionnelle du milieu rural et de montrer les cheminements de son évolution. Pour l'anthropologie, le milieu rural québécois est un monde inexploré où tout reste à découvrir surtout dans sa *dimension temporelle*.

Même si j'ai mis l'accent, à propos de ce premier groupe de recherches à faire, sur la diversité et la complexité, je ne veux pas exclure a priori l'hypothèse d'une certaine culture rurale traditionnelle commune à tous les types de communautés rurales d'une époque donnée. Cependant, si je n'exclue pas a priori cette hypothèse, je ne l'accepte pas non plus. Si cette culture existe ou a existé, elle transparaîtra d'elle-même à travers la diversité.

Un phénomène particulièrement important à étudier par rapport à la nature de la culture rurale *traditionnelle est* celui de la migration. Contrairement au stéréotype courant de l'habitant casanier, rivé à sa paroisse, il semble que la population rurale, ou du moins une partie considérable de cette population, ait été extrêmement mobile géographiquement. L'histoire de la *colonisation en* est une preuve. L'émigration vers les États-Unis en est une autre. Ce phénomène de mobilité de la population rurale à l'intérieur du milieu rural et vers les villes est encore assez mal connu. Gérin y fait souvent allusion : la famille Gauthier, famille-souche de Saint-Irénée s'est établie dans les Cantons de l'Est ; les colons de Clifton viennent de tous les coins de la province ; l'émigrant est un de ses types. L'histoire du peuplement nous fait aussi soupçonner une grande mobilité. Louis-Edmond Hamelin, dans une étude sommaire du diocèse de Joliette, estime à près de 230,000 le nombre des personnes qui sont sorties des paroisses de ce diocèse entre 1850 et 1950.² De ce nombre, 30,000 étaient des colons ; les autres auraient émigré aux États-Unis ou vers la ville. C'est dire que parmi les personnes nées dans cette région, près de la moitié l'ont quittée. Des contacts ont quand même continué à exister entre les émigrants et la population rurale. Quels effets ont eu ces contacts sur la culture de ceux qui restaient ? Joliette est-il représentatif des autres diocèses ou régions ? Autant de questions sans réponses tant que des études précises n'auront pas été entreprises sur l'origine, l'intensité et la destination des grands

¹ Voir par exemple : Raoul Blanchard, *L'Est du Canada français*, Paris et Montréal, 1935, tome 1 ; Raoul Blanchard, *L'Ouest du Canada Français*, Montréal 1935, 1, 86 ; Yves Martin, *Étude démographique de la région du Bas St-Laurent*, 1959 ; Louis-Edmond Hamelin, « Émigration rurale à l'échelon paroissial », *Le démographe canadien*, 5, 1955 ; Louis-Edmond Hamelin, « Le rang à St-Didace de Maskinongé », *Notes de géographie*, (Université Laval), 3, mai, 1953.

² Louis-Edmond Hamelin, « La marche du peuplement à l'intérieur du diocèse de Joliette », *op. cit.*

courants migratoires qui ont agité la population rurale. Quant à l'influence de ces migrations sur la culture rurale, il sera probablement impossible de jamais l'évaluer complètement surtout en ce qui concerne les migrations passées.

Jusqu'ici, je me suis surtout attaché à l'aspect historique de l'évolution de notre milieu rural, négligeant ainsi les caractéristiques contemporaines de ce milieu. Car peu importe ce qu'a été le monde rural au début du siècle ou même il y a vingt ans : ses caractéristiques actuelles ne sont plus les mêmes. Trois faits peuvent suffire à illustrer cette affirmation. Premièrement, la population agricole (c'est-à-dire vivant sur une ferme) n'est plus l'élément de base du milieu rural. Depuis 1956, la population rurale non agricole est en majorité dans les municipalités rurales. Le village a ainsi remplacé les rangs comme centre de la vie rurale. Deuxièmement, la proportion de la main-d'œuvre active qui travaille à l'agriculture est en août 1962 de 4.2%.¹ En dix ans cette proportion est passée de 18% à 4.2%. Du point de vue de la main-d'œuvre, la province de Québec est actuellement la moins agricole de toutes les provinces du Canada. Troisièmement, en dépit de la diminution de la main-d'œuvre agricole, la production s'est maintenue et a même légèrement augmenté ; il y a donc eu augmentation très rapide de la productivité grâce à la mécanisation et même à l'automation dans le cas de la production animale (poulet de grill, par exemple). Cette augmentation de la productivité a été rendue possible dans certains cas par des contrats intégrés de production qui ont réduit le cultivateur à un rôle à peine plus responsable que celui de l'opérateur dans une chaîne de production.

Globalement, on assiste à une émigration non seulement des surplus de population rurale mais aussi à un abandon de l'agriculture par les cultivateurs eux-mêmes. Parallèlement, ceux qui veulent continuer leur métier d'habitants doivent, pour survivre, abandonner les techniques traditionnelles et devenir de véritables chefs d'entreprise. Enfin, les travailleurs qui ont abandonné l'agriculture ne se dirigent pas nécessairement vers la ville mais cherchent plutôt à demeurer dans le milieu rural en s'établissant au village. D'où une possibilité d'encombrement du marché du travail rural et une possibilité de chômage chronique.

Il s'agit là toutefois d'une vue globale qui demeure largement intuitive. Pour arriver à cerner toutes les dimensions de la situation actuelle, des études générales aussi bien que des monographies détaillées sont nécessaires. Le genre de recherches nécessaires diffère toutefois selon que celles-ci devront servir à procurer une connaissance du milieu ou servir à préparer des plans d'action, même si ces deux fins ne sont nullement exclusives l'une de l'autre.

Sur le plan de la connaissance de notre milieu, on pourrait noter les questions suivantes :

1- Jusqu'à quel point la transformation radicale qui apparaît au niveau global est-elle généralisée à toutes les régions et à tous les types de municipalités ? Quels sont les secteurs de forte résistance et quels sont les secteurs

¹ D'après les données de l'enquête mensuelle sur la main-d'œuvre (Bureau fédéral de la statistique).

de faible résistance ? Quelles sont les modalités de la transformation selon les secteurs ?

Une classification socio-économique sommaire des municipalités M'a permis d'élaborer à ce sujet un certain nombre d'hypothèses par rapport à trois types de municipalités rurales.¹ Ces hypothèses n'ont été vérifiées que pour le cas des municipalités où l'agriculture est « moyenne ». Cette vérification ne s'appuie d'ailleurs que sur une seule monographie et sur des observations rapides d'une quarantaine de municipalités de la région de Québec et du Bas Saint-Laurent. La classification employée reste provisoire et ne tient pas compte, par exemple, des régions et du niveau de revenu des cultivateurs. Mettre au point une typologie plus valable et déterminer pour chaque type la situation réelle, cela reste à faire.

2- Pourquoi cette transformation s'est-elle produite si rapidement ? L'étude de Sainte-Julienne permet de croire que la non-rentabilité de l'agriculture n'est pas une cause suffisante et que le facteur le plus important est la pénétration de la mentalité urbaine dans le milieu rural, cette mentalité s'exprimant surtout par le désir d'un niveau de vie supérieur. Une autre condition de la transformation serait la possibilité pour le rural de s'adonner à des occupations non agricoles offrant un revenu supérieur à celui de l'agriculture. Il s'agit là d'une hypothèse qu'ont confirmée l'étude de Sainte-Julienne et l'étude de la mobilité des travailleurs forestiers, mais qui reste à vérifier dans d'autres milieux. Ces deux études ont permis de préciser les circonstances concrètes qui avaient facilité la pénétration de la mentalité urbaine et l'orientation en masse de la main-d'œuvre vers des activités non agricoles. Ces circonstances varient cependant selon les régions et les types de municipalités et il est important de les connaître.

3- Quelles sont et seront les conséquences de cette transformation sur la culture rurale ? L'étude sur les conditions de vie des familles salariées montre que les familles rurales non agricoles ont exactement les mêmes normes de consommation et les mêmes aspirations économiques que les familles urbaines. On constate même que les familles rurales sont plus attirées que les familles urbaines par les nouvelles normes définies par la publicité de masse. Sans doute, il ne s'agit là que d'un niveau de la vie culturelle, mais on peut faire l'hypothèse que ce niveau prend de plus en plus d'importance dans le système culturel de la population rurale. À Sainte-Julienne, nous avons constaté des répercussions dans tous les aspects de la vie sociale : structure de la famille, définition du mode de vie idéal, stratification sociale, orientation vers le présent plutôt que vers le passé, etc. Les autres monographies récentes (Rioux, Garigue, Miner) montrent des phénomènes semblables. Il semble toutefois que l'évolution culturelle n'est pas achevée et que la majorité rurale soit encore attachée aux valeurs traditionnelles tout en vivant selon de nouvelles valeurs et tout en commençant à accepter ces nouvelles valeurs. Elle semble souffrir de cette forme d'ambivalence culturelle que décrit Merton en parlant d'anomie. Encore là, ce sont autant d'hypothèses que trop peu de faits viennent confirmer. Pour connaître ce qu'est et ce que sera la culture rurale comme pour connaître ce qu'elle a été, de très nombreuses monographies

¹ Gérald Fortin, « Une classification socio-économique des municipalités agricoles du Québec », *Recherches sociographiques*, vol. 1, no 2, avril-juin 1960, pp. 207-216.

seront nécessaires. Ces monographies, qui devront tenir compte de la diversité et de la complexité de notre milieu rural, devront avoir un caractère beaucoup plus historique que la plupart des monographies existantes. Pour saisir l'évolution du milieu rural, il ne suffit pas de connaître ce qu'il est maintenant, il faut aussi savoir ce qu'il a été.

Cette connaissance de l'évolution de notre milieu rural, elle sera très utile non seulement au plan théorique mais aussi au plan de l'action. Cependant l'action pose sur le milieu rural un certain nombre de questions plus précises. Je veux n'en signaler que quelques-unes en guise de conclusion.

Une première série de questions se rapporte à l'émigration rurale. Qui sont les émigrants par rapport à ceux qui demeurent dans le milieu ? Marc-Adélar Tremblay et Régis Lessard ont montré que dans Kamouraska les émigrants étaient mieux instruits que ceux qui héritaient le bien paternel.¹ Est-ce vrai partout ? Est-ce vrai aussi des cultivateurs qui abandonnent actuellement l'agriculture ? Si oui, les possibilités de renouveau rural sont d'autant compromises. Que deviennent les émigrants ruraux dans la grande ville au point de vue professionnel et au point de vue familial ? Bien des préjugés existent sur ce point, mais aucune étude sérieuse. Pourtant on parle de plus en plus de la nécessité de vider certaines paroisses rurales - sans savoir où orienter leur population et comment la préparer au changement.

Dans un autre ordre d'idées, il semble bien clair que l'agriculture, pour survivre chez nous, doit cesser d'être un mode de vie pour devenir une industrie rationnelle. Il va falloir que cette agriculture, soit adaptée aux possibilités du sol et aux exigences du marché. L'inventaire pédologique de notre province n'est même pas complété, l'inventaire des marchés l'est encore moins. La gestion de la ferme prendra aussi de plus en plus d'importance. Mais avant de vouloir changer les techniques de gestion de nos cultivateurs, il faudrait savoir quelles sont les techniques courantes. Encore là, l'inventaire des travaux est vite fait : une étude de Charles Lemelin, une de Ferdinand Ouellet, quelques-unes de Maurice Carel.² Sans doute, les agronomes de comté possèdent-ils une somme importante de connaissances empiriques à ce sujet, mais aucun effort d'explicitation de ces connaissances n'a été fait.

Il serait possible de continuer à multiplier les questions et d'accumuler les absences de réponses. J'aimerais soulever seulement une dernière question, qui est peut-être la question capitale par rapport à l'avenir même du milieu rural. Comment la population rurale non agricole (c'est-à-dire la majorité de la population rurale) va-t-elle pouvoir s'assurer des revenus suffisants pour conserver le niveau de vie qu'elle désire ? En d'autres termes, quelle est la structure du marché du travail dans le milieu rural ? jusqu'ici la forêt constituait la base de ce marché. Il n'est pas sûr qu'il en soit toujours ainsi. Déjà la mécanisation a été introduite dans cette industrie et des expériences d'automatisation sont actuellement conduites avec succès. Le problème de l'aménagement rural et régional se pose dès maintenant de façon aiguë. Le prolongement des

¹ Régis Lessard, *La ferme familiale de Saint-Alexandre de Kamouraska*, thèse de maîtrise, Université Laval, Québec, 1950 ; Marc-Adélar Tremblay, *La ferme familiale du comté de Kamouraska*, thèse de maîtrise, Université Laval, Québec, 1950.

² Maurice Carel, « Exemples d'étude de groupes », *Agriculture*, vol. XVII, no 1, janvier 1960.

tendances sur le plan des occupations et de la satisfaction au travail laisse prévoir un exode total du village de Sainte-Julienne dans une ou deux générations si les conditions actuelles persistent et dans dix ans, si le marché du travail rural se restreint. La connaissance du marché du travail rural et la restructuration de ce marché s'imposent dès maintenant, si l'on veut qu'en l'an 2,000 le milieu rural québécois soit autre chose qu'un objet de musée ou une banlieue de Montréal.

Chapitre 8

“Changements sociaux et transformations idéologiques : deux exemples”

“Changements sociaux et transformations idéologiques: deux exemples”. Un article publié originalement dans la revue *Recherches sociographiques*, vol. IV, no 2, mai-août 1963, pp. 224-228.

[Retour à la table des matières](#)

L'idéologie, forme de rationalisation collective servant à la fois à justifier et à diriger l'action d'un groupe, est sans cesse remise en question par les changements globaux qui se produisent dans le milieu où évolue le groupe. Aussi l'analyse dynamique de l'idéologie est-elle en définitive plus éclairante qu'une analyse statique, si poussée soit celle-ci. L'analyse statique se situe toujours dans un contexte a-temporel ou a-situationnel. Elle ne peut donc saisir la dialectique constante entre les modifications de la situation et les ajustements de l'idéologie. Ces ajustements se traduisent ordinairement par un changement dans l'accent placé sur les différents éléments. Ils peuvent aussi se traduire par l'incorporation de nouveaux éléments compatibles ou rendus compatibles avec la structure existante. L'analyse des caractéristiques des nouveaux éléments, de même que celle des transformations apportées à ces nouveaux éléments au moment de l'incorporation, est utile non seulement par rapport à l'étude des mécanismes de la pensée idéologique mais aussi par rapport à l'étude de la structure et du contenu d'une idéologie particulière. Par exemple, le syndicalisme, pour être accepté dans l'idéologie nationaliste des années 20, a dû devenir, ou être, un syndicalisme confessionnel au plan

religieux et homogène au plan linguistique. Pour cette idéologie, il importait beaucoup plus de défendre les ouvriers contre les syndicats neutres que les défendre contre les patrons. Cette première transformation du nouvel élément a rendu impossible pendant plus de vingt ans une conscience des buts véritables du syndicalisme.

Cependant, il existe une autre forme d'adaptation, à la fois plus lente et plus radicale. C'est l'adoption de nouveaux éléments qui sont contradictoires et irréconciliables avec une partie importante de la structure. Ce processus ne se produit que lorsque l'écart entre la situation et l'idéologie est tellement grand qu'il risque de rendre l'idéologie totalement inefficace. Il s'accompagne, dans un délai plus ou moins long, d'une crise profonde dans l'idéologie, crise qui doit se résoudre soit dans la destruction même de l'ancienne structure et la création d'une nouvelle structure, soit dans un schisme. Dans ce dernier cas, l'ancienne idéologie se restructure de façon encore plus rigide, perdant de plus en plus contact avec la réalité et une nouvelle idéologie apparaît, élaborée sous le signe de l'efficacité et de la correspondance à la réalité. En termes d'organisation sociale, la première solution s'exprime par une transformation lente de l'élite traditionnelle qui réussit à transcender les définitions et les prescriptions de la tradition. S'il s'agit de la deuxième solution, on assiste plutôt à un conflit souvent acerbe entre une élite traditionnelle et une nouvelle élite.

Par suite du rythme accéléré des transformations économiques et sociales du milieu québécois, la situation a rendu plus ou moins efficace bon nombre d'idéologies. Les modes d'adaptation de ces idéologies ont cependant varié énormément. C'est là un champ d'analyse auquel notre sociologie s'est encore trop peu attaquée. La plupart des analyses des idéologies ont été conduites de façon statique et souvent ces analyses ont été elles-mêmes idéologiques, cherchant à démontrer l'inefficacité des idéologies étudiées. Ainsi les études de Pierre Elliott Trudeau sur la « Grève de l'amiante »¹, celles de « Cité libre », celle de Maurice Tremblay dans les « Essais sur le Québec contemporain »², l'analyse de Fernand Dumont et Guy Rocher dans le numéro de « Recherches et débats » consacré au Canada français³ nous laissent soupçonner cette dialectique interne des idéologies particulières mais insiste surtout sur la dialectique globale d'une société qui a cessé d'être homogène. C'est donc plutôt vers la prolifération des idéologies que vers le cheminement tortueux des idéologies en place aussi bien que des nouvelles, que les auteurs attirent notre attention.

Dans cette brève note, nous voulons esquisser quelques hypothèses au sujet de deux idéologies complémentaires qui nous semblent avoir suivi une évolution différente. Ces commentaires sont basés sur des observations superficielles dans le premier cas, sur une analyse plus fouillée dans le deuxième

¹ Pierre Elliot Trudeau, « La Province de Québec, au moment de la grève », dans *La grève de l'amiante*, Montréal, Éditions de Cité Libre, 1956, pp. 1-91.

² Maurice Tremblay, « Orientation de la pensée sociale », dans : Jean-Charles Falardeau (sous la direction de), *Essais sur le Québec contemporain*, Québec, Les Presses Universitaires Laval, 1953, pp. 193-208.

³ Fernand Dumont et Guy Rocher, « Introduction à une sociologie du Canada français », dans : *Le Canada français aujourd'hui et demain (Recherches et débats, cahier no 34)*, Paris, Fayard, 1961, pp. 13-39.

cas. Il nous sera impossible de suggérer une explication pouvant éclairer les raisons de la divergence des orientations. Nous voulons seulement tenter de soulever le problème et montrer l'intérêt de poursuivre plus loin l'analyse dynamique des idéologies.

Depuis plus d'un siècle, les élites agricoles de la Province de Québec étaient « agriculturistes », c'est-à-dire qu'elles prônaient l'agriculture comme mode de vie ; depuis sept ou huit ans, ces mêmes élites prônent une agriculture basée sur le commerce et la rentabilité. Nous ne voulons pas faire ici l'analyse de l'agriculturisme, partie intégrante de l'idéologie nationaliste. Il est sûr que les élites agricoles ont été influencées dans leur définition du problème par le nationalisme. Mais étant donné que les élites agricoles, agronomes, dirigeants des coopératives et de l'U.C.C., acceptent le postulat nationaliste selon lequel la survie de la nation dépend de sa fidélité à la terre, il leur revient de définir comment cette fidélité va s'incarner complètement. Il n'y a pas, en effet, de lien nécessaire entre fidélité à la terre et stagnation agricole, entre l'agriculture comme mode de vie et comme vocation et l'auto-consommation. Les Mennonites de l'Ouest canadien nous en donnent un exemple frappant. Ce groupe ethnico-religieux pratique depuis plus de cinquante ans une agriculture commercialisée et mécanisée, sans avoir aucunement perdu son mode de vie traditionnel et son attachement doctrinaire à la terre et à l'agriculture. Il semble même au contraire que ce soit cet effort d'adaptation des techniques agricoles qui ait permis sa survivance comme groupe à vocation agricole. Peut-être ne sommes-nous plus un peuple agricole (l'avons-nous jamais été ?) parce que, déjà depuis 1760, nous avons fui l'agriculture commerciale pour nous réfugier jusqu'à très récemment dans l'agriculture de subsistance ? Peu importent d'ailleurs ces interrogations qui ne changeront plus rien à notre destin.

Le point précis qui doit nous arrêter, c'est que sans renoncer à leurs postulats nationalistes et tout en restant les mêmes, les élites agricoles veulent brusquement orienter vers la commercialisation une agriculture qu'elles avaient maintenue sur l'auto-consommation. Cette « conversion » s'est opérée à partir de 1955-56, c'est-à-dire à partir du moment où le rythme de la diminution des fermes s'est accélérée en dépit d'une récession économique relative et où le capitalisme avait déjà opéré la commercialisation de plusieurs milliers de fermes. Sans doute, on pourrait affirmer que le coup de barre est venu trop tard et qu'il a fallu la preuve presque définitive de l'échec de l'ancienne définition de la situation avant qu'une nouvelle définition soit acceptée.

On pourrait aussi affirmer que les transformations de l'idéologie nationaliste elle-même ont permis cette volte-face, comme on pourrait affirmer que cette volte-face a permis les transformations du nationalisme. Ce sont là autant d'hypothèses valables que seule une analyse dynamique poussée du contenu de l'idéologie et une étude des motivations de l'élite agricole pourrait permettre d'infirmier ou de confirmer.

Le cas des élites agricoles n'est d'ailleurs pas unique ; l'idéologie des élites ouvrières a suivi à peu près le même cheminement dix ou douze ans auparavant. Comment, pourquoi et jusqu'à quel point les syndicats catholiques, au moment de la dernière guerre, ont-ils cessé d'être des syndicats de boutique et

de sacristie ? Là encore les analyses sérieuses font défaut. Pour comprendre notre milieu, il ne suffit pas de constater que les idéologies de nos deux classes sociales numériquement les plus importantes se sont récemment transformées radicalement. Il faut encore déterminer le comment et le pourquoi.

Il faudrait aussi pouvoir expliquer pourquoi, alors que les élites traditionnelles des classes sociales ont pu s'adapter à une nouvelle situation, les élites nationalistes se sont scindées devant cette situation. Ici encore les matériaux sont insuffisants. Nous nous bornerons à des données provenant d'une analyse de contenu des revues *Action française* et *Action nationale*¹. Cette analyse montre que non seulement l'importance des thèmes a varié de 1917 à 1953 suivant les caractéristiques de la situation, mais aussi que certains thèmes ont disparu complètement alors que de nouveaux ont émergé. Ce qui est plus important encore, plusieurs de ces nouveaux thèmes sont en contradiction explicite avec les lignes de force de l'idéologie. C'est surtout à partir de 1946 que ces nouveaux thèmes apparaissent.

On accepte positivement les communications de masse et la recherche d'une élévation du niveau de vie, en contradiction avec la condamnation du matérialisme américain véhiculé par la presse et la radio et avec l'affirmation de la vocation strictement spirituelle de la nation canadienne-française. On adopte une attitude positive vis-à-vis l'immigration (non française) qu'on avait combattue pendant des décades au nom de la revanche par le nombre. Après de longues discussions, on accepte l'idée de l'État-providence, même si la providence c'est Ottawa.

Une contradiction plus profonde, et nous retrouvons là les deux premiers cas examinés, est au niveau de la vocation agricole de la nation. Sans d'abord renier l'importance de la vocation rurale du Québec, on commence par constater que les ouvriers se détachent du nationalisme, pour finir par affirmer que la classe ouvrière est la seule classe qui doit préoccuper dorénavant l'idéologie. Il s'ensuit que la position-clé de l'agriculture dans l'avenir du Québec est mise en doute et qu'on commence à percevoir une nouvelle vocation, industrielle cette fois.

De là à affirmer que le nationalisme traversait une crise et qu'il devait se redéfinir complètement pour subsister, il n'y avait qu'un pas. Ce pas fut franchi dans les années 1952-53. Comme l'avaient déjà fait les élites ouvrières et comme le feraient bientôt les élites agricoles, les élites nationalistes n'ont pas pu sortir intactes de cette prise de conscience qui était en même temps une crise de croissance. Après 1954, les partisans de la redéfinition et de l'adaptation, les fauteurs de contradiction ont cessé de collaborer à la revue et ont cherché à s'exprimer ailleurs. L'idéologie de *l'Action nationale* est redevenue unitaire et cohérente, s'enfermant dans sa logique traditionnelle, ne conservant que quelques éléments épars et secondaires des apports effervescents qui lui avaient été offerts de 1945 à 1953. L'unité relative de la pensée nationaliste avait fait place à la multiplicité.

¹ Gérald-A. Fortin, *An Analysis of a French Canadian Nationalist Magazine : 1917-1954*, thèse de doctorat présentée à l'Université Cornell, 1956.

Il ne s'agit pas là d'une analyse définitive, vu que les revues étudiées ne représentent qu'une expression du nationalisme, même si c'est une de ses expressions les plus soutenues et les plus cohérentes. Cette analyse suffit toutefois Pour soulever le problème à la fois théorique et pratique de l'évolution des idéologies surtout lorsqu'elle est considérée en relation avec les quelques hypothèses relatives aux élites agricoles et ouvrières.

En dépit (ou à cause ?) d'un immobilisme politique, les années 1940 à 1957 ont vu tour à tour la transformation radicale ou l'éclatement de plusieurs idéologies. Années noires du progrès, années de la revendication négative, elles ont vu naître les nouvelles assises d'une définition collective, sans même que nous nous en rendions bien compte. L'étude approfondie des différents phénomènes de cette période et de leurs interrelations sera fructueuse à la fois pour permettre la compréhension de notre société et pour établir les fondements théoriques de la sociologie. Cette période est en effet non seulement un laboratoire privilégié pour l'étude dynamique des idéologies mais aussi pour l'analyse des interrelations fonctionnelles entre organisation économique, organisation sociale et mentalité.

Chapitre 9

L'innovation comme modèle dynamique de changement social

[Retour à la table des matières](#)

Le développement rural et la planification régionale posent un problème fondamental à la sociologie. Pour autant que le sociologue ne veuille pas être ou demeurer le subordonné du technicien et de l'économiste, il veut participer activement à la définition des objectifs de la nouvelle société rurale ou régionale.

Pour réaliser cette aspiration, le sociologue doit accepter de jouer un rôle normatif qu'il a ordinairement refusé dans le passé. Il doit aussi se donner une théorie dynamique du changement social et de la société comme un tout. Il ne lui suffit pas de critiquer les plans proposés par les économistes ou d'évaluer les chances relatives de succès des programmes d'action préparés par les planificateurs régionaux. Il doit être capable de prédire l'évolution de la société rurale et d'orienter les programmes d'action. D'une façon de penser « a posteriori », il doit adopter une orientation « a priori » vis-à-vis de la société.

De façon très générale, on peut définir le développement ou la planification comme un effort volontaire pour combler l'écart entre la situation d'une région (ou d'un pays) et la situation d'une région plus avancée (ou pays). Cet effort implique que la technologie de la région retardée sera transformée pour

se rapprocher de la technologie la plus avancée et la plus rationnelle. Ce changement de technologie ne doit pas se faire seulement dans le domaine scientifique, mais aussi dans le domaine économique. Ordinairement, une nouvelle conception de la vie économique doit apparaître pour que le développement prenne place. Ainsi, une administration rationnelle orientée vers l'utilisation optimum des facteurs de production est un prérequis du développement.

Pour le sociologue, le problème apparaît comme encore plus complexe. C'est la société régionale globale qui doit être changée pour devenir fonctionnelle dans la société moderne globale. Le développement implique qu'une société traditionnelle doit se transformer ou se muter en société industrielle moderne, ou du moins se transformer suffisamment pour agir efficacement dans les cadres de cette société moderne. Les changements qui s'imposent se situent à plusieurs niveaux de la vie sociale : dans les institutions, dans le type de relations sociales, dans les normes et les valeurs sociales, dans la conception générale du monde ou « *weltanschauung* ».

S'il ne veut pas abdiquer complètement et laisser l'économiste ou l'ingénieur le faire pour lui, le sociologue doit pouvoir définir le genre de société rurale que le développement exige implicitement ou explicitement. Pour réaliser cet objectif, le sociologue a besoin de nouveaux outils et en particulier d'une façon nouvelle de construire ses théories ou ses modèles. Son approche doit devenir dynamique et globale. Il doit concevoir la société comme un tout qui est en constante évolution et dont les parties sont en interaction et en interdépendance constantes.

Le présent essai se veut une première approximation d'un modèle qui pourrait être utile au développement régional pour expliquer et prédire le changement social. Ce n'est donc pas un produit fini, mais plutôt une intuition qui doit être discutée et critiquée. Il s'agit, cependant, d'une intuition qui nous a été utile pour orienter la recherche aussi bien que l'action dans une vaste expérience de planification régionale (BAEQ).

Nous avons utilisé l'innovation comme point de départ de ce modèle parce que l'innovation apparaît à première vue comme un phénomène dynamique et comme une forme de changement. L'innovation a cependant été définie de plusieurs façons : d'une forme généralisée de réaction à l'anomie à l'acceptation par les cultivateurs de nouvelles techniques agricoles. Elle a été aussi étudiée sous des angles très divers ; des caractéristiques de l'innovateur aux conséquences globales d'un changement technique sur l'ensemble de la vie sociale.

Lorsqu'on veut dépasser le seul niveau descriptif des processus et construire un modèle dynamique, on doit aussi dépasser l'étude du *comment* l'innovation est acceptée et du qui l'accepte. On doit orienter l'analyse vers la définition des prérequis fonctionnels et structurels de l'innovation aussi bien que vers ses conséquences sociales.

On doit aussi analyser l'innovation non seulement comme un changement dans les techniques mais comme un changement dans les normes et dans la définition sociale de la situation. Des innovations techniques peuvent être

acceptées sans que la situation soit réellement changée et sans que se produisent changement et développement.

Nos recherches au Québec nous ont révélé plusieurs exemples de la façon non rationnelle dont certaines innovations ont été acceptées et de l'écart qui continuait à exister entre des innovations théoriquement interreliées. Comme nous tenterons de le montrer plus bas, ces écarts ne peuvent s'expliquer que si l'on postule des innovations autres que techniques.

Examinons d'abord quelques cas. La plupart des cultivateurs québécois ont accepté très facilement la mécanisation de leur ferme mais ont refusé systématiquement les innovations biologiques qui ordinairement accompagnent la mécanisation. Des troupeaux laitiers minables sont soignés par une machinerie ultra moderne. Il est à peine nécessaire d'ajouter que cette mécanisation n'a pas entraînée des pratiques modernes de gestion de ferme. On retrouve aussi un écart entre la fonction de production de la ferme et sa fonction de consommation. Alors que sa famille cherche à vivre selon les derniers canons du mode de vie urbaine, le cultivateur définit encore sa ferme comme une entreprise de subsistance et utilise toutes les pratiques traditionnelles, sauf la machinerie. Même le fait que la mécanisation soit perçue comme un investissement de consommation plutôt que de production, ne suffit pas à expliquer la situation.

La situation ne peut se comprendre que si l'on pose l'existence de plusieurs niveaux d'innovation. Le point principal est pourquoi l'innovation est possible et même facile dans certains cas et difficile sinon impossible dans d'autres cas. On doit poser l'hypothèse qu'il existe une hiérarchie ou une structuration dans les conduites susceptibles d'être changées ou innovées.

Dans son acceptation générale, l'innovation peut être définie comme une nouvelle façon de faire quelque chose. Pour autant, l'innovation est pour le sociologue une forme de déviance. En effet, c'est un postulat de base de la sociologie que la société tend à imposer à ses membres une manière commune et normale de faire les choses. Une des pires maladies sociales est précisément l'anomie, c'est-à-dire, l'absence ou la surabondance de normes. Hors le cas de l'anomie aiguë, où il n'existe aucune norme et où l'innovation crée une norme sans violer les modèles de conduite, toute innovation transgresse une norme déjà existante dans la société. (La situation où l'acceptation de l'innovation devient elle-même une norme, fait que « stricto sensu » l'innovation n'est plus une innovation).

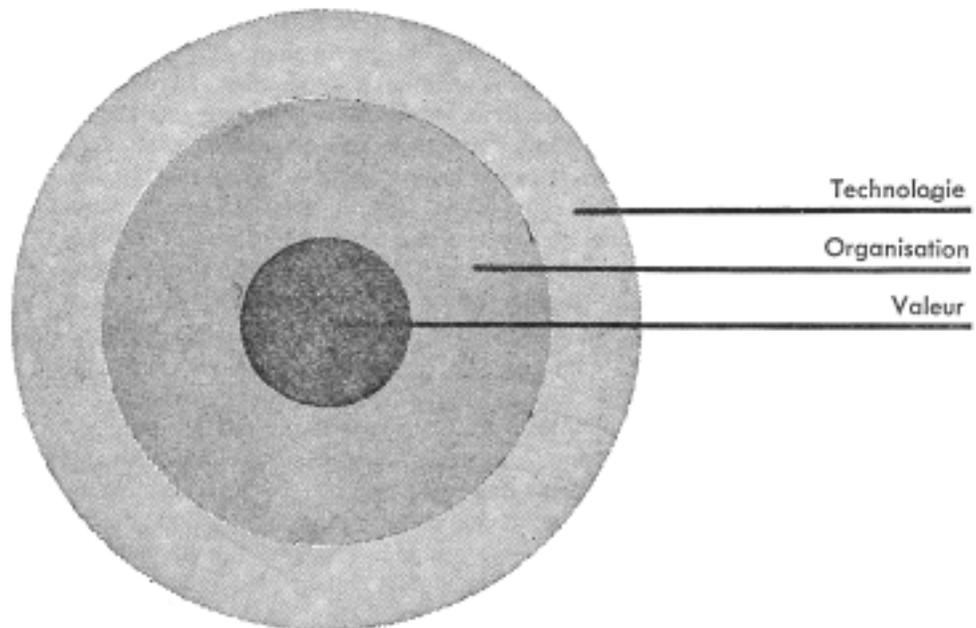
Il est généralement accepté que le système normatif d'une société est lui-même relié au système de valeurs de cette société ; les deux systèmes forment ce qui est défini par la sociologie comme la culture. Il est admis que toutes les valeurs d'une culture ne sont pas également contraignantes et que les valeurs sont structurées en un système stratifié. Ainsi, si les valeurs et pour autant les normes de conduite ne sont pas également contraignantes, l'importance de la transgression que représente l'innovation va varier selon la norme à laquelle l'innovation s'oppose.

Ce raisonnement ne constitue pas une innovation vu qu'il s'appuie sur la pensée traditionnelle de la sociologie. Mais comme l'innovation ne peut pas

être pure transgression et doit trouver un certain support normatif dans le système existant pour être acceptée, nous allons utiliser cette base traditionnelle et essayer d'aller plus loin.

Les normes sociales de conduite s'appliquent à toutes les activités humaines et sociales, depuis les catégories de pensée jusqu'aux actions les plus triviales comme la manière de se peigner. La tâche du sociologue est de définir des catégories qui permettent de classer ces normes d'une façon logique.

Nous inspirant de l'ouvrage du professeur Rokeach, *The Closed and Open Mind*, nous suggérons que le système normatif d'une société est structuré en trois paliers concentriques dont la contrainte est graduée. Le cercle externe, où la norme serait la moins contraignante, traiterait de la technologie, du comment faire, des outils. Le cercle médian définirait la manière d'organiser les choses et les hommes, prescrirait les institutions. Le cercle central, ou noyau, serait le plus contraignant et contrôlerait la façon de percevoir et de définir l'univers. À ce dernier niveau, normes et valeurs se confondent presque entièrement.

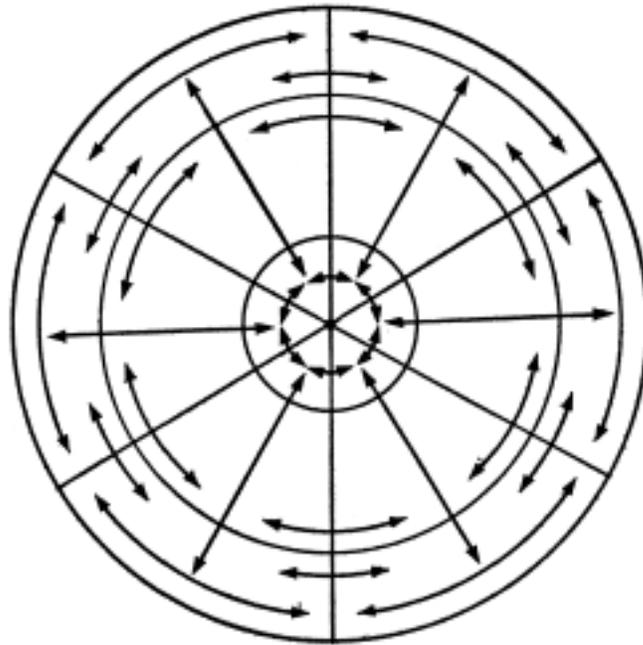


Par exemple, si au noyau, nous trouvons une définition de l'agriculture comme une activité de subsistance prenant place sur une ferme dont on est propriétaire, nous aurons des formes correspondantes d'organisation (cadastre et structure familiale) et une technologie, elle aussi en accord, (culture extensive de cueillette).

On doit donc postuler qu'il y a continuité et interdépendance d'un niveau à l'autre pour que le système se retrouve dans une forme quelconque d'équilibre.

Si l'on veut que le système soit stable, il faut de plus postuler une structuration interne à l'intérieur de chaque cercle. Par exemple, les différents outils ou techniques doivent être congruants les uns avec les autres. Le cheval exige un ensemble d'instruments aratoires très différents de ceux qu'exigerait le tracteur. De même, une organisation bureaucratique serait en conflit avec des liens familiaux très forts ou avec des relations exclusivement de type primaire ou personnel.

De plus, on doit distinguer différents secteurs d'activités elles aussi structurées en niveau. Nous n'avons pas encore fait l'inventaire complet de tous les secteurs qu'il faudrait distinguer. Nous pouvons mentionner, pour fin de discussion, l'économie de production, l'économie de consommation, les activités religieuses, les activités de reproduction, les activités politiques. Pour que le système soit en équilibre, ses secteurs doivent être en congruance à tous les niveaux. Par exemple, les normes techniques de l'économie de production doivent correspondre aux normes techniques de consommation, de reproduction, d'activité politique, etc. Il en serait ainsi au niveau de l'organisation et à celui des valeurs. Le modèle statique pourrait être illustré de la façon suivante :



Nous nous sommes placés, jusqu'ici dans la situation la plus facile, soit celle d'une société stable qui n'a pas de contact avec l'extérieur.

Dans ce système stable, nous allons introduire une innovation (qu'elle vienne de l'extérieur ou d'un mouvement interne - peu importe pour l'instant). D'après nos postulats, cette innovation se situera au niveau technique. Le secteur importe peu. Nous allons choisir celui de l'économie de production.

Pour être acceptée, cette innovation doit apparaître comme une façon plus efficace de faire quelque chose qui est déjà admis dans le système. Nous pourrions utiliser le couteau d'acier remplaçant le couteau de pierre, mais nous allons plutôt utiliser un cas québécois : le tracteur qui remplace le cheval. Cette innovation produit un déséquilibre au niveau technologique du secteur production. De nouvelles innovations s'imposent pour composer un ensemble productif efficace : une nouvelle charrue, une nouvelle moissonneuse, etc. A mesure que ces nouvelles innovations s'introduisent, le déséquilibre gagne le niveau technique des autres secteurs aussi bien que le niveau organisation du secteur production. Pour mentionner seulement quelques changements : plus d'argent liquide est nécessaire, il faut alors améliorer les troupeaux et agrandir la terre ; moins de main-d'œuvre est nécessaire, de plus petites familles sont possibles et même s'imposent (technique et organisation de reproduction) ; la spécialisation agricole remplace la ferme d'auto-subsistance, les modèles de consommation changent et même l'organisation (achat à crédit) ; etc. Ainsi de proche en proche même le noyau est attaqué et l'agriculture finit par être définie comme une activité commerciale. Cette nouvelle définition, à son tour influencera la conception de la famille, de la consommation, du contrôle de l'homme sur la nature, etc. Les anthropologues nous ont présenté des cas qui sont presque aussi simples et qui pourraient être complètement expliqués par le modèle.

Cependant, si nous voulons expliquer des sociétés plus complexes et non seulement des sociétés dites primitives, nous devons poser une interrelation constante entre la société étudiée (une région par exemple) et la société externe. Supposons que la société étudiée est une région relativement traditionnelle située dans une société plus avancée ou une société industrielle. L'équilibre parfait serait alors impossible dans la société régionale. Il ne peut être que relatif.

Dans l'interaction libre entre la région et la société plus vaste, on peut supposer trois situations en plus des cas simples d'acceptation totale ou de rejet complet de l'innovation. Il s'agit de la transformation de l'innovation, de la création d'un équilibre artificiel et de l'accélération du changement global.

Dans le premier cas, une innovation peut être introduite dans un secteur par suite d'une pression formelle du secteur correspondant de la société ambiante. Dans ce cas, l'innovation est vraiment déviante et ne trouve pas de soutien normatif dans la société régionale. Elle ne peut cependant pas être rejetée (ce qui serait la réaction normale) par suite de la pression externe. S'il n'y a pas de pression légale, le résultat habituel sera une redéfinition de l'innovation de façon à la rendre compatible au système existant.

Ce serait le cas, par exemple, de l'introduction dans le Bas Saint-Laurent du mouvement coopératif pendant les années 30. Bien qu'acceptée par le clergé et par les agronomes de la société québécoise, cette forme d'organisation était dysfonctionnelle dans la région. Le clergé et les agronomes régionaux s'en sont fait les propagandistes à contre cœur. D'organisation s'appuyant sur la responsabilité de chaque cultivateur et sur l'action collective d'une classe sociale, la coopérative a été redéfinie à partir de la seule responsabilité du gérant (relation de patronage) et comme une forme d'action paroissiale dirigée contre les autres paroisses plutôt que contre les autres

classes. Ainsi transformée, la coopérative redevenait cohérente avec le système social et pouvait être acceptée, sans causer aucun déséquilibre créateur de développement.

Lorsqu'existe une forte pression légale, par exemple dans le cas de l'intégration ethnique ou de la centralisation scolaire, il y aura résistance mais l'innovation sera acceptée sans transformation. Le déséquilibre normal sera toutefois ralenti sinon arrêté par la constitution d'une forte barrière sociale autour de l'innovation (effet de coconnement).

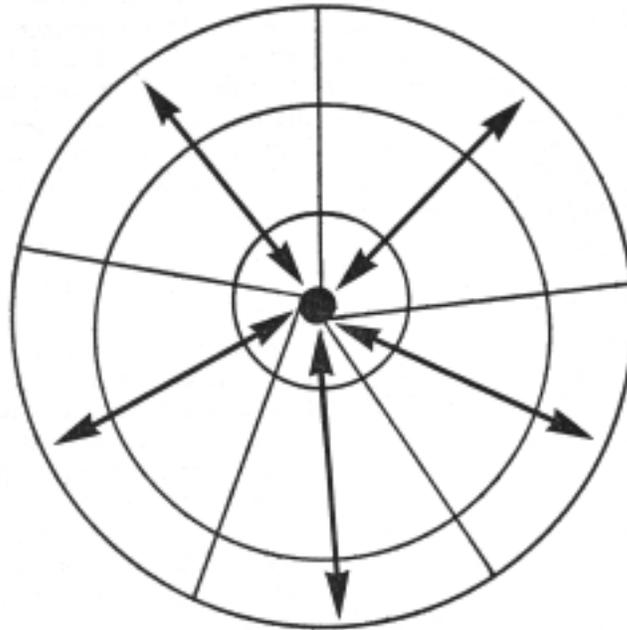
Un deuxième cas serait l'acceptation concomitante de deux ensembles d'innovation qui dans la société externe seraient cohérents mais qui deviendraient antithétiques dans la société régionale. Le résultat net serait que le déséquilibre causé par chacune des innovations annulerait celui causé par l'autre et qu'un minimum de changement se produirait. Un exemple de ce cas est l'acceptation simultanée par les cultivateurs de la machinerie agricole et des paiements de transfert étatiques. Ces innovations sont à deux niveaux différents ; l'un au niveau technologique, l'autre au niveau des valeurs (l'idée que l'état doit subvenir aux besoins des citoyens mal pris). Cette idée fut acceptée relativement facilement, surtout par les cultivateurs, par suite de nombreux précédents dans la société traditionnelle. Son budget étant déséquilibré par suite de l'achat de la machinerie agricole, le cultivateur a demandé à l'état de combler son déficit et de lui garantir un revenu plutôt que de changer le reste de ses techniques, ses formes d'organisation et sa conception même de l'agriculture. Ce genre de situation soulève des problèmes sérieux pour le développement régional. En particulier, les politiques de bien-être devraient être coordonnées avec les politiques de développement.

Le troisième cas est celui de la pression directe de la société ambiante sur tous les niveaux d'un secteur de la société régionale ; pression qui accélère le rythme normal de changement. Le seul exemple que nous ayons de ce cas est l'effet de la publicité de masse et de l'organisation de la consommation de masse sur le secteur de la consommation de la région. La publicité agit directement au niveau technique en autant qu'il propose des nouveaux gadgets, des nouveaux outils, des nouveaux biens, des nouveaux services. Par son contexte (dans un échantillon des annonces de télévision présentées dans le Bas Saint-Laurent, moins de 5% se situait en milieu rural) elle présente un nouveau mode de vie, de nouvelles formes de relations sociales, de vie de famille, etc. Cette pression indirecte agit sur le noyau central et permet une accélération du déséquilibre.

Cette accélération du changement a comme conséquence d'avoir tellement transformé le secteur de la consommation de la région qu'il correspond presque entièrement à celui de la société ambiante. Cette situation soulève un nouveau problème théorique. un secteur du système peut se transformer sans influencer les autres secteurs. En particulier, le secteur de production n'a pratiquement pas été déséquilibré par les changements dans la consommation. Les politiques de bien-être (deuxième cas) peuvent avoir joué un rôle important dans ce manque d'influence. Cependant, on peut aussi supposer, à la suite de Rokeach, que le système traditionnel est un système fermé où l'interaction entre les secteurs est réduit au minimum. Selon cette nouvelle hypothèse, l'intégration relative du système traditionnel viendrait davantage de

sa stabilité que de sa fluidité. Chaque secteur étant relativement indépendant des autres, un changement global ne serait possible que si le noyau central (valeurs les plus profondes) est lui-même change.

Le premier modèle que nous avons proposé correspondrait davantage à la société industrielle qui serait une société ouverte. Le modèle de la société traditionnelle (fermée) ressemblerait plutôt à celui qui est présenté dans la figure suivante :



La différence principale étant que l'interaction entre les secteurs est réduite au minimum et doit se faire par l'intermédiaire du noyau le plus central où les valeurs se confondent.

De cette hypothèse, il résulterait qu'un petit changement serait plus facile dans un système fermé (un seul secteur est touché à la fois) et qu'un changement majeur serait très difficile dans ce même système (il faudrait changer le noyau central dès le début, c'est-à-dire s'attaquer au niveau où la résistance est la plus forte). Dans un système ouvert, chaque innovation mineure doit s'intégrer dans le système total ; la résistance initiale serait plus forte, mais lorsqu'une innovation mineure est acceptée tout le système est bouleversé et transformé.

Plusieurs détails doivent être simplifiés avant que ce modèle puisse être utile à la planification du développement. Toutefois, même dans son état embryonnaire, il offre des possibilités. Par exemple, lorsqu'on travaille sur un système traditionnel fermé, il vaut mieux chercher à introduire plusieurs innovations mineures qui toucheraient au plus grand nombre possible de secteurs. Le noyau central doit, en effet, être attaqué de tous les côtés avant d'éclater et de s'ouvrir. Au contraire, dans un système ouvert, plutôt que de

multiplier les innovations, les efforts devraient être concentrés sur le choix et l'instauration d'un petit nombre d'innovations stratégiques.

Dans une société occidentale concrète, il est impossible de trouver une société traditionnelle pure. Tous les systèmes régionaux sont déjà impliqués dans le processus du changement.

Pour orienter le développement, le sociologue doit d'abord mesurer quels secteurs du système sont déjà en déséquilibre et jusqu'à quel degré. Il doit ensuite évaluer jusqu'à quel point le système ambiant a évolué et a contribué à arrêter ou à accélérer le processus du milieu étudié. Si, par ailleurs, il peut estimer les normes minimales (à tous les niveaux) qui sont nécessaires à une société donnée pour qu'elle puisse devenir fonctionnelle par rapport à la société ambiante, il peut proposer les tactiques appropriées au développement.

En utilisant le modèle proposé, le système minimum idéal pourrait être construit. La sociologie a déjà défini les principales caractéristiques de la société industrielle aussi bien au niveau des valeurs de base, qu'au niveau des types d'interaction et des formes d'organisation, qu'au niveau de la technologie.

Par exemple, nous savons quel type de cultivateur peut survivre et être efficace dans l'économie agricole moderne, de quel type d'organisations et de leadership, il a besoin, etc. À partir de ces connaissances, il est possible de prédire quel genre de consommateur il doit être, quels systèmes politique et religieux lui sont appropriés, de quel type de famille il a besoin, etc. Ce qui nous manque c'est un moyen et une volonté d'organiser ces données en un système significatif.

Jusqu'à maintenant, la sociologie s'est contentée de définir ce qui a été et ce qui est. Elle ne remplira réellement un rôle dans le processus de planification que le jour où elle acceptera de définir ce qui devrait être et comment y arriver.

Chapitre 10

“Pour une politique régionale”

“Pour une politique régionale”. Un article publié originalement dans la revue *Socialisme* 65, Revue du socialisme international et québécois, no 6, printemps 1965, pp. 11-22. Montréal.

[Retour à la table des matières](#)

Le problème de la planification régionale est très complexe et le nombre de facettes pour l'aborder est très grand.

Il faudrait analyser les relations entre planification provinciale et régionale, examiner les grandes tendances de l'économie, réévaluer les structures politiques et les structures administratives, préciser la signification de la notion de participation, et de celle d'élite, examiner même la culture et la mentalité de ces élites et de la population pour en chercher l'orientation nouvelle qui serait nécessaire dans une planification vraiment démocratique.

Vouloir aborder tous ces points serait illusoire et vain car il nous faudrait les effleurer tellement rapidement que nous risquerions de tomber dans les banalités. Il est cependant un point qui nous semble de première importance dans l'élaboration d'une politique régionale : c'est de tenir compte des forces vives des régions qui s'organisent de plus en plus dans les conseils d'orientation régionaux. C'est pourquoi nous nous attacherons surtout à examiner ce phénomène nouveau qui est encore très peu connu et qui a encore moins été analysé rigoureusement.

Après avoir proposé quelques hypothèses relatives à l'émergence de ces nouvelles structures, nous examinerons deux dangers qui les menacent dès leurs premières démarches. Nous essaierons de plus de proposer quelques éléments de solution qui pourraient déboucher sur une ébauche de politique régionale.

Il va sans dire que tous nos propos ne constituent qu'une première élaboration d'une problématique qui pour être utile devra forcément être beaucoup plus complète et systématique. Nous voulons au mieux présenter des jalons d'où pourrait jaillir une première discussion ouverte du problème.

La région a toujours été une entité sociologique importante dans la province de Québec. Aujourd'hui elle semble prendre une importance croissante, alors qu'on parle de plus en plus de planification ou d'aménagement régional. Il faut bien voir cependant que l'intérêt porté actuellement à la région est de nature très différente de celui qu'on lui portait traditionnellement.

Jusqu'à très récemment la région basait son unité sur un développement économique de type rural, sur l'homogénéité de son archevêché et de son collège classique, sur l'originalité de son parler et de ses coutumes, sur l'exaltation des notions de terroir et de petite patrie. Fière de son originalité, chaque région était dotée non seulement d'un nom, mais aussi d'un surnom qui la faisait passer au domaine du folklore. Des différences profondes se retrouvaient ainsi d'une région à l'autre, sur le plan économique aussi bien que sur le plan des mœurs et des modes de vie. L'accent était d'ailleurs mis sur ces différences par les élites locales, chaque région voulait garder son caractère propre même si cette fidélité à soi-même impliquait la continuation d'un état économique inférieur ou un niveau de vie moindre pour la population. Cette fidélité était d'ailleurs rendue plus facile par l'isolement relatif des régions les unes par rapport aux autres et la faible pénétration du modèle urbain métropolitain.

Depuis quelques années, une homogénéité croissante dans les besoins et les aspirations économiques des individus et des familles est venue changer la signification de la région. Alors que les différences économiques demeurent, les différences sur le plan des modes de vie désirés s'effacent de plus en plus vite par suite de la publicité de masse et des communications plus faciles.

Il suffit ici de rappeler très brièvement quelques conclusions de l'enquête sur les conditions de vie des familles salariées conduite par mon confrère Tremblay et moi-même : quel que soit le milieu de résidence, quelle que soit l'occupation du chef de famille, les biens qui sont jugés essentiels pour la famille sont les mêmes. De plus les besoins sont définis non seulement comme des biens souhaitables mais comme des biens auxquels on a droit. En justice toutes les familles croient avoir droit à un même panier de biens et de services quelle que soit la région où elles habitent. Devant cette pression des besoins, les élites régionales prennent de plus en plus conscience des déséquilibres entre les régions non plus cette fois pour les conserver mais pour les supprimer. À l'égalité des besoins doit correspondre l'égalité des ressources et du développement des ressources. Le sentiment qui anime les élites régionales est la justice et non plus la fierté. Le citoyen de Gaspé ou de

Normétal est un citoyen à part entière qui a droit aux mêmes services et aux mêmes biens que celui de Montréal ou de Québec.

Cependant, les élites régionales ont compris que justice ne serait faite que si elle était réclamée de façon active, et que par ailleurs il ne suffit pas de compter sur les autres : il faut s'aider soi-même. Voulant voir le niveau de vie de la région atteindre celui de la métropole, on a créé et on crée à un rythme de plus en plus accéléré des conseils de développement ou d'orientation économique régionaux. Le Bas Saint-Laurent a battu la marche il y a 7 ans ; ont suivi, la Rive Sud, la région de Joliette, le Lac Saint-Jean, etc. Presqu'aucune région n'y échappe aujourd'hui, y compris la Basse Côte Nord.

Il s'agit d'un phénomène tout récent qui a une importance primordiale par rapport à la planification et au développement de la province. Spontanément, sans aide sérieuse de l'État ou de l'université, sans organisation centrale dotée de propagandistes, sans l'appui des journaux ou d'une campagne de presse et de publicité, presque en cachette et sans se consulter, la population, du moins une partie de la population, décide de prendre son sort en mains, de se donner des cadres, de réclamer la planification, et de poser des gestes concrets de collaboration régionale. Fait important, ces conseils se structurent en dehors des structures politiques locales ou régionales et parfois même contre elles. On peut se demander si, pour une fois, la population n'a pas devancé les paroles résonnantes des discours d'élection et si la planification qu'on lui promet d'en haut, elle n'est pas en train de la réaliser par en bas.

C'est là un phénomène sociologique assez conceptionnel non seulement dans notre milieu mais dans n'importe quelle société. Il témoigne d'une tension très forte entre le niveau économique et le niveau des valeurs, tension dont l'intensité a précipité une conscience collective orientée directement vers l'action. Conscience qui n'est d'ailleurs pas le seul fait des élites mais qui se retrouve dans l'ensemble de la population : qu'on vote créditiste ou qu'on parle de prendre les fusils et de marcher sur Québec (pas nécessairement sur les Anglais ou sur Ottawa) c'est la même conscience exacerbée qu'on retrouve. C'est peut-être une analogie boiteuse, mais l'apparition presque spontanée des conseils régionaux nous rappelle étrangement la naissance du syndicalisme ouvrier à la fin du XIXe siècle.

Prenant leurs racines dans une conscience populaire, les conseils régionaux veulent être l'expression de cette conscience en même temps qu'un organisme efficace d'action. Ils témoignent d'une certaine analyse des problèmes et du désir de chercher des solutions nouvelles. Ces solutions d'ailleurs ne sont pas nécessairement définies totalement en termes d'une aide venant de l'extérieur. On est potentiellement conscient de la nécessité pour la population régionale de s'aider elle-même et de prendre ses propres responsabilités.

Force vive d'une planification véritablement démocratique, ces efforts risquent cependant, dans le contexte actuel, de rester de magnifiques feux d'artifice sans lendemain.

Une première pierre d'achoppement de ces nouveaux conseils régionaux est justement ce qui par ailleurs leur donne leur force et (on pourrait presque dire) leur beauté, c'est-à-dire leur spontanéité. Pour être efficace il leur faut

dépasser ce stage du jaillissement naturel pour devenir un mouvement cohérent et concerté. Mouvement spontané c'est aussi un mouvement anarchique qui se développe sans méthode précise et sans but commun. Certains conseils groupent 4 ou 5 comtés ; certains, un seul comté ; certains même, seulement 4 ou 5 municipalités. Certains se composent d'associations volontaires, d'autres de municipalités, d'autres encore d'individus. Les Chambres de commerce, l'U.C.C. ou les syndicats revendiquent tour à tour l'honneur de leur fondation et veulent assurer l'orientation. Le Conseil d'orientation de la Province, le ministère de l'Industrie et du Commerce, le ministère de l'Agriculture, quelques universitaires épars, des compagnies privées de recherche servent tour à tour ou simultanément de conseillers auprès des conseils régionaux naissants. Leurs avis sont le plus souvent contradictoires et pour autant néfastes. Certains conseils réussissent à lever des fonds auprès de leurs membres, certains ont des octrois, certains n'ont aucun revenu. Lorsque des fonds sont disponibles ils sont souvent utilisés à mauvais escient pour des études futiles, ou pour des études de base que les services gouvernementaux devraient normalement être en mesure de fournir.

Ce ne sont là que quelques exemples de l'anarchie actuelle ; on pourrait en mentionner encore un grand nombre. Comment remédier à cette situation ? Les solutions sont à la fois nombreuses et urgentes :

1) Établissement par l'État d'un programme de recherches de base essentielles à l'aménagement régional. Dans la situation actuelle, une région qui désire organiser de façon rationnelle l'exploitation de ses ressources doit entreprendre plus de 80% des recherches de base qui lui sont essentielles : carte écologique, carte d'utilisation de sols, carte pédagogique, carte des vocations des sols, inventaire forestier, projection de population, projection de population active selon les qualifications, estimation des taux de chômage, détermination des zones d'influence, état de l'équipement industriel, commercial, récréatif, hospitalier, etc. Le problème est double : 1) déterminer ce qui est essentiel ou ne l'est pas ; 2) préparer un programme et obtenir les fonds nécessaires pour réaliser ce programme. Pour assurer la standardisation des données et ainsi les rendre utilisables non seulement pour la planification régionale mais aussi pour la planification provinciale, ce programme doit être réalisé par l'État, ou du moins contrôlé par lui. Cette première solution exige cependant :

- a) coopération positive de tous les ministères et de toutes les disciplines. Il est presque inutile d'insister sur ce point tant il paraît évident. Actuellement il n'y a pas seulement des rivalités de prestige entre ministères mais aussi duplication de recherches et d'efforts alors que des secteurs importants ne sont pas couverts. L'esprit de clocher doit disparaître non seulement dans la population mais aussi dans l'administration publique. La formation récente du Comité permanent de l'Aménagement des Ressources et de son sous-comité de l'aménagement du territoire est un premier pas dans ce sens. Espérons que son rôle deviendra de plus en plus important, préparant le terrain pour un futur ministère de la Planification.

- b) nécessité absolue de consacrer tous les efforts nécessaires afin que l'expérience de la région-pilote puisse servir de base à un programme réaliste. Dans l'établissement d'un programme cohérent de recherche l'expérience pratique est essentielle. Il faut donc considérer cette région connue un laboratoire où seront éprouvées les techniques et où même les erreurs pourront devenir utiles. Laboratoire aussi où des techniciens acquerront l'expérience qui est nécessaire à une action efficace à long terme. Il y a à peine 2 ou 3 ans que l'on commence à penser planification dans la province de Québec. Il n'y a vraiment aucune tradition ou aucun maître que l'on puisse suivre à coup sûr. Il faut improviser partout et recréer pour notre contexte les concepts de base de la planification régionale ou autre. Tout en poursuivant en même temps plusieurs expériences parcellaires, je crois qu'il est essentiel d'en poursuivre au moins une dans toutes ses ramifications et en tirer une conclusion enrichissante pour l'avenir.
- c) formation accélérée de spécialistes pour effectuer ces recherches, d'où préoccupation prioritaire des universités dans ce sens et coordination de leurs efforts. Le personnel compétent manque non seulement au niveau de coordinateurs pouvant définir les orientations mais au niveau de professionnels compétents dans leur domaine et capables de travailler dans une aventure de planification (car c'est vraiment une aventure actuellement). Nous manquons d'ingénieurs, d'agronomes, d'économistes, de sociologues, de travailleurs sociaux communautaires, de spécialistes en administration publique, etc. Ici encore il faut collaboration et effort systématique pour éviter les doublons qui seront inévitables si les rivalités entre universités ne cèdent pas devant l'urgence de la tâche à accomplir.
- d) une certaine patience des autres régions. Cette patience devra s'exercer surtout en ce qui concerne la recherche, et devra s'exercer jusqu'à ce qu'un plan systématique soit élaboré et que les professionnels requis soient disponibles. Ceci ne veut pas dire qu'il faille tuer dans l'œuf les conseils naissants, au contraire. Un travail d'éducation est le premier travail à effectuer avec les conseils qui se forment. Nous y reviendrons plus loin en parlant du deuxième danger qui guette les conseils. De plus, à partir de leur connaissance intime du milieu, les membres des conseils avec un minimum d'aide, peuvent déjà procéder à une première analyse de leur région et à la préparation d'un plan provisoire de recherche et d'action. Enfin un bon nombre de recherches de base ont déjà été éprouvées au point de vue technique et au point de vue utilité soit par les ministères, soit par les chercheurs de la région-pilote ou d'autres régions. Ces recherches pourraient dès maintenant être généralisées à l'ensemble de la province et servir de base aux premières réflexions des nouveaux conseils régionaux.

2) Établissement de critères précis sur les structures les plus efficaces pour les conseils régionaux et pour les conseils zonaux et locaux qui pourraient en former l'infrastructure. Un premier point important à signaler à ce sujet, c'est qu'une superstructure régionale n'est pas suffisante pour canaliser toutes les énergies mises à nu par la conscience régionale. Pour reprendre notre analogie

boiteuse, de même qu'une fédération syndicale doit s'appuyer sur des syndicats locaux, les conseils régionaux doivent se créer une infrastructure au niveau des sous-régions ou zones et même au niveau des localités. Il ne suffit pas, en effet, que les membres du conseil régional dépassent leur prise de conscience existentielle des problèmes pour arriver à une compréhension rationnelle de ces problèmes et à une recherche de véritables solutions. Il faut que cette nouvelle conscience d'aménagement soit partagée par des leaders locaux et même l'ensemble de la population. C'est peut-être l'effort le plus considérable jamais vu d'éducation populaire au sens large, que l'aménagement nous demande d'entreprendre. Le minimum nécessaire pour réaliser cet effort est une structure qui permettrait d'intégrer en un ensemble cohérent la localité, la zone, la région et même la province.

Par ailleurs nous ne pouvons pas imiter servilement les expériences étrangères en ce domaine. Très peu de ces expériences ressemblent même de loin à ce qui se passe chez nous surtout en ce qui touche à la force de la conscience populaire. De plus, on ne peut plaquer arbitrairement des structures sur un milieu sans les avoir rendues fonctionnelles à ce milieu.

En plus d'établir certains critères relatifs à l'étendue territoriale de la région, au genre de membres qui doivent composer le conseil, il faut Prévoir toutes les ramifications des infrastructures nécessaires et une certaine programmation de l'action de ces structures.

Il faut aussi établir les relations qui devront exister entre, d'une part, ces structures locales et régionales, et d'autre part, les structures de pouvoir déjà existantes sur le territoire, municipalités, commissions scolaires, administration provinciale. Ces conseils demeureront-ils strictement consultatifs ou pourront-ils exercer certains pouvoirs. Lesquels ? Dans l'un ou l'autre cas, des mécanismes doivent être prévus. Le principal problème ici est de savoir si l'on peut garder un organisme qui est peut-être le seul organisme démocratique que nous ayions (du moins potentiellement), au seul niveau consultatif.

Pour répondre à ces questions il faudra :

- a) Une analyse poussée des structures existantes dans toute leur diversité, en comparaison avec ce qui se fait dans d'autres pays.
- b) Une analyse qui soit faite non seulement par des économistes, par des ingénieurs et par des urbanistes, mais bien par des spécialistes de l'action communautaire, de l'éducation des adultes, des sciences politiques, de la sociologie et du droit. Il s'agit là de problèmes précis qui supposent que tous les spécialistes concernés soient consultés. Il faudrait proposer une commission ou un comité permanent d'études pour analyser tous ces problèmes qui à mon sens incluent aussi ceux de la municipalité de comté et la municipalité métropolitaine. Ici encore l'expérience du B.A.E.Q. serait utile vu que près de la moitié des recherches sociologiques cherchent à apporter des matériaux pouvant servir à éclairer ces Problèmes. La formation à l'université d'un institut de développement serait aussi des plus utiles dans ce sens.

- c) Formation d'une équipe unique de conseillers pour les conseils. Il est en effet important que les avis qui parviennent aux conseils naissants et même à ceux qui existent depuis longtemps soient unifiés et convergent dans le même sens. Cette équipe pourrait être le comité proposé ou l'un de ses sous-comités permanents.

3) Aide gouvernementale aux conseils sous forme de spécialistes en action communautaire. Il ne suffit pas d'indiquer les meilleures structures, il faut que les conseils soient aidés par des animateurs permanents et qu'ils acceptent et souhaitent cette aide. Il s'agit ici d'animateurs spécialement formés à travailler au niveau des conseils. Leur tâche se situe non seulement au niveau des structures mais aussi au niveau des techniques de travail en groupe (nous reviendrons sur ce dernier point plus loin). De plus les conseils devront avoir à leur service des animateurs qui travailleront au niveau des comités ou conseils locaux et de zone. Le nombre de ces spécialistes de l'action communautaire devra être très grand d'ici quelques années. Il appartient à l'université de se donner les cadres nécessaires pour assurer leur formation.

4) Coordination au niveau régional des activités administratives de l'État. Il s'agit d'un point très complexe qui demanderait à lui seul un exposé rigoureux. Nous ne pouvons pas ici le traiter de façon systématique. Notons simplement que cette coordination découle normalement d'un programme cohérent de recherches de base et qu'elle est un prérequis à toute velléité d'aménagement régional. Avant d'exiger de la population une coordination des efforts, l'État doit réaliser cette coordination. Sinon, l'action de l'un sera constamment sabotée par l'action de l'autre. Il va sans dire que cette coordination régionale présuppose à la fois une certaine décentralisation administrative et une coordination au niveau provincial de l'action des ministères. Une deuxième caractéristique met en danger le succès de l'action des conseils régionaux : leur traditionnalisme. Issus spontanément du milieu, les conseils continuent très souvent à définir la situation en termes traditionnels malgré leur effort sincère de trouver des solutions neuves. Ils ne sont pas à blâmer car les autorités politiques les ont souvent encouragés dans cette voie lorsqu'elles ne les y ont pas forcés. Les déclarations des chefs politiques au sujet des programmes de développement régional ou rural ont souvent été faites pour des fins électorales. Plutôt que de laisser entrevoir les difficultés de l'aménagement ou du moins ses prérequis, on a plutôt fait miroiter l'efficacité à court terme. La publicité qui a accompagné la loi ARDA a été particulièrement dommageable à ce point de vue.

Même lorsque les déclarations officielles étaient bien orientées, les organisateurs politiques régionaux ont vite vu dans ces programmes des possibilités nouvelles de patronage et ont parfois cherché à noyauter les conseils de se créer du capital politique.

Ces tendances traditionnelles se manifestent sous plusieurs chefs :

- 1) L'action des conseils est souvent définie comme une action de groupe de pression pour obtenir des faveurs gouvernementales, ou la justice distributive, plutôt que comme une action de véritable participation à une planification régionale. Alors que les conseils devraient pouvoir tenir un

véritable dialogue avec les spécialistes (fonctionnaires), ils s'en tiennent (ou sont tenus) à procéder par mémoires et délégations, par pressions auprès des députés, par lobbying auprès des fonctionnaires. Leur attitude n'est pas encore celle de personnes conscientes de leurs problèmes qui viennent en discuter ouvertement et rationnellement. Elle est souvent celle de l'individu dépourvu qui vient quémander dans les couloirs.

Le tort n'est pas nécessairement du côté des conseils, mais plutôt du côté de l'attitude générale des partis qui tirent profit d'une telle conduite de dépendance et du côté de l'absence de structures préétablies qui tout en favorisant le dialogue public permettraient une véritable planification démocratique.

- 2) La planification désirée doit surtout permettre le plein emploi à court terme. On en vient ainsi parfois à préconiser des mesures qui ne sont que des emplâtres temporaires qui très vite peuvent aggraver le mal en dépit du soulagement temporaire. Cette attitude vient surtout de pressions de la population et de la conscience des déséquilibres. On est pressé de voir le chômage diminuer, les revenus augmenter. On appuiera tous les investissements qu'ils soient rentables ou non, qu'ils épuisent trop rapidement les ressources ou non.
- 3) La seule attitude vis-à-vis de la planification est souvent celle du conservatisme démographique. Dans plusieurs cas ce n'est pas la politique la plus efficace ni la plus réaliste. Ceci est relié au point précédent. Pour assurer un véritable développement régional il faut chercher l'équilibre optimum entre les ressources exploitées de façon rationnelle et la population.
- 4) Les membres de ces conseils ont pour la plupart une mentalité de leader local et non de véritable leader régional. Chacun y vient défendre son clocher, définissant les problèmes de la région en terme de sa municipalité, de son comté, ou de son association. C'est là une attitude normale dans une société basée sur les relations de type personnel et sur l'économie de la concurrence pure. C'est toutefois une attitude irréconciliable avec l'idée d'aménagement régional rationnel et d'efficacité économique. Que ce soit au point de vue des écoles, au point de vue des coopératives, au point de vue des centres commerciaux, une structure territoriale voulue doit être développée au niveau régional (notion de pôle). Toutes les municipalités ne peuvent être pôle. Consciemment certaines devront accepter qu'une seule de leurs rivales prenne le dessus. La rivalité devra être remplacée par la collaboration. La même chose est vraie au niveau des classes. La difficulté ici est que les décisions auxquelles on peut arriver par compromis engagent non seulement pour 3 ans comme dans une convention collective mais pour des périodes plus longues : 15-20 ans.
- 5) Les conseils ne sentent pas la nécessité de baser leur action sur des groupes plus restreints. C'est un point déjà traité auparavant, mais qui est fondamental. Le processus d'autodétermination et de compréhension des problèmes doit s'opérer non seulement par les associations régionales et les leaders régionaux mais doit être répété par tous les niveaux de la population.

Les solutions

[Retour à la table des matières](#)

- 1) Les partis politiques doivent cesser d'utiliser et d'encourager ces tendances traditionnelles. Ils doivent même faciliter à leurs organisateurs et à leurs partisans une action politisée au sein des conseils.
- 2) Les divers groupes (associations, municipalités) doivent apprendre à travailler ensemble à la recherche de solutions communes. C'est là un art difficile qui doit leur être enseigné par des animateurs permanents.
- 3) Le sens plénier de la participation de la population à l'aménagement et à la planification doit être approfondi. Ses implications non seulement au point de vue structure mais au point de vue changement de mentalité doivent être analysées et rendues explicites. C'est là une tâche qui doit être accomplie par des spécialistes compétents : sociologues, politicologues, et spécialistes de l'action communautaire. (Nous aurions besoin d'un autre article pour développer ce point.)
- 4) L'action gouvernementale dans la région doit tenir compte dans toute la mesure du possible des impératifs de la participation. Cela suppose coordination des actions gouvernementales au niveau de la région (nous l'avons déjà signalé) mais cela suppose aussi consultation et échange avec les conseils régionaux. Cela peut servir à la fois à instruire des conseils régionaux et à leur montrer la complexité de certains problèmes jugés trop faciles. Cela peut contribuer à mieux faire comprendre à l'administration la nature des problèmes locaux et du réalisme des solutions proposées.

La montée explosive des conseils régionaux nous pose un défi. Si nous savons le relever nous pouvons transformer toute la vie économique et politique de notre milieu. Si nous nous bouchons les yeux ou si nous décidons seulement de l'utiliser à des fins mesquines, un de nos plus réels espoirs sera noyé dans les méandres de la politicaillerie traditionnelle. Si, au contraire, nous reconnaissons tout le potentiel de ces conseils, la collaboration de l'État, des fonctionnaires, de l'université, des leaders régionaux, et de la population, cela permettra la canalisation efficace de ces nouvelles énergies vers une véritable planification provinciale aussi bien que régionale vers la découverte des structures d'organisations nouvelles qui sont nécessaires à cette planification.

Cette collaboration par ailleurs sans être imposée doit être provoquée activement par l'État. Elle sera essentielle à l'élaboration d'une véritable politique régionale que pour l'instant on peut au mieux espérer mais non pas définir.

Quelques notes sur les problèmes du milieu rural

[Retour à la table des matières](#)

Les notes qui vont suivre ont pour but d'éclairer les problèmes les plus cruciaux du milieu rural et du secteur agricole du Québec. Il y apparaîtra clairement qu'il faut désormais dissocier la solution des problèmes agricoles et des problèmes ruraux. Bien que s'inspirant de principes généraux semblables, les solutions à ces deux ordres de problèmes doivent être distinguées très nettement si l'on veut arriver à des solutions réelles.

Une brève revue de l'histoire du milieu rural montrera d'abord deux phénomènes nouveaux : 1) le milieu rural a cessé d'être une communauté homogène pour devenir une société pluraliste ; 2) les cadres traditionnels de la municipalité et de la paroisse semblent éclater pour faire place à un nouveau tissu fortement polarisé, de relations régionales ou sous-régionales. Ces deux phénomènes rendent de plus en plus aléatoire la distinction entre milieu rural et milieu urbain, et impliquent une redéfinition des politiques d'action socio-économique. Dans un deuxième chapitre, nous essaierons de dégager quelques principes de base pour cette redéfinition, en particulier la planification régionale. Nous examinerons enfin, dans un troisième chapitre, quelques problèmes particuliers à l'agriculture contemporaine qui doit se moderniser.

Chapitre 11

“Les transformations majeures” *

[Retour à la table des matières](#)

Analyser l'évolution du monde rural de la province de Québec, c'est un peu faire toute l'histoire de la province de Québec ; ce serait là une entreprise trop vaste dans le cadre actuel. Sans doute, il nous faudra à l'occasion recourir à certains faits historiques non agricoles, mais nous allons essayer autant que possible de limiter notre analyse à l'histoire passée et récente de l'agriculture.

En particulier, c'est à l'histoire économique et à l'histoire du travail qu'il faudrait référer pour expliquer le premier fait marquant de la situation rurale actuelle ; c'est-à-dire, la diminution très considérable du nombre de cultivateurs dans la main-d'œuvre québécoise. D'après les données les plus récentes du Bureau fédéral de la statistique, la proportion des cultivateurs dans la main-d'œuvre totale de la province atteint à peine 6 à 7%. L'explication de cette situation doit être recherchée nécessairement dans les techniques de production non-agricole et dans l'industrialisation de la province et du Canada tout entier. Nous prendrons cependant pour acquis cette tendance séculaire vers l'industrialisation et ses conséquences normales sur l'agriculture comme occupation. Nous essaierons plutôt de voir comment ces facteurs ont pu être sentis et interprétés par le monde agricole et rural lui-même.

* *Le texte de ce chapitre est tiré presque entièrement d'un texte présenté au 9ième congrès des Caisses Populaires.*

A) De la communauté homogène à la société pluraliste

[Retour à la table des matières](#)

Pour comprendre l'évolution du milieu rural, il nous faut partir de la situation de l'agriculture vers la fin du XIXe siècle et surtout du modèle idéal de la ferme et de la vie rurale à cette époque. Partageant une conception qui à l'époque était pratiquement universelle, la ferme québécoise des années 1870-80 était essentiellement une ferme de subsistance produisant surtout et d'abord pour l'auto-consommation des membres de la famille. Idéalement, chaque famille devait se suffire à elle-même et répondre à tous ses besoins à partir du travail agricole et des industries connexes qui pouvaient se développer sur la ferme elle-même. La ferme devait permettre ainsi non seulement à la famille de se nourrir, mais aussi de se loger, de se chauffer, de se vêtir, de se récréer. Utilisant des techniques agricoles assez rudimentaires, on produisait tout juste les denrées nécessaires à la consommation familiale et l'on diversifiait la production de façon à satisfaire tous les besoins. La ferme était donc ainsi unité de production agricole, usine de vêtement, usine de construction, atelier de réparation, centre récréatif et très souvent durant les mois d'hiver, centre religieux.

Les techniques utilisées étant assez rudimentaires, comme nous l'avons signalé, la productivité par homme était très faible et il fallait un nombre assez considérable de producteurs pour réussir à atteindre un taux de production satisfaisant. On était donc constamment dans une situation d'équilibre instable entre la production et la grandeur de la famille. Une famille trop petite ne fournissait pas assez de producteurs, de sorte que la production était insuffisante pour satisfaire les besoins ; inversement, une famille trop grande épuisait les ressources du lopin de terre et conduisait à une sous-consommation. L'équilibre était ainsi le plus souvent obtenu par une famille très nombreuse, dont quelques membres, lorsqu'ils devenaient superflus, s'exilaient ou émigraient.

Le succès de la ferme était basé non seulement sur un nombre suffisant de producteurs, mais sur la participation maximum de tous les membres de la famille à cette production. La famille formait un groupe très uni et très serré sous l'autorité du père. De l'effort de chacun et de l'obéissance de chacun dépendait en principe la survie du groupe lui-même.

Repliée sur elle-même, la famille rurale avait assez peu de contacts avec le monde extérieur et la société globale en général. L'univers social de la famille était le plus souvent restreint au rang où l'on retrouvait souvent des familles parentes ou alliées et où existait de toute façon une entraide très forte entre voisins. Le village formait l'univers social le plus large auquel on participait.

Par ailleurs, cette participation était elle-même plutôt fragmentaire, ne se produisant ordinairement que le dimanche au moment de l'office religieux. Le curé ainsi que les personnes instruites du village formaient donc les seuls liens existant entre la communauté des cultivateurs et le monde extérieur plus vaste. C'est à travers eux qu'était filtrée toute l'influence de ce monde extérieur.

Il ne s'agissait pas toutefois d'un monde complètement clos. Deux failles principales venaient apporter une possibilité d'évolution et de conflit. Le premier de ces éléments perturbateurs était inscrit dans le système rural lui-même. La ferme de subsistance supposait une famille très considérable ; à certaines époques du cycle familial, certains individus devenaient superflus. Ces individus rejetés par le système lui-même devaient émigrer vers des centres urbains canadiens ou -américains. Comme nous le montrent les études de Léon Gérin, ces migrations étaient rarement définitives dès le premier départ. Il s'établissait donc ainsi une circulation plus ou moins intense entre le milieu rural et le milieu urbain ; les émigrants rapportant en revenant dans le milieu rural certaines habitudes et certaines valeurs urbaines du monde extérieur. Certaines innovations étaient donc ainsi introduites dans le système, non seulement au niveau de la production, mais aussi au niveau de la consommation. Par ailleurs, et ceci était un deuxième élément perturbateur, malgré les efforts de la famille, la ferme ne pouvait produire tous les biens de consommation jugés nécessaires à ce moment-là. Certaines denrées comme le sucre, l'huile, etc. devaient être importées. La ferme de subsistance qui supposait pratiquement une économie non monétaire devait quand même produire quelques surplus susceptibles de procurer à la famille des sommes d'argent liquide.

Jusque vers 1900, l'argent liquide de la famille rurale provenait moins de l'agriculture, comme telle, que des industries secondaires de la famille. Bois de chauffage, catalogne, étoffe du pays, étaient le plus souvent les surplus produits, alors que le blé qui était la production agricole principale avait des rendements assez faibles. Vers 1900, l'agriculture du Québec connut sa première grande révolution. Expérimentée vers 1890, dans les régions des Cantons de l'Est et du Sud de Montréal, l'industrie laitière eut des succès retentissants. Le revenu tiré de la beurrerie ou de la fromagerie était beaucoup plus considérable que le revenu traditionnel venant de la vente du blé. La connaissance de ces succès monétaires des paroisses autour de Montréal se répandit très vite dans le reste de la province, et l'on assista, dans une période relativement courte, à une transformation radicale de la base de l'agriculture québécoise. Vers 1900-1910, pratiquement toutes les fermes de la province de Québec avaient délaissé la culture du blé pour s'orienter vers l'industrie laitière.

Cette transformation opéra une élévation considérable du niveau de vie du milieu rural québécois, non seulement directement par la vente du lait, mais aussi indirectement par la vente des produits et des sous-produits alliés à la production laitière (production du veau et surtout production du porc).

Cependant, il ne s'agissait pas là d'une transformation radicale. Même si sous un certain angle, l'agriculture québécoise s'était commercialisée, il s'agissait d'une commercialisation très mitigée. La ferme restait définie comme une unité d'auto-consommation, l'agriculture commerciale apparaissant plutôt

comme un complément à l'agriculture de subsistance. Le rôle précis que le cultivateur québécois avait donné ainsi à l'industrie laitière était un rôle de complément plutôt qu'un rôle primordial. La ferme devait continuer à produire en vue de la satisfaction du plus grand nombre de besoins possibles de la famille, l'industrie laitière venant simplement apporter au cultivateur un revenu liquide permettant l'achat des biens absolument impossibles à produire sur la ferme. On était donc ainsi dans une agriculture de subsistance mixte plutôt que dans une agriculture véritablement commerciale.

Le surplus budgétaire permis par l'industrie laitière des années 1910 devait quand même créer des nouvelles habitudes de consommation. La pression vers la consommation était cependant relativement faible à cette époque ; les seuls modèles nouveaux étant représentés à la population rurale soit par le marchand général, soit par les émigrants de passage dans leur communauté d'origine.

La hausse des prix durant la première guerre mondiale et durant les années 1920, devait augmenter cette tendance à la consommation externe. Cette hausse des prix venait à la fois des exportations canadiennes de produits agricoles vers l'Europe et d'une conjoncture favorable dans l'industrie du bois de construction. À l'industrie laitière s'ajoutait en effet, durant les années 1920 surtout, un marché très fort pour le bois. Comme la plupart des lots à cette époque étaient encore très fortement boisés, surtout dans les nouvelles régions ouvertes à l'agriculture, le cultivateur trouva là une source très importante de revenu monétaire liquide.

Avec la crise de 1930, cet âge d'or de l'agriculture et du milieu rural devait cesser très brusquement. Les prix agricoles aussi bien que les prix du bois de construction baissèrent très considérablement. Comme les habitudes de consommation étaient relativement peu développées et comme le principe de l'agriculture de subsistance restait la pierre d'assise de l'agriculture, le résultat de cette baisse de revenu monétaire agricole fut un retour presque intégral aux conditions du milieu rural du début du siècle. La famille rurale des années '30 recommença à pratiquer les petites industries connexes à la ferme, industries qu'elle avait commencé à délaissier durant la période de prospérité des années '20. Bien que nous possédions assez peu de documents sur cette période, il semble que ce retour à l'agriculture de subsistance presque traditionnelle se soit effectué sans de trop grandes difficultés. On peut en induire que les nouveaux besoins de consommation formés dans la période de prospérité antérieure étaient relativement faibles et étaient définis plutôt en termes de luxe ou de superflu qu'en termes de nécessité vitale pour la famille. Ce retour à l'auto-consommation et aux besoins traditionnels était aussi facilité par l'état de crise de l'économie générale.

Comparant son sort à d'autres, le cultivateur, même restreint à ces besoins traditionnels, considérait sa situation économique très supérieure à celle du chômeur ou même à celle de l'ouvrier urbain. Pour cette raison surtout, on assista même à un retour à la terre. Quelques milliers de nouveaux citadins revinrent vers le milieu rural et se remirent à l'agriculture, surtout dans les paroisses nouvelles de l'Abitibi et de la Gaspésie.

Dans un tel contexte et malgré un certain degré de commercialisation de l'agriculture, la paroisse demeurait la communauté de base de la vie sociale. Cette communauté qui était subdivisée en rangs et en groupes de familles gardait quand même une homogénéité assez forte pour constituer un point de référence global. L'homogénéité de la paroisse rurale agricole venait surtout du fait que l'on y trouvait assez peu de division du travail, la majorité sinon la totalité des familles tirant sa subsistance de l'agriculture. Sauf quelques marchands qui eux-mêmes étaient fortement intégrés dans le milieu, parce que natifs de la communauté, la plupart des familles étaient à peu près égales au point de vue revenu et au point de vue prestige social. Vivant toutes sur des fermes de grandeur à peu près égale, utilisant toutes des techniques de production semblables et même un outillage de production similaire, les familles étaient plus ou moins indépendantes les unes des autres et égales entre elles. Sans doute quelques cultivateurs réussissaient-ils mieux que les autres à cause de leur initiative ou de leur énergie particulière, mais leur succès tout en leur conférant un prestige plus élevé ne leur permettait pas de constituer une caste ou classe à part. Dans cette situation, le village rural était une agglomération relativement petite, habitée surtout par les marchands, par quelques artisans et par les rentiers. Quelques journaliers qui constituaient une sorte de prolétariat rural habitaient aussi le village mais il s'agissait le plus souvent d'une position temporaire, les journaliers réussissant le plus souvent après quelques années à acheter une ferme et à s'établir. La signification véritable de la paroisse rurale était l'agriculture et toutes les activités de cette paroisse étaient, pour autant, centrées sur cette occupation et sur ce mode de vie.

Cette communauté était d'ailleurs non seulement homogène, mais elle était aussi le plus souvent fermée sur elle-même. De la même façon que chaque cultivateur se définissait comme auto-suffisant, chaque localité essayait de se suffire à elle-même. Il y avait ainsi non seulement une relative absence de contact entre le milieu rural et le milieu urbain, mais même entre les différentes paroisses du milieu rural.

Avec la deuxième grande guerre s'opéra une révolution plus profonde dans le milieu rural. Du jour au lendemain, le Canada s'est vu obligé d'alimenter l'Europe (l'Angleterre surtout) en produits agricoles. La demande des produits animaux fut telle que le jeu normal de l'offre et de la demande fut annulé et que l'on força plus ou moins tous les cultivateurs à produire des quantités maximum, peu importe le prix. Le cultivateur avait donc devant lui un marché illimité et des possibilités presque illimitées aussi d'augmenter son revenu monétaire.

Une certaine partie de ces profits fut réinvestie dans la ferme afin d'augmenter la production. Cependant, ces investissements agricoles furent assez peu innovateurs et contribuèrent assez peu à augmenter la productivité du cultivateur. À cause du jeu anormal des prix, le cultivateur pouvait réaliser des profits très considérables sans changer aucunement ses techniques de production. Le cultivateur investit donc son argent dans des techniques traditionnelles plutôt que dans les techniques nouvelles qui auraient permis non seulement d'accroître sa production, mais d'accroître aussi sa productivité.

Les sommes investies dans la ferme étant donc relativement faibles durant cette période, il restait un revenu monétaire très considérable pour la

consommation familiale. C'est donc vers la consommation des produits exogènes que les surplus de revenu furent orientés, d'autant plus que l'effort maximum demandé au cultivateur dans la production animale l'empêchait de se consacrer aux industries connexes traditionnelles. En fait, sinon en esprit, les cultivateurs étaient devenus des agriculteurs commercialisés et même des cultivateurs spécialisés. On fut ainsi plus ou moins forcé par les circonstances à consommer des biens manufacturés. La comparaison qu'on a pu ainsi faire entre les biens de fabrication artisanale et les biens de la production de masse fut facilement au profit de ces derniers.

Parmi les premiers biens qu'il se procure ainsi, figuraient l'appareil de radio et l'automobile. Il ne s'agissait pas là de biens strictement de consommation, puisque ces biens créaient par leur utilisation de nouveaux besoins de consommation.

Le milieu rural devenait ainsi perméable aux communications de masse et prenait un contact direct avec le milieu urbain. C'était la première fois que de façon globale s'établissaient entre ces deux milieux un rapprochement et une interpénétration. Très rapidement la mentalité urbaine pénétra jusqu'aux communautés les plus reculées du milieu rural. De nouveaux besoins, de nouvelles aspirations par rapport à la consommation et au genre de vie en général firent donc leur apparition au sein même de la famille agricole. D'un autre côté, le revenu très élevé de l'agriculture permettait la satisfaction effective de ces besoins et de ces aspirations.

Cette situation de prospérité artificielle devait durer 7 ou 8 ans. Après la guerre, les prix des produits agricoles furent à nouveau assujettis aux jeux de l'offre et de la demande. Il s'ensuivit une baisse considérable des prix et, pour autant, des profits. Seuls les cultivateurs qui, durant la guerre, *avaient fait des investissements propres à augmenter très considérablement leur productivité*, pouvaient dans la nouvelle situation réaliser des profits suffisants pour assurer à leur famille le nouveau niveau de vie auquel elle était habituée.

Dans la province de Québec, la majorité des cultivateurs avaient investi de façon traditionnelle de sorte que leur marge de profit et de revenu diminua constamment à mesure que le jeu de l'offre et de la demande devint de plus en plus rigide. Les cultivateurs se trouvaient donc ainsi en situation de crise dans une économie qui normalement était en état de prospérité. Alors que dans tous les secteurs, les revenus et la consommation augmentaient, en agriculture, le revenu diminuait sans cesse et l'écart entre les besoins et leur satisfaction allait croissant.

Le cultivateur aurait pu comme durant la période 1930, restreindre ses besoins et revenir une fois de plus à l'auto-consommation et à l'auto-production. Toutefois, l'intensité, et la multiplicité des nouveaux besoins de consommation rendait cette solution très onéreuse pour la famille rurale. Le nouveau niveau de vie, auquel on avait goûté et que la publicité des *mass media* venait encore renforcer comme modèle de comportement, était beaucoup plus fortement ancré qu'à la fin des années '20. En fait, sauf de très rares exceptions, les familles rurales refusèrent de sacrifier ce nouveau niveau de vie. Ainsi, contrairement à ce qui s'était passé durant la crise de 1930, au lieu de diminuer la consommation, on chercha à augmenter le revenu.

Étant donné l'état de prospérité des autres secteurs d'activité économique, plusieurs solutions s'offraient aux cultivateurs. La première de ces solutions consistait à abandonner le modèle traditionnel de l'agriculture de subsistance pour s'orienter de façon définitive vers l'agriculture commerciale et la production spécialisée. Il s'agissait alors de mécaniser la ferme et d'y introduire des innovations propres à augmenter considérablement la *productivité par acre* aussi bien que la *productivité par homme*. Il s'agissait là en fait d'une révolution complète dans la conception de l'agriculture des cultivateurs canadiens-français. Un certain nombre d'entre eux furent cependant capables d'effectuer ce passage difficile. On les retrouve surtout parmi les plus instruits et les plus prospères antérieurement. Géographiquement, c'est dans la région de Montréal et dans les régions très proches des autres centres urbains que l'on retrouve ces nouveaux cultivateurs capables d'affronter la concurrence du marché agricole nord-américain. **

Il s'agissait là, toutefois, d'une solution trop radicale pour la majorité des cultivateurs. Ceux-ci cherchèrent une solution en apparence moins révolutionnaire - soit, le travail extérieur à temps partiel -. Cette solution était d'autant facilitée que les autres secteurs de l'économie étaient en expansion et qu'ainsi le cultivateur pouvait assez facilement trouver à l'extérieur de la ferme une occupation complémentaire lui garantissant un revenu assez élevé. Dans les communautés situées près des centres industriels, ce travail complémentaire, on le chercha surtout en usine. Confiant la ferme à sa femme et à ses enfants, le cultivateur participait aux travaux agricoles durant les fins de semaine et le soir durant la semaine, pour passer ses 40 heures en usine. Dans les régions plus éloignées des centres urbains, c'est surtout vers l'industrie forestière et l'industrie minière que le cultivateur s'orienta pour trouver un supplément de revenu. Durant les années '50, l'industrie forestière connut une expansion très considérable et dut augmenter ses périodes d'opération de plusieurs mois. Le cultivateur qui, traditionnellement, avait une expérience de forestier, trouva donc là une source inespérée de revenu pour assurer la satisfaction des besoins de sa famille. Ayant à peine le temps de réaliser les travaux les plus durs de la ferme, le cultivateur-bûcheron, lui aussi, confia à toute fin pratique sa ferme à sa femme et à ses enfants. D'autant plus que le travail forestier qui, traditionnellement, prenait place surtout en automne, commença à être accompli durant les mois d'été.

Universellement, la situation du cultivateur à temps partiel est une situation d'équilibre très instable. L'aboutissement normal de cette situation est l'abandon complet de l'agriculture. Le cultivateur de la Province de Québec sur ce point ne fut pas différent des cultivateurs des autres sociétés. Le cultivateur perdit de plus en plus l'intérêt à cette activité agricole qui, parce que négligée, rapportait de moins en moins de revenus. De leur côté, la femme et les enfants voyant leur tâche augmenter très considérablement, se découragèrent très vite de cette situation. Le travail salarié apparut comme la

** Il faut noter ici que plusieurs de ces cultivateurs furent aidés dans leur conversion par le processus d'intégration verticale. Qu'elle soit réalisée par les coopératives ou l'entreprise privée, l'intégration verticale en forçant le cultivateur à produire des produits de qualité standard et à réduire ses coûts de production, a fortement contribué à améliorer les pratiques agricoles et à augmenter la productivité. Elle comporte cependant plusieurs inconvénients dont nous discuterons au chapitre troisième.

solution idéale à court terme aussi bien qu'à long terme. Pour la population plus jeune, cet abandon de l'agriculture signifiait presque universellement l'abandon du milieu rural lui-même et la migration vers les centres urbains. Dans le cas des travailleurs plus âgés et particulièrement des chefs de famille, on renonça plus ou moins à l'idée d'émigrer vers la ville. Cette attitude des plus vieux venait à la fois d'un attachement profond au milieu rural et d'une conscience réaliste que l'on ne possédait pas les qualifications nécessaires pour obtenir en ville un emploi stable et assez rémunérateur.

Cependant, les emplois disponibles en milieu rural sont assez peu nombreux et surtout offrent un caractère de chômage saisonnier. Le travail en forêt, le travail dans la construction, sur les routes, ou même dans les mines, constituent les sources d'emploi principales dans le milieu rural. Ce sont toutes des activités saisonnières soumises, en plus, à des cycles d'une durée de trois ou quatre ans. L'assurance-chômage et plus récemment l'assistance-chômage sont donc venus combler une marge de plus en plus grande entre le revenu disponible et les besoins de la population rurale.

Par ailleurs, le cultivateur qui a abandonné l'agriculture pour devenir salarié, a beaucoup de difficultés à retourner vers l'agriculture, même lorsqu'il est soumis au chômage, parce que son expérience nouvelle le rend très conscient de la nécessité de pratiquer une agriculture du type commercial et non plus une agriculture de type de subsistance. Il se sent aussi mal préparé à ce nouveau genre d'agriculture qu'au travail en usine.

Cette redéfinition de la situation a eu des effets très considérables sur l'ensemble du milieu rural mais aussi sur la paroisse et la municipalité rurales. *Le milieu rural en 1965 est habité à 70% par des familles non agricoles.* La proportion des familles agricoles tend même à diminuer d'année en année. Ceci est vrai non seulement pour l'ensemble du milieu rural, mais pour à peu près chacune des paroisses rurales. *Le village qui autrefois constituait la minorité est devenu le lieu d'habitation de la majorité de la population rurale.* On y retrouve vivant côte à côte les rentiers, les artisans, les journaliers, les bûcherons, les mineurs et même les chômeurs.

Toute cette population villageoise ayant plus facilement accepté les modes de vie de type urbain se trouve souvent en opposition avec la population des rangs qui elle est demeurée agricole et d'une certaine façon plus traditionnelle. Les conflits déjà existants entre village et paroisse deviennent de plus en plus nombreux. Conflits au sujet de l'école, conflits au sujet des transformations de type moderne exigées par les gens du village et refusées par les gens des rangs. Ce conflit est d'autant plus grave que très souvent la nouvelle population villageoise n'a pas su se créer un leadership qui lui soit propre. Population instable à cause de son occupation saisonnière qui l'oblige assez souvent à travailler en dehors du lieu de résidence, les villageois tout en revendiquant de meilleures écoles, de meilleurs systèmes de loisir, de meilleurs services, ont peu d'organisations ou de mouvements qui leur soient propres et même ont peu de leaders particuliers. Leur difficulté est accrue par le fait que les positions de pouvoir (soit dans les mouvements coopératifs, soit au niveau du conseil municipal et scolaire) ont été déjà accaparées par la population traditionnellement majoritaire, c'est-à-dire la population agricole. Jusqu'à très récemment, par exemple, les magasins coopératifs qui étaient sous contrôle de

la Coopérative agricole n'acceptaient pas comme membres la population villageoise et privaient ainsi la majorité de la population rurale du droit de la ristourne et surtout du droit au contrôle d'un mouvement auquel elle contribuait effectivement.

De communauté homogène, la paroisse agricole est donc devenue ainsi une société où plusieurs groupes à intérêts divergents se retrouvent. Les divergences sont d'ailleurs accentuées du fait que les groupes au pouvoir ou les groupes qui contrôlent la vie de la municipalité sont maintenant des groupes minoritaires dans l'ensemble de cette population.

Sans doute y retrouve-t-on une communauté véritable par suite des liens de parenté et d'amitié qui continuent à unir cultivateurs et villageois. De même une certaine communauté demeure par suite de l'identification à la paroisse elle-même et d'une même pratique religieuse. Mais il s'agit là d'éléments communautaires qui se situent surtout au niveau affectif. Cette affectivité réussit sans doute à réduire les tensions entre les groupes et les intérêts qui s'opposent mais elle ne suffit pas à faire disparaître les rivalités et les conflits d'intérêt. En dépit d'une certaine homogénéité affective lentement la paroisse rurale est devenue une société pluraliste au niveau des intérêts économiques et de la définition des solutions à apporter à la situation de crise du milieu rural actuel.

En même temps que le village rural prenait une importance prépondérante par rapport aux rangs, les petites villes situées dans les régions à prédominance rurale ont elles aussi pris une importance numérique croissante. En fait, au point de vue démographique, seules les petites villes montrent une augmentation constante de leur chiffre de population depuis 15 ans (les autres municipalités rurales réussissant à peine à conserver leur chiffre de population stable). Ces petites villes sont habitées par d'anciens cultivateurs qui ont parfois fait un premier séjour dans leur village ou qui sont passés directement de la terre à la petite ville. Il s'agit donc d'une population qui possède à peu près les mêmes caractéristiques que la population des villages ruraux.

B) De la communauté à la région

[Retour à la table des matières](#)

Non seulement la communauté s'est-elle diversifiée de façon interne, mais encore, comme nous l'avons déjà signalé, elle s'est ouverte sur le monde extérieur. Ouverture sur les besoins et les niveaux de vie urbains, ouverture sur de nouvelles façons de se comporter et de se relier au reste du monde. Ainsi les petites villes dont nous venons de vous parler acquièrent une importance non seulement comme foyer de migration de la population urbaine mais comme nouveaux pôles de structuration de toute la vie économique et sociale. Le centre de la vie quotidienne se déplace du village vers la petite ville avoisinante et parfois même vers la grande ville plus éloignée.

Cette polarisation des activités hors de la paroisse rurale vers les centres urbains régionaux se manifeste à plus d'un point de vue. Un premier aspect de cette polarisation est la concentration des activités économiques au pôle régional. Dans un rayon de 5 à 10 milles de la petite ville régionale, l'on constate la disparition presque totale de toutes les activités de type commercial. Magasins de vêtements, magasins de meubles, même les magasins d'alimentation doivent fermer leurs portes par suite de la concurrence des établissements urbains. La population rurale ayant un très fort taux de véhicules moteurs ne craint plus de se déplacer 5, 10 même 20 milles pour faire des emplettes. Ce n'est qu'à 15 ou 20 milles des centres qu'on voit apparaître à nouveau une structure commerciale dans les paroisses rurales. Ces structures commerciales éloignées, par ailleurs, sont ordinairement assez faibles et servent surtout pour les achats courants ; les achats les plus importants étant faits au centre urbain.

Non seulement les activités strictement commerciales tendent à se concentrer au pôle régional mais aussi les activités financières. Les banques mais particulièrement les compagnies de finance vont s'établir dans les centres régionaux. Les achats importants et la finance nécessaire pour les effectuer se trouvent ainsi dans un même endroit et deviennent ainsi complémentaires l'un de l'autre. D'ailleurs, la présence de ces compagnies de finance ou de prêts constitue un attrait particulier de la population rurale vers le pôle régional. Partageant les mêmes besoins que la population urbaine, la population rurale dont le revenu est moins considérable, moins élevé, utilise le crédit plus que la population urbaine elle-même. La présence de ces agences de financement ou de crédit attire donc la population vers les centres et augmente l'importance du centre ou du pôle régional dans la vie quotidienne des familles rurales.

Les services judiciaires, hospitaliers et médicaux ont tendance eux aussi à se concentrer au pôle. Afin d'assurer une meilleure qualité des services hospitaliers, il faut absolument créer des hôpitaux où le nombre de lits soit suffisant pour assurer un soin adéquat. Autour de ces hôpitaux, médecins et dentistes ont eux aussi tendance à se regrouper par suite des facilités de diagnostic et de traitements plus appropriés. Nouvel attrait et nouvelle signification pour le pôle régional.

Cependant, avec les activités commerciales proprement dites, ce sont sans doute les activités de loisir qui attirent davantage la population rurale vers les centres. Parmi les valeurs urbaines que le milieu rural a acceptées, le loisir de type commercialisé est peut-être un de ceux qui est le plus facilement accepté. La veillée traditionnelle de famille a été remplacée par l'hôtel, le cinéma et la salle de quilles. Dans un survey récent, nous pouvions calculer que, proportionnellement, le taux de fréquentation des loisirs commercialisés en milieu rural était supérieur même à celui d'une ville comme Montréal. Ces loisirs de type commercialisé, les municipalités rurales peuvent assez peu souvent les procurer à leur population. Encore là, il faut un minimum de densité de population pour que ces loisirs puissent être offerts en quantité et en qualité suffisantes. D'où, concentration au pôle régional et attraction très forte de la population jusqu'à des distances pouvant aller à 70-80 milles. Les jeunes, mais aussi les moins jeunes qui, une, deux ou même trois fois par semaine se rendent au pôle régional pour prendre leur loisir, se détachent pour autant de

leur communauté ou de la paroisse d'origine et s'identifient de plus en plus à ce pôle.

En plus de ces phénomènes qui existent sans aucune planification, sans aucune coordination pré-établies, il faut noter toute une série d'autres phénomènes qui tendent aussi à renforcer la structure régionale et l'importance du Pôle comme lieu d'identification de la population rurale. Parmi les plus importants de ces nouveaux phénomènes, il faut signaler sans aucun doute l'école régionale et la création de commissions scolaires-régionales. Par suite de ces nouvelles institutions, il va sans dire que surtout au niveau de la population plus jeune, le pôle régional va prendre une réalité concrète quotidienne et une signification qui très facilement pourra dépasser la signification de la paroisse d'origine.

Mais l'école régionale n'est pas le seul de ces phénomènes nouveaux. De plus en plus, les coopératives agricoles locales ou paroissiales sont en difficulté par suite de leur faible chiffre d'affaires et de leur faible rendement. Il semble presque inévitable, sur le plan économique, que ces coopératives se regroupent en coopératives régionales et que de plus en plus, du côté agricole en tout cas, la vie économique se centre autour d'une usine de transformation des produits agricoles. Cette usine, pour être rentable, devra avoir comme patrons un très grand nombre de cultivateurs, c'est-à-dire à peu près les cultivateurs d'une région. D'ailleurs, l'expérience de Granby nous montre que la région elle-même peut être dépassée à un certain moment donné. La même tendance se retrouve du côté de la pêche avec les Pêcheurs-Unis. Encore là, déplacement du centre d'intérêt, du centre d'activité de la paroisse vers le pôle.

Par ailleurs, si on examine de façon scientifique les problèmes de l'industrie forestière, on s'aperçoit que l'efficacité des activités tend à une polarisation. Par suite de la mécanisation très poussée en forêt, le nombre de bûcherons devra diminuer en même temps que la durée des opérations devra être allongée. Dans ces circonstances, le bûcheron pourra aussi bien habiter son village natal que la petite ville avoisinante. C'est d'ailleurs ce que semble souhaiter le plus ardemment les bûcherons qui deviennent professionnels. Ayant accepté les normes de vie de type urbain, ces bûcherons tout en refusant d'émigrer vers la grande ville, souhaitent déménager dans une petite ville et abandonner l'isolement relatif de leur communauté d'origine. D'ailleurs, l'accroissement de la population dans les petites villes rurales témoigne déjà d'une tendance en ce sens. La rationalisation des opérations forestières qui devra s'effectuer dans un avenir plus ou moins rapproché, aura donc comme résultat d'accélérer le transfert de population vers les petites villes rurales.

Ainsi, la modernisation et la commercialisation de l'agriculture, la libération de main-d'œuvre non-agricole par la création de nouvelles activités économiques de même que la nécessité de réorganiser de façon efficace l'économie du milieu rural, tous ces facteurs semblent concourir vers une diminution de l'importance de la communauté ou de la localité, comme telles, au profit de la petite ville, pôle régional ou sous-pôle régional. Déjà, dans la vie quotidienne de la population rurale, l'importance de ces pôles est très considérable et l'on doit prévoir que cette importance ira de façon toujours grandissante.

Pluralisme et régionalisation remettent en question l'existence même d'un milieu rural distinct de la société urbaine moderne. D'autant plus que ces deux faits s'appuient sur l'homogénéité croissante des besoins et des aspirations économiques, aussi bien que des valeurs et des normes de conduite. Tout ce qui caractérisait le milieu rural est disparu ou est en voie de disparition rapide : prédominance de l'agriculture, homogénéité professionnelle et de revenus, modes de vie et de pensée particuliers, isolement relatif. C'est d'ailleurs là un phénomène qui est vrai de tous les pays industrialisés. Plutôt que de distinguer entre milieu urbain et milieu rural, la sociologie (l'économie le fait inconsciemment depuis longtemps), doit parler d'une population urbanisée à divers degrés. De plus en plus, ces degrés deviennent difficiles à déceler si l'on ne tient pas compte de facteurs facilement visibles, comme le lieu de résidence. De plus en plus, nous sommes en présence d'une population à mentalité urbaine, mais qui habite des villes plus ou moins considérables.

Le fait d'habiter un petit village ou même un rang perd cependant de sa signification devant l'émergence des centres régionaux qui polarisent les activités quotidiennes. La région devient ainsi une nouvelle grande ville à densité plus faible, chacun des villages ou des petites villes devenant l'équivalent des quartiers et des banlieues d'une métropole. Au point de vue temps, il est souvent plus rapide de parcourir la distance de 40 à 50 milles qui séparent un village du centre régional que d'aller de Rivière-des-Prairies à la rue Sainte-Catherine.

La réalité nouvelle de la Province, c'est d'être constituée de 30 à 50 grandes villes (peut-être 55 ?), dont certaines sont des villes à forte densité et les autres des régions polarisées. C'est dans ce contexte qu'il faut situer les problèmes de l'agriculture et non dans celui d'un milieu rural désormais artificiel.

Chapitre 12

Avant l'agriculture : l'aménagement régional

[Retour à la table des matières](#)

Depuis longtemps déjà, les économistes ne parlent plus de déséquilibre entre milieu rural et milieu urbain, mais de déséquilibre entre régions. Leur froide logique a cependant rencontré dans notre milieu des obstacles idéologiques puissants. La réalité n'a cependant que faire des raisonnements idéologiques. Malgré tous les efforts pour sauver à tout prix le monde rural, celui-ci n'a cessé de se transformer pour devenir urbain à son tour. Un premier élément d'une politique d'action efficace, c'est de renoncer à vouloir sauver ce qui n'existe plus, c'est-à-dire le monde rural. On peut vouloir sauver l'agriculture, mais ce n'est pas là sauver le milieu rural. Il faut dissocier rural et agricole.

C'est là une distinction qui va demander à plusieurs de se couper dans la chair vive, mais c'est un prérequis à une politique d'action réaliste et efficace. Il faut réorganiser l'agriculture, soit ! (nous y reviendrons au chapitre XIII), mais il faut avant tout organiser 20 à 30 grandes villes à faible densité, il faut organiser 20 à 30 régions polarisées. C'est le défi majeur posé à l'État québécois d'ici les quinze prochaines années. L'existence presque spontanée

des conseils d'orientation régionaux montre bien d'ailleurs que la population a déjà perçu confusément cette réalité plus rapidement que les politiciens ¹.

La nécessité d'organiser, d'aménager ces régions polarisées, vient des écarts économiques entre ces régions et des exigences de justice distributive impliquées par la société moderne. Elle vient aussi du besoin de régulariser des processus de croissance qui, laissés à eux-mêmes, peuvent brimer des portions importantes de la population.

Ce n'est pas le lieu ici de présenter un traité d'aménagement régional ; les principes généraux de l'aménagement ont à être ré-interprétés en fonction de la réalité du Québec. L'expérience du B.A.E.Q. pourra, en ce domaine, apporter des données essentielles à condition d'être poursuivie dans toute sa logique et à condition d'être évaluée scientifiquement. Ce n'est pas le lieu non plus de définir les régions polarisées de la Province et leurs problèmes particuliers. Des recherches systématiques devront être entreprises en ce sens par l'État, car nous avons très peu de données sur ces nouvelles villes à faible densité. Un budget très considérable devrait être consacré à la définition des pôles « influence, de leurs régions et de leurs problèmes ». Encore là, l'expérience du B.A.E.Q. sera utile pour la définition des programmes de recherches.

Je voudrais tout au plus indiquer de façon schématique quelques points qui me semblent soit des prérequis, soit des principes de base d'un aménagement régional efficace dans la province de Québec.

1) L'aménagement régional est un effort concerté d'une région pour s'adapter à la société moderne. Cet effort d'adaptation est d'autant plus fort que la région est sous-développée et que la société globale est plus développée. Le Québec, par sa position géographique et économique, est une des sociétés les plus modernes dans le monde. Toutefois, plusieurs de ses régions sont encore en partie fortement traditionnelles.

2) Les grandes caractéristiques de la société moderne développée pourraient être résumées ainsi :

- a) *La recherche de la rationalité* : Les décisions qui affectent la vie de l'homme individuel aussi bien que des groupes, doivent être basées sur une connaissance rationnelle et scientifique des faits et le choix des moyens doit être établi à partir d'un critère d'efficacité plutôt qu'à partir de l'attachement à la tradition pour elle-même. Ainsi, chaque situation nouvelle doit être examinée à sa valeur propre et on doit trouver une forme d'action correspondant au maximum à cette situation.
- b) *L'industrialisation*. est une première conséquence de cette rationalité. C'est ordinairement au niveau des moyens de production que l'homme moderne a d'abord appliqué sa rationalité en cherchant à rendre sa production de plus en plus efficace. La division du travail et la mécanisation cherchent sans cesse à augmenter la productivité de l'homme.

¹ Voir Gérald Fortin. « Pour une politique régionale », dans *Socialisme* '65.

- c) *L'urbanisation* : découle aussi de la rationalité moderne, et ceci, à un double titre. L'industrialisation demande en effet une certaine concentration des forces de production et, pour autant, l'augmentation de la densité humaine. Mais la ville s'impose aussi pour permettre la consommation de masse. En particulier, la consommation des services exige une certaine densité de population. Ce n'est que lorsqu'il y a cette densité que les services, aussi bien de loisirs que d'éducation, de protection et de soins médicaux, peuvent s'organiser de façon efficace et rentable.
- d) *La bureaucratisation comme nouvelle forme de rapports humains*. découle aussi de la rationalité. Plutôt qu'une autorité qui s'appuie sur le bon vouloir et le patronage, l'homme moderne recherche une autorité qui appuie ses décisions sur la rationalité et la compétence. Effort pour confier aux plus compétents les postes de commande, la bureaucratisation change aussi la relation existant entre inférieurs et supérieurs. Pour influencer la décision du supérieur, l'inférieur n'a plus à l'amadouer ou à le flatter ni même à le menacer, mais à discuter rationnellement avec lui. Au groupe de pression clandestin succède dans la société moderne le groupe ouvert de discussion.
- e) *L'instruction* : devient une condition essentielle d'efficacité dans la société moderne. Étant donné l'importance de la science dans les prises de décision, c'est en autant que l'individu possède des connaissances qu'il devient citoyen à part entière, c'est-à-dire un citoyen qui peut prendre ou influencer les décisions qui affectent son destin.

3) L'aménagement régional ne doit pas être confondu avec l'aménagement rural. Ce dernier cherche à rationaliser un secteur d'activité particulier, l'agriculture. Parce que les régions, même les plus sous-développées, ne sont plus basées sur l'agriculture, l'aménagement doit être régional, c'est-à-dire global. Il doit tenir compte de toutes les ressources et de tous les secteurs d'activité. En particulier, il ne doit pas négliger les centres urbains et polaires. Au contraire, l'aménagement régional doit s'axer sur les centres urbains et organiser *l'hinterland* en fonction de ces centres. La région, nous l'avons noté plus haut, est *une grande ville à faible densité*.

4) Dans *l'hinterland*, on retrouve surtout des activités de type primaire, c'est-à-dire basées sur l'exploitation des ressources. Ces activités primaires doivent être considérées comme des *industries* et non comme des *modes de vie*. Les mêmes règles d'efficacité économique et d'utilisation rationnelle doivent s'appliquer à ces industries primaires autant qu'aux industries manufacturières. Ceci est vrai non seulement de l'agriculture, mais aussi de la forêt, des mines et de la pêche. Des politiques globales sont d'abord nécessaires au niveau de la province pour chacune de ces ressources ; politiques basées sur l'utilisation rationnelle en vue du bien commun plutôt que sur le patronage et l'intérêt d'un parti ou d'intérêts privés. Ces politiques peuvent ensuite se traduire en forme d'actions concrètes au niveau des régions par des réglementations différentielles et des zonages.

5) L'application de la rationalité aux industries primaires exige la mécanisation sinon l'automatisation des procédés de production (c'est déjà commencé). Ce changement dans les techniques et les modes de production a des effets considérables sur la main-d'œuvre. Paradoxalement, c'est actuellement dans les régions les plus sous-développées que les effets de l'automation se font le plus sentir, (beaucoup plus qu'à Montréal). Une première conséquence, c'est que les travailleurs en place *n'ont plus les qualifications nécessaires* pour remplir leur poste. Le nouveau cultivateur, le nouveau travailleur forestier, le nouveau pêcheur ne ressemblent en rien aux travailleurs ruraux traditionnels. Un *ré-apprentissage accéléré* doit être prévu pour rendre ces travailleurs capables de remplir adéquatement leur métier. Une deuxième conséquence, est *une diminution considérable des effectifs de travail*. De 50% à 90% de la main-d'œuvre du secteur primaire sera libérée d'ici dix ans au plus. C'est d'ailleurs déjà un problème majeur, à preuve l'importance de l'assistance-chômage dans les régions sous-développées. Ces travailleurs libérés qui sont très peu instruits *devront être réhabilités* au travail ou devront vivre exclusivement aux crochets de l'État. Il faut remplacer l'assistance-chômage non pas par le travail obligatoire (qui n'aurait aucune signification humaine), mais par l'instruction et la formation professionnelle obligatoires et payées.

6) Cette main-d'œuvre libérée et ré-éduquée peut se diriger vers les centres urbains déjà développés. Elle pourrait aussi se diriger vers les centres régionaux si une certaine industrialisation y prenait place. La décentralisation industrielle est un terme relatif. Il faut décentraliser l'industrie en la centralisant aux pôles régionaux. L'industrialisation, comme la consommation, exige une centralisation des activités. Comme il n'est pas possible de centraliser partout, des pôles devront être choisis et tous les efforts devront y être concentrés. L'aménagement régional s'oppose *radicalement à la politique du saupoudrage des investissements* à laquelle on assiste encore trop aujourd'hui. Il s'agit de créer une ville régionale, ce qui suppose qu'une seule des villes et villages existant sera pôle, et que les autres verront, du moins temporairement, diminuer leur importance et même leur population. L'aménagement doit faciliter le développement d'un tissu urbain, mais à partir d'un pôle et non de façon indifférenciée.

7) L'aménagement régional présuppose une structure administrative et politique appropriée. Cette structure peut prendre diverses formes ; l'esquisse du plan des Structures du B.A.E.Q. en suggère quatre principales), mais certains éléments sont essentiels, peu importe la forme concrète : une autorité responsable du plan et de son exécution (préfet -société de développement, etc.) ; une coordination des efforts des divers ministères (SEPAR régional - budget régional) ; une coordination des efforts des divers agents économiques (conseil régional consultatif) ; le zonage de certains territoires en fonction de certaines activités précises ; une décentralisation des décisions et des réglementations *ad hoc* ; un pouvoir plus grand dévolu aux municipalités et au conseil de comté, etc. Par rapport à ces structures nouvelles, il faut noter que les divisions territoriales actuelles, en particulier le comté et *le diocèse*, sont complètement *dysfonctionnelles*. Il y aurait un avantage marqué que le comté coïncide avec la région polarisée. Il y aurait alors possibilité de redéfinir de façon positive le rôle du député et de donner à celui-ci une fonction essentielle dans la vie politique et administrative de la région.

8) L'aménagement régional, en fait, force à redéfinir la démocratie et à adapter cet idéal à une solution nouvelle. Un nouvel équilibre entre centralisation et contrôle étatique d'une part, et décentralisation et participation de tous les groupes d'autre part, reste à trouver. À condition d'être conscients et lucides, c'est là une des tâches les plus exaltantes exigées par l'aménagement régional.

C'est là un tour d'horizon très rapide qui reste superficiel. Chacun de ces points mériterait de longs développements et surtout devrait être traduit de façon opératoire dans un ou des cas précis ¹. Cette brève incursion cependant voulait surtout souligner la nécessité de penser l'aménagement régional comme une façon rationnelle et moderne de résoudre les problèmes des 20 à 30 nouvelles villes à faible densité qui ont d'ores et déjà remplacé notre milieu rural traditionnel. Des solutions nouvelles et radicales doivent être cherchées, sinon la dépendance des régions pauvres par rapport au trésor provincial n'ira qu'en croissant.

Sans rejeter complètement le passé et la tradition, l'homme moderne réévalue à sa valeur chacune des nouvelles situations et ne prend dans le passé et la tradition que ce qui correspond encore à ces situations.

¹ Un exemple pourra être trouvé dans l'esquisse du plan préparé par le B.A.E.Q.

Chapitre 13

L'agriculture d'aujourd'hui et de demain

[Retour à la table des matières](#)

Les principes généraux qui s'appliquent à l'aménagement régional s'appliquent aussi à la réorganisation de l'agriculture : recherche d'efficacité optimale et meilleure utilisation des ressources. Essayons de préciser plus concrètement à la fois la situation de l'agriculture contemporaine et les contraintes qui l'affectent.

Un premier fait, c'est que l'agriculture québécoise, en tant qu'activité économique, se situe dans le contexte canadien et même nord-américain. Ce contexte qui est celui de l'économie la plus développée, se caractérise sur le plan agricole par les faits suivants : 1) L'offre des produits agricoles est supérieure à la demande. Globalement, la production et surtout la capacité de production dépasse largement la consommation et chaque année, s'accumulent des surplus. Dans ce cas, les conditions du marché sont très aléatoires. 2) Pour s'assurer un revenu acceptable, le producteur doit constamment chercher à abaisser son coût de production en augmentant ses rendements à l'unité agraire, à l'unité animale et à l'unité de travail. L'innovation technique (mécanique, biologique et économique) est une condition essentielle de survie, et en fait, les gains de productivité sont parfois plus spectaculaires en agriculture que dans le domaine manufacturier.

Trop longtemps traditionnelle et routinière, l'agriculture du Québec doit à tout prix s'engager résolument dans l'innovation. Sans transition, elle doit passer du plus traditionnel au plus moderne. Sans cette conversion radicale, elle ne pourra être « sauvée » que par un nombre toujours croissant de subsides, de barrières tarifaires et de prix de soutien. Presque toute la législation agricole est actuellement composée de ces réglementations « bouche-trou » qui, au lieu *d'améliorer la situation, ne font que retarder l'échéance inévitable*. D'ailleurs, le dernier livre blanc ne fait pas exception en ce domaine.

Pour réellement survivre, on doit mécaniser les instruments de travail et appliquer les dernières découvertes agronomiques et biologiques. Mais, comme dans le secteur de l'industrie manufacturière, la mécanisation implique presque automatiquement la spécialisation des activités. Toute opération mécanisée est en même temps partialisée et demande des outils et des connaissances spécialisées à chacun des stades de la production.

L'agriculture n'échappe pas à cette loi générale de la transformation du travail humain. La mécanisation implique aussi une certaine concentration des activités au primaire aussi bien qu'au secondaire. Pour être rentable, une entreprise mécanisée implique que le volume de production soit très élevé. La mécanisation abaisse les coûts, mais en même temps elle abaisse la marge de profits sur chaque unité produite. Ainsi, pour réaliser des plus-values quelconques, c'est-à-dire pour permettre un revenu suffisant, il faut augmenter considérablement le nombre d'unités produites. Comme l'agriculture nord-américaine, l'agriculture du Québec deviendra ainsi « capital intensive », plutôt que « labor intensive ». Il s'ensuit une diminution importante dans le nombre de fermes et dans la main-d'œuvre agricole. On estime, en étant généreux, que 140,000 cultivateurs appliquant les techniques connues en 1965 pourront satisfaire à la demande de 1980 pour l'Ontario, le Québec et les Maritimes. C'est une diminution de plus de la moitié du nombre actuel. Si l'on suppose que le rythme d'innovations demeure constant, ce nombre serait réduit à 70,000 - 80,000 (soit le quart). Ce n'est pas là un fait nouveau, puisque déjà près de 700/0 des cultivateurs ne tirent pas de leur terre un revenu suffisant pour faire vivre leur famille.

Sauver l'agriculture, dans un contexte de société moderne, cela veut dire permettre à 25-30,000 cultivateurs du Québec de s'organiser de façon rentable et de réorienter les 50,000 autres vers de nouvelles occupations. Vouloir garder sur la terre 75,000 cultivateurs est une utopie déjà démentie tous les jours par les faits.

Par ailleurs, les conditions où s'exerce le métier de cultivateur sont très différentes des conditions traditionnelles. Très souvent, autrefois, on devenait cultivateur parce qu'on ne possédait pas les qualifications pour faire autre chose. Désormais, le cultivateur sera un des travailleurs les plus spécialisés qui soient. Gérant une entreprise de \$50 à \$100,000, le bagage de connaissances économiques, comptables et techniques qui sera nécessaire devient très considérable. L'agriculture n'est plus un pis-aller, c'est une profession très spécialisée.

Une sélection serrée apparaît ainsi inévitable. On peut la laisser se faire naturellement par les échecs ou par les banqueroutes, ou on peut la guider rationnellement. La nécessité d'une sélection rationnelle vient surtout du fait que plusieurs cultivateurs actuels, même s'ils n'ont pas les connaissances utiles, ont quand même les aptitudes pour acquérir ces connaissances. Laissés à eux-mêmes, ils s'acheminent à l'échec ; guidés, ils pourront devenir des entrepreneurs agricoles efficaces. En plus d'une politique temporaire de soutien qui facilite, en l'orientant, la transition entre l'agriculture traditionnelle et de nouvelles occupations (cours de rechapage), il faut une politique sélective *qui* aide ceux *qui* ont les aptitudes voulues pour devenir des cultivateurs modernes. Nous reviendrons plus bas sur certains éléments de cette politique.

Il nous faut commenter auparavant une autre conséquence de la technicisation de l'agriculture. Autrefois, la production, la transformation et la mise en marché étaient sous la responsabilité du seul cultivateur. Un reliquat de cette situation est le cultivateur de l'Île d'Orléans qui vient encore au marché Saint-Roch. Mais avec la spécialisation et la commercialisation, il est devenu nécessaire de centraliser hors de la ferme la transformation et la mise en marché du produit. De la beurrerie locale à l'usine de lait régionale, du boucher local à l'abattoir moderne, de l'épicerie du coin à la chaîne de magasins, le mouvement n'a fait que s'accroître. L'agriculture, qui ne formait qu'une activité unique, est maintenant divisée en trois secteurs autonomes, mais qui demeurent fortement interdépendants. L'intégration structurée entre ces trois secteurs devient de plus en plus pressante. Même si les agents sont divers, l'agencement rationnel de ces agents s'impose pour le succès économique de tous.

Mais cette interdépendance entre le cultivateur, l'usine et le marchand, a changé l'équilibre des pouvoirs. À cause des exigences du consommateur, le marchand et surtout l'usine exigent du cultivateur des produits de haute qualité et des coûts de revient faibles. La décision quant à ce qu'il faut produire et comment le produire échappe ainsi au cultivateur qui se voit imposer des normes et des quotas. Cette tendance du contrôle du primaire par le secondaire est accentuée par les contrats de production et le phénomène connu sous le nom d'intégration verticale.

L'intégration verticale est le seul mécanisme actuel de sélection et d'éducation des cultivateurs. L'usine intégratrice choisit d'abord un certain nombre de cultivateurs ayant le capital et les aptitudes nécessaires à une certaine production. Elle leur offre alors un contrat par lequel, contre un prix garanti, le producteur s'engage à suivre les directives techniques et la surveillance des agents de l'usine. Si les normes ne sont pas suivies, le contrat n'est pas renouvelé et le producteur, faute de marché, est acculé à la faillite s'il ne trouve pas un autre intégrateur. Cette formule, d'abord pratiquée seulement par les usines privées, est maintenant de plus en plus adoptée par les usines coopératives.

On apprend donc malgré eux à certains cultivateurs choisis, les nouvelles techniques de production et de gestion. À ce point de vue, on peut dire que l'intégration verticale a véritablement amélioré les modes de culture dans le Québec. Les problèmes posés par ce système sont toutefois nombreux.

1) Si on dit au cultivateur comment faire, il est très rare qu'on lui dise pourquoi il doit agir ainsi. Il ne s'agit donc pas là d'une véritable éducation capable de rendre le cultivateur « professionnel ». Au contraire, sauf de rares exceptions, le système augmente la dépendance du cultivateur et le transforme en ouvrier agricole semi-spécialisé.

2) Le nombre de techniciens à l'emploi des intégrateurs est trop faible, alors que l'agronome spécialiste du gouvernement est de moins en moins consulté.

3) Le critère de sélection est plutôt le capital acquis que l'aptitude du candidat ou la vocation réelle du sol. (Ainsi des élevages qui ne demandent pas de sol sont installés sur les meilleures terres arables). Les faillites n'en sont que plus spectaculaires.

Dans le contexte actuel, où seule une infime minorité des cultivateurs du Québec possèdent les qualifications essentielles à l'agriculture moderne, une formule telle que l'intégration verticale s'impose, mais il faut l'adapter de façon à éviter ses inconvénients actuels. Voici quelques éléments de cette adaptation :

- 1) Le zonage, par l'État, du territoire agricole selon ses vocations optimales. L'obtention d'octrois et de soutien pourrait être rendue dépendante de cette zonation. Un cultivateur qui voudrait faire du lait dans une zone à mouton par exemple, devrait le faire sans aucun secours de l'État, mais le producteur de mouton serait aidé au maximum, compte tenu des autres facteurs énumérés plus bas. La surveillance de ce plan de zonage devrait être sous la responsabilité des agronomes régionaux.
- 2) La détermination tripartite des prix, quantités et qualités des denrées agricoles à produire, 12 mois à l'avance. Sans être absolument nécessaire, cet élément serait très utile à la régularisation des productions.
- 3) La généralisation des contrats d'intégration à toutes les productions. Ces contrats devraient préciser les prix et les quantités, mais aussi les normes de production et les techniques de production.
- 4) Chaque agent intégrateur devrait avoir à son service le nombre de spécialistes nécessaires non seulement pour surveiller la production, mais pour instruire réellement les producteurs au point de vue gestion, comptabilité, techniques, etc. Cela suppose que si l'État lui-même n'est pas agent intégrateur, a) il oblige l'intégrateur à avoir ses spécialistes ; b) il accepte que certains de ses spécialistes passent à l'emploi de l'intégrateur ; c) il paye certains subsides à l'intégrateur, surtout s'il s'agit d'une région sous-développée qui doit être réorganisée.
- 5) La planification de l'usine régionale intégratrice devrait être discutée avec l'agronome régional et la société de développement régional, afin de vérifier si elle tient compte du zonage agricole et du zonage régional.
- 6) La sélection des producteurs devrait être basée non sur leur capacité financière, mais sur leurs aptitudes. À cette fin, il faudrait procéder par

étapes dans l'intégration. Le premier contrat devrait couvrir de faibles quantités mais avec de grandes exigences au point de vue qualité, (de façon à minimiser les pertes). Lorsque les exigences du contrat auraient été respectées, les quantités pourraient être augmentées au contrat suivant. Une certaine garantie devrait assurer les pertes de l'intégrateur lors du premier contrat étant donné que les échecs peuvent facilement atteindre 50 à 60% des cas.

- 7) Pour le producteur qui réussit à respecter son contrat, à condition qu'il respecte le zonage, les facilités de crédit et d'aide financière devraient être maximum, afin qu'il puisse donner à son entreprise toutes les chances de succès. Le travail d'éducation du spécialiste se doit aussi d'opérer au maximum surtout dans les premiers 5 ans.
- 8) Au producteur qui ne réussit pas à respecter son contrat, un contrat minimal dans une autre production devrait être offert si le zonage et si la présence d'une usine le permettent. Sinon ou s'il échoue à nouveau, son cas devrait être étudié par un comité régional formé par des agents des ministères de l'agriculture, de l'éducation, du travail et du bien-être social. Une réorientation devrait lui être suggérée et des subsides devraient lui permettre de réaliser cette réorientation.
- 9) Si la réorientation n'est pas agricole, la terre pourrait être rachetée par une « banque de sol » régionale.
- 10) Afin de faciliter le travail d'éducation des spécialistes, les producteurs devraient être groupés en groupes de production de 30 à 40 individus résidant dans un même voisinage.

Ces quelques éléments trop schématiques, supposent tous un contrôle plus fort de l'État et de l'intégrateur sur le producteur. À notre avis, c'est là une politique d'action inévitable, mais pas nécessairement permanente. Pour autant que ce contrôle sera accompagné d'une éducation et d'une formation véritables, dans 5 ans environ, on peut avoir des cultivateurs évolués capables d'agir par eux-mêmes dans le contexte de l'agriculture moderne. La contrainte peut alors céder le pas à la participation véritable et l'intégration verticale à l'intégration structurée. Comprenant et maîtrisant leur destin, les cultivateurs pourront influencer les décisions de leurs coopératives parce qu'ils seront capables de discuter rationnellement avec leurs gérants et leurs officiers. Regroupés en syndicats agricoles, ils pourront mieux défendre leurs intérêts lorsqu'ils auront à négocier avec l'entreprise privée ou avec l'État.

En conclusion, je voudrais simplement rappeler deux postulats qui, à mon sens, doivent fonder toute politique agricole et toute politique rurale. Il ne s'agit pas de sauver l'agriculture, mais de créer une nouvelle agriculture. Il ne s'agit pas de sauver le milieu rural, mais de créer de nouvelles régions polarisées, c'est-à-dire de nouvelles villes à faible densité.

Chapitre 14

“Milieu rural, et milieu ouvrier, deux classes virtuelles”

“Milieu rural et milieu urbain : deux classes virtuelles”. Un article publié originalement dans la revue *Recherches sociographiques*, vol. 6, no 1, janvier-avril 1965, pp. 47-59. Québec : PUL.

[Retour à la table des matières](#)

Les remarques qui suivent s'appuient sur plusieurs recherches portant soit sur le milieu rural, soit sur le milieu ouvrier. ¹

Mon intention n'est pas de résumer les résultats de ces recherches dont plusieurs sont encore inédites. Chacune d'entre elles, en effet, est trop partielle et trop circonstanciée pour permettre une vue globale de la situation des classes sociales au Canada français. Replaçant ces données dans leur contexte historique, je voudrais plutôt tenter de présenter les grandes tendances de l'évolution des classes sociales au Québec.

L'histoire récente de la province de Québec a été marquée par un fait central, celui d'une industrialisation et d'une urbanisation très rapides. En moins de quarante ans, la population urbaine est passée de 40 à 70 pour cent de la

¹ Je tiens donc à remercier, de leur précieuse collaboration, les collègues et les assistants qui ont participé à ces recherches. Je pense particulièrement à Marc-Adéland Tremblay, Émile Gosselin, Louis-Marie Tremblay, Suzanne McLaren, Nicole Gagnon, Lucien Laforest, Paul Bélanger, Jacques Godbout, Gilles Picard, Louis Savard et Jacques Fortier.

population totale. Les travailleurs agricoles, qui représentaient le quart de la main-d'œuvre il y a vingt ans, ont vu leur importance diminuer jusqu'à 6 pour cent seulement. Par ailleurs, en moins de trente ans, le secteur tertiaire a doublé son importance relative et représente actuellement 55 pour cent de la main-d'œuvre.

Un tel bouleversement de l'économie a transformé radicalement les assises objectives des classes sociales. L'importance relative des cultivateurs, des ouvriers et des cols blancs est en constante évolution et rend difficile la définition subjective que chacune de ces classes peut se faire d'elle-même. D'autant plus que l'industrialisation s'est accompagnée d'une élévation très rapide du niveau de vie et des possibilités de consommation. La prise de conscience de la fonction de consommation s'est donc faite en même temps que celle de la fonction de production.

Par ailleurs, l'industrialisation s'est réalisée dans un contexte idéologique qui non seulement la méprisait mais la condamnait comme antithétique aux idéaux du groupe ethnique canadien-français. Cette idéologie, qui jusqu'à très récemment a été majoritaire et unitaire, était très fortement ruraliste et s'appuyait sur une conception précapitaliste de la société.¹ Idéologie de l'ordre social, non seulement elle s'opposait au conflit de classe, elle niait l'idée de classe et de conflit.

Industrialisation rapide qui élève fortement le niveau de vie tout en s'opposant à une idéologie ruraliste pré-capitaliste, tel est le contexte qui nous permettra de mieux comprendre les difficultés de la classe agricole et de la classe ouvrière à s'actualiser au niveau de la conscience et de l'action collective.

I

Milieu rural

[Retour à la table des matières](#)

Classe objective majoritaire pendant plus d'un siècle et demi, les cultivateurs n'entrent dans l'histoire comme classe que vers les années 1920. Pour comprendre ce long silence historique, il nous faudrait broser à grands traits les caractéristiques de l'agriculture et du milieu rural au début du XXe siècle.

Globalement la situation de ce milieu correspondait presque parfaitement au type de société proposé par l'idéologie unitaire nationaliste. Cette société

¹ Fernand Dumont et Guy Rocher, « Introduction à une sociologie du Canada français », dans : *Le Canada français aujourd'hui et demain*, Paris, Fayard, 1961 (Recherches et débats, cahier no 34) ; Gérald Fortin, *The Ideology of a French Canadian Nationalist Magazine, 1917-1954*, thèse de doctorat présentée à Cornell University, 1956.

agricole était composée de petits propriétaires terriens à peu près tous égaux au point de vue économique. Produisant presque uniquement pour l'auto-consommation, ces cultivateurs avaient très peu de contacts avec les marchés et se renfermaient socialement dans la famille et le « rang ». Leurs contacts avec la société globale étaient très restreints et le plus souvent médiatisés à travers le curé, le notaire.

Le commerçant, seul exploitateur possible, avait une position ambiguë. À la fois nécessaire et puissant, il demeurait un symbole de la faiblesse du système d'auto-consommation. Réintégré par les liens de parenté s'il était natif du milieu, il était complètement isolé socialement s'il s'agissait d'un étranger (anglais ou syrien).

Dans de telles conditions, on ne s'étonnera pas de ne pas trouver une conscience de classe chez les cultivateurs. Les seules identifications possibles pour l'individu étaient donc l'identification à sa famille étendue, à son rang et à sa paroisse.

Durant les deux premières décennies du XXe siècle, l'évolution globale de la société réussit à créer deux brèches dans ce système presque parfaitement clos. Il s'agit de l'industrie laitière et du commerce du bois qui vinrent s'ajouter à l'agriculture de subsistance.

Bien que réinterprétées en fonction du schéma traditionnel, ces deux nouvelles productions intensifiaient et même changeaient le rôle du commerçant de même que le rôle de l'État. Ainsi apparurent les premières manifestations d'une conscience de classe agricole. Le commerçant, que le système traditionnel avait absorbé en lui donnant une place marginale, était un marchand, un vendeur. Dans la nouvelle situation, le commerçant devint producteur de beurre ou de fromage, devint acheteur de produits forestiers. Pour la première fois, le cultivateur eut l'impression d'être exploité par ces commerçants. L'idéologie nationaliste qui avait toujours privilégié le monde rural et les cultivateurs, de pré-capitaliste qu'elle était, devint anti-capitaliste. Pour lutter contre cette exploitation, les élites agricoles, clergé et agronomes, importèrent d'Europe le système coopératif.

La conscience de classe était toutefois trop faible et trop nouvelle pour créer un véritable mouvement de classe. Le capitalisme qu'il fallait combattre dut donc être présenté en termes concrets, familiers à une population ayant toujours vécu au niveau local. Ce n'est donc pas le système que le mouvement coopératif attaqua mais des commerçants locaux, c'est-à-dire des gens auxquels on était lié par des liens de parenté ou d'amitié. À cause de ces liens affectifs, on ne pouvait pas ruiner complètement ces marchands ou ces producteurs devenus exploités. Ainsi au niveau local, la coopérative a eu pour effet de créer un concurrent efficace au monopole des commerçants plutôt que de créer un monopole communautaire réel.

Cet adoucissement de l'idéal coopératif est dû aussi au fait que les leaders agricoles se sont vite rendu compte que l'utilisation du sentiment d'exploitation entraînait en contradiction avec l'idéologie de l'ordre. Délaissant l'exploitation et la revendication comme motivation, on continua à fonder et surtout à soutenir les coopératives existantes par l'esprit de clocher (chaque

village qui se respecte doit avoir sa coopérative) et par des arguments strictement économiques comme ceux de la ristourne. Ce premier éveil de la conscience de classe agricole fut tué dans l'œuf par l'élite éclairée qui présidait à son destin.

Les commerçants n'étaient toutefois pas les seuls à devenir un groupe plus actif dans le milieu rural. L'industrie laitière exigeait l'apprentissage de nouvelles techniques de production agricole et l'État dut mettre sur pied une équipe d'agronomes chargée de vulgariser ces techniques et de guider les cultivateurs dans leur nouvelle production.

Ce sont ces agronomes qui devinrent les apôtres les plus fervents du système coopératif et qui prirent de plus en plus l'initiative et les commandes. Le mouvement coopératif apparut donc ainsi à quelques leaders ruraux plutôt comme un mouvement gouvernemental que comme un mouvement de classe véritable. Ces leaders, fortement appuyés par le clergé et l'idéologie unitaire, redoutaient encore plus l'intervention de l'État que le capitalisme. S'inspirant des Farmer's Unions et intégrant les quelque 5,000 membres québécois de cette association, ces leaders fondèrent en 1924 l'Union catholique des cultivateurs qui, à ses débuts, se présentait comme un mouvement de classe s'appuyant très fortement sur la revendication.

Les intentions de l'U.C.C. naissante dépassaient toutefois les objectifs du clergé qui l'avait appuyée surtout à cause de son opposition à l'État. Encore une fois, l'idéologie de l'ordre était menacée par ces propos révolutionnaires. Par une série de manœuvres encore assez mal connues, de mouvement syndical de classe, l'U.C.C. devint un mouvement d'éducation. Faisant la paix avec le mouvement coopératif, l'U.C.C. accepta que les coopératives s'occupent des intérêts économiques des cultivateurs alors qu'elle-même s'occuperait de leurs intérêts sociaux et moraux. Mouvement actif de classe sociale, l'U.C.C., en moins de cinq années, était devenue le plus fidèle porte-parole de l'idéologie ruraliste traditionnelle.

La crise économique des années 30 qui força les cultivateurs à se replier à nouveau sur l'auto-consommation devait parachever complètement cet avortement de la prise de conscience de la classe agricole.

De 1939 à 1945, l'agriculture québécoise connut sa seule période de prospérité véritable. Cette prospérité, qui permit la consolidation du système coopératif concurrentiel, était par ailleurs très peu propice à un sentiment de classe. Loin d'être exploités, les cultivateurs jouissaient d'une situation où le jeu normal de l'offre et de la demande n'opérait plus ; on avait besoin de la production, quel que fût le prix.

Cette prospérité des années de guerre devait marquer une étape décisive dans l'histoire du milieu agricole québécois. C'est en effet l'époque où le cultivateur québécois s'est ouvert au monde extérieur et est entré brusquement en nouveau riche dans l'économie de consommation. L'arrêt temporaire et artificiel du jeu de l'offre et de la demande permit à tous les cultivateurs de réaliser des revenus énormes tout en continuant à employer les techniques traditionnelles. Le cultivateur pouvait ainsi utiliser une très grande partie de son revenu à la consommation. Devant consacrer tous leurs efforts à la

production des denrées commerciales, les cultivateurs durent par ailleurs négliger leurs productions artisanales. Ainsi, non seulement pouvaient-ils consommer des biens manufacturés, mais ils étaient en quelque sorte forcés par la conjoncture de le faire. C'est donc en nouveau riche que le cultivateur pénétra brusquement dans l'univers de consommation des biens de masse.

Parmi ces biens de consommation, un certain nombre devaient avoir des répercussions au niveau même du style de vie du milieu rural. Les premiers biens que le cultivateur se procura, en effet, furent la radio, les journaux et l'automobile. L'univers de la famille rurale dépassait ainsi brusquement les cadres traditionnels de la communauté paroissiale pour s'ouvrir sur la ville et son mode de vie.

La fin de la guerre et le retour aux conditions normales du marché furent un triste retour à la réalité pour les familles rurales. Déjà habituée à un niveau de vie élevé et encouragée à ce niveau de vie par la publicité, la famille agricole, privée de son revenu artificiel, se voyait placée dans un dilemme : revenir en arrière ou changer. Un premier changement consistait à délaisser complètement l'agriculture de subsistance pour entrer dans l'agriculture spécialisée et commercialisée. C'était là une solution difficile à cause surtout du manque de préparation technique et administrative des cultivateurs. Un certain nombre d'entre eux, dans les régions les plus prospères, choisirent toutefois cette voie. Ils furent d'ailleurs aidés par l'entreprise capitaliste qui leur offrait des contrats d'intégration de la production.

Une deuxième solution consistait à abandonner complètement l'agriculture pour chercher une occupation nouvelle plus rémunératrice. Plus de la moitié des cultivateurs de la province de Québec choisirent cette orientation d'autant plus aisément que l'évolution globale de l'économie leur permettait de trouver dans le milieu rural même ces occupations de substitution.

Enfin, un certain nombre choisirent une troisième voie, celle de l'agriculture à temps partiel combinant les travaux traditionnels de la ferme avec le travail salarié en forêt ou dans la construction.

Malgré tous ces efforts, il reste que dans le milieu rural des dix dernières années, le niveau de revenu est beaucoup plus faible qu'en milieu urbain. Par ailleurs, ayant été conduit un peu malgré lui à l'univers de consommation, le rural croit y avoir droit comme tous les autres citoyens. Sa revendication à la justice distributive devient ainsi de plus en plus forte.

Ainsi apparaît dans le milieu rural une conscience d'aliénation et un effort de revendication. Mais il s'agit d'une conscience de classe un peu particulière en ce sens qu'elle regroupe dans une seule classe tous les travailleurs du milieu rural, qu'ils soient travailleurs agricoles ou non. Dans les entrevues, les cultivateurs et les journaliers nous parlent de deux classes sociales : les petits, et les autres, qui exploitent les petits.

Lorsqu'on leur demande de définir ce qu'ils entendent par les petits, deux points ressortent. Les petits sont ceux qui doivent se priver au niveau de la consommation. Les petits, ce sont les cultivateurs, les bûcherons, les journaliers et les chômeurs. Les petits, ce sont les ruraux auxquels on adjoindra

parfois les chômeurs urbains. Les autres, les exploiters, ce sont tous ceux qui gagnent plus de \$4,000 par année, quelles que soient leurs occupations. Pour le cultivateur et le journalier, les autres ce sont les professionnels, les commerçants mais aussi les cols blancs et les ouvriers. Par ailleurs, et c'est très important, on ne blâme pas tellement les autres de leur situation privilégiée d'exploiteurs. C'est l'État qui a permis à l'injustice d'exister et qui permet encore sa perpétuation. C'est à l'État qu'il appartient de remédier à cette situation et de donner au rural un niveau de vie égal à celui de la société globale. C'est donc une conscience de classe ou une conscience de milieu qui s'exprime exclusivement par la consommation et non par des facteurs de production. Ce ne sont pas des producteurs qui réclament de meilleures conditions de travail ou une possibilité de contrôle sur le travail, ce sont des consommateurs qui réclament tout simplement du travail ou du moins un revenu.

Pour le bûcheron professionnel, surtout celui qui a été syndiqué par les unions internationales, le sentiment d'exploitation dépasse toutefois ce premier niveau. Les conditions de travail, la stabilité d'emploi à court et à long termes, deviennent objet de revendication. L'exploiteur devient la compagnie et le capitalisme qui cristallisent ainsi la revendication.¹ L'État demeure quand même dans ce cas un objet important de revendication.

Cette conscience se traduit pratiquement à trois niveaux différents. Le premier, qui est aussi le premier dans l'ordre chronologique, est le niveau politique. On rejette les deux partis traditionnels et l'on fonde ses espoirs sur un nouveau parti, le Crédit social. Ce nouveau parti semble avoir été un des éléments les plus importants dans l'apparition de la conscience de classe.

Un deuxième niveau est la création de Conseils d'expansion économique au plan régional. Bien qu'il soit le fait d'un petit groupe de leaders plus ou moins traditionnels, ces conseils manifestent déjà un élément positif. Il ne s'agit pas seulement de réclamer de l'État, il faut soi-même passer à l'action, s'organiser et participer aux décisions qui affectent le milieu.

La troisième manifestation est au niveau d'une prise de conscience de classe proprement dite. Il s'agit d'une réorientation de l'U.C.C. Demeuré mouvement d'éducation durant la période de guerre et d'après-guerre, l'U.C.C., vers 1955, commença à renoncer à l'idéologie ruraliste traditionnelle et chercha à orienter les cultivateurs vers une augmentation de la productivité et vers un choix définitif et raisonné de l'agriculture commerciale. Les dirigeants de l'U.C.C. se rendirent cependant vite compte que la commercialisation qui s'opérait surtout par les contrats d'intégration des compagnies remettait en danger la position même du cultivateur. Revenant aux sources ou redécouvrant les sources, l'U.C.C. se redéfinit de plus en plus comme mouvement syndical. Ne parlant même plus de défendre les cultivateurs mais bien de défendre les travailleurs agricoles (qui sont des propriétaires), l'U.C.C. veut regrouper dans un même syndicat les producteurs d'une spécialité donnée pour négocier les prix et les conditions de vente avec l'ensemble des acheteurs de

¹ C'est là toutefois un phénomène récent qui exigerait de longs développements sur l'évolution de l'organisation du travail forestier, sur le passage du système d'entrepreneurs au système de la compagnie.

cette production. Elle renonce ainsi (sans trop en être consciente) à la base paroissiale et diocésaine qui avait été sa structure privilégiée pour passer à une base sectorielle sans limite autre que celle de la province.

Par ailleurs, l'U.C.C. ne restreint plus son action strictement aux cultivateurs mais englobe tout le milieu rural. Ainsi, elle organise des coopératives forestières et des syndicats chez les travailleurs forestiers et même chez les journaliers. S'appuyant sur une conscience rurale globale, l'U.C.C. tente actuellement de particulariser la conscience et les revendications de ce monde rural. Cette particularisation se fait à deux niveaux : d'abord au niveau du groupe des producteurs spécialisés, ensuite au niveau des différentes catégories de travailleurs ruraux non agricoles.¹

Encore entachée dans sa mentalité et dans ses structures par l'idéologie traditionnelle et son passé de mouvement d'éducation, l'U.C.C. est toutefois placée dans une conjoncture très favorable à la réalisation de son nouvel idéal de mouvement de classe. Il reste cependant un pas très considérable à franchir avant qu'on puisse véritablement parler de conscience de classe par rapport à ce qui se passe dans les milieux ruraux du Québec. La revendication y est forte mais c'est une revendication qui est strictement au niveau de la consommation. D'autre part, c'est une revendication qui se dirige surtout vers l'État non pas pour y participer ou pour le contrôler mais pour en retirer plus. Le producteur aussi bien que le citoyen responsable ont encore à prendre conscience d'eux-mêmes dans ce milieu.

II

Le milieu ouvrier

[Retour à la table des matières](#)

Tant qu'ils représentaient un élément relativement peu important de la population, surtout en comparaison avec le milieu rural, l'idéologie nationaliste négligea les ouvriers. Jusque vers 1920, on peut dire que les ouvriers furent laissés à eux-mêmes par l'élite. Cela est loin de signifier toutefois que les ouvriers furent passifs et sans leadership. Au contraire, c'est peut-être la période où leurs revendications s'exprimèrent le plus ouvertement et avec le plus de violence. Sous l'impulsion des syndicats américains naissants, les ouvriers québécois participèrent activement aux Chevaliers du Travail puis aux Unions internationales. Privés de toute reconnaissance légale, ces syndicats n'en firent qu'une lutte plus acharnée, et les grèves et les manifestations se multiplièrent.

¹ Cet objectif, pour être efficace, supposera sans doute une scission entre U.C.C. agricole et U.C.C. forestière. Certains signes en témoignent déjà.

La montée des unions internationales et leur agressivité finirent cependant par inquiéter les idéologues de l'élite éclairée. Ce qui les inquiétait toutefois, ce n'étaient pas les problèmes de la classe ouvrière mais plutôt le caractère anglais et athée de son organisation et le climat de désordre que son agressivité créait. Pour obvier à tous ces inconvénients, l'élite et, en particulier, le clergé suscitérent la formation des syndicats catholiques. Syndicats de boutique (à la fondation, il y avait autant de patrons que d'ouvriers), syndicats confessionnels et ethniques, les syndicats catholiques étaient la solution idéale à opposer aux unions internationales.

Sans réussir à supplanter complètement les unions internationales, les syndicats catholiques recrutèrent assez de membres pour que la paix sociale soit à nouveau rétablie et que la conscience de la classe ouvrière soit très fortement affaiblie. Comme on avait réussi à tuer dans l'œuf l'U.C.C. naissante, on réussit aussi à neutraliser les revendications de la classe ouvrière et à les remplacer par la bonne entente et la résignation.

Malgré ses succès, l'idéologie unitaire porta assez peu d'attention à ces syndicats catholiques (sauf pour les contrôler) durant les années 20 et les années de la crise. À cette époque, l'idéologie demeura axée sur le milieu rural et la classe agricole. On refusa même de voir l'importance croissante des ouvriers urbains dans l'ensemble de la population.

Cependant, la conscience ouvrière était peut-être déjà trop éveillée pour être aussi facilement muselée. Avec la guerre et le regain dans le rythme de l'industrialisation, la revendication et l'agressivité reprirent. Cette agressivité gagna même les syndicats catholiques. Cessant d'être catholique avant d'être syndicale, la Confédération des travailleurs catholiques du Canada prit à son compte les problèmes et les revendications ouvrières. La C.T.C.C. était même prête, dans certains cas, à s'allier avec les unions internationales pour lutter contre des patrons canadiens-français, la solidarité ouvrière prenant le pas sur la solidarité ethnique. Cet éveil de la C.T.C.C. atteignit un point culminant avec la grève de l'amiante en 1949. À ce moment, l'idéologie unitaire dut reconnaître non seulement la force de la classe ouvrière mais sa suprématie numérique. Certains idéologues allèrent même jusqu'à suggérer que le nationalisme s'allie dorénavant avec la classe ouvrière pour délaisser tout l'aspect rural et agricole de l'ancienne idéologie. Bien que créant un schisme, cette nouvelle orientation devait emporter l'assentiment des éléments les plus dynamiques du nationalisme.

Par ailleurs, ayant réussi à s'émanciper du cadre idéologique traditionnel, la C.T.C.C. renoncera d'elle-même à son caractère confessionnel et deviendra la C.S.N. (Confédération des syndicats nationaux).

Cette émancipation des syndicats catholiques devait profiter aux autres centrales syndicales, de sorte que le syndicalisme ouvrier représente une des forces principales de la société québécoise contemporaine. Ces centrales syndicales, sauf la C.S.N., ont même passé récemment à l'action politique active en s'affiliant au Nouveau Parti Démocratique.

Les résultats de l'action syndicale ont été satisfaisants, en particulier au niveau du salaire. En général, l'ouvrier d'usine gagne autant sinon plus que son

collègue, petit col blanc du secteur tertiaire. Son niveau de vie est donc assez élevé et sa participation à l'univers de consommation est normal selon les normes nord-américaines. Son logement est équipé des appareils électriques les plus courants, il possède une voiture, prend des vacances à l'extérieur, possède même parfois une maison de campagne.

La classe ouvrière a donc su mieux résister à l'effort systématique des forces de l'ordre et a su se donner des structures d'action relativement efficaces. Il semble même que la conscience ouvrière ne se contente plus de revendiquer au niveau du syndicalisme de contrôle mais veut passer à l'action politique, par suite de l'incapacité même du syndicalisme de contrôle à résoudre l'aliénation fondamentale des travailleurs. Explicitement, par son affiliation politique récente, ou implicitement, par le contenu de ses revendications, le syndicalisme québécois est devenu récemment socialiste.

La sociologie a toutefois déjà montré que plus un mouvement devient efficace plus la participation de ses membres peut devenir ténue, le dynamisme du mouvement devenant de plus en plus le fait d'un petit groupe de leaders ou d'animateurs et représentant de moins en moins la conscience réelle des membres. Sous le syndicalisme relativement efficace, existe-t-il vraiment une classe ouvrière consciente d'elle-même et déterminée à agir collectivement par ses structures ?

Sans nous permettre de répondre de façon définitive à cette question, nos recherches nous donnent quand même des indications assez précises.

Il nous faut d'abord distinguer entre les ouvriers de première génération et les ouvriers de deuxième ou de troisième génération. Par suite du rythme accéléré de l'industrialisation québécoise, le pourcentage des travailleurs de la première génération est toujours assez élevé.¹ Chez ces ouvriers de première génération, le niveau de satisfaction est très élevé et l'on trouve assez peu de revendications, même au plan des conditions de travail. Chez les anciens cultivateurs ou les fils de cultivateurs, on s'attendrait à trouver une frustration assez grande par suite du système bureaucratique de l'usine et de la perte de l'indépendance si chère aux cultivateurs. Ces inconvénients, que les travailleurs de vieille date remarquent assez fortement, semblent passer presque inaperçus chez les nouveaux travailleurs d'origine rurale. Soit qu'on accepte la situation avec résignation, soutenant qu'il y aura toujours des petits et qu'il est normal d'obéir à un contremaître (ce qui est le fait d'un faible pourcentage), soit qu'on ignore complètement le milieu de travail parce qu'à toutes fins pratiques on le considère moins onéreux que le travail sur la ferme, ce qui frappe ou semble frapper surtout le nouveau travailleur en usine, c'est l'élévation très considérable des revenus et, pour autant, du niveau de vie. Pour lui, l'accès à l'usine a constitué une mobilité sociale qui satisfait entièrement et même dépasse ses aspirations économiques. Les inconvénients des conditions de travail et du milieu urbain représentent un faible prix pour les avantages apportés par un salaire non seulement élevé mais régulier et par une sécurité à long terme. Ce qu'il retient du syndicalisme, ce sont surtout les clauses d'ancienneté qui viendront encore garantir cette sécurité à long terme.

¹ Dans une enquête conduite en 1958 auprès de 500 familles de la région de Montréal, plus de la moitié des chefs de famille étaient nés dans le milieu rural.

Chez les travailleurs de vieille souche (deuxième génération) la situation est plus complexe. Le niveau de revendication diffère selon les usines et selon le degré de qualification des travailleurs.

La revendication de certains reste axée surtout sur les conditions de salaire et les mécanismes de sécurité économique. C'est surtout le cas des usines où le niveau de salaire est assez bas et où le niveau technologique est assez vieillot. Ces travailleurs sont très conscients de la dureté de leurs conditions de travail et de leur état de subordination vis-à-vis l'autorité. Ouvriers semi-qualifiés pour la plupart, ils sont aliénés à 'peu près à tous les plans de leur vie de travail aussi bien que de leur vie tout entière. Bien que très conscients de cette aliénation globale, c'est toutefois surtout au niveau du salaire que leurs revendications collectives s'expriment. Comme le travailleur rural, ce qu'ils réclament surtout, c'est un pouvoir d'achat et la sécurité d'un gain suffisant. Pour eux, la revendication collective et la lutte syndicale vont de soi. Sans être nécessairement des membres très actifs, ils appuient et soutiennent leur syndicat.

Si un faible salaire provoque presque toujours une conscience conduisant à l'action collective, les conditions de travail et la subordination n'ont pas toujours ce même effet. Chez tous les travailleurs interviewés, nous avons rencontré une forte aliénation au niveau du travail lui-même. Normalement, nous avons trouvé que les travailleurs semi-qualifiés étaient davantage aliénés au niveau des conditions de travail, alors que les hommes de métier ressentaient davantage l'absence de contrôle et de prise de décision.

Les réactions à cette aliénation sont cependant très diverses. Une première réaction, assez importante, est la recherche de la mobilité individuelle. Les avenues de cette mobilité sont la promotion au poste de contremaître, l'inscription à des cours du soir et le syndicalisme. Le syndicalisme lui-même offre une double voie de promotion, soit qu'on se serve d'un poste dans l'union locale pour être remarqué par le patron et être nommé contremaître, soit qu'on aspire à la mobilité à l'intérieur même des structures syndicales.

Pour la majorité, c'est-à-dire pour l'opérateur dont le salaire est assez élevé, l'aliénation au niveau du travail semble compensée ou sublimée au niveau de la consommation et des relations de type primaire au sein de la famille. Surtout lorsque le niveau de salaire est assez élevé, la revalorisation de soi qu'on ne peut trouver au niveau du travail, on la recherche au niveau de la famille et de la consommation. Le travail devient ainsi une sorte de « pensum » auquel on ne peut pas échapper mais qui réussit quand même à procurer un certain bonheur en dehors de ses cadres.

Cette compensation ne réussit toutefois pas à faire disparaître l'aliénation fondamentale au niveau du travail. Chez les plus conscients, on remarque une résignation qu'on pourrait qualifier de cynique devant la situation. On a perdu tout espoir d'action individuelle ou collective. On a surtout perdu confiance dans les partis politiques traditionnels. On votera alors pour le N.P.D. et

surtout pour le Crédit social espérant qu'ainsi un nouvel ordre social sera possible. Mais il s'agit là d'une action politique négative encore très confuse.¹

Une troisième solution, la solution collective, est beaucoup plus rare et se rencontre surtout chez les ouvriers les plus qualifiés. Ces ouvriers sont ceux qui sont les plus actifs dans le syndicalisme et qui, pour autant, ont été plus exposés à l'idéologie syndicale.

Quant à la conception du socialisme que se font les ouvriers, elle est globalement une conception de consommateur. Ce que l'on demande au socialisme, comme à peu près à n'importe quel État ou parti, c'est une meilleure répartition des revenus, une meilleure répartition des biens et des services de consommation. L'idée de participation aux décisions, l'idée d'autogestion est, à toutes fins pratiques, inexistante.

La véritable conscience de classe semble donc se concentrer aux deux extrémités de l'échelle des travailleurs : chez les travailleurs encore mal payés et chez les travailleurs les plus qualifiés. Le contenu de cette conscience au niveau de la consommation dans le deuxième cas, c'est une conscience au niveau de la subordination. Globalement, cependant, il nous semble que, bien que mieux encadré et bien que pas nécessairement moins aliéné, l'ouvrier urbain est moins revendicateur que le travailleur rural.

Sans doute faut-il chercher une explication de ce fait dans la période de recul qu'a subie le syndicalisme par suite de l'intervention de l'idéologie de l'ordre. Il est sûr que la C.S.N., malgré son évolution actuelle, n'a pas réussi à se débarrasser complètement de certains relents de cette idéologie.

Il faut cependant chercher une explication dans le fait que le syndicalisme québécois est un syndicalisme de contrôle et non un syndicalisme idéologique (exception faite de la conversion très récente de quelques centrales à l'idée d'action politique). Axé sur la négociation de contrats de travail et relativement efficace sur ce plan, le syndicalisme apparaît donc à l'ouvrier comme une sorte de police d'assurance ou de service pour la défense de ses conditions de salaire ou de ses conditions de travail.

Le syndicalisme n'est pas nécessairement son affaire. Une fois qu'il a payé sa cotisation, il laisse à des spécialistes le soin de tirer le meilleur parti possible de la situation. Pressentant l'inefficacité du syndicalisme de contrôle à résoudre son aliénation fondamentale, il a de la difficulté à chercher une solution politique à ses problèmes. D'autant plus que les leaders syndicaux lui ont toujours demandé de dissocier son action politique de son action comme travailleur. En ce sens, le syndicalisme a peut-être été un facteur important de freinage pour l'éclosion d'une véritable conscience de classe.

Enfin, il faut voir dans le succès même du syndicalisme sur le plan de l'augmentation du niveau de vie des travailleurs une autre raison de cette absence de conscience. En effet, pour un très grand nombre de travailleurs,

¹ L'analyse de ce rejet du système politique actuel et des composantes contradictoires de cette nouvelle attitude exigerait de très longs développements. L'aliénation du travail et la fonction compensatrice de la consommation y sont étroitement mêlées et la réaction de la majorité ouvrière a bien des points communs avec la réaction du milieu rural.

sinon la majorité, l'aliénation au niveau du travail est sublimée dans la consommation et la vie familiale. Sur ce point, ruraux et urbains se rencontrent. Le phénomène de consommation est devenu un phénomène crucial pour l'homme du XXe siècle. C'est un des points les plus solidement établis dans nos recherches : ruraux et urbains, ouvriers et cols blancs partagent tous les mêmes besoins et les mêmes aspirations au niveau de la consommation. Satisfaisant différemment ces besoins, ils sont ainsi plus ou moins conscients d'une situation d'injustice et plus ou moins revendicateurs.

On peut se demander en terminant si, ayant tous satisfait également ces besoins, ils cesseraient tous d'être conscients. Cette question, d'ailleurs peut se poser non seulement pour la province de Québec, mais pour tous les pays où l'industrialisation est assez avancée. Ici comme ailleurs, cependant, il semble que la réponse à cette question soit négative. Chez les travailleurs les plus qualifiés et chez les techniciens, on voit en effet apparaître une nouvelle forme de conscience. La conscience de n'être que des simples exécutants qui ne participent pas aux décisions. Cette conscience semble conduire, dans la plupart des cas, à la recherche d'une solution de type collectif et à la recherche d'une nouvelle structure d'organisation sociale et politique.

La technologie qui, à ses débuts et par ses excès, avait créé chez l'ouvrier un état de conscience et avait permis une action collective libératrice, semble avoir tué cette conscience chez l'ouvrier en lui permettant la consommation de masse. En continuant à se développer, elle exige toutefois du travailleur de plus en plus de connaissances et de qualifications. Pour autant, elle lui permet un niveau de conscience plus affiné et plus profond qui contient en puissance la libération et la réalisation de l'homme.

Chapitre 15

“Transformation des structures du pouvoir”

“Transformation des structures du pouvoir”. Un article publié originalement dans la revue *Recherches sociographiques*, vol. VII, no 1-2, janvier-août 1966, pp. 87-96.

[Retour à la table des matières](#)

Notre milieu subit depuis quelques années des transformations profondes. De nouvelles élites sont apparues et continuent d'apparaître qui s'affrontent avec des élites traditionnelles lorsqu'elles ne les ont pas encore complètement remplacées. Des classes sociales qui, jusqu'à présent, n'avaient pas réussi à influencer les décisions collectives de la société commencent à s'affirmer et à imposer leurs vues.

Sans aucunement nier l'importance de ces transformations, nous voulons nous demander si nous assistons simplement à un réalignement des forces ou, au contraire, au début d'une transformation plus profonde du modèle même du pouvoir dans notre société. S'agit-il simplement d'une mutation aux points nodaux d'un réseau qui serait demeuré inchangé ou s'agit-il plus profondément d'un changement dans la structure même du réseau ? En même temps que nous commençons à découvrir et à vivre la démocratie, sommes-nous en train d'inventer une nouvelle démocratie ?

La réponse à ces questions devra malheureusement demeurer préliminaire. En effet, l'intention d'une transformation radicale du réseau, même si on peut la déceler sous certains faits, demeure sinon inconsciente du moins fortement implicite. Que ce soit par prudence ou par inconscience, les transformations sont toujours présentées comme des mutations à l'intérieur d'un réseau stable plutôt que comme une transformation du réseau. Par ailleurs, les faits mêmes qui pourraient laisser soupçonner une transformation du réseau sont le plus souvent ambigus, contenant à la fois des éléments qui tendent à renforcer le réseau traditionnel et des éléments qui tendent à le faire éclater.

Pour étudier cette question dans toute sa complexité, il nous faudrait tenir compte des relations entre les diverses formes de pouvoir formel : pouvoirs politique, économique, religieux, social. Il faudrait même analyser la place du pouvoir économique dans la société canadienne-française et en dehors de cette société. Faute de temps, nous devons plutôt nous limiter à un phénomène plus global qui semble affecter la structure interne de tous les pouvoirs de même qu'il influence leurs relations externes. Ce phénomène est celui de la revendication de participation aux décisions que nous constatons dans toutes les couches de la population, et dont nous tenterons de rechercher les significations profondes.

Indiquons, tout d'abord, avant de présenter quelques faits et de les analyser, ce que nous entendons par pouvoir. Nous relient le concept de pouvoir à celui de décision. Celui qui prend effectivement une décision par rapport à un objet donné a certainement du pouvoir à cet objet. Mais il en sera de même de celui qui sans prendre la décision aura réussi à l'influencer. Définissant le pouvoir comme la capacité d'influencer les décisions, il nous sera possible d'affirmer que, dans certains cas, celui qui contribue à donner à la décision son contenu et sa forme a plus de pouvoir que celui qui a la capacité formelle de décider. Ainsi, le pouvoir réel des détenteurs formels de décision nous apparaîtra comme un indice de la forme ou de la structure du pouvoir.

Ne pouvant ici élaborer une théorie du pouvoir et de ses structures, essayons plutôt d'isoler certains faits sur lesquels nous pourrions par la suite appuyer une analyse trop sommaire et trop intuitive, mais qui contiendra peut-être quelques éléments d'une future analyse plus raffinée et plus scientifique. Deux ordres de phénomènes nous semblent importants à retenir. Nous pourrions caractériser le premier par le terme général « d'épuration des mœurs électorales, politiques et administratives. » Il faut voir, dans les manchettes à sensation qui apparaissent de façon presque régulière dans nos journaux, depuis 1959, plus que la recherche de scandales destinés à faire battre aux élections un parti ou une clique politique. Sous l'utilité électorale de cette chasse aux scandales et au patronage se dessine une nouvelle conception des rapports politiques aussi bien que des rapports de pouvoir dans les domaines non politiques. Sans doute une partie du scandale vient-elle du fait que des détenteurs du pouvoir se sont servis de leur Position pour tirer des avantages personnels au point de vue monétaire ou au point de vue politique. Mais, en même temps que l'on condamne le profit personnel qu'a pu tirer de sa décision le fauteur de patronage, on rejette aussi un système qui permet au détenteur du pouvoir de décider de façon arbitraire. Sans doute certains ont-ils cherché à faire une distinction entre le mauvais et le bon patronage, mais ce n'est plus

seulement le mauvais patronage qui en général est condamné, c'est le patronage comme tel. Même lorsqu'il n'y a pas d'abus de pouvoir, on regrette et on déplore que l'exercice du pouvoir se fasse de façon arbitraire. On réclame de plus en plus que le détenteur de pouvoir soit constamment en mesure de justifier publiquement ses décisions et que, pour autant, on soit capable de critiquer et de discuter ces décisions. Ceci est vrai, d'ailleurs, non seulement dans le domaine politique mais aussi dans le domaine économique (syndicalisme) et religieux.

Cette première remarque nous amène à l'autre ordre de faits qui est peut-être encore plus général. Nous assistons depuis quelques années à une affirmation croissante, dans tous les domaines, d'une volonté de participation aux décisions. Non seulement les individus et les groupes réclament le droit de critiquer les décisions prises, ils réclament aussi le droit de présenter et de faire prévaloir leur point de vue ainsi que le droit de reprendre en main le contrôle direct des décisions qui les affectent.

Une énumération de tous les faits de ce genre pourrait facilement devenir longue et fastidieuse. Nous voulons cependant en présenter quelques-uns. Une analyse très détaillée de ce phénomène au niveau religieux nous est présentée par l'excellente étude de mon collègue Dumont sur la Conversion de la pensée chrétienne.¹ Dans le domaine syndical, non seulement ouvriers et cultivateurs réclament de plus en plus le droit d'être consultés dans l'élaboration des politiques et des lois mais, à l'intérieur même des mouvements syndicaux, nous observons une lutte entre les ouvriers et leurs « permanents ». Ouvriers et cultivateurs se méfient des intellectuels qui ont accaparé les postes de haute direction de leurs mouvements et réclament que le droit de décision leur appartienne non seulement théoriquement mais en fait. Agriculteurs et pêcheurs songent à se syndiquer pour pouvoir négocier avec les gérants de leurs propres coopératives. Toutes les difficultés qui séparent actuellement l'U.C.C. et la Coopérative fédérée reposent principalement sur cette revendication de participation et de contrôle. Un cultivateur allait même jusqu'à proclamer, dans un récent congrès politique, que la seule façon de régler les problèmes agricoles était de remplacer tous les hauts fonctionnaires du ministère de l'Agriculture par des cultivateurs actifs.

Ces phénomènes ne se retrouvent pas seulement dans le monde syndical mais dans tous les groupes intermédiaires, qu'ils représentent des intérêts de classe ou des intérêts plus généraux. Associations étudiantes, chambres de commerce, associations patronales, sociétés Saint-Jean-Baptiste, mouvements d'Action catholique, associations parents-maîtres, tous veulent se faire entendre, tous veulent partager le pouvoir et tous sont déchirés par des luttes internes.

Ce qui est peut-être plus important, c'est que ces réclamations ne sont pas seulement demeurées de pieux souhaits mais ont donné lieu à de nouvelles formes d'organisation ou d'institution. Ainsi a-t-on vu naître plus ou moins spontanément, dans tous les territoires de la province, des conseils régionaux de développement et d'orientation économique. Comme nous avons déjà

¹ Fernand Dumont, *Pour une conversion de la pensée chrétienne*, Montréal, Les Éditions H.M.H., Collections Constantes, 1964.

essayé de le montrer ailleurs, ¹ ces conseils régionaux demeurent tributaires de l'ancien réseau de pouvoir, en ce sens qu'ils se définissent surtout comme des groupes de pression auprès des forces de patronage. Leur rôle est cependant plus vaste puisque, le plus souvent, ils ont la prétention de définir les objectifs qui doivent présider au développement de la région et que, du moins implicitement, ils cherchent à se présenter comme un embryon de gouvernement régional.

Dans un cas, celui du B.A.E.Q., l'État a confié à un organisme régional le soin d'établir un plan complet de développement grâce à la participation aussi bien d'experts que de toutes les associations du milieu. Même s'il s'agit là d'une exception, il reste que cette exception joue le rôle de modèle par rapport aux autres conseils régionaux qui souhaitent tous pouvoir définir eux-mêmes leur plan de développement plutôt que de se le voir imposer par l'État central. Cette intention devient de plus en plus une réalité surtout depuis que l'État a reconnu officiellement la plupart de ces conseils comme organismes de médiation entre l'administration centrale et les régions.

Au niveau provincial, l'État semble aller plus loin. Après la création plus ou moins Monstrueuse du Conseil d'orientation économique il a établi toute une série de conseils consultatifs auprès des ministères. Il semble d'ailleurs que l'on tende à multiplier ces organismes. Ces conseils, fussent-ils du Travail, de l'Éducation, de la Famille ou de l'Agriculture, ont une double fonction : 1° permettre aux intérêts particuliers de s'exprimer ouvertement et, déjà, de se confronter afin d'en arriver à des recommandations communes ; 2° sans exclure nécessairement l'action des groupes de pression, donner une force de pression à des groupes jusqu'ici muets ou incapables de se faire entendre des détenteurs de pouvoir.

Signalons un dernier fait parmi tant d'autres : la naissance récente de l'animation sociale dans notre milieu. Non seulement apparaît spontanément une volonté de revendication ou de participation mais encore on cherche à créer cette volonté là où elle est encore latente et imprécise. Que ce soit dans les efforts du B.A.E.Q., dans ceux du Conseil des oeuvres de Montréal à Saint-Henri ou dans ceux du Collège du travail de la C.S.N. et de l'animation coopérative à Granby, on veut rendre les individus et les groupes conscients de leurs problèmes et de leurs possibilités d'action en vue de la solution de ces problèmes. Tentative encore informelle, à la recherche d'elle-même, l'animation n'est pas moins en train de renouveler aussi bien les relations de pouvoir politique que les notions d'éducation syndicale et d'éducation coopérative. Sans préjuger des analyses que nous devons faire de cet ensemble de faits et de phénomènes, il nous apparaît que l'animation, sous la forme où elle commence à exister, ne pouvait apparaître que dans un contexte où les bases même du réseau de pouvoir traditionnel étaient ébranlées.

De ces faits disparates, nous allons essayer de tirer quatre propositions qui ne sont pas nécessairement cohérentes. Ce manque de cohérence indique d'ailleurs l'état de tension d'une société qui est encore à la recherche d'elle-même.

¹ Gérald Fortin, « Pour une politique régionale », *Socialisme* 65, no. 6, printemps 1965, pp. 11-12.

Premièrement, le pouvoir tend à s'exercer selon le mode caractéristique de la société industrielle et moderne. Le pouvoir ne se justifie plus par le recours à une valeur ou à une force externe à lui-même mais plutôt par sa rationalité interne en fonction des objectifs à atteindre. Il ne suffit plus aux détenteurs de pouvoir d'affirmer ou de prouver leur identification à la force unique qui contrôle le destin de la société, que cette force soit Dieu, le Peuple ou l'Histoire. Il doit, au contraire, démontrer de façon continue sa compétence et son efficacité. Il doit être constamment en mesure d'expliquer et de justifier rationnellement ses décisions et chacun peut en appeler de ces décisions à partir, non pas de la force, mais d'une argumentation rationnelle. Pour influencer une décision, il ne suffit plus de cajoler ou de menacer, il faut au contraire discuter, faire valoir ses besoins et même remettre en question la problématique de celui qui décide.

Ainsi chaque citoyen ou chaque groupe, pour autant qu'il peut analyser ou interpréter son propre problème ou sa propre situation refuse d'accepter des décisions qui ne tiendraient pas compte de sa problématique et qui, pour autant, lui apparaîtraient arbitraires. Parce que chacun se sent plus ou moins compétent à résoudre ses propres problèmes, chacun réclame le droit de participer, d'influencer les décisions qui vont l'affecter personnellement.

Il y a donc ainsi un rejet des formes traditionnelles du pouvoir, que ce pouvoir soit politique, économique, religieux ou social. L'argent, la famille, le collège, la classe sociale n'apparaissent plus comme des garanties de pouvoir. Le statut officiel lui-même ne suffit plus. Il faut le désintéressement et, encore plus, il faut une compétence.

Mais si la bureaucratisation du pouvoir, au sens wéberien, semble chose réglée dans notre milieu, le genre de compétence désirable pour exercer le pouvoir fait l'objet d'un double débat : entre le peuple et l'élite, entre les élites.

Notre deuxième proposition serait donc que le peuple nie aux élites non seulement le droit au pouvoir mais aussi la compétence pour exercer le pouvoir.

Si les privilèges passés ou présents ne suffisent plus à justifier le pouvoir, la connaissance abstraite n'est plus acceptée comme seule compétence. La revendication de participation que nous connaissons est fortement sous-tendue par l'opposition entre deux types de connaissances : la connaissance venant du vécu et de l'expérience, la connaissance de type scientifique.

L'ouvrier, le cultivateur, le leader régional opposent une compétence concrète à la compétence qu'ils jugent trop abstraite de l'intellectuel, de l'agronome ou du fonctionnaire central. Au chercheur, symbole de la science sur laquelle les détenteurs de pouvoir cherchent de plus en plus à s'appuyer, l'individu et les groupements opposent leur connaissance existentielle du vécu et du quotidien. C'est au nom de ce vécu et de ce quotidien qu'à la fois on s'opposera aux décisions passées et qu'on réclamera le droit d'influencer les décisions nouvelles.

Plus qu'une simple lutte entre deux groupes de personnes ou deux classes, le débat concret-théorique est, en fait, un débat entre deux types de sociétés qui s'affrontent encore dans notre réalité sociale. En contestant la sagesse des décisions prises ou suggérées par les techniciens, on conteste la nouvelle société dont ils sont à la fois précurseurs et grands-prêtres.

Ce qui rend ce débat encore plus profond et significatif, c'est qu'il n'oppose pas deux élites mais bien la masse et l'élite, que cette dernière soit traditionnelle ou nouvelle. Le cultivateur des paroisses agricoles peu rentables rejette aussi bien le clergé et l'agronome traditionnel, qui l'ont mal orienté, que l'économiste agricole ou le sociologue qui veulent lui présenter une nouvelle orientation. Pour lui, ces deux définisseurs de situation sont également des rêveurs. Seule son expérience vécue de la réalité lui apparaît le gage d'une solution valable. Sans doute, le nouveau technicien apparaît-il comme plus dangereux que le leader traditionnel parce qu'il monopolise davantage de connaissances ésotériques, mais l'opposition dont il est l'objet n'est qu'un cas particulier d'une opposition plus globale à un leadership qui a « trompé et probablement trompera encore ». Ayant vécu l'échec de la société traditionnelle, le citoyen moyen hésite à entrer les yeux fermés dans une nouvelle société ; il veut redéfinir par lui-même une nouvelle société qui serait à la taille de ses connaissances et de ses aptitudes.

Verrons-nous ainsi surgir de nouvelles élites populaires, ouvrières et rurales, capables de traduire les aspirations et les objectifs profonds de la masse ? D'une démocratie toute formelle, où les détenteurs de pouvoirs se présentent comme les représentants du peuple, passera-t-on à une démocratie active où les décisions seraient constamment critiquées et réévaluées en fonction d'un bien commun plus largement défini ? Les leaders populaires pourront-ils inscrire leur pouvoir dans des structures nouvelles de participation dont les conseils supérieurs ne seraient qu'une première préfiguration ? Autant de questions, ou d'espoirs, qu'il nous faudra réexaminer en fonction des deux autres propositions qui nous semblent contenues dans les faits actuels.

Un troisième aspect de la conjoncture serait, en effet, que ce conflit fondamental qui touche l'être le plus profond de notre société est souvent masqué par un conflit plus actif et plus ouvert mais plus superficiel : un conflit de pouvoir entre les élites ou les définisseurs de situation. Croyant s'appuyer sur une unanimité populaire, mais ne s'appuyant en fait que sur des réflexes populaires de moins en moins nombreux, l'élite traditionnelle (clergé, professions libérales, nationalisme traditionnel) cherche à faire prévaloir contre les techniciens la conception de la société qu'elle avait élaborée depuis le début du siècle. Sans doute ces leaders traditionnels vont-ils accepter au niveau verbal l'orientation industrielle de la province de même que le rôle croissant de l'État, mais en pratique leurs revendications vont tendre à nier, dans les faits, l'exercice concret de ces nouvelles définitions.

L'opposition toutefois ne se manifeste pas seulement dans la critique des objectifs, elle touche aussi aux moyens. Ainsi s'opposent deux groupes de techniciens : les techniciens de la société agraire pré-industrielle et les techniciens de la société technique industrielle ou postindustrielle. Ce conflit pourrait être illustré par la lutte presque quotidienne entre, d'un côté, l'économiste et l'ingénieur, et de l'autre côté, le philosophe et l'avocat (par suite de

l'imprécision de leur science même, le sociologue et le politicologue sont appelés à la rescousse de l'un ou de l'autre selon les circonstances).

Cette lutte pour le pouvoir nous semble actuellement d'autant plus acerbe que les deux élites en présence se ressemblent à la fois dans ce qu'elles proposent et dans leurs caractéristiques. En dépit de l'opposition fondamentale entre société pré-industrielle et société post-industrielle, en dépit des divergences de vues sur le rôle effectif de l'État dans la société, les deux idéologies en présence se rapprochent sur deux points importants. Les deux idéologies sont nationalistes et, pour autant, partagent un premier objectif. Sans doute la langue ne sera-t-elle plus alliée à la religion mais au progrès économique ; mais dans les deux cas, il faut sauver la langue.

Plus fondamentalement encore peut-être, les deux idéologies sont des idéologies égalitaires. Récemment, Fernand Dumont et moi-même avons insisté sur cette caractéristique de la société proposée par le nationalisme traditionnel.¹ Idéologie de l'ordre social, le nationalisme traditionnel proposait une société sans classe, orientée et dirigée par une élite éclairée et avisée. C'est le bon troupeau vivant sous la houlette du Bon Pasteur. L'idéologie des techniciens, sur ce plan, est plus difficile à cerner parce qu'elle est encore très peu explicitée. On peut soupçonner toutefois que l'idéal du technicien ne comprend pas nécessairement une société sans classe mais sûrement une société où les écarts entre les classes sont amoindris et où les conflits sont arbitrés par la raison et la science. Peut-être moins paternalistes que leurs prédécesseurs, les techniciens n'en voient pas moins pour eux-mêmes un rôle privilégié dans la nouvelle société. De par leur monopole sur les connaissances et les informations, il leur appartiendra d'assurer l'égalité entre les classes et d'arbitrer au besoin les conflits qui pourraient les opposer. Il leur appartiendra surtout d'être les définisseurs de la société future, c'est-à-dire d'être la nouvelle élite.

Partageant des objectifs apparentés sinon similaires, les deux élites se ressemblent encore davantage par rapport à trois grandes caractéristiques. Tout d'abord, chacune possède le monopole presque absolu des connaissances nécessaires et essentielles pour orienter efficacement le type de société qu'elle souhaite voir réaliser. Par ailleurs, les deux groupes sont dans la même position vis-à-vis le pouvoir politique et le pouvoir officiel. Sauf exception, dans les deux cas il ne s'agit pas d'individus qui sont élus ou qui ont à prendre effectivement les décisions finales. Enfin, on pourrait reconnaître aux deux groupes le même degré de désintéressement par rapport aux avantages personnels, économiques ou autres, qu'ils pourraient tirer de leur situation de leadership. Sauf de rares exceptions, ces deux groupes travaillent sincèrement au bien commun de notre société.

Entre ces deux élites techniciennes, où pourra se situer la nouvelle élite populaire ? Devra-t-elle se contenter d'exprimer des aspirations sans jamais être capable de définir aussi les moyens de construire un monde nouveau ?

¹ Fernand Dumont, « La représentation idéologique des classes au Canada français », *Recherches sociographiques*, vol. VI, no 1, janvier-avril 1965, pp. 9-22 ; Gérald Fortin, « Milieu rural et milieu ouvrier : deux classes virtuelles », *ibid.*, 47-59.

Sera-t-elle capable d'aller plus loin que Réal Caouette, le seul leader populaire d'envergure que nous ayons eu depuis dix ans ?

Notre quatrième proposition serait qu'au point de départ les dés sont pipés en faveur des nouveaux techniciens et que c'est surtout à eux qu'il appartient de décider quelle sera notre nouvelle structure de pouvoir.

En dépit de toutes les définitions qu'elle a pu se donner d'elle-même, notre société est déjà une société post-industrielle dans ses infra-structures. Aux nouveaux techniciens appartient le monopole de faire fonctionner cette société aux niveaux technique et économique. Notre société étant déjà une société hautement technicisée, les décisions efficaces qui peuvent s'y prendre exigent de plus en plus d'informations et de connaissances techniques et scientifiques. Notre société, comme toutes les sociétés industrielles, souffre d'une pénurie sérieuse d'individus possédant les connaissances nécessaires pour la faire fonctionner efficacement. Nos techniciens étatiques ou privés forment un groupe à la fois très restreint et très intégré. Presque constamment en interaction entre eux, ils finissent par établir une sorte de monopole du pouvoir effectif sans même avoir besoin d'une reconnaissance officielle ou publique de ce pouvoir.

Ce pouvoir leur vient d'ailleurs non seulement du fait qu'ils jouissent d'un monopole de la définition des moyens, mais aussi, sinon surtout, du fait qu'ils présentent à notre société une nouvelle définition d'elle-même. Porteurs sinon définisseurs du nouveau nationalisme, ils veulent faire de notre société une société industrielle et moderne. Par ailleurs, leur idéologie du progrès et du développement s'appuie sur une conception égalitaire de la société et sur l'idée qu'il faut donner à l'État un rôle prédominant. Enfin, ils ont contribué à instaurer le climat de participation que nous connaissons. La création des conseils supérieurs et l'animation sociale sont en grande partie leur oeuvre comme la critique du patronage.

Dans leur définition de l'égalité et de l'exercice du pouvoir est comprise cette nécessité d'une discussion et d'une remise en question des décisions. Jusqu'ici, le débat s'est déroulé à un plan qui n'était pas celui que les techniciens souhaitaient. Plutôt qu'une discussion rationnelle, c'est un débat idéologique et un conflit de pouvoir qui se sont engagés. Ces discussions peuvent apparaître stériles aux techniciens qui entrevoient déjà clairement ce que sera notre société et qui se sentent pressés par la nécessité de réaliser cette nouvelle société. Y aura-t-il maintenant conflit chez les techniciens eux-mêmes entre leur valeur fondamentale comme techniciens, c'est-à-dire l'efficacité, et cette valeur idéologique de l'égalité ou de la démocratie ? On sent déjà ce genre d'impatience chez les fonctionnaires de certains ministères ou de certains mouvements sociaux et associations. La tentation alors pour le technicien est de transformer les mécanismes nouveaux de participation en mécanismes de manipulation. Cette solution serait relativement facile, étant donné la complexité de l'animation sociale qui comprend toujours une certaine part de manipulation. Un bon technicien de l'animation ou de la participation peut facilement transformer une opération d'animation en opération de manipulation, en dosant différemment Par exemple le rôle du rationnel et de l'affectif.

Une solution peut-être encore plus facile serait de laisser intacts ces nouveaux mécanismes mais de leur retirer à toutes fins pratiques tout contrôle sur les décisions. Ils deviendraient ainsi à la fois une sorte de bouc émissaire et de mécanisme de défolement collectif. Ainsi, le leader populaire pourrait non seulement être toléré mais même suscité à cause de l'action bienfaisante de son rôle symbolique d'expression. Il suffirait de l'entourer de bons techniciens qui sauraient canaliser cette expression vers les moyens ou les fins de la société moderne.

Pour travailler efficacement et être contrôlés efficacement les techniciens ont besoin de l'unanimité de la population au sujet du type de société idéale qu'ils proposent encore trop confusément. Cette unanimité supposerait elle-même que les connaissances et l'information que possèdent les techniciens soient très largement diffusées et qu'un long débat prenne place dans notre société. Cela supposerait aussi que l'on accepte de laisser jouer dans toute sa complexité le nouveau réseau de pouvoir en gestation. Devant l'urgence des besoins immédiats, devant la réalisation menacée d'un bien commun à court terme, devant même une remise en question sérieuse de leur pouvoir, les techniciens choisiront-ils de se passer de cette unanimité ? Choisiront-ils de saboter les mécanismes qu'ils ont contribué à mettre en place ? Devenant manipulateurs, deviendront-ils des technocrates, des bons pasteurs encore plus exigeants face à un troupeau encore plus ignorant ? Les événements présents permettent assez peu de prévoir ce qui se passera. Espérons seulement que nos techniciens sauront attendre la nouvelle unanimité qui est déjà plus qu'ébauchée et que nous pourrions nous orienter vers une société moderne où même le palier sociale et le palier politique seront renouvelés.

Restera alors à trouver les structures et les moyens concrets d'allier les revendications profondes de la masse aux exigences techniques de la société post-industrielle, d'allier le vécu et l'abstrait du calculateur, d'allier le pouvoir de l'élite populaire au pouvoir du technicien. C'est une nouvelle société qu'il reste à créer, nouvelle société à laquelle nous avons encore trop peu pensé et qui risque de se bâtir dans l'à-peu-près si nous ne consacrons pas tous nos efforts à la penser.

Rappelons, en terminant, que cette société ne sera possible que si le sociologue est accepté parmi les nouveaux techniciens et que si, à ce titre, il peut proposer des critères de développement autres que la rentabilité et l'efficacité. C'est là un thème que j'aimerais développer mais qui nous entraînerait trop loin. Notre société moderne, comme toute société moderne, va exiger une nouvelle sociologie de même que de nouveaux rôles pour le sociologue.

Chapitre 16

Le défi d'un monde rural moderne

[Retour à la table des matières](#)

L'évolution de l'agriculture canadienne a eu des répercussions considérables au niveau de tous les aspects de la vie sociale et économique du milieu rural. Cette évolution a entraîné l'apparition d'un nouveau type de cultivateur, de nouvelles structures de famille, de nouvelles relations et organisations communautaires, de nouvelles relations entre le cultivateur comme classe sociale et les autres groupements de la société.

L'analyse positive nous montre très bien, cependant, que si l'évolution de l'agriculture a entraîné des nouvelles formes de mentalité et d'organisation sociale, la transformation du milieu rural n'est pas pour autant complétée. Tous les individus n'ont pas encore réussi à s'adapter aux nouvelles situations créées par les exigences techniques et économiques et par ailleurs les transformations de l'agriculture comme telles, soulèvent tout-e une série de problèmes pour l'ensemble du milieu rural, problèmes qui eux aussi sont loin d'être complètement résolus. Il convient donc d'examiner de façon plus précise comment on pourra faciliter l'adaptation des individus encore marginaux sur le plan agricole et comment résoudre les problèmes plus généraux de l'adaptation du milieu rural à la société moderne.

I

La société moderne

[Retour à la table des matières](#)

Les considérations que nous allons présenter s'appuieront sur un certain nombre de postulats qu'il est bon d'explicitier dès le point de départ. Le premier de ces postulats c'est que l'on ne peut s'opposer au progrès technique et économique qui sont eux-mêmes des produits de la société et de l'homme en général. Étant donné l'interdépendance des différents niveaux de la réalité sociologique, tôt ou tard une transformation au niveau technique et économique a des répercussions au niveau de l'organisation sociale et au niveau de la culture. On peut chercher à retarder cette adaptation fonctionnelle des différents niveaux ou on peut au contraire chercher à accélérer ces Processus d'adaptation afin de rendre l'organisation sociale, en particulier, mais aussi les normes de conduite, cohérentes avec l'état de la technologie et du développement économique. Notre premier postulat suppose donc que nous chercherons à accélérer le processus d'adaptation fonctionnelle plutôt qu'à le retarder.

C'est donc dire que contrairement à beaucoup de sociologues nous privilégions la société moderne plutôt que la société traditionnelle. Contrairement à Durkheim et à Mayo, en sociologie industrielle, nous ne cherchons pas l'âge d'or dans le passé, mais bien plutôt dans le futur. Et c'est là sans doute notre deuxième postulat, l'adaptation fonctionnelle que nous souhaitons n'est pas nécessairement une adaptation à la société moderne telle qu'elle existe actuellement, mais plutôt à la société moderne telle qu'elle sera dans un avenir plus ou moins rapproché, au moment où les différents niveaux de la société moderne se seront ajustés les uns aux autres. Pour définir cette société moderne idéale, il nous faut à la fois faire une prospective des tendances déjà inscrites dans la société actuelle et une réinterprétation logique de ces éléments projetés mais encore épars. Il faut retrouver les liaisons organiques existant entre les différents niveaux et même entre les différents éléments à chacun des niveaux.

Avant même de chercher à déterminer les démarches précises qu'il faudra entreprendre pour transformer le monde agricole aussi bien que le monde rural, il nous apparaît important d'indiquer, même si ce n'est que brièvement, ce que sont les caractéristiques principales de cette société moderne à laquelle le monde rural et le monde agricole auront à s'adapter. Avant de déterminer les moyens que nous devons prendre il est essentiel que nous ayons fixé au moins de façon grossière les objectifs que nous poursuivons ou le but vers lequel nous nous dirigeons. Ce n'est qu'en connaissant les objectifs ou le but, que nous pourrons par la suite évaluer les moyens à prendre.

Les typologies distinguant entre société traditionnelle et société moderne sont très nombreuses et les critères qui servent à définir ces typologies sont des plus variées. Cependant quelque diverses que soient ces conceptions on peut y retrouver une certaine constante par rapport aux relations de l'homme avec la nature et des relations de l'homme avec les autres hommes.

Ce qui caractérise de la façon la plus générale la société moderne c'est la rationalité. Les décisions qui affectent la vie de l'individu aussi bien que celle des groupes peuvent être basées sur une connaissance rationnelle et scientifique des faits, et le choix des moyens doit être établi à partir d'un critère d'efficacité plutôt que de l'attachement à une tradition pour elle-même. Au lieu de rechercher une solution toute faite proposée par l'exemple du passé, on cherche à déterminer pour chaque situation nouvelle les formes d'action qui correspondent le plus possible aux caractéristiques de cette situation même. Ainsi chaque situation est examinée pour elle-même. Ceci ne veut pas dire nécessairement que le passé est rejeté, mais plutôt que les normes d'action que ce passé propose sont réévaluées dans la situation nouvelle et peuvent être changées si besoin en est.

Cette recherche de la solution la plus efficace s'appuie sur l'idée que la nature peut être contrôlée par l'homme et même peut être améliorée par l'homme. Par la science et la technique, l'homme est capable de découvrir les lois qui régissent les mécanismes naturels. A partir de cette connaissance, il peut agir sur la nature elle-même. L'homme ne peut donc pas contrôler arbitrairement la nature mais doit recourir à la connaissance de type scientifique et à la technique pour exercer ce contrôle. C'est grâce à la science et à la technique qu'il pourra exercer une certaine orientation de son destin. Ce qui est important dans cette mentalité moderne c'est que l'on a rejeté l'idée que la nature ou la vie en général est contrôlée par des agents extérieurs qui agissent selon leur bon vouloir. Pour maîtriser la nature, il ne s'agit pas d'amadouer les puissances extérieures qui agissent de façon arbitraire, mais plutôt de découvrir les lois qui régissent le fonctionnement de la nature.

L'idée de planification est donc une idée caractéristique de la société moderne. Parce que l'homme peut connaître et contrôler par la science, la nature, il peut aussi lui donner une orientation et pour autant organiser la nature de façon rationnelle en fonction d'un objectif qu'il s'est fixé. Cherchant à rendre de plus en plus efficace son action, l'homme est obligé d'en prévoir les conséquences et d'agencer dans le temps aussi bien que dans l'espace, ses interventions sur la nature. Le temps cesse donc ainsi d'être cyclique pour devenir linéaire et abstrait. Il n'est pas complètement pré-déterminé, il est plutôt, du moins en partie, organisable.

Une première conséquence de cette mentalité moderne a été l'industrialisation. En effet, c'est au niveau des moyens de production que l'homme moderne a appliqué d'abord sa rationalité en cherchant à rendre cette production de plus en plus efficace. L'industrialisation telle que nous la connaissons aujourd'hui est un phénomène relativement récent mais déjà cette idée de rendre efficace la production date de temps beaucoup plus lointains. Une première manifestation de cette idée est l'apparition de la division du travail dans les sociétés méditerranéennes du début de notre ère. Cependant, la découverte de la machine à vapeur, qui a coïncidé avec le développement

rapide de la science a accéléré énormément ce processus de la division du travail et de la création d'une technologie de plus en plus poussée. La société, en fait, est une société constamment à la recherche de moyens en vue d'augmenter la productivité et pour autant l'efficacité des efforts humains dans la production.

Cet accroissement de la productivité a eu pour effet d'augmenter de façon considérable la production des biens et des services disponibles pour la consommation. A la production de masse coïncide donc la consommation de masse. Toutefois, dans la société moderne, c'est là un phénomène où la rationalité n'a pas encore réussi à jouer de façon complète. L'inégalité du pouvoir d'achat, et l'influence de certains moyens comme ceux de la publicité et l'achat à crédit généralisé, sont autant d'exemples qui démontrent que la société contemporaine n'a pas réussi à équilibrer de façon fonctionnelle son niveau de production avec ses « patterns » de consommation. C'est là d'ailleurs un des défis les plus considérables de notre société.

Parce que moins dépendant de la nature, l'homme moderne a pu aussi s'éloigner de la nature. Il n'est plus rivé au sol comme ses ancêtres. Plus mobile, géographiquement, il a tendance à se regrouper dans des villes de plus en plus considérables. L'urbanisation est donc un phénomène structurel caractéristique de la société moderne. Cette urbanisation a été le plus souvent le résultat du processus d'industrialisation lui-même qui tend à concentrer en un seul lieu les forces de production. En outre l'industrialisation, provoquant une accélération des échanges entre les secteurs aboutit aussi, naturellement à une concentration non pas seulement sectorielle mais inter-sectorielle, de sorte que les grandes villes deviennent de plus en plus des foyers polyvalents de production. Mais la ville n'est pas seulement un lieu de production, elle est aussi et peut-être davantage un lieu de consommation. C'est surtout dans la ville que la consommation de masse caractéristique de la société moderne peut se concentrer et offrir au maximum tous ces avantages. Ceci est surtout vrai au niveau des services. Ce n'est que lorsqu'il y a une densité suffisante de population que les services aussi bien de loisirs, que d'éducation, que de protection, que de soins médicaux, peuvent s'organiser de façon efficace et rentable. Dans la société moderne le consommateur utilise autant sinon plus de services que de biens manufacturés. Et ces services, la ville, particulièrement la grande ville, peut seule les fournir de façon adéquate. Ainsi, même si les nouvelles techniques de production exigent de moins en moins de concentration (et pour autant l'urbanisation serait de moins en moins nécessaire dans la société moderne), la ville, comme foyer de consommation de services et de biens, continue à s'imposer.

La conception que se fait l'homme moderne de la nature, a aussi changé sa façon de concevoir ses relations avec les autres hommes et en particulier avec les détenteurs du pouvoir ou de l'autorité. La forme caractéristique des rapports humains dans la société traditionnelle était le patronage. L'autorité dans cette société était une autorité qui agissait selon son bon vouloir et qui cherchait pour justifier son arbitraire à s'identifier avec les forces extérieures qui contrôlaient l'univers. Qu'on songe, par exemple, à la tendance des pharaons comme à celle des empereurs romains à se présenter comme des dieux ; qu'on se rappelle, à une époque plus récente, de la définition de l'autorité royale comme découlant directement de Dieu. Dans un tel contexte, il faut

amadouer, flatter ou menacer les individus qui détiennent le pouvoir pour réussir à influencer leurs décisions. C'est seulement dans la mesure où l'on réussira à plaire ou à être craint qu'on pourra influencer les décisions qui dépendent finalement du bon vouloir de celui qui les prend.

Parce que l'homme moderne considère qu'il peut contrôler la nature, il sera enclin à confier le pouvoir ou l'autorité à celui qui a le plus de compétence pour exercer ce contrôle. Le pouvoir ou l'autorité résidera non pas dans le bon vouloir mais dans la capacité de définir de façon rationnelle la situation et de prendre ou d'indiquer les moyens les plus efficaces pour atteindre les fins proposées. Dans ces circonstances, le détenteur légitime de l'autorité est celui qui peut mieux planifier l'action du groupe, c'est celui qui peut définir de façon la plus rationnelle, la situation. Son autorité d'ailleurs sera légitime seulement en autant qu'il conservera sa compétence particulière.

Cette nouvelle conception des rapports entre individus, cette nouvelle conception du pouvoir a donné lieu à un mode d'organisation qui est caractéristique de la société moderne, c'est-à-dire la bureaucratie. La bureaucratie, comme type idéal, consiste essentiellement dans un effort toujours plus grand de planifier l'action des groupes et de confier la direction de cette planification aux individus les plus compétents. On pourrait dire que c'est l'application de la rationalité qui caractérise l'homme moderne quand il cherche à organiser et à coordonner les efforts nécessaires à l'obtention d'un but.

Effort pour confier aux plus compétents les postes de commande, la bureaucratie change aussi la relation existant entre supérieur et inférieur. Pour influencer la décision du supérieur, l'inférieur n'a plus à l'amadouer ou à le flatter ou même à le menacer mais à discuter froidement avec lui. C'est quand il peut démontrer rationnellement le bien fondé de ses demandes et seulement à cette condition, que l'inférieur peut réussir à influencer la décision du supérieur. Aux groupes de pression clandestins succède donc dans la société moderne le groupe ouvert de discussion. Inversement le supérieur doit justifier, lui aussi, de façon rationnelle ses décisions, s'il veut entraîner l'adhésion des subalternes. Mal comprise, ou mal interprétée, la bureaucratisation peut signifier un assèchement des relations humaines, mais dans son acceptation véritable, elle signifie plutôt une épuration de ces relations humaines et une plus grande rationalité dans la vie sociale.

Par suite de l'importance de la science dans la société moderne l'instruction devient l'un des besoins fondamentaux de cette société. Pour en devenir un membre de plein droit, l'individu doit de plus en plus accéder à la connaissance scientifique. Mais à mesure que le niveau d'instruction et, pour autant, le niveau de rationalité d'une population augmentent, un nouveau phénomène logiquement devrait apparaître : une revendication de participer davantage aux décisions prises dans cette société. Plus les individus de la société moderne seront instruits, plus ils exigeront des formes de rapports humains se rapprochant de la bureaucratisation, c'est-à-dire plus ils exigeront la liberté de critiquer les décisions des détenteurs de pouvoirs. On pourrait donc dire que l'idée de participation est une idée qui fait partie intégrante de la société moderne. Parce qu'il est devenu plus rationnel, l'homme moderne veut davantage prendre part à l'élaboration des décisions qui l'affectent ; il veut davantage qu'on lui démontre le bien fondé et la légitimité de ces décisions.

Qu'on parle de démocratie, de co-gestion, de participation, de partage des responsabilités ou de développement communautaire, on parle toujours de ce désir de l'homme moderne de contrôler son destin et de proclamer son refus devant un univers arbitraire qui lui serait imposé de force.

Ayant repris en main son destin, l'homme moderne veut constamment par la science améliorer sa situation et planifier son avenir. Par ailleurs, cette redéfinition de lui-même, l'homme moderne n'accepte plus que seul un petit groupe de leaders la fassent pour lui, il veut y participer à la limite de ses ressources et de ses connaissances.

II

L'agriculture dans la société moderne

[Retour à la table des matières](#)

Il s'agit là de considérations bien générales et même un peu triviales. Il nous faut maintenant voir comment ces considérations générales peuvent se ramener concrètement aux problèmes de l'agriculture canadienne. Il nous faut voir aussi quelles seront les implications au niveau de l'action de ces principes plus ou moins théoriques.

Même si l'application de la rationalité de type moderne à l'agriculture a été parfois moins spectaculaire que dans les autres secteurs de l'activité, il n'en reste pas moins que la recherche d'une Productivité accrue et de techniques plus perfectionnées a touché ce secteur déjà depuis plusieurs années. Certains chercheurs, dont René Dumont, par exemple, vont même jusqu'à affirmer que la révolution industrielle n'était possible que parce que déjà s'était effectuée en Europe une révolution agricole.¹ Les gains de productivité dans l'agriculture n'ont cessé de s'accroître depuis le siècle dernier, mais c'est surtout depuis une vingtaine d'années que les efforts en ce sens sont devenus spectaculaires. Depuis cette période, en effet, l'agriculture a cessé d'être une activité du type artisanal pour prendre de plus en plus l'aspect d'une activité de production à la chaîne et même dans certains cas, d'une activité automatisée. Depuis 20 ans, c'est sans doute en agriculture que l'application de la rationalité a contribué le plus à diminuer la main-d'œuvre requise pour une production donnée. Ainsi, dans la province de Québec, on a pu garder et même augmenter la production, même si la proportion de la main-d'œuvre agricole s'abaissait de 200/0 à 5 ou 6010 de la main-d'œuvre totale. Les économistes agricoles prévoient qu'avec à peine 1 ou 2% de la main-d'œuvre engagée dans l'agriculture, on pourrait

¹ René Dumont, *Cuba, socialisme et développement*, Éditions du Seuil, Paris, 1964, pp. 167-170.

encore doubler la production actuelle, même avec les seules techniques présentement connues. ¹

Cette augmentation de la productivité par suite de l'application de la rationalité moderne a des conséquences à deux points de vue qui sont importants aux fins de cette analyse. Le travail même de production agricole s'est complètement transformé et pour autant le genre de cultivateurs nécessaires actuellement est très différent du cultivateur traditionnel. D'un autre côté, la complexité du secteur agricole s'est accrue par suite de l'apparition d'usines de transformation et d'agences de mise en marché et de fournitures professionnelles qui sont plus ou moins indépendantes du producteur primaire lui-même. Un examen de ces deux types de transformation nous permettra d'établir quelle formation il faut donner aux cultivateurs modernes. Nous pourrons par la suite, examiner comment il sera possible de donner cette formation à ces nouveaux producteurs.

a) Le nouveau producteur agricole

[Retour à la table des matières](#)

L'augmentation de la productivité qui a suivi l'application des nouvelles techniques, soit mécaniques, soit biologiques, a permis aux cultivateurs d'accumuler des surplus beaucoup plus considérables que ceux que leur permettaient les techniques traditionnelles. Ainsi, un des problèmes du cultivateur industrialisé est l'écoulement de ces surplus sur le marché. Alors que traditionnellement l'agriculture se définissait surtout en fonction de l'auto-consommation de la famille productrice, dans la situation actuelle l'agriculture se définit de plus en plus comme une activité commerciale où il s'agit d'écouler des produits sur le marché. Cette disparition de l'auto-consommation est d'ailleurs renforcée par l'apparition de la consommation de masse, même dans le milieu rural, et l'apparition de besoins de consommations très élevés et très diversifiés. ² Ces nouveaux besoins, que partagent la population rurale aussi bien que la population urbaine, exigent un revenu monétaire assez élevé, étant donné qu'ils ne peuvent être satisfaits grâce à l'industrie familiale ou locale. Plutôt que de nourrir directement le producteur, l'agriculture a maintenant comme fonction de lui procurer un revenu qui lui permettra de satisfaire ses besoins de plus en plus diversifiés. Le cultivateur actuel est donc inscrit dans la société moderne non seulement parce qu'il rationalise sa production agricole, mais Parce que comme consommateur et comme citoyen, il fait partie à part entière de la société déjà elle-même transformée.

¹ Monsieur Benoît Lavigne, dans un texte inédit prévoit que 54,000 cultivateurs, en Ontario, au Québec et dans les Maritimes, pourraient nourrir la population de 1980 pour ces provinces.

² Marc-Adélar, Tremblay et Gérald Fortin. *Les comportements économiques de la famille salariée du Québec*, Les Presses de l'Université Laval, Québec 1964.

Cette orientation vers le marché vient à son tour renforcer la nécessité d'accroître la productivité et la rentabilité des investissements. Alors que sur la ferme de subsistance, les coûts de production et la rentabilité du capital étaient des phénomènes relativement peu importants sinon sans signification aucune, la situation de marché force le producteur à décider de ses activités presque exclusivement en fonction de ces facteurs. La demande pour les produits agricoles étant relativement inélastique, le prix s'établit presque exclusivement en fonction de l'offre. Il suffit que l'offre devienne le moindrement abondante pour que les prix aient tendance immédiatement à diminuer. Dans ces conditions, la production ne devient rentable que si l'on réussit constamment à abaisser les coûts de production. Très souvent même, l'état doit intervenir et fixer des prix minimum ou accorder des subsides afin que le cultivateur ne soit pas acculé à la faillite.

Devant sans cesse diminuer son coût de production, le cultivateur nord-américain doit donc faire produire au maximum aussi bien son travail que ses unités de production végétale ou animale. Dans les autres secteurs industriels, la façon normale d'augmenter cette productivité est de capitaliser, c'est-à-dire de mécaniser et de rationaliser la production. Ainsi de « labor intensive » qu'elle était l'agriculture comme industrie devient « capital intensive », un seul travailleur souvent exigeant un capital de 50 à 60,000 dollars, pour accomplir son travail. Une première conséquence de cette transformation des moyens de production est la diminution très considérable du nombre de travailleurs nécessaires dans ce secteur industriel. Nous reviendrons plus loin sur ce problème de libération de main-d'œuvre par l'agriculture. Une autre conséquence qui nous intéresse plus directement dès maintenant, c'est que le degré de formation de la main-d'œuvre qui demeure dans l'agriculture augmente énormément. Plutôt qu'un individu qui a appris son métier par l'expérience en imitant son père, le cultivateur moderne devient un exploitant qui a appris son métier grâce à une formation technique. D'ailleurs le nombre de connaissances que ce cultivateur moderne doit acquérir est très considérable. Il lui faut en effet, non seulement connaître la mécanique, mais aussi avoir des connaissances agronomiques variées ; il lui faut aussi posséder de bonnes notions d'économie et de comptabilité. A mesure que la capitalisation augmente et que les techniques de production deviennent plus complexes, la gestion de la ferme devient un problème demandant une spécialisation et une formation très poussée. Première caractéristique du cultivateur moderne, il devra être un technicien et un administrateur hors pair.

b) Le nouveau secteur agricole

[Retour à la table des matières](#)

Mais l'application de la rationalité et le progrès technique de l'agriculture n'ont pas fait que commercialiser la ferme ; ils ont aussi entraîné une spécialisation des fonctions traditionnelles de la ferme. Une première spécialisation s'est produite au niveau des productions elles-mêmes. Alors qu'auparavant la ferme assurait toutes les productions à partir du sol jusqu'à

l'animal fini, on assiste dans l'agriculture moderne à une division des tâches toujours plus poussée. En particulier, la production animale tend de plus en plus à se distinguer de la production végétale. Alors que certains producteurs se spécialisent dans la production du fourrage ou des grains, d'autres producteurs se spécialisent uniquement dans la production avicole, porcine ou même bovine. Pour certaines productions animales, par exemple, les producteurs se spécialisent uniquement dans une étape de la production. L'ensemble de l'agriculture prend donc ainsi plus ou moins l'aspect d'une immense usine où des sous-chaînes, de production se spécialisent dans la préparation d'une pièce ou d'un ensemble de pièces.

Mais ce n'est pas là la seule forme de spécialisation que l'on rencontre en agriculture. On voit apparaître, en effet, une séparation très nette entre le producteur, le transformateur du produit agricole, l'agent de mise en marché et le fournisseur de biens de production. Dans l'agriculture traditionnelle, le cultivateur, outre qu'il produisait toutes les dentées sur sa ferme, effectuait lui-même la transformation et la mise en marché. C'est le cultivateur qui faisait boucherie ou c'est le cultivateur qui barattait son beurre pour ensuite aller le vendre au marché urbain en fin de semaine ou à un jour déterminé. Tout le secteur agricole était à ce moment entre les mains de chacun des cultivateurs individuels. Mais le marché a été remplacé par le super-marché et ce dernier exige de plus en plus des produits de qualité standard préparés et présentés aussi de façon standard. La petite beurrerie puis l'usine laitière régionale, l'abattoir et la maison de salaison ont lentement mais complètement enlevé aux cultivateurs sa fonction de transformation des produits agricoles. Le transformateur est assez souvent encore celui qui s'occupe de la mise en marché mais on voit quand même apparaître là aussi une séparation des fonctions. Cependant, ce qui est déjà d'ores et déjà tout à fait établi, c'est que le cultivateur n'est plus qu'un producteur qui doit souvent se procurer à l'extérieur une partie de ses facteurs de production et que les fonctions de transformation et de mise en marché lui ont échappé complètement.

Cette désintégration de la ferme par suite de la spécialisation des productions et des fonctions fait apparaître une nouvelle caractéristique : celle de l'interdépendance entre les divers producteurs et entre les producteurs et les transformateurs. Le cultivateur ne peut plus être indépendant comme dans le système d'agriculture d'auto-consommation ; chaque cultivateur (producteur) est relié à un ensemble d'autres producteurs dont il dépend soit pour ses provendes, soit comme acheteur de provendes. Il est aussi relié de la même façon au commerçant qui achète ses produits pour ensuite les revendre sur le marché. Cette interdépendance qui caractérise maintenant le cultivateur, s'exerce toutefois dans des conditions qui ont tendance à donner le contrôle de la relation au transformateur plutôt qu'au producteur.

Certaines formes d'organisations telles que les coopératives et le syndicalisme agricole tendent à rétablir l'équilibre entre ces deux groupes d'individus. À l'origine, la relation entre les transformateurs et les producteurs était pratiquement celle du capitalisme atomistique. Chaque producteur, étant en relation personnelle avec l'acheteur ou le transformateur, était soumis entièrement aux variations de prix sur le marché. Cette situation toutefois n'était satisfaisante ni pour le producteur ni pour le transformateur. Du côté du producteur, on a vu apparaître les coopératives de mise en marché puis de

transformation. Déjà dans ces coopératives, le producteur reprenait en main du moins en partie, un certain contrôle sur le secteur agricole tout entier. Pour diverses raisons que nous verrons plus bas, ce contrôle est resté toutefois relativement faible. Du côté des transformateurs, on a essayé de trouver une solution en recourant à l'intégration verticale. Cette forme d'organisation augmentait toutefois la dépendance des producteurs qui, à leur tour, ont réagi en créant le syndicalisme agricole. Mais là encore des problèmes nombreux, que nous analyserons plus bas, ont eu tendance à diminuer le contrôle réel des producteurs sur le secteur agricole.

Le cultivateur doit donc non seulement être un technicien et un bon spécialiste de la gestion, mais il doit être capable d'entrer en relation d'interdépendance avec de très nombreux agents. S'il s'agit vraiment d'un cultivateur moderne, c'est-à-dire d'un cultivateur qui participe aux caractéristiques de la société moderne que nous avons décrites plus haut, il doit, dans cette situation d'interdépendance, être capable d'influencer réellement les décisions qui l'affectent, c'est-à-dire de participer. Il faut donc qu'il possède les connaissances et les aptitudes nécessaires pour participer efficacement aux décisions qui sont prises dans le secteur agricole. Il faut aussi qu'il puisse se donner les structures qui lui permettront cette participation.

III

Les moyens actuels de formation

[Retour à la table des matières](#)

Avant d'examiner ou de proposer les moyens qui nous semblent appropriés pour rendre le cultivateur capable de remplir ses activités de technicien, d'administrateur et de participant, il nous faut d'abord examiner les principaux moyens qui ont été utilisés ou qui sont en pratique actuellement. Ces moyens, il nous faudra les examiner par rapport à leur efficacité aussi bien au point de vue de la formation technique et économique que par rapport à la possibilité de participation qu'on y retrouve. Il nous faudra aussi examiner et évaluer les principes de base qui sous-tendent ces efforts d'éducation. En effet, certains de ces moyens préconisent le minimum d'intervention par des agents extérieurs alors que d'autres s'appuient carrément sur des formes de coercition déguisées ou non. Il va sans dire que dans cet examen, nous serons forcés de porter des jugements assez globaux, étant donné que les monographies existantes sur chacune de ces pratiques nous révèlent des faits variés et des nuances multiples. C'est un portrait d'ensemble, et pour autant parfois injuste que nous voulons tracer.

a) Publicité

[Retour à la table des matières](#)

Si nous essayons de classer les différentes formes d'éducation offertes aux cultivateurs selon le degré de coercition qu'on y retrouve, on pourrait placer au pôle de non-intervention la publicité faite par les compagnies d'instruments aratoires, d'appareils techniques, de moulées, d'engrais, de services. Essayant de vendre leurs produits, les fabricants essaient de convaincre le cultivateur que les nouvelles techniques de production qu'ils lui proposent peuvent augmenter son efficacité et sa productivité. Les motivations auxquelles on fait appel sont souvent d'ordre rationnel en ce sens que la publicité essaie vraiment de montrer le bien-fondé et les avantages des diverses techniques ou services proposés. Cependant, on fait appel aussi à des motivations beaucoup moins rationnelles telles que le prestige ou tout simplement l'imitation. Bien qu'on retrouve parfois ces dernières formes de motivation au niveau de la publicité écrite ou parlée (par exemple, dans le cas des tracteurs) c'est surtout la publicité faite par le vendeur lui-même qui fait appel à ces motivations affectives. Voulant vendre à tout prix, les agents vendeurs ne se gênent pas pour appliquer des pressions d'ordre strictement émotif sur leurs clients.

On peut donc dire en général que la publicité comme moyen d'éducation du cultivateur se fie uniquement à son pouvoir de persuasion et au mouvement naturel qui va de l'innovateur au cultivateur plus conservateur. C'est par ailleurs un moyen d'éducation non systématique où l'intérêt du producteur agricole est secondaire par rapport à l'intérêt du fabricant lui-même. Ce n'est donc qu'au sens très large qu'on peut considérer la publicité commerciale comme moyen d'éducation. Ceci est d'autant plus vrai que la publicité ne s'occupe que de l'aspect technique de la production sans toucher aucunement ou presque aucunement à la gestion et encore moins aux problèmes de participation et de formation générale. Par ailleurs, si la publicité a certainement contribué à changer les pratiques culturelles et à améliorer les techniques de production des cultivateurs, il faut quand même signaler que ces effets ont souvent été plus néfastes que bienfaisants. En effet, même si la publicité fait connaître au cultivateur des techniques plus efficaces, elle ne veut pas toujours montrer l'interrelation qui existe entre les techniques proposées et les techniques déjà existantes. En particulier, elle ne montre pas toujours les conséquences sur le plan de la gestion et de l'organisation globale de la ferme de certaines techniques proposées. On a vu souvent des cultivateurs s'équiper de machineries dont ils n'avaient pas besoin ou des cultivateurs réaliser simplement après coup que telle machinerie impliquait l'agrandissement de leur terre ou un changement radical dans l'orientation de la production. Parce que non planifiées, ces conséquences ont souvent eu comme conséquence une diminution de revenu sinon une faillite. Même s'il faut lui reconnaître un rôle positif dans le changement des pratiques, il reste que globalement ce n'est qu'au sens large qu'on peut considérer la publicité comme une forme d'éducation ou de formation du cultivateur.

b) Extension (vulgarisation)

[Retour à la table des matières](#)

Parmi les moyens d'éducation basés sur la conviction plutôt que sur la contrainte, il faut certainement noter l'effort immense d'extension agricole (vulgarisation), étatique ou universitaire. Le but poursuivi alors n'est plus le profit que peut tirer de son action celui qui s'occupe de l'éducation, mais plutôt le profit du cultivateur ou du producteur agricole lui-même. Ainsi, en général, les pratiques recommandées au plan technique sont ordinairement beaucoup mieux replacées dans leur contexte global et mieux définies par rapport aux problèmes de gestion et d'orientation globale de la ferme.

Il est assez difficile de porter un jugement global sur l'efficacité de l'extension quant au changement qui doit s'opérer dans la mentalité et les conduites du cultivateur. En effet, l'extension a pris, selon les milieux, des formules très diverses qui ont chacune une efficacité particulière. Que l'agent d'extension se contente de donner des conférences et d'attendre les cultivateurs à son bureau ou qu'il mette en pratique des formes d'action assez semblables à celles du développement communautaire, il va sans dire que les résultats seront différents. Même si la sociologie rurale américaine a produit de nombreuses monographies cherchant à mesurer cette efficacité du travail de l'extension, ce n'est qu'à partir d'indices indirects que nous avons tenté de porter un jugement à cet égard.

A notre avis, la présence encore si nombreuse de cultivateurs non commerciaux et de cultivateurs dit commerciaux et dont le revenu brut est inférieur à \$5,000. semble une indication assez précise que l'extension n'a pas réussi totalement à faire évoluer les cultivateurs canadiens vers l'agriculture commerciale moderne. Après 20, 30, 40 et même 50 ans de travail auprès des cultivateurs, les agronomes ont certainement réussi à changer une partie des cultivateurs, mais non pas la majorité d'entre eux. Le bilan de l'extension n'est sûrement pas un bilan négatif, mais les bénéfices obtenus sont de beaucoup inférieurs au profit escompté.

Les causes de ce demi-échec sont certainement très nombreuses et varient selon qu'il s'agit d'extension d'état ou d'extension universitaire ; elles varient aussi selon qu'il s'agit de tel État ou de tel autre, ou de telle université ou de telle autre. Les monographies canadiennes à ce sujet sont particulièrement rares surtout en ce qui concerne l'aspect global et historique du problème. Ce sont donc surtout des hypothèses que nous pouvons suggérer. Nous travaillons actuellement à vérifier ces hypothèses en ce qui concerne la province de Québec, mais nous sommes beaucoup moins sûrs de leur validité en ce qui concerne les autres provinces.

L'hypothèse la plus générale que nous pourrions formuler, c'est que l'extension a atteint les cultivateurs déjà évolués et a servi pour eux de moyen de

perfectionnement très valable. Pour la majorité des cultivateurs routiniers, l'extension a surtout servi à faire accepter à très long terme certaines pratiques isolées comme l'emploi de l'engrais chimique ou encore certaines cultures mieux adaptées aux conditions de la ferme ou du marché. Alors qu'avec les cultivateurs déjà évolués, c'est-à-dire ceux qui définissaient leur entreprise de façon commerciale, l'extension a servi très souvent à repenser et à replanifier l'exploitation de la ferme, à développer les techniques agricoles aussi bien que les techniques de gestion, pour l'ensemble des cultivateurs elle n'a pas fait beaucoup plus que la publicité des agents manufacturiers de produits agricoles. Dans le cas de ces derniers cultivateurs, les quelques changements acceptés n'ont pas été intégrés dans une redéfinition d'ensemble de l'agriculture.

Une première raison de cette situation est certainement le caractère volontaire de l'extension et sa tactique de diffusion à partir de l'innovateur. Si en effet, on accepte comme politique d'action que le changement doit s'effectuer à partir de la diffusion naturelle des innovateurs, il devient essentiel de travailler d'abord avec ces innovateurs pour assurer leur bon fonctionnement. L'action que l'on exercera sur le cultivateur moyen est ainsi plus restreinte et s'apparente à l'action de la publicité, c'est-à-dire l'utilisation des mass-media, de conférences ou de tracts. Action ou contact personnel avec les innovateurs, action ou contact plus impersonnel et plus superficiel avec le cultivateur moyen susceptible d'être motivé par l'innovateur lui-même : c'est là une tactique défendable si l'on définit le changement à atteindre comme un changement qui peut prendre place en une très longue période. S'il y a jugement à porter, ce n'est donc pas sur la méthode elle-même de l'extension, mais sur sa définition du rythme de changement, sur sa définition de la situation. Une méthode d'éducation n'est pas valable en soi mais simplement comme moyen par rapport à un objectif. Si l'on peut se permettre d'être lent, la méthode qui s'adresse d'abord à l'innovateur nous semble pleinement justifiée et celle qui respecte peut-être davantage les mécanismes sociaux et humains. Par ailleurs, dans une situation où le changement devrait être rapide, on peut avoir des doutes sur l'efficacité de cette méthode de l'innovateur.

Cependant, la situation ne peut pas s'expliquer uniquement par ce mode d'action de l'extension. Les circonstances concrètes dans lesquelles s'effectue l'extension sont aussi très importantes. Le manque d'une politique agricole cohérente, le trop petit nombre d'agronomes de comté, le manque de reconnaissance sociale et économique de la part de l'état qui trop longtemps a refusé de donner aux agronomes des salaires de professionnels, les charges administratives qui accaparent parfois plus de 50% du temps des agronomes pour distribuer des octrois ou des subsides, l'ingérence des politiciens dans l'action quotidienne de l'agronomie, une idéologie ruraliste dominante dans le milieu et que les agronomes partageaient encore en partie, voilà autant de faits concrets qui ont contribué à rendre encore plus efficace la méthode basée sur l'innovateur, en ce qui concerne la province de Québec, en tout cas. Non seulement on a choisi de travailler avec les éléments les plus dynamiques, mais les circonstances concrètes de travail obligeaient les agents d'extension à ne travailler qu'avec eux et encore pas autant qu'ils l'auraient souhaité. Aux cultivateurs moyens on avait à peine le temps d'accorder quelques octrois sur la chaux ou sur les grains de semence.

Ce n'est pourtant pas sur ces manquements concrets qu'il faut juger de la valeur de l'extension comme méthode d'éducation. On peut, tout au plus, déplorer ces faits concrets et chercher à y remédier. Nous avons indiqué par ailleurs un premier élément de jugement qui consisterait à comparer la méthode basée sur l'innovateur avec la rapidité du changement désiré. Il existe un autre critère d'évaluation, qui pourrait être utilisé. Ce critère c'est la place de l'extension dans le phénomène d'interdépendance qui caractérise l'agriculture moderne. Que l'extension soit étatique ou universitaire, elle n'est pas reliée organiquement aux institutions qui s'occupent de la mise en marché et de la transformation des produits agricoles. Nous l'avons déjà signalé plus haut, l'agriculture moderne se caractérise par une interdépendance de plus en plus vitale entre le secteur primaire et les secteurs secondaire et tertiaire et par leur intégration réciproque. Dans ce tout interdépendant que forme l'agriculture moderne, l'extension ne travaille que sur un des secteurs, le secteur primaire. Ce qui est plus grave à notre sens, c'est que ce travail qui s'effectue sur le secteur primaire se fait sans coordination avec les activités et les besoins des deux autres secteurs. En réalité le concept même d'extension est plus ou moins remis en question dans la situation actuelle de l'agriculture moderne et plus précisément par le processus d'intégration verticale. Nous aurons l'occasion d'analyser plus bas ce processus de façon plus précise, mais nous pouvons déjà signaler que l'intégration verticale vient fausser grandement le jeu normal de l'extension. Dans les cas les plus fréquents où l'agent intégrateur (coopérative ou compagnie privée) a ses propres techniciens pour orienter la production du cultivateur, l'agronome de l'extension n'est plus du tout consulté même par les cultivateurs les plus évolués. Dans certaines régions que nous avons étudiées où l'intégration était très poussée, l'agent d'extension se trouvait dans un vacuum presque parfait. Il était, à toutes fins pratiques, devenu superflu. Par contre, dans le cas où l'agent intégrateur n'avait pas ses propres techniciens, mais se contentait de passer un contrat très rigide de production avec les cultivateurs, l'agent d'extension voyait augmenter de façon phénoménale les demandes de renseignements et de conseils. Son travail, toutefois, consistait alors à orienter et à organiser la production des cultivateurs en fonction des exigences et de la planification de l'usine de transformation. Sa position était alors des plus ambiguës du fait que, formellement et informellement il n'avait aucun lien direct avec l'usine elle-même. Il aidait les cultivateurs à remplir des exigences qu'il n'avait lui-même nullement contribué à définir. En pratique, il n'était plus au service des cultivateurs ou de l'état mais au service des intérêts et des impératifs de l'agent de transformation.

Il convient, avant de conclure sur cette méthode, d'examiner brièvement une technique particulière, employée par la vulgarisation agricole québécoise : le concours de ferme. Cette technique conserve les caractéristiques générales de l'extension, c'est-à-dire qu'elle s'adresse à une élite et qu'elle ne tient pas compte de l'interdépendance entre le primaire et le secondaire. Elle diffère cependant de l'extension en ce sens qu'elle ne s'appuie pas exclusivement sur la persuasion et fait appel à la coercition pour réaliser ses buts. Quand un cultivateur a accepté de participer à un concours de ferme, convaincu par les arguments de l'agronome et la promesse d'octrois spéciaux, il doit se plier aux directives et aux contrôles de l'agronome. Son succès au concours, aussi bien que l'aide financière qu'il recevra, dépend en effet de son obéissance, de sa soumission aux directives du spécialiste. Le cultivateur est donc ainsi forcé de

se transformer en producteur efficace. La situation du concours de ferme se rapproche donc grandement de celle de l'intégration verticale par cet aspect contraignant, elle s'en éloigne par le manque de contrôle du secondaire sur le primaire. Formule mixte, elle a eu un succès relatif - les résultats les meilleurs de l'extension lui sont dus - mais a touché un nombre trop restreint de producteurs pour avoir marqué de façon notable le destin de l'agriculture.

Système dont les résultats sont lents et dont la position est mal définie par rapport au complexe d'interdépendance que revêt l'agriculture moderne, tel est le jugement général et consciemment incomplet que pour l'instant il faut porter sur cette deuxième méthode d'éducation des cultivateurs qu'est l'extension étatique ou universitaire.

c) Clubs de gestion

[Retour à la table des matières](#)

Ces deux techniques d'éducation, publicité et extension, pour autant que toutes deux s'appuient sur le dynamisme naturel de la diffusion de l'innovation et pour autant qu'elles signifient une participation pratiquement nulle au système interdépendant que forme maintenant l'agriculture, pourraient être classifiées dans une première catégorie de méthode d'éducation et de changement. Dans une deuxième catégorie, nous pourrions classer les institutions qui comme telles n'ont pas comme but exclusif la formation du cultivateur mais qui par leurs structures mêmes impliquent une certaine forme d'éducation et de formation. Nous pensons ici surtout aux clubs de gestion, aux cercles agricoles, aux coopératives agricoles et au syndicalisme agricole. En plus d'être des institutions plutôt que des méthodes, ces organismes ont comme caractéristique de s'appuyer sur la participation volontaire des membres. Il ne s'agit pas d'institutions qui s'adressent à un public généralisé mais plutôt d'institutions qui s'adressent à un public qui, volontairement accepte d'être soumis à la formation proposée par l'organisme lui-même.

Les clubs de gestion, les cercles agricoles et autres associations volontaires qui ont surtout pour but de parfaire la formation d'un groupe limité de cultivateurs qui y adhèrent constituent une première catégorie de ces institutions. Ces cercles ou ces clubs regroupent, en fait, des cultivateurs déjà évolués, c'est-à-dire des cultivateurs qui comprennent la nécessité de parfaire ou d'augmenter leur formation technique ou économique. Très souvent même, ces organismes apparaissent comme le produit normal du travail d'extension plus général décrit plus haut. Ce sont donc des organisations qui travaillent au perfectionnement d'une élite agricole et qui pour autant sont nécessaires mais qui ne touchent que très peu la grande majorité des cultivateurs qui ont besoin de formation.

Sauf peut-être les clubs de gestion qui permettent à ceux qui y sont inscrits de repenser un peu dans leur ensemble leur entreprise agricole, la plupart des autres clubs ne donnent qu'une formation très partielle et spécialisée. Il s'agit

donc plutôt d'une formation pour « gradués » qu'une formation pour « under graduate ».

Il faut remarquer enfin que ces organisations ne sont pas ordinairement reliées de façon organique au système interdépendant que forme l'agriculture moderne. Leur action se fait donc en dehors des relations existant entre le primaire, le secondaire et le tertiaire. Il s'agit d'une formation qui comme l'extension, est un peu gratuite par rapport au contexte global et réel de l'agriculture contemporaine.

d) Coopératives

[Retour à la table des matières](#)

C'est surtout avec les coopératives agricoles que nous retrouvons un organisme qui, du moins théoriquement, devrait servir aussi bien d'agent de changement et de formation que de canal de participation. En effet, la coopérative, par son action au niveau même de la transformation des produits agricoles et de leur mise en marché (aussi bien qu'au niveau de la vente des biens de production), crée un lien entre le producteur et le domaine commercial de l'agriculture. Elle permet ainsi au producteur d'avoir son mot à dire au niveau de la transformation et de la mise en marché de son produit. En même temps, la coopération a pour objectif l'éducation et la formation des membres. Cette éducation est sans doute une éducation dite coopérative, mais elle suppose une éducation du producteur en tant que producteur.

Si théoriquement, la coopérative présente les principales caractéristiques que nous souhaitons pour la formation de l'agriculteur moderne, il faut bien voir qu'en pratique cette institution ne permet qu'en partie la participation des producteurs et ne réalise que très peu son rôle de formation et d'agent de changement. Avec la coopération agricole, les résultats concrets semblent très loin de l'idéal et il importe d'en rechercher les causes si l'on veut rendre plus efficace cette institution ou du moins si l'on veut utiliser certaines des caractéristiques de cette institution dans une nouvelle solution.

Le fait que la coopération agricole ait été un faible instrument de formation et de changement peut s'expliquer par plusieurs facteurs. Il faut, d'abord signaler la survivance dans le mouvement coopératif agricole de l'idéologie « ruraliste » qui valorisait l'agriculture d'autoconsommation plutôt que l'agriculture commerciale. En fait, la coopération agricole est souvent apparue comme un moyen de sauver l'agriculture des débuts du siècle et de retarder le plus longtemps possible les transformations profondes de l'agriculture. Cette idéologie conservatrice est présente chez un très grand nombre de cultivateurs, membres de ces coopératives qui, par leur droit de vote freinent les directeurs ou les cadres qui seraient trop innovateurs ou qui auraient tendance à orienter trop rapidement l'agriculture vers son destin moderne. Cependant il ne faut pas voir dans cette survivance de l'idéologie ruraliste le simple fait de l'action des membres. Chez un nombre considérable de membres du conseil

d'administration, de gérants ou autres administrateurs on retrouve encore cette nostalgie de l'agriculture d'auto-consommation où le cultivateur était le roi et maître de sa famille et de sa ferme. Peur de perdre des membres, contrôle des membres, attachement idéologique des administrateurs, autant de facteurs qui rendent difficile encore aujourd'hui une redéfinition positive de la situation de l'agriculture par la coopération. Avant même de fournir au cultivateur des techniques agricoles ou économiques nouvelles, c'est une nouvelle conception de l'agriculture qu'il faut fournir au cultivateur contemporain. N'ayant pas réussi à maîtriser cette nouvelle conception, la coopérative a été incapable de la transmettre à ses membres.

Un autre facteur, lui aussi d'ordre idéologique, est venu entraver le fonctionnement même de la coopérative et de son rôle de formation. Alors que dans sa définition même, la coopérative comporte une idéologie sinon socialiste du moins socialisante, qui constitue un rejet du capitalisme, la coopération canadienne n'a jamais réussi à devenir vraiment anticapitaliste. C'est surtout par des motivations d'ordre strictement économique qu'on essaie d'attirer des membres et non par des motivations d'ordre idéologique au niveau de la lutte d'une classe contre des exploités. La coopérative ne se présente donc pas comme un moyen pour une classe sociale de reprendre en main son destin mais simplement comme une entreprise économique qui donnera des meilleurs prix ou qui permettra de toucher une ristourne. Parce que la coopérative leur est représentée comme telle, les cultivateurs ont tendance à la définir surtout comme une entreprise économique pouvant faire concurrence aux entreprises capitalistes mais ne devant pas les remplacer. Sauf pour de rares exceptions, on appartiendra donc à la coopérative et on fera affaire avec elle, dans la mesure où elle donnera à court terme des avantages monétaires précis. Ainsi maintes coopératives du Québec, par exemple, sont obligées d'emprunter pour payer des ristournes à la fin de l'année et conserver leurs membres. On voit de même des cultivateurs qui, sans aucun remords, vont vendre leurs produits à un concurrent de la coopérative si celui-ci offre un dollar de plus les cent livres de porc ou, 10¢ de plus les cent livres de lait. Dans ces conditions le gérant doit surtout s'attacher à ce que sa coopérative montre des profits et qu'elle puisse distribuer des ristournes. Le temps qu'il peut consacrer à la formation des cultivateurs est ainsi réduit au minimum. Certaines coopératives, comme celle de Granby, par exemple, au Québec, se voient obligées devant ce problème d'engager, en plus du gérant, un spécialiste qui ne s'occupe que de formation. C'est là toutefois à notre connaissance un cas assez exceptionnel parmi les coopératives agricoles canadiennes et il n'est pas certain que les résultats soient complètement satisfaisants.

Cette définition en termes strictement économiques de la coopération est d'ailleurs renforcée par le caractère même des opérations des coopératives agricoles. Ces coopératives ne sont pas des coopératives de production, mais presque exclusivement des coopératives de mise en marché et de vente de fournitures. Pour assurer leur rentabilité économique et la possibilité de profits, on a donc tendance à engager comme gérant, non pas des spécialistes de l'agriculture, mais des hommes d'affaires. Ces hommes d'affaires (certains reçoivent même un pourcentage des profits) connaissent souvent assez peu les problèmes agricoles dans leur aspect technique ou même économique. Tout ce qui les intéresse c'est que l'entreprise soit rentable. Il ne s'agit pas de nier cette fonction de rentabilité économique de la coopérative, mais plutôt de constater

que par suite de cette seule orientation, on est surtout enclin à tirer, au maximum, profit de la situation telle qu'elle est plutôt que de vouloir l'améliorer ou la changer. D'ailleurs malgré toute leur meilleure volonté, la plupart des gérants sont incapables de vraiment redéfinir l'agriculture, parce que très souvent, tout en connaissant beaucoup mieux l'aspect comptable et administratif que les membres, ils connaissent les questions agricoles beaucoup moins que ceux-ci.

Enfin, il faut noter que l'interprétation trop étroite des principes coopératifs a souvent empêché la coopération agricole d'être l'agent de changement qu'elle aurait pu être. En particulier, l'interprétation du principe de libre entrée - libre sortie a fait que l'on a refusé jusqu'à tout récemment l'idée d'un contrat d'intégration entre le producteur et l'usine de transformation ou l'agent de mise en marché. Comme nous verrons plus loin, ces contrats d'intégration qui fixent non seulement les quantités mais surtout la qualité et les normes de production, ont contribué énormément à produire les changements dans les pratiques culturelles. En refusant cette forme de contrôle que comporte le contrat d'intégration on refusait la possibilité d'éliminer certains producteurs qui, malgré leur meilleure volonté ne pouvaient être des cultivateurs commerciaux et qui auraient dû être orientés vers d'autres secteurs d'activité. On renonçait ainsi à une amélioration rapide des techniques de production et de la qualité des produits.

Récemment, toutefois, on a accepté l'idée du contrat d'intégration. On remarque cependant que la pression ou la contrainte économique n'est pas respectée, ni par les membres, ni par les cadres. Aux yeux des coopérateurs, seule la contrainte morale ou la conviction apparaissent comme des techniques de contrôle acceptables. Il est ainsi très difficile de donner à l'agriculture une orientation positive et rapide vers une augmentation de la productivité.

Cette difficulté vient en grande partie de la confusion au niveau des structures de deux types de relations qui doivent être distinguées à mesure que l'importance des changements techniques croît. Le cultivateur, membre d'une coopérative de transformation ou de mise en marché, est à la fois propriétaire d'une entreprise et client ou fournisseur de cette entreprise. Lorsque l'entreprise est petite et peu évoluée techniquement les exigences de la transformation sont peu nombreuses. Ce qui importe surtout c'est que le cultivateur fasse affaire (livre sa production) avec l'entreprise. La qualité et la régularité de la production importent peu. Lorsque l'entreprise grossit et devient techniquement complexe, son succès même devient dépendant de la qualité, de la régularité aussi bien que du volume constant de l'approvisionnement. Ce n'est pas par caprice que le gérant d'une usine de transformation de lait industriel doit poser des conditions de plus en plus strictes pour accepter le lait d'un cultivateur. Le succès même de l'usine, propriété du cultivateur, en dépend. Pour le gérant, la situation idéale serait un contrat qui détermine tout à la fois quantité, qualité, régularité. Ce contrat lui est refusé par le cultivateur qui est à la fois client (soumis au contrat) et propriétaire (initiateur du contrat). « On ne peut pas faire de contrat avec soi-même ». Ce qu'il faut bien voir cependant c'est que l'intérêt du producteur client est en conflit avec l'intérêt du producteur-propriétaire. Si ce conflit n'est pas résolu, le producteur y perd aussi bien comme producteur que comme propriétaire. Dans la situation d'usines régionales ou d'agents de mise en marché provinciaux, la confusion de deux

rôles n'est plus possible si l'on veut éviter la faillite, même économique. Si le gérant et les cadres doivent être contrôlés par l'assemblée générale des propriétaires et le bureau de direction, ils doivent par ailleurs pouvoir sinon contrôler les clients du moins pouvoir négocier avec eux un contrat qui lierait légalement les producteurs clients. Comme nous le verrons plus loin, cela supposerait la création de deux structures de contrôle parallèles alors que la coopérative qui s'inspire encore de la coopérative locale n'en reconnaît qu'une seule.

Par son orientation concrète, la coopération agricole n'a pu réussir à remplir le rôle d'agent de transformation qu'elle aurait dû jouer. Son rôle de participation est aussi rempli de façon boiteuse. Collectivement, la coopération a permis au cultivateur de reprendre un certain contrôle sur le secteur secondaire et même sur le secteur tertiaire. Néanmoins sauf pour de rares productions où la coopérative est plus ou moins dans une situation monopolistique, c'est surtout comme concurrent important qu'elle a permis à ce contrôle de s'exercer. Mais parce que son rôle de formation a été réduit à un minimum, la participation individuelle ou le contrôle individuel du producteur est relativement faible sur le fonctionnement de la coopérative aussi bien que sur la fonction du secteur secondaire et tertiaire. La coopération agricole canadienne semble présentement avoir atteint un second stage de développement. Après une première phase d'euphorie idéologique et de mise en place du mouvement, succède une phase de consolidation et d'efficacité. Alors que dans les premiers temps la participation de tous les individus est relativement forte, la recherche de l'efficacité suppose que de plus en plus le pouvoir de décision est confié aux cadres et aux membres du Conseil d'administration. La coopérative qui doit devenir efficace doit se bureaucratiser et se centraliser laissant ainsi de moins en moins de contrôle effectif aux membres. Dans le développement d'une coopérative, une troisième phase apparaît assez souvent, celle d'une nouvelle participation moins idéologique et plus rationnelle. Dans cette troisième phase l'efficacité n'est plus remise en cause ; elle est au contraire soutenue par une participation éclairée des membres. Cependant, pour que cette troisième phase devienne possible, un effort considérable d'information et de formation des membres devient nécessaire. C'est à condition de très bien comprendre à la fois les problèmes techniques et comptables de sa ferme et les problèmes complexes du marché et de la transformation, que le cultivateur-membre peut prendre une décision qui contribue au progrès de sa coopérative aussi bien qu'à celui de tout le secteur agricole. Une participation véritable des individus dans le contexte de l'agriculture moderne suppose que les cultivateurs sont évolués, que déjà, ils sont des cultivateurs modernes.

C'est donc à condition d'être un agent très efficace de changement et de formation que la coopérative pourra véritablement être un agent de participation pour les cultivateurs canadiens. La phase de l'efficacité économique devait sans doute être traversée avant que la phase de participation véritable puisse s'accomplir, mais il nous semble que la coopération agricole canadienne, même si elle a encore des problèmes d'efficacité économique doit entrer résolument dans la phase intermédiaire de formation et d'information qui permettra à ses membres de contrôler à nouveau leur destin.

e) Syndicalisme

[Retour à la table des matières](#)

Parmi les organisations de notre deuxième catégorie, il nous faut mentionner rapidement le syndicalisme agricole : Farmer's Union, U.C.C. Le rôle principal du syndicalisme agricole est un rôle de revendication et de représentation. Cependant, depuis leur origine les mouvements syndicaux agricoles se sont donné un rôle d'éducation de leurs membres. D'ailleurs, comme tout mouvement syndical, ces organisations ont aussi bien à suivre l'opinion publique de leurs membres qu'à former cette opinion publique.

Toutefois, en général, le syndicalisme agricole a joué un rôle d'éducation qui tendait à conserver les valeurs traditionnelles plutôt qu'à former une opinion publique qui aurait pu définir de façon moderne l'agriculture et ses problèmes. Peut-être encore plus que dans la coopérative agricole, on retrouve dans le syndicalisme agricole l'idéologie ruraliste qui tente de sauver à tout prix l'agriculture de subsistance et à conserver du milieu rural une image du passé. C'est là desservir plus que servir réellement la cause de la classe agricole. Possédant des journaux, des cercles d'étude, le syndicalisme agricole devrait, à notre sens, analyser avec soin la signification profonde de l'agriculture moderne et adapter son action aux exigences de la situation contemporaine plutôt qu'en fonction d'un contexte plus ou moins mythique.

Le problème est d'autant plus compliqué que de façon chronique, apparaît une idéologie anti-capitaliste assez forte dans ce syndicalisme agricole, en particulier dans l'UCC. Il s'agit toutefois d'un anti-capitalisme trop simpliste, car, en rejetant le système économique, il rejette aussi l'idée de productivité accrue ou de technisation de l'agriculture. On oublie ainsi trop facilement que le problème majeur de l'agriculture des pays socialistes est précisément celui d'augmenter la productivité agricole d'une façon comparable à celle du secteur manufacturier. Sans doute faut-il s'attacher avec le syndicalisme agricole à faire jouer différemment le mécanisme de l'offre et de la demande (ceci supposerait d'ailleurs un contrôle étatique beaucoup plus fort de la production) mais il faut aussi et en même temps, travailler à augmenter la productivité de façon à baisser les coûts de production.

Le syndicalisme agricole et les offices de producteurs qu'il met sur pied pourraient et devraient jouer un rôle fondamental dans la redéfinition de la conception de l'agriculture qui s'impose dans le contexte actuel. Des efforts sont déjà faits en ce sens mais, à notre avis, un coup de barre radical s'impose le plus tôt possible.

f) Ferme d'État, ferme capitaliste

[Retour à la table des matières](#)

Une troisième catégorie de moyens pour transformer l'agriculture traditionnelle en agriculture moderne se caractérise par le fait que le contrôle des opérations agricoles échappe presque complètement aux producteurs individuels pour devenir l'apanage d'un petit nombre de spécialistes. Le cultivateur devient ainsi de plus en plus un simple exécutant dirigé par un ingénieur agricole ou par un groupe d'ingénieurs. Ces moyens, il faut bien l'avouer, correspondent davantage à la situation technologique de l'agriculture moderne qui elle-même ressemble de plus en plus à la technologie de l'usine. Comme nous l'avons signalé plus haut, l'agriculture moderne prend de plus en plus l'aspect d'une immense chaîne de production où toutes les phases sont interdépendantes. Seuls les ingénieurs et les techniciens ont une vue globale du travail et un contrôle effectif sur celui-ci. Les moyens de notre troisième catégorie vont donc signifier un changement très considérable au niveau de la productivité agricole, mais vont, en même temps, sup. poser une perte considérable de participation de la part des producteurs. Nous sommes donc à l'autre extrémité de notre continuum, l'agriculteur va changer parce qu'il y sera contraint et non pas parce qu'on l'aura motivé à le faire.

Dans cette troisième catégorie, il nous faut d'abord regrouper la ferme d'état et la ferme capitaliste. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, ces deux formes d'exploitation agricole présentent par rapport à notre problème, exactement les mêmes caractéristiques. Dans les deux cas, il s'agit ordinairement d'une très grande ferme qui, à toutes fins pratiques, est devenue une ferme-usine. La division des tâches y est poussée et toutes les décisions y sont prises par un nombre restreint d'ingénieurs, de techniciens et de comptables. La production est assurée par un certain nombre de travailleurs agricoles semi-spécialisés qui sont salariés. Leur situation est pratiquement semblable à celle du travailleur d'usine qui n'a pas à comprendre le processus global, mais à exécuter le mieux possible la tâche qu'on lui a confiée.

Théoriquement, la productivité devrait être ainsi considérablement accrue par suite de la centralisation des décisions et par suite de la possibilité d'utiliser les techniques les plus avancées. En pratique, toutefois, d'immenses problèmes se posent au niveau du travailleur même qui ne réussit pas à s'adapter à cette nouvelle situation de travailleur semi-spécialisé. De même qu'il a fallu en usine attendre que ce soient des travailleurs sans métier préalable qui occupent les postes des travailleurs semi-spécialisés, il faudra sans doute attendre dans les fermes d'état ou les fermes capitalistes que ce soient des travailleurs agricoles n'ayant aucune tradition agricole préalable qui occupent les emplois avant que la productivité ne soit réellement augmentée.

Cependant, cette forme d'organisation nous semble à priori assez peu valable, même dans l'hypothèse où l'on trouverait des travailleurs agricoles qui accepteraient leur sort de semi-spécialisés. De même qu'on a pu s'insurger à juste titre contre la situation dégradante du travailleur à la chaîne, il faut aussi s'insurger contre cette situation du travailleur agricole semi-spécialisé. En effet, pour obtenir un bon rendement, il faudrait s'assurer que ces travailleurs n'aient qu'un minimum de formation. Comme l'ont souvent rappelé les industriels du début du siècle, le meilleur ouvrier semi-spécialisé est un ouvrier qui ne pense pas. Même si le syndicalisme pouvait permettre au travailleur agricole une certaine participation, il faut bien voir que cette participation serait, à toutes fins pratiques, réduite au niveau des avantages de salaire ou de conditions de travail. Toute forme réelle de participation à la gestion est à notre avis, exclue de cette forme d'organisation, parce que cette participation supposerait une connaissance antérieure de l'ensemble du processus agricole. Cette formation, par ailleurs, rendrait probablement inefficace la main-d'œuvre semi-spécialisée dont on aurait besoin.

g) Intégration verticale

[Retour à la table des matières](#)

Toutefois, en Amérique du Nord, aucune de ces deux formes d'exploitation agricole n'a réussi à s'installer de façon importante. L'adaptation spontanée au nouveau contexte de l'agriculture se manifeste plutôt dans l'intégration verticale. La spécialisation des fonctions, en particulier la spécialisation des fonctions primaires, secondaires et tertiaires, impliquerait que l'interdépendance entre ces fonctions donne lieu à des formes quelconques d'intégration. Une coordination des décisions entre les trois secteurs est, en effet, essentielle si l'on veut éviter un chaos complet. Cette coordination aurait pu prendre plusieurs formes, par exemple, celle d'une coordination véritable entre les décisions autonomes prises à chacun des niveaux. Cette forme de coordination aurait supposé, toutefois, que chacun des niveaux ait été au même degré d'évolution par rapport à sa conception de l'agriculture. Dans une situation où le niveau primaire était très fortement retardataire, la coordination a pris plutôt la forme de l'intégration verticale où c'est le secteur secondaire ou tertiaire, ou les deux ensembles, qui contrôlent les décisions du secteur primaire. Il s'agit donc plus d'une ordination que d'une coordination.

Liant le producteur par un contrat rigide, le transformateur ou l'agent de mise en marché peut fixer à la fois la quantité et la qualité de la production. Voulant par ailleurs, abaisser au maximum son coût de production, l'agent intégrateur fixe non seulement la qualité du produit mais les méthodes de production. L'agent intégrateur a, en effet, tout avantage à ce que les cultivateurs utilisent les techniques les plus rentables et les plus productrices. Ainsi, le contrat de production prévoit non *seulement les quantités et les normes de qualité*, mais très souvent *spécifie les modes, les techniques de production*.

Il faut bien voir qu'on a ainsi augmenté très considérablement la productivité des cultivateurs et que l'intégration verticale a été effectivement un des éléments les plus dynamiques pour effectuer des changements au niveau des méthodes culturales. Cette efficacité comme agent de changement vient d'abord des sanctions très fortes prévues dans le contrat. Si le cultivateur ne réussit pas à suivre les normes de production qui lui sont indiquées, son contrat peut être résilié du jour au lendemain, ce qui souvent le place dans une très mauvaise situation financière vu que, pour se conformer aux termes du contrat, il a dû faire des investissements très considérables. Ces sanctions, par ailleurs, contribuent à augmenter ou à changer les méthodes culturales, non seulement en forçant du point de vue économique les cultivateurs à ce changement, mais aussi en éliminant les individus qui offrent trop de résistance au changement. Il s'opère ainsi une sorte de sélection des cultivateurs et seuls ceux qui peuvent s'adapter à la situation nouvelle peuvent en fait accéder à ces nouvelles formes de culture.

D'autre part, l'accélération de la productivité n'est pas due simplement à ces causes qu'on pourrait appeler contraignantes. En effet, la plupart des agents intégrateurs, en plus de fixer des sanctions et des normes, fournissent aux cultivateurs des spécialistes qui les guident dans leur production. Ces intégrateurs ont, en effet, des équipes de spécialistes, agronomes ou vétérinaires, qui visitent chacune des exploitations sous contrat et qui indiquent presque quotidiennement, dans certains cas, comment procéder. Sans doute ces spécialistes jouent-ils en partie le rôle de surveillants, mais ils jouent certainement aussi le rôle de guide et de conseiller. Nous avons d'ailleurs signalé, plus haut, que dans ces cas, l'agronome de l'extension n'est pratiquement plus consulté par le cultivateur.

Cependant, il faut aussi déplorer un fait très grave. Ces spécialistes, s'ils jouent le rôle de contrôleur de la production, jouent très rarement le rôle de formateur des producteurs. Si l'on dit au cultivateur quoi faire et quand le faire, il est très rare qu'on prenne le temps de lui dire pourquoi il doit agir de telle ou telle façon. Ainsi l'intégration verticale même si elle contribue à changer très fortement les méthodes culturales, réussit très peu à former de véritables cultivateurs, tels que nous les définissions au début de cet exposé.

Sans doute, quelques-uns parmi les plus brillants et parmi ceux qui avaient déjà une formation antérieure assez poussée, réussissent-ils, par suite des conseils et des directives données par les spécialistes, à comprendre par eux-mêmes les mystères de cette agriculture moderne.

Lentement, ils réussissent à acquérir ou à se donner la formation nécessaire pour pouvoir diriger par eux-mêmes leur exploitation agricole. Ils renoncent d'ailleurs à ce moment-là à la formule du contrat de production et sortent du système d'intégration verticale lui-même. Ils sont alors capables de transiger directement avec les agents de mise en marché ou avec les propriétaires d'usine. Ils sont surtout en mesure de devenir de véritables coopérateurs ou de véritables syndicalistes agricoles.

Mais pour la majorité des cultivateurs intégrés, c'est une véritable prolétarianisation plutôt qu'une libération qui résulte du système d'intégration

verticale. Ne recevant pas de formation véritable et n'ayant pas les capacités de se la donner, de la découvrir par eux-mêmes, ils deviennent de plus en plus de simples exécutants qui réagissent presque exactement comme le travailleur d'usine. En effet, ils exigent, à ce moment, une forme de contrat qui ressemble étrangement à la production à la pièce de l'usine. Plutôt que de porter le risque de l'exploitation, ils exigent de travailler à prix fixe sur des quantités déterminées. Ainsi, dans la production animale, le porc ou la volaille appartiendra à l'intégrateur, qui le confiera au cultivateur. Ce dernier, moyennant un montant fixe, par exemple, trois ou cinq dollars pour un porc, s'engagera à transformer l'animal pendant un certain temps. Il s'engagera de même à suivre aveuglément les directives qui lui seront fournies par l'ingénieur agricole responsable effectivement de la production. Il renonce ainsi à toute initiative ou à tout contrôle sur son travail et devient un simple exécutant. Le seul trait qui le fait ressembler encore de loin à un cultivateur, c'est qu'il supporte le risque de la capitalisation des moyens de production, c'est-à-dire de la machinerie et des bâtiments. Nous sommes loin, dans ce cas, du cultivateur moderne idéal.

Il faut bien voir aussi que pour cette majorité des cultivateurs intégrés, le syndicalisme agricole n'offre qu'une solution partielle. Le contrôle que le cultivateur ne peut avoir individuellement, il ne peut on plus l'avoir collectivement. Sans doute le syndicalisme agricole pourrait dans ce cas apporter des avantages au niveau de la fixation des prix et de la négociation des quotas. Il lui serait cependant difficile de discuter rationnellement avec l'intégrateur et ses spécialistes étant donné le manque de formation de ses membres.

Il faut enfin signaler un autre inconvénient majeur du système d'intégration verticale tel qu'il existe actuellement. L'intégrateur ne se préoccupe pas des individus qu'il a éliminés du système. Le cultivateur intégré qui est éliminé a ordinairement fait des dépenses de capital très considérables pour être accepté lors de son premier contrat. L'élimination signifie donc la faillite si le cultivateur ne trouve pas un débouché pour ses produits. Ce débouché peut être un autre intégrateur, ce qui est toutefois rare. En pratique, le cultivateur éliminé se voit placé devant la faillite ou la chance d'être accepté comme membre par une coopérative. L'une et l'autre solution sont loin d'être avantageuses. Inutile d'insister ici sur les conséquences désastreuses de la faillite ; quant à l'acceptation par la coopérative de ces cultivateurs éliminés par l'intégration verticale, il faut se rendre compte qu'elle peut être une cause importante des difficultés que rencontrent les coopératives agricoles. Le dynamisme de la coopérative se trouve compromis par ces producteurs qui sans doute ne réussissent jamais à devenir de véritables cultivateurs modernes. Nous avons déjà fait allusion à ce problème.

L'intégration verticale apparaît donc ainsi un des facteurs principaux, sinon le facteur principal d'évolution de l'agriculture nord-américaine contemporaine. C'est elle, en effet, qui permet le plus efficacement et le plus rapidement de changer les méthodes culturales et pour autant d'augmenter la productivité globale de l'agriculture. Mais autant elle a été bénéfique à l'agriculture, autant elle apparaît comme une solution dangereuse pour le cultivateur lui-même et pour la classe agricole en général. Elle ne forme pas des cultivateurs véritables, mais plutôt un prolétariat agricole qui perd de plus en plus le contrôle sur son propre destin.

IV

À la recherche d'une solution

[Retour à la table des matières](#)

En examinant les différentes méthodes utilisées concurremment dans notre société pour permettre au cultivateur d'acquérir la formation exigée par l'agriculture moderne, on se rend compte que cette question est plus complexe qu'on le croyait. La formation du cultivateur doit s'insérer dans un processus d'amélioration de l'agriculture et pour autant dans une structure fonctionnelle capable d'opérer cette transformation de l'agriculture. Par ailleurs, nous avons vu aussi que certains types d'organisation peuvent être très efficaces sans pour autant assurer la formation du cultivateur, il peut même arriver qu'elles réduisent le degré de participation de ce dernier.

Plutôt que de chercher à suggérer des améliorations qui rendraient plus efficaces l'une ou l'autre des formules examinées, il nous semble plus important d'imaginer un programme d'ensemble qui permette d'agencer dans un tout fonctionnel les moyens aptes à atteindre les objectifs apparemment contradictoires que nous imposent les caractéristiques mêmes de l'agriculture moderne. En particulier, il nous semble essentiel que la formation que nous voulons donner tienne compte de l'interdépendance des secteurs primaire, secondaire et tertiaire. Ce qu'il nous faut trouver, c'est donc une structure qui tout en assurant la formation véritable des cultivateurs, permette en même temps d'effectuer la coordination nécessaire entre ces secteurs. De plus, si on veut éviter une prolétarianisation du cultivateur, et de la classe agricole en général, il faut assurer au maximum la participation du cultivateur aux décisions qui vont affecter son entreprise et sa vie. Il ne suffit pas uniquement de lui donner la formation nécessaire pour pouvoir discuter rationnellement avec les agents du secondaire et du tertiaire, il faut, et c'est peut-être encore plus important, trouver dans l'organisation, des moyens qui lui permettent ce dialogue et cette discussion.

Ce programme systématique qui permettrait à la fois d'augmenter la productivité, de former les cultivateurs, et de leur assurer une participation véritable, doit s'insérer dans un contexte où la production agricole déjà dépasse les besoins de la demande, et où la majorité des cultivateurs est encore trop peu évoluée. Il s'agit donc d'augmenter la productivité sans augmenter la production, ce qui implique nécessairement une diminution du nombre de producteurs. Cette diminution d'ailleurs, est prévisible non seulement par suite des conditions du marché, mais du fait que bon nombre de cultivateurs ne pourront, faute d'aptitudes, acquérir les connaissances suffisantes pour devenir des cultivateurs au sens moderne. Dans le chapitre

suivant, nous tâcherons d'examiner ce qui peut advenir de ces cultivateurs libérés. Pour l'instant, essayons plutôt de poser quelques jalons d'un programme qui permettrait à la fois la sélection et la formation des cultivateurs tout en maximisant la coordination entre les secteurs primaire, secondaire et tertiaire.

Parce que la participation présuppose de la part des agents non seulement un contrôle politique, mais surtout un contrôle de l'information et de la connaissance, ce n'est que petit à petit que cette participation deviendra possible même dans la structure que nous proposons. Comme toute planification digne de ce nom, il n'est pas question d'édifier un programme qui soit valable une fois pour toutes mais plutôt de créer une structure qui pourrait se corriger elle-même à mesure que les éléments essentiels de l'étape suivante sont posés. Cette programmation suppose donc que l'on travaille tout d'abord à augmenter la productivité, puis, que dans un contexte d'efficacité on assure la formation de cultivateurs d'élite et enfin qu'à mesure que cette formation se concrétise les mécanismes de participation deviennent de plus en plus opérants.

Une telle programmation peut supposer une période de 10 à 15 ans avant que les objectifs poursuivis soient réalisés. C'est pourquoi une programmation à si long terme suppose un agent qui puisse en surveiller et en contrôler le déroulement, les étapes et la mise en marche des mécanismes nouveaux. Dans le contexte de la société moderne, seul l'état peut jouer ce rôle de « super-coordonnateur » et de « superprogrammeur » à long terme. C'est l'état qui doit prendre à sa charge les trois objectifs proposés et qui doit voir à ce que les moyens nécessaires soient utilisés par les agents du monde agricole.

Il serait présomptueux de vouloir aujourd'hui préciser tous les détails de cette programmation souhaitée. Ce n'est qu'après une confrontation entre agronomes, économistes, sociologues, légistes, politicologues que les termes exacts d'un plan pourrait être défini. Voici cependant quelques éléments ou quelques jalons qui pourraient servir de base à une première discussion.

1) Le zonage par l'état du territoire agricole selon ses vocations optimales. L'obtention d'octrois et de prix de soutien pourraient dépendre de ce zonage. Les cultivateurs qui voudraient faire du lait dans une zone à moutons, par exemple, devraient le faire sans aucun subside de l'état ; mais le producteur de moutons serait aidé au maximum, compte tenu des autres facteurs énumérés plus bas. La surveillance de ce plan de zonage devrait être sous la responsabilité des agronomes régionaux.

2) La détermination tri-partite (état, agent de mise en marché et producteur) des prix, quantités et qualités de denrées agricoles à produire, douze mois à l'avance. Ces quotas pourraient être ensuite distribués selon le zonage et selon les régions.

3) La généralisation des contrats d'intégration à toutes les productions. Ces contrats devraient préciser les prix et les quantités, ainsi que les normes de production et les techniques de production. Cette mesure signifie, à toutes fins pratiques, que l'on confierait la planification de la production agricole à l'usine intégratrice ou à l'agent de mise en marché intégrateur. Cela suppose donc que l'intégrateur ait à son service un bureau considérable de spécialistes qui lui

permettent d'effectuer une planification réelle, non seulement de son marché, de son usine, mais de l'ensemble de la Production régionale qu'il contrôle. Il va sans dire que cette planification de l'intégrateur devrait être surveillée par l'état et être soumise pour approbation à l'agronome régional. S'il existe une planification régionale, comme nous le souhaitons plus bas, ce plan de production de l'agent intégrateur devra être aussi soumis à l'autorité régionale ¹ afin de s'assurer que ce plan agricole s'ajuste au plan préparé pour les autres ressources ou les autres activités de la région.

4) Chaque agent intégrateur devrait avoir à son service le nombre de spécialistes nécessaires, non seulement pour planifier et surveiller la production, mais aussi pour instruire réellement les promoteurs, au point de vue gestion, comptabilité, techniques, etc. Cela suppose que si l'état lui-même n'est pas agent intégrateur, a) il oblige l'intégrateur à avoir ses spécialistes en nombre suffisant ; b) il accepte que certains de ses spécialistes passent à l'emploi de l'intégrateur ; c) il paie un certain subside à l'intégrateur, surtout s'il s'agit d'une région sous-développée qui doit être réorganisée.

5) La sélection des producteurs devrait être basée non sur leurs capacités financières mais sur leurs aptitudes. À cette fin, il faudrait opérer dans l'intégration par étapes. Le premier contrat devrait couvrir de faibles quantités, mais comporter des exigences très grandes au point de vue qualité. En travaillant sur des petites quantités, on n'oblige pas le cultivateur à faire des investissements considérables, de sorte que ses pertes sont minimisées s'il s'avère qu'il n'a pas les aptitudes nécessaires au cultivateur moderne. Une fois les exigences du contrat respectées, les quantités produites et pour autant les investissements pourraient être augmentés l'année ou les années suivantes. Une certaine garantie devrait assurer les pertes de l'intégrateur lors du premier contrat, étant donné que les échecs peuvent facilement atteindre 50 à 60% des cas, (surtout s'il s'agit d'une région encore peu évoluée au point de vue agricole).

6) Pour le producteur qui réussit à respecter son contrat, à condition qu'il respecte le zonage, les facilités de crédit et d'aide financière devraient être maximum, afin qu'il puisse donner à son entreprise toutes les chances possibles de succès. C'est d'ailleurs auprès de ces producteurs qui ont déjà montré leurs aptitudes par un premier succès, que le travail de formation et d'éducation devrait s'effectuer.

7) Au producteur qui ne réussit pas à respecter son contrat, un contrat minimal dans une autre production devrait être offert, si le zonage et si la présence d'une usine le permettent. Sinon, ou s'il échoue à nouveau, son cas devrait être étudié par un comité régional formé des agents des ministères de l'agriculture, de l'éducation, du travail et du bien-être social. Une réorientation devrait lui être suggérée et des subsides devraient lui permettre de réussir cette réorientation.

8) Si la réorientation de celui qui a échoué n'est pas agricole, le fond de terre pourrait être acheté par l'état ou par une banque régionale des terres.

¹ Voir plus loin, quelques notes à ce sujet.

9) Afin de faciliter le travail d'éducation par les spécialistes, les producteurs devraient être regroupés en groupes de production de 40 à 50 individus résidant dans un même voisinage. Ce sont ces groupes de production qui devraient former les cellules de base aussi bien de la formation que de la participation croissante qu'il faudrait instaurer. A long terme on peut même penser que ces groupes de production puissent devenir de véritables coopératives de production. L'évolution de ces groupes de production pourrait être le suivant : dans une première phase, d'un an ou deux, le groupe aurait l'allure d'un atelier d'usine où le spécialiste, à l'instar du contremaître, déterminerait quoi faire et comment le faire. Cette première phase de contrainte maximum correspondrait à la phase de sélection des cultivateurs et à la période des investissements massifs, susceptibles de rendre la production efficace et rentable. Il s'agirait là, en fait, d'une période de démarrage au point de vue de la productivité. Et plutôt que de viser à un apprentissage ou à une formation véritablement professionnelle, le travail des spécialistes consisterait surtout à créer et établir les premières routines, les premiers automatismes correspondant à une technologie et à des fonctions nouvelles. La solidarité du groupe serait encore relativement faible, surtout dans les premiers temps où sa composition définitive serait encore variable, étant donné la possibilité d'échec de certains membres. Cette solidarité, de plus, resterait encore restreinte du fait que chacun des membres devrait consacrer le maximum de temps à l'apprentissage individuel des nouvelles façons de procéder. Cependant, il serait déjà possible de tenir des conférences techniques précises portant sur la tâche à exécuter et d'organiser certains cercles d'étude où les problèmes communs seraient discutés. De même, certains investissements de type communautaire au niveau de l'équipement ou dans certains services, pourraient être envisagés selon les types de production. Plus que d'un groupe véritable, il s'agitait plutôt d'une équipe de travail où l'importance du spécialiste comme animateur serait prépondérante.

À cette première phase de contrainte devrait succéder une phase de formation véritable pouvant durer de 3 à 6 ans. Bien que certains investissements majeurs resteraient encore à faire, les individus seraient, au début de cette deuxième phase, déjà familiarisés avec des nouvelles techniques et ils pourraient assurer le fonctionnement normal de l'opération. Le spécialiste serait pour autant libéré d'une surveillance quotidienne du travail. Le cultivateur lui-même, ayant déjà acquis certains automatismes, pourrait s'attacher à l'approfondissement des techniques récemment acquises. Le spécialiste devrait alors mettre sur pied un programme de formation régi par un horaire fixe. Par exemple, on pourrait supposer qu'il y ait des cours au moins deux soirs par semaine. Ce programme comporterait, à notre avis, deux axes principaux : une formation générale de base et une formation spécialisée dans un secteur de production. Il faudrait d'abord permettre au cultivateur d'atteindre grâce à des cours pour adultes, au moins le niveau de la 9^e année, sinon celui de la 11^e année. Il faudrait ensuite lui donner des cours de technologie agricole, de biologie, de comptabilité et de gestion de ferme. Il faudrait enfin qu'il reçoive des cours généraux d'économie et de sociologie afin de lui permettre de comprendre les phénomènes du marché et les phénomènes généraux de la société dans laquelle il vit. Il va sans dire que cette formation doit se donner par des techniques pédagogiques appropriées aux adultes, ce qui suppose l'utilisation de la discussion de groupe beaucoup plus que l'enseignement

strictement formel. Cette forme d'enseignement ne peut que développer l'esprit de solidarité entre les membres du groupe de production. Cependant, la vie communautaire du groupe ne devrait pas se restreindre strictement à cet aspect de la formation. Le groupe devrait se réunir régulièrement pour discuter de l'opération même de production dans laquelle il est engagé. Sans doute les membres devraient-ils étudier et discuter leur relation avec l'agent intégrateur et déjà négocier avec plus de pouvoir le contrat d'intégration qui les relie à ce dernier. Mais le groupe devrait être capable à ce moment d'envisager aussi certaines formes de mise en commun, soit des investissements, soit du travail lui-même. Par exemple, on peut songer à engager un comptable qui se chargerait de la comptabilité pour chacun des membres et l'ensemble du groupe. De même, on pourrait envisager un système de rotation du travail qui permette à chacun d'avoir droit à des jours de congé statutaires et même à des vacances annuelles.

À cette phase de formation, qui aurait une longueur variable selon la préparation initiale des membres du groupe, pourrait succéder une phase de participation véritable. Pourvus des connaissances nécessaires, les membres du groupe, individuellement et collectivement, seraient capables de dominer et de diriger par eux-mêmes leur entreprise. Ils seraient capables de discuter rationnellement entre eux les décisions concernant leur production et capables de discuter avec l'agent intégrateur des problèmes à long terme qui les affectent. Le contrat d'intégration à ce moment, d'ailleurs, prendrait plus l'aspect d'une simple formalité que d'une contrainte réelle sur le producteur. Le groupe de travail serait alors devenu une unité réelle de production qui pourrait dans certains cas, devenir une véritable coopérative de production. Mais même si elle ne prenait pas l'aspect formel d'une coopérative, cette unité de production formerait au moins une communauté avec un maximum de services communs et de décisions collectives. A ce stage, il nous semblerait avantageux que le spécialiste devienne un conseiller permanent du groupe, ou même joue le rôle de gérant. Pour faciliter au maximum la participation il serait même avantageux que le spécialiste soit à partir de cette phase, au service du groupe de production lui-même plutôt qu'au service de l'agent intégrateur. Le groupe pourrait alors établir sa propre planification qu'il pourrait discuter et négocier avec les spécialistes de l'agent intégrateur. La planification de l'ensemble de la production dépendant d'une usine ou d'un agent de mise en marché pourrait s'établir grâce à la collaboration des spécialistes de l'usine et des représentants de chacun des groupes reliés à cette usine. L'entente contractuelle pourrait elle aussi s'établir entre l'usine et les groupes plutôt qu'entre l'usine et chacun des producteurs individuels.¹

10) Dans un tel système coordonné, l'extension prendrait une signification très précise. Il lui faudrait d'abord appuyer l'effort des spécialistes et des groupes de production par une campagne concertée par le truchement des mass media, (t.v., radio, journaux). Cette campagne pourrait prendre un aspect d'information générale, mais aussi comprendre une série de cours et de forum télévisés ou radiodiffusés. La préparation de tracts et de brochures techniques que les spécialistes instructeurs pourraient utiliser dans leur travail, serait également aussi essentielle. L'extension pourrait aussi mettre sur pied des

¹ Un cheminement analogue se retrouve dans le contexte très différent, par ailleurs, du Moshav israélien.

cours de perfectionnement plus avancés de même que des séries de conférences et des bibliothèques ambulantes. Cependant la tâche principale de l'extension, serait sans doute de conseiller les spécialistes dans leur travail de formation. Il faudrait même établir des cours spéciaux pour ces spécialistes, afin de les initier aux techniques de l'éducation des adultes et au travail de développement communautaire. En effet, la tâche que nous assignons au spécialiste qui travaillerait avec les groupes, est à la fois une tâche de technicien et d'agent de développement communautaire. Ce genre de spécialistes est encore assez rare au Canada et il faut prévoir leur formation accélérée aussi bien que des rencontres régulières pour évaluer et corriger leur façon de procéder.

Dans les cas où l'extension est étatique, il faut distinguer très nettement le rôle des agronomes régionaux qui devraient s'occuper surtout de planification (conjointement avec tous les agents intégrateurs et les planificateurs régionaux) du rôle de l'extension proprement dite. Il faudrait aussi distinguer nettement le rôle de l'extension de celui de l'administration agricole qui s'occuperait surtout de l'administration des subventions et du crédit agricole.

Ce programme de développement agricole a pour but non seulement d'augmenter la productivité du secteur mais aussi d'assurer la formation des producteurs et leur participation croissante à mesure que la formation est réalisée. Ce programme peut cependant revêtir plusieurs formes d'organisation. L'organisation la plus simple, supposerait que l'état non seulement s'occupe de la planification et de la surveillance du programme, mais contrôle la mise en marché et possède les usines de transformation. La coordination des efforts de production de même que celle des efforts de formation seraient simplifiées du fait qu'un seul agent serait en cause. La participation exigerait toutefois la formation d'un syndicalisme agricole qui puisse véritablement représenter les producteurs et négocier efficacement à tous les échelons. Il faudrait, en pratique, prévoir quatre échelons de participation syndicale. La cellule de base serait le groupe de production, qui, comme nous l'avons signalé se transformerait, même dans ce cas, de plus en plus en groupe communautaire ou en groupe coopératif. La première unité de négociation serait au niveau de l'usine et regrouperait les différentes cellules ou les différents groupes rattachés à cette usine.

Il faudrait prévoir ensuite une différenciation des unités de négociation en fonction de chacune des grandes productions agricoles. Enfin, une confédération de tous les travailleurs agricoles grouperait l'ensemble des productions et pourrait négocier au niveau même de la fixation annuelle des quotas et des prix.

Parce qu'elle favoriserait au maximum la relation entre la participation et l'exécution, c'est toutefois la formule d'un monopole coopératif qui nous semblerait idéal. Dans cette hypothèse, la mise en marché aussi bien que la transformation seraient réalisés par des coopératives régionales groupées en coopératives provinciales. Les groupes de production seraient donc les cellules de base d'une usine coopérative qui elle-même serait reliée à une chaîne coopérative de transformation et de mise en marché. La coopérative, étant à la fois un organisme d'exécution et de participation, c'est par le

fonctionnement normal de la coopérative que pourrait s'effectuer la participation.

Cependant, nous avons déjà analysé les problèmes que rencontrent les coopératives actuelles aussi bien au niveau de la participation que de l'intégration verticale et de la contrainte réelle à exercer sur leurs membres. Si la formule coopérative, telle que nous la connaissons actuellement, correspond très bien à la dernière phase du programme élaboré plus haut, et ceci à la condition d'avoir dans ses rangs les spécialistes nécessaires, cette organisation actuelle correspond très peu à la seconde phase et surtout à la première phase du programme. Pour que le système coopératif puisse réaliser ce programme, il devient essentiel que dans les phases de décollage et de formation certains de ces principes de base soient mis en veilleuse temporairement, en particulier celui de la libre entrée et de la libre sortie. Il faut aussi que la coopérative accepte d'accorder autant d'importance à l'éducation et à la formation qu'à sa réussite économique. Il faut enfin que la coopérative accepte de devenir un organisme qui puisse représenter les cultivateurs par rapport non seulement à leurs problèmes de production mais par rapport à l'ensemble de leurs problèmes. Il faut que la coopération agricole devienne véritablement un mouvement de classe et non pas seulement une aventure économique. Toutes ces exigences seraient grandement facilitées si la distinction entre propriétaires et clients était réalisée dans les faits.

Nous serions en présence d'une structure plus complexe si la mise en marché et la transformation étaient entièrement dans les mains d'entrepreneurs privés. À côté des structures de l'état et du syndicalisme agricole qui aurait les mêmes formes que dans la première hypothèse, il faudrait que les entrepreneurs du secondaire et du tertiaire se groupent eux aussi en association au niveau de chacune des productions et au niveau de l'ensemble des productions. La négociation, plutôt que d'être bipartite comme dans les deux premières hypothèses, serait ici tripartite, tout au long du processus. Il faudrait aussi, sans doute, que l'état force les entrepreneurs à s'adjoindre tous les spécialistes nécessaires non seulement pour la direction de la production, mais également pour le programme de formation. Il faudrait aussi que l'état se garde un rôle de surveillance assez étroite en ce qui regarde le programme de formation.

L'organisation concrète à laquelle on peut s'attendre est cependant encore plus complexe. En effet, la transformation et la mise en marché sont actuellement partagées entre le système coopératif et les entrepreneurs privés. Dans cette situation, la position du système coopératif est ambiguë, car il représente à la fois l'intégrateur et l'intégré. Il doit faire partie à la fois de l'association des entrepreneurs du secondaire et du tertiaire, et du syndicat des producteurs agricoles. Cela exige, encore plus, une dissociation à l'intérieur du système coopératif entre les fonctions d'exécution et les fonctions de participation et de représentation.

Cette dissociation supposerait qu'au niveau local et régional, le gérant ne soit pas soumis au contrôle de l'assemblée générale en ce qui concerne l'orientation de son usine ou son emploi. À ces niveaux, l'assemblée générale comme le bureau de direction auraient comme seul but de négocier ou de discuter les relations entre l'usine et les producteurs. Dans cette hypothèse, les usines

comme les comptoirs seraient la propriété directe d'une coopérative provinciale ou super régionale dont les membres seraient les cultivateurs eux-mêmes plutôt que des coopératives locales. Par un système de représentation à 2 ou 3 échelons, les administrateurs permanents seraient contrôlés par un bureau de direction et une assemblée générale représentant les intérêts des cultivateurs propriétaires. Les gérants et fonctionnaires des usines seraient nommés et contrôlés par cette coopérative provinciale. Mais leur fonction principale serait de regrouper les producteurs-clients et leur permettre de discuter avec les gérants des conditions contractuelles qui les relieraient à l'usine. On pourrait même prévoir sinon deux assemblées distinctes, du moins deux bureaux de direction distincts pour bien marquer la distinction des fonctions.

Il va sans dire que, dans ce cas, la coopérative doit devenir un mouvement de classe, c'est-à-dire représenter tous les intérêts de ses membres. Il est à remarquer toutefois que c'est surtout au niveau de la fédération des producteurs ou de la confédération des producteurs que ce problème de représentation coopérative ou syndicale se pose. Au plan d'une usine donnée, on a affaire soit à une coopérative, soit à une entreprise privée et il ne se pose pas de problème de double juridiction. C'est au niveau de l'ensemble d'une production et encore plus au niveau de l'ensemble des productions que se pose le problème de double représentation. Il faudrait sans doute alors parler de fédération des travailleurs agricoles et de confédération des travailleurs agricoles. Ces fédérations et cette confédération grouperaient ainsi des coopératives et des syndicats agricoles proprement dit. En ce qui concerne la province de Québec, cela supposerait une redéfinition des tâches et un traité de paix entre deux frères jumeaux sinon siamois, mais ennemis ; l'UCC et la coopérative fédérée.

L'hypothèse qui semble se vérifier de plus en plus (du moins politiquement), que la production laitière demeure la production principale de la Province de Québec, peut faciliter en partie la réalisation de l'ensemble du programme proposé. Cette hypothèse, cependant, loin d'infirmier sa nécessité, la renforce. Dans les meilleures régions laitières, à peine 50% des producteurs atteignent 10,000 livres de lait par vache. Ailleurs la proportion est de 25% et même de 10%. C'est encore la majorité des producteurs qu'il faut transformer pour leur permettre d'atteindre une production qu'on peut au mieux considérer comme un strict minimum (même si l'U.C.C. réussit à faire monter les prix). En pratique, il faudrait viser 12,000 livres ou plus dans les dix prochaines années. Pour atteindre de tels objectifs, l'intégration et la formation apparaissent comme des moyens essentiels.

L'ensemble de ce programme peut sembler très utopique surtout si l'on considère les difficultés qui surgissent inévitablement lorsqu'on essaie de voir concrètement comment il pourrait se réaliser. Néanmoins il faut bien remarquer que les obstacles majeurs à la réalisation d'un tel programme sont moins du côté du fonctionnement des mécanismes eux-mêmes que du côté de la définition des objectifs à poursuivre. Ce diagnostic apparaissait clairement dans l'analyse faite plus haut, ces difficultés rencontrées aussi bien par l'extension, que par la coopérative, que par le syndicalisme agricole et que par l'intégration verticale. Ce que la réalisation d'un tel programme suppose surtout et avant tout, c'est que tous les agents du monde agricole se mettent d'accord sur un certain nombre d'objectifs. Il faut d'abord renoncer à sauver

l'agriculture pour plutôt vouloir créer une nouvelle agriculture. Cette nouvelle agriculture sera caractérisée par une productivité optimum, par des cultivateurs, des transformateurs et des metteurs en marché hautement qualifiés et par la participation de tous les agents aux décisions qui affectent le secteur. Si l'accord peut se faire autour de ces objectifs, les intéressés eux-mêmes pourront préciser le programme d'action et le mettre effectivement en pratique. Sinon, dans dix ou quinze ans, la prolétarisation de l'agriculture sera pratiquement complétée et le syndicalisme agricole pourra au plus revendiquer de meilleurs salaires pour une classe de manœuvres. Si, en effet, le seul objectif poursuivi est l'augmentation de la productivité dans le secteur agricole, c'est vers une réplique parfaite de l'usine de production à la chaîne que l'on s'oriente inévitablement. Il est alors absolument inutile de se demander comment former les cultivateurs en fonction de leur nouvelle situation, car moins ils seront formés, plus ils seront efficaces.

V

Milieu rural ou milieu régional urbanisé

[Retour à la table des matières](#)

Devant les transformations profondes que subit l'agriculture depuis 15 ans et surtout devant les transformations encore plus profondes qu'elle subira dans les 15 prochaines années, (qu'on abandonne l'évolution actuelle à son sort ou qu'on crée vraiment une nouvelle agriculture) l'identification qu'on fait encore dans le langage courant et même dans le langage scientifique entre milieu rural et milieu agricole perd toute signification. On peut même se demander si le concept de milieu rural garde encore une signification quelconque dans la réalité sociale de 1965. Parmi la population rurale telle que la définit le recensement du Canada, les deux tiers ne vivent plus sur des fermes et n'ont plus aucun rapport avec le travail agricole. Si l'on considère des unités plus concrètes au niveau géographique et que l'on considère l'ensemble d'une région dite agricole, c'est 80 et parfois même 90% de la population de cette région qui n'est plus reliée directement à l'agriculture. C'est un renversement complet par rapport à la situation du début du siècle où dans ces mêmes régions agricoles, tout près de 90% de la population demeurait sur des fermes et vivait de l'agriculture d'auto-consommation.

Le cultivateur de 1975 lui-même ne sera plus ce qu'on a l'habitude d'appeler un rural. Comme nous l'avons signalé, il sera soit un manœuvre ressemblant de plus en plus à un manœuvre industriel, soit un entrepreneur hautement qualifié dont la caractéristique ne sera pas l'indépendance, mais l'interdépendance dans un réseau commercial très structuré.

L'homogénéité qui caractérisait le milieu rural traditionnel est donc une chose du passé. À côté des cultivateurs dont le nombre diminue et continuera de diminuer, et qui perdent de plus en plus leurs caractéristiques traditionnelles, on trouve des bûcherons, des mineurs, des employés d'usine, des travailleurs dans la construction, en particulier dans la construction de barrages et autres travaux d'aménagement, et enfin un nombre grandissant d'individus tirant leurs revenus presque exclusivement de la sécurité sociale.

Le mode de vie de cette population pluraliste au point de vue professionnel est de moins en moins différent de celui de la population urbaine. Une enquête récente, que nous avons conduite avec notre collègue Marc-Adélar Tremblay, montrait clairement que la population dite rurale, avait les mêmes habitudes de consommation que la population urbaine et manifestait exactement les mêmes besoins et les mêmes aspirations économiques. Bien plus, dans cette même étude, l'attachement aux valeurs traditionnelles n'était pas plus prononcé dans le milieu dit rural que dans les grandes villes et les métropoles de la province de Québec. Stewart Crysdale constate de la même façon que l'urbanité n'est plus une caractéristique des grandes villes, mais se retrouve aussi bien dans le milieu rural que dans le milieu urbain. Sans doute faut-il chercher dans le développement des mass media, l'explication de cette tendance à l'homogénéité des valeurs comme des attitudes. Mais peu importent les raisons, il est de plus en plus clair que sociologiquement il devient difficile d'établir une ligne de partage entre une société rurale et une société urbaine. De plus en plus notre société comme mode de vie est une société urbanisée.

Le monde rural s'est donc diversifié au point de vue professionnel en même temps qu'il s'ouvrait sur le monde extérieur. C'est pourquoi les centres urbains situés dans les régions rurales acquièrent une importance considérable à la fois comme foyer d'immigration de la population et comme pôle de structuration de toute la vie économique et sociale. En fait, c'est toute la vie quotidienne qui se déplace des communautés rurales vers ces petites villes polarisantes.

Cette polarisation des activités hors de la communauté rurale vers les centres urbains régionaux se manifeste à plus d'un point de vue. Le premier aspect de cette polarisation est la concentration des activités économiques au pôle régional. Dans un rayon de 5 à 10 milles de la petite ville régionale, l'on constate la disparition presque totale de toutes les activités dites commerciales. La population rurale a un très fort taux de véhicules moteurs et ne craint plus de se déplacer 5, 10, 20 milles pour faire ses emplettes. Ce n'est qu'à une distance de 15 à 20 milles des centres qu'on voit apparaître à nouveau une structure commerciale dans les communautés rurales. Cette structure commerciale, d'ailleurs, est relativement faible et sert surtout pour les achats courants ; les achats les plus importants étant faits au centre urbain. Non seulement les activités strictement commerciales tendent à se concentrer au pôle régional, mais aussi les activités financières. Les banques, mais particulièrement les compagnies de finance, vont s'établir dans les centres régionaux. Les achats importants et la finance nécessaire pour les effectuer se trouvent ainsi dans un même endroit et deviennent de la sorte complémentaires l'un de l'autre.

Les centres judiciaires, hospitaliers et médicaux ont tendance eux aussi à se concentrer au pôle. Afin d'assurer un meilleur service hospitalier, il faut absolument créer des hôpitaux où le nombre de lits soit suffisant pour donner des soins adéquats. Autour de ces hôpitaux, médecins et dentistes ont eux aussi tendance à se regrouper par suite des facilités de diagnostic et de traitement ; nouvel attrait et nouvelle signification pour le pôle régional.

Cependant, avec les activités commerciales proprement dites, ce sont sans doute les activités de loisirs qui attirent davantage la population rurale vers les centres. Parmi les valeurs urbaines que le milieu rural fait siennes, les loisirs commercialisés ont été parmi celles qui ont été le plus facilement acceptées. La veillée traditionnelle de famille a été remplacée par l'hôtel, le cinéma et la salle de quilles. Ces loisirs commercialisés, les municipalités rurales peuvent assez peu souvent les procurer à leur population. Encore là, il faut un minimum de densité de population pour que les loisirs puissent être offerts en quantité et en qualité suffisante.

En plus de ces phénomènes qui existent sans aucune planification, sans aucune coordination pré-établie, il faut noter une série d'autres phénomènes qui tendent aussi à renforcer la structure régionale et l'importance du pôle comme lieu d'identification de la population rurale. Parmi ces phénomènes, il faut noter l'école régionale et les commissions scolaires régionales, les usines coopératives régionales qui supplantent presque totalement les usines ou les beurreries locales. Ainsi, c'est dans la vie quotidienne même de la population que les communautés rurales perdent de l'importance et que la présence des pôles urbains régionaux prennent une signification de plus en plus grande.

Ce fait, allié au pluralisme professionnel et à l'homogénéité des valeurs et des besoins est plus que suffisant à notre avis pour remettre en question la réalité d'un concept de milieu rural. Plutôt que de distinguer entre le milieu urbain et milieu rural, la sociologie doit d'ores et déjà parler d'une population urbanisée à divers degrés. De plus en plus, d'ailleurs, ces degrés eux-mêmes deviennent difficiles à mesurer si l'on ne tient pas compte du seul facteur facilement repérable qu'est la densité. De plus en plus, nous sommes en présence d'une population à mentalité urbaine, mais qui habite des villes plus ou moins considérables.

D'ailleurs, le fait d'habiter un petit village ou même un rang perd sa signification devant le phénomène des centres régionaux qui polarisent les activités quotidiennes. La région devient ainsi une nouvelle grande ville à densité plus faible, chacun des villages ou des petites villes devenant l'équivalent des quartiers et des banlieues d'une métropole. Plutôt que de parler de milieu rural, il vaudrait mieux à notre sens parler de régions urbaines à faible densité ou plus simplement de régions polarisées.

Ces régions polarisées se distinguent toutefois encore des centres urbains par leur faible degré de développement économique. Leur activité économique est, en effet, basée surtout sur l'exploitation des ressources naturelles et sur des industries de type primaire dont nécessairement l'agriculture. Plutôt que de vouloir sauver le milieu rural, il nous semble beaucoup plus urgent de s'attaquer au problème du développement de ces régions défavorisées.

VI

Le développement régional

Le développement régional, par ailleurs, comme nous l'avons signalé au tout début de cet exposé, consiste non seulement à rétablir un équilibre économique entre des régions défavorisées et les régions fortement développées et industrialisées, mais consiste aussi à faire évoluer une société encore plus ou moins traditionnelle vers une société de type moderne. Rappelons brièvement que les grandes caractéristiques de cette société moderne sont la recherche de la rationalité, l'industrialisation, l'urbanisation, la bureaucratisation comme nouvelle forme de rapports humains et la participation.

a) Principes généraux

[Retour à la table des matières](#)

Le développement régional, loin de négliger les centres urbains et polaires, doit au contraire, s'axer sur ces centres urbains et organiser l'hinterland en fonction de ces centres. Si la région est en effet une grande ville à faible densité, c'est d'abord le cœur même de cette ville qu'il faut développer. Le développement régional suppose donc une certaine politique de décentralisation industrielle. Cependant, la décentralisation industrielle est un terme relatif. Il faut décentraliser l'industrie, mais en la centralisant aux pôles régionaux. Plutôt que de saupoudrer les investissements industriels dans plusieurs petites villes, il vaut mieux les concentrer dans une seule de ces villes qui serait amenée ainsi à devenir un moteur de développement pour la région toute entière.

Si tous les efforts doivent être entrepris pour stimuler la croissance du pôle régional, il ne faut pas pour autant négliger le développement de l'hinterland. C'est dans cet hinterland qu'on retrouve surtout les activités de type primaire, c'est-à-dire basées sur l'exploitation des ressources naturelles. Ces activités primaires doivent être considérées comme des industries et non pas comme des modes de vie. Les mêmes règles d'efficacité économique et d'utilisation rationnelle doivent s'appliquer à ces industries primaires et aux industries manufacturières. Ceci est vrai non seulement de l'agriculture comme nous l'avons vu, mais aussi de la forêt, des mines et de la pêche. Des politiques

globales sont d'abord nécessaires au niveau de la province ou du pays pour chacune de ces ressources ; politiques basées sur l'utilisation rationnelle en vue du bien commun plutôt que sur le patronage et l'intérêt d'un parti ou d'un intérêt privé. Ces politiques peuvent ensuite se traduire en forme d'action concrète au niveau des régions par des réglementations différentielles et des zonages.

L'application de la rationalité aux industries primaires exige la mécanisation sinon l'automatisation des procédés de production. Ce changement des techniques et des modes de production aura des effets considérables sur la main-d'œuvre. Paradoxalement, c'est actuellement dans les régions les plus sous-développées que les effets de l'automation se font le plus sentir. Une première conséquence c'est que les travailleurs en place n'ont plus les qualifications nécessaires pour remplir leur poste. Le nouveau cultivateur, le nouveau travailleur forestier, le nouveau pêcheur, ne ressemblent en rien aux travailleurs ruraux traditionnels. Un préapprentissage accéléré doit être prévu pour rendre ces travailleurs capables de remplir adéquatement leur métier. Une deuxième conséquence est une diminution considérable des effectifs de travail. De 50 à 90% de la main-d'œuvre du secteur primaire sera libérée d'ici 10 ans au plus. C'est d'ailleurs déjà un problème majeur, à preuve l'importance de l'assistance-chômage dans les régions sous-développées. Ces travailleurs libérés, qui sont très peu instruits devront être réhabilités au travail ou devront vivre exclusivement au crochet de l'état. Il faut donc remplacer l'assistance-chômage, non pas par le travail obligatoire qui n'aurait aucune signification humaine, mais par l'instruction et la formation professionnelle obligatoire et payée.

Cette main-d'œuvre libérée et rééduquée pourra se diriger vers les centres urbains déjà développés. Elle pourrait aussi se diriger vers les centres régionaux si une certaine industrialisation y prenait place.

Il s'agit là de principes très généraux qui demandent à être traduits de façon pratique dans des cas précis de région. L'esquisse du plan préparé par le Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec constitue un exemple d'une traduction concrète de ces principes à un cas précis. Mais ce qu'il est important de remarquer aujourd'hui, c'est le fait que notre société et notre système gouvernemental en particulier soient très mal équipés à la fois pour penser le développement régional et pour l'exécuter. Ici encore et probablement plus dans le cas de l'agriculture, il faut repenser les structures globales. C'est d'ailleurs d'autant plus facile que les structures en place sont pratiquement inexistantes et très récentes. En effet, pratiquement toutes ces structures en place datent de la loi ARDA et ont été suggérées par les administrateurs de cette loi.

b) Problèmes de structures

[Retour à la table des matières](#)

Une de ces structures nouvelles, c'est le développement communautaire au sens traditionnel. Il s'agit alors de faire prendre conscience à une population locale de ces problèmes et de l'amener à exécuter elle-même les travaux ou les changements nécessaires pour améliorer la situation. Même si cette solution peut être efficace dans un pays très sous-développé, où tout est à construire, elle nous semble très peu appropriée à la situation canadienne. Tout d'abord la prise de conscience des problèmes est déjà au Canada, très fortement développée. Nous voudrions en prendre comme indice le vote crédit social dans les régions sous-développées et la formation spontanée de comités régionaux de développement dans le Québec. Beaucoup plus que de faire prendre conscience des problèmes par la population, ce qui est nécessaire, c'est d'amener cette population à redéfinir ces problèmes selon une optique compatible avec celle de la société moderne. Plus qu'une conscience, c'est un changement dans la conception même du monde qu'il devient de plus en plus urgent d'instaurer dans les régions sous-développées. Surtout en ce qui concerne l'utilisation des ressources naturelles et de l'industrie primaire. Sans doute l'approche du développement communautaire peut contribuer à cette redéfinition de la situation par la population sous-développée. Mais c'est à la condition qu'elle soit très fortement orientée et qu'elle prenne beaucoup plus l'allure d'une éducation des adultes que d'une évaluation de ce qui va mal. Ce qu'il faut en fait, c'est amener les gens à dépasser le diagnostic rapide et superficiel pour approfondir les causes profondes de la situation. C'est là un travail très long et qui ne débouche pas nécessairement sur une action immédiate ; plus haut, par exemple, nous supposons une période d'au moins six ans de formation avant que le cultivateur puisse véritablement maîtriser sa nouvelle situation. Cela supposerait par ailleurs, un programme très précis de formation et d'éducation.

Par ailleurs, la complexité même des problèmes dans les régions canadiennes sous-développées fait que les solutions à ces problèmes débordent largement le cadre local et même très souvent le cadre régional. Pour creuser un puits dans un village africain, il West sans doute pas besoin de mettre sur pied des structures politiques très élaborées. Mais pour un groupe de cultivateurs, se tailler une place dans le marché nord-américain, cela peut supposer la mise en place d'une structure et d'une organisation économique et politique très complexe. Ce n'est pas le comité local de développement qui peut même penser à imaginer tout le mécanisme requis.

Même si l'approche du développement communautaire nous semble très valable, il nous semble essentiel de redéfinir cette approche en fonction du degré de développement que nous avons déjà atteint de même qu'en fonction des dimensions régionales, provinciales et même fédérales de nos problèmes. En particulier, il apparaît essentiel que le développement communautaire ne se fasse pas en dehors des structures politiques, mais qu'on crée de nouvelles

structures qui permettent à la population devenue compétente d'exprimer ses vues sur les problèmes et pour autant de participer aux décisions qui affectent.

Une autre solution a été de confier à une équipe d'experts (le plus souvent à une compagnie privée d'experts) le soin de préparer un plan d'aménagement ou de développement. Ce plan a des chances d'être très rationnel et de présenter ainsi des chances de réussite à long terme. L'application d'un tel plan toutefois ne sera pas sans poser des difficultés majeures du fait que la population n'ayant aucunement participé à la préparation de ce plan réagira très probablement de façon négative aux solutions extrêmes proposées. Même si un plan a été préparé, le changement dans la conception du monde et dans la redéfinition des problèmes par la population n'est pas opéré.

Par ailleurs, même si on supposait que le plan était parfait et que la population était prête à l'accepter, il faut bien avouer qu'il n'existe aucune structure régionale d'exécution d'un tel plan de développement régional. Cette absence de structure régionale peut avoir comme conséquence que le plus beau des plans de développement reste en partie lettre morte.

Enfin, il faut bien remarquer qu'en réalité ces plans de développement régional qu'on a demandés à des experts sont très peu souvent de véritables plans de développement régional. Il s'agit souvent de plans de développement agricole ou forestier qui ne tiennent pas compte des autres dimensions économiques de la région. Il s'agit parfois de plans qui se résument à toutes fins pratiques, à des séries de projets susceptibles d'augmenter l'emploi ou l'embauchage en courte période. Pour valable que soit cette planification, il ne s'agit pas là d'une véritable planification régionale qui aurait pour but de développer globalement une région en un tout polarisé.

Une troisième approche, caractérisée par le Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec, a consisté à combiner la planification par des experts à une forme de participation de la population qui se rapproche de l'idéal du développement communautaire. L'agent responsable de préparer le plan est le conseil d'orientation économique régional, c'est-à-dire une organisation volontaire représentant l'ensemble de la population. Cet agent s'est adjoint une équipe de chercheurs (bio-physiciens, économistes et sociologues) et une équipe d'agents de développement communautaire. En même temps que les spécialistes élaboraient un plan global et rationnel, les agents de développement communautaire, secondés spécialement par les mass media, cherchaient à amener la population à définir ces problèmes en termes plus rationnels et plus modernes. Cet effort de réflexion et de redéfinition de la part de la population n'était d'ailleurs pas totalement gratuit puisqu'on demande effectivement à la population de critiquer une première ébauche du plan, préparée déjà par les chercheurs. Avant même d'être présenté au gouvernement, le plan régional a été discuté et corrigé par la population elle-même et pour autant aura été déjà en grande partie accepté.

c) Des structures régionales

[Retour à la table des matières](#)

Malgré les avantages de cette formule qui essaie de combiner une planification globale avec un travail de formation et de participation, il s'agit d'une formule qui ne prévoit que la préparation du plan. L'exécution de ce plan va supposer la création de structures entièrement nouvelles par rapport au système politique actuel. La réflexion est par ailleurs très peu avancée au Canada sur la nature de ces structures susceptibles non seulement de préparer un plan mais surtout de le mettre en oeuvre. Les quelques hypothèses que nous pouvons présenter à ce sujet doivent donc s'inspirer d'exemples étrangers sans même pouvoir s'appuyer sur un fondement de réalités canadiennes.

Ces structures régionales devraient permettre la réalisation des fonctions suivantes : planification continuelle, surveillance de l'application du plan, administration des lois provinciales et exécution des projets concrets.

Les trois premières de ces fonctions appartiennent de droit à l'état. C'est donc à des fonctionnaires ayant juridiction sur l'ensemble du territoire de la région, que ces fonctions devraient appartenir. Présentement, ces fonctionnaires appartiennent à des ministères différents et relèvent directement des fonctionnaires de leur ministère sans être soumis à aucun contrôle au niveau de la région elle-même. Si on veut que la planification qu'ils élaborent et surveillent soit véritablement une planification intégrée au niveau régional, il devient essentiel de regrouper ces fonctionnaires régionaux et de coordonner leurs efforts. L'institution de la préfecture¹ nous semble le mécanisme idéal pour effectuer cette coordination au niveau régional des efforts de chacun des ministères. Le préfet serait donc un fonctionnaire rattaché préférablement au ministère de la planification ou au Cabinet, qui aurait pour tâche de penser le plan dans son ensemble et de coordonner les plans particuliers préparés par les différents fonctionnaires régionaux. Pour cette tâche, le préfet lui-même aurait besoin d'être secondé par deux organismes particuliers. Le premier serait un bureau de recherches et de planification groupant un certain nombre de spécialistes chargés de penser le plan au niveau global, de vérifier et corriger ce plan à mesure que les circonstances changent, et de préparer de façon périodique des plans nouveaux. Le deuxième de ces organismes serait un comité ou un conseil consultatif formé de représentants de la population. Nous reviendrons plus bas sur quelques détails par rapport à la nature de ces conseils consultatifs.

Les fonctionnaires régionaux auraient comme tâche de concrétiser leur plan sectoriel en liaison s'il y a lieu avec les agents d'exécution de ce plan. Ils

¹ Nous rejetons pour l'instant, le concept de gouvernement régional qui est souvent associé au terme préfecture. Pour nous le préfet n'est qu'un super fonctionnaire (administrateur) ayant pouvoir de coordonner les efforts étatiques au niveau de la région.

auraient par la suite à surveiller l'exécution du plan et à administrer les lois qui peuvent faciliter cette exécution. Ils pourraient être secondés dans leur tâche par le bureau de recherche et de planification du préfet et par un sous-comité sectoriel du conseil régional.

Le conseil régional consultatif et ses sous-comités devraient être l'aboutissement d'une vaste opération de développement communautaire au sens large. Selon l'étendue elle-même de la région il faut prévoir deux ou trois niveaux dans cette organisation consultative. On devrait trouver au niveau local un conseil formé de gens représentatifs de tous les intérêts et de toutes les strates de la population. Le rôle de ce conseil serait d'étudier les problèmes de développement qui se posent au niveau local, de conseiller les autorités municipales et de déléguer au niveau de la sous-région des représentants. Le conseil sous-régional serait composé de représentants des conseils locaux et de représentants d'associations travaillant au niveau sous-régional lui-même. Ses fonctions seraient d'étudier les problèmes de développement se posant au niveau de la sous-région, de conseiller le conseil de comté ou une administration correspondante et de déléguer des membres au conseil régional. Ce dernier serait composé de représentants des sous-régions et d'associations travaillant au niveau de la région dans son ensemble. Comme nous l'avons vu, son rôle serait d'étudier les problèmes de développement au niveau de l'ensemble de la région et d'agir comme conseiller auprès du préfet. Pour être vraiment efficace chacun de ces conseils devrait sans doute se créer un certain nombre de sous-comités sectoriels. Ces sous-comités pourraient avoir la même filiation du local au régional et, au niveau régional, pourraient servir de conseillers aux fonctionnaires régionaux de chacun des ministères.

Un rôle important de ces conseils que nous n'avons pas mentionné est celui de la formation de la population et en particulier du leadership. Ce n'est qu'à condition d'avoir un leadership qui puisse vraiment dominer les problèmes de développement qui se posent dans la région que la consultation prendra véritablement un sens de participation. Afin d'assurer ce rôle de formation des conseils, il nous semble important qu'un centre régional de formation de leadership soit créé à partir d'un centre provincial de formation d'agents de développement communautaire.

L'exécution des programmes et des projets précis contenus dans le plan régional, doit se faire par de multiples organismes allant de l'état à la société privée. Nous en avons vu un exemple lorsque nous avons discuté du programme agricole. Dans tous les cas, cette exécution doit être approuvée et surveillée par l'autorité régionale. Dans tous les cas aussi, on devrait tendre à ce que la participation des agents inférieurs puissent s'opérer normalement dans le processus d'exécution soit par des formules syndicales, soit par des formules coopératives. Il est cependant très difficile de définir à priori quels seraient en général les agents d'exécution les plus appropriés. C'est un examen attentif des problèmes et de la situation concrète de chacun des secteurs d'activité qui peut permettre de déterminer l'agent d'exécution le plus efficace. En fait, le plan non seulement devrait déterminer les programmes et les projets, mais aussi déterminer les agents d'exécution.

Nous avons déjà vu dans un exemple concret, celui de l'agriculture, comme l'état, le système coopératif, le syndicalisme et l'entreprise privée

pouvaient, soit isolément, soit en combinaison, contribuer à l'exécution d'un programme planifié. Leur rôle serait sans doute assez semblable, compte tenu des circonstances concrètes du secteur, dans l'exécution d'un plan forestier ou d'un plan en pêcheries. Examinons très rapidement deux autres types d'agents d'exécutions possibles. Le premier de ceux-ci est un agent étatique, c'est-à-dire la municipalité ou la commission scolaire. C'est surtout l'exécution de programmes d'utilité publique qui peuvent relever de ces agents : service de protection, service de loisir, service de transport, commission artistique, bibliothécaire, service d'éducation, etc. Il n'est pas impossible toutefois que la municipalité puisse exécuter et administrer certains projets semi-commerciaux ou même commerciaux, Par exemple dans le domaine du tourisme. La deuxième organisation susceptible d'exécuter les plans est la société mixte. On y retrouverait des fonds provenant de l'état mais aussi des fonds venant soit de l'entreprise privée, soit des individus concernés directement dans le secteur à développer. Dans ce contexte, on pourrait retrouver par exemple, des banques de sols, des commissions zonales du tourisme, etc. C'est ordinairement la réalisation de programmes qui peuvent être rentables à long terme qui pourrait être confiée, à ces sociétés mixtes.

Comme on peut l'entrevoir par ces quelques réflexions, la structure qui permettra véritablement de réaliser le développement régional est une structure qui nécessairement sera très complexe. Ce que nous en avons indiqué est nécessairement incomplet et c'est une longue réflexion par des politicologues, des spécialistes de l'administration, des économistes et des sociologues qui permettra de trouver les structures les plus efficaces dans le contexte de la réalité canadienne. Sans doute, d'ailleurs, ne suffira-t-il pas de définir théoriquement ces structures. Il faudra expérimenter dans des situations pilotes quelques-unes de ces structures avant de déterminer celle qui peut le mieux fonctionner réellement dans le contexte de notre société. Ce que nous avons voulu présenter, ce sont des hypothèses qui tout au plus, pourraient servir d'amorce à une discussion fructueuse.

d) Formation des agents

[Retour à la table des matières](#)

Cependant, il est un point qui nous semble déjà acquis ; quelles que soient les structures que nous mettrons en place pour la réalisation du développement régional, il faut prévoir que les agents qui animeront ces structures devront avoir des aptitudes et des conduites différentes de celles que l'on retrouve ordinairement chez les agents étatiques et privés que l'on rencontre couramment dans nos régions. Le développement régional est un processus global très différent de la somme d'une série de plans sectoriels. Les chercheurs, aussi bien que les fonctionnaires, devront donc apprendre à travailler avec des gens de différentes disciplines et des gens qui sont spécialisés dans l'analyse de différents secteurs. Par exemple, l'agronome devra être capable de travailler avec des économistes et des sociologues spécialisés dans le domaine de

l'agriculture et il devra être aussi capable de travailler avec des spécialistes de la forêt, des mines, du tourisme, etc. Ce rapport constant entre les spécialités implique non seulement une attitude de la part des spécialistes, mais implique aussi un minimum de connaissance du langage et de la problématique des autres spécialités. Elle implique aussi un minimum de connaissances par rapport aux processus globaux de la vie économique et sociale. Ces connaissances nouvelles, qui sont très peu transmises actuellement dans les programmes de cours universitaires, devront être transmises non seulement aux nouveaux professionnels, mais aux professionnels déjà en place. Des instituts spéciaux de développement doivent donc être créés le plus tôt possible afin de rendre les spécialistes aptes à penser et à exécuter le développement régional.

Cependant, les spécialistes n'auront pas seulement à travailler avec d'autres spécialistes, ils auront aussi à travailler avec la population. Id encore, un changement d'attitude s'impose pour les spécialistes. Ils doivent pouvoir accepter un dialogue qui, très souvent, leur semble une perte de temps, sinon une entrave réelle à la bonne marche de leur travail. Mais id encore, il y a plus qu'une question d'attitude, il y a une question de connaissance des mécanismes de dialogue et d'éducation des adultes. Un apprentissage minimum aux techniques de développement communautaire nous semble un prérequis pour le chercheur ou le fonctionnaire régional. Ce serait sans doute le même institut qui pourrait initier à la fois aux autres disciplines et à ces techniques de développement communautaire.

Le développement de régions polarisées, c'est-à-dire le développement de nouvelles villes à faible densité exige donc, dans l'immédiat, la définition de structures adéquates, l'acquisition par les spécialistes de nouvelles attitudes et de nouvelles connaissances et la formation d'un leadership éclairé.

Conclusion

[Retour à la table des matières](#)

Nous nous étions au point de départ, fixé comme objectif de déterminer les moyens à prendre pour former le cultivateur moderne. Cette question apparemment simple nous a forcé à examiner non seulement le secteur agricole, mais même la société globale dans laquelle nous vivons. En fait, la question fondamentale n'est pas de savoir comment former les cultivateurs, mais de savoir plutôt si on doit les former ou non. Nous avons vu, en effet, qu'il y a possibilité, et même la tendance actuelle est dans ce sens, d'améliorer la productivité agricole non pas en formant les cultivateurs, mais en les déformant. L'intégration verticale si elle est laissée à elle-même, conduit en effet, à une prolétarianisation du travailleur agricole, prolétarianisation qui réduit ce dernier

au niveau du manœuvre ou de l'ouvrier semi-spécialisé. Pour être efficace, ce dernier devrait comme l'ouvrier semi-spécialisé d'usine, avoir le moins de connaissances possibles. Si donc, nous désirons former le cultivateur, c'est que nous avons choisi d'entraver les mécanismes qui, par le jeu du laisser faire, s'étaient développés spontanément. Former les cultivateurs veut donc dire que l'on donne consciemment un coup de barre dans l'évolution de notre société. Ce coup de barre lui-même présuppose que l'on revise profondément les structures actuelles et qu'on en crée de nouvelles susceptibles de permettre d'atteindre les objectifs que l'on s'est fixé. Plus profondément, cela signifie que l'on se fixe des objectifs plus exigeants que ceux qui ont cours quotidiennement dans notre société agricole comme dans notre société globale.

Cette redéfinition des objectifs et des structures dépasse, comme nous avons essayé de le montrer, le niveau agricole lui-même et touche l'ensemble d'un milieu rural en voie de disparition ou déjà disparu. Comme il fallait renoncer à sauver l'agriculture traditionnelle, il faut aussi renoncer à sauver un milieu rural qui n'a plus de signification et songer à bâtir de nouvelles réalités régionales polarisées. Encore là, un choix s'impose. Les mécanismes en place conduisent non seulement à la disparition du milieu rural mais à la disparition des régions sous-développées au profit des centres métropolitains. C'est dans la mesure où l'on veut éviter les inconvénients des métropoles trop denses que le développement régional prend un sens. Id encore, il y a à poser un jugement de valeur sur la société présente et sur son avenir. Si l'on choisit le développement régional, il faut bien voir que l'on remet en question les mécanismes et les structures de notre société et qu'il faut créer à nouveau des structures originales en même temps que, sans doute, transformer des structures actuelles.

Notre société, on se plaît à le dire, est une société en transition. Nous sommes toutefois assez avancés dans la société moderne pour pouvoir agencer de façon rationnelle les phases futures de l'évolution pour devenir complètement une société moderne. Le prix et la condition de cette prise en main de notre destin est double. Il faut d'abord nous mettre d'accord sur la société idéale que nous voulons devenir. Il faut ensuite que nous acceptions de couper à vif dans les structures qui nous parviennent de la société traditionnelle et que nous créions les structures économiques, sociales et politiques adaptées à cet idéal que nous voulons poursuivre.

Chapitre 17

Le rôle de la femme dans l'évolution de l'agriculture du Québec

[Retour à la table des matières](#)

Pour bien comprendre le rôle de la femme dans l'évolution de la famille agricole et de l'agriculture, il est nécessaire de rappeler quelques faits saillants de l'agriculture québécoise. Durant tout le régime français l'agriculture fut une activité relativement secondaire dans la colonie. L'activité principale était la traite des fourrures et, avant d'être agriculteurs, les paysans, comme d'ailleurs les citadins, étaient coureurs des bois. Dans ce contexte, le rôle de la femme devenait beaucoup plus important que dans les familles paysannes françaises de la même époque. Laisée seule pendant de longs mois, elle devait prendre charge à la fois de l'exploitation agricole quand elle existait et de l'ensemble de la famille.

Après la conquête, les quelques soixante mille Canadiens ont été forcés de se replier vers l'agriculture alors que le commerce leur échappait. Ils ont été aussi encouragés à cette nouvelle vocation par le clergé qui, en Nouvelle-France, rêvait depuis un siècle de former une nouvelle société rurale axée sur l'agriculture. Enfin, l'agriculture apparaissait comme un refuge contre l'assimilation à l'envahisseur.

L'agriculture vers laquelle se sont orientés les Canadiens français à partir de 1760 a été jusqu'à très récemment, une agriculture techniquement retardataire. À peine 25% des émigrants français sous le régime français étaient des paysans. Les seigneurs n'étaient pas des seigneurs ruraux mais des militaires ou des commerçants. Le clergé qui prônait l'agriculture était le plus souvent d'origine urbaine. Ayant perdu pendant plus d'un siècle d'activité non agricole leur connaissance et leur tradition, sans guide compétent, les Canadiens français ont ainsi créé une agriculture relativement proche des techniques de cueillette. Lentement, ces techniques se sont améliorées mais encore en 1890, Léon Gérin¹ pouvait affirmer que dans la région de Montréal, c'est-à-dire la région la plus prospère au point de vue agricole, on pratiquait encore une agriculture de subsistance avec des techniques qui au moins dans leur esprit et leur organisation étaient des techniques de cueillette.

Au début du 20e siècle, près de la moitié de la population canadienne-française du Québec exerçait ce type d'agriculture. À cette époque, cependant, s'introduisit une nouvelle forme d'agriculture qui devait s'avérer mieux adaptée aux conditions de climat et de sol : l'industrie laitière. Cette transformation, même si elle spécialisait l'agriculture québécoise, ne réussit pas toutefois à transformer les entreprises agricoles individuelles. Chaque entreprise restait axée sur l'agriculture de subsistance qui devait permettre à chaque famille d'être auto-suffisante pour la grande majorité de ses besoins. Au niveau de la ferme l'industrie laitière apparaissait davantage comme un « cash-crop » que comme une véritable spécialisation. Cet état de choses a duré jusque vers les années 1940. À cette date encore le quart de la population vivait de l'agriculture et à peine 10% des cultivateurs pouvaient être considérés comme des cultivateurs pratiquant l'agriculture spécialisée et commerciale.

Depuis 1940, l'agriculture québécoise est en transformation complète. La production agricole a augmenté sensiblement, en même temps que se sont multipliées les spécialisations. D'un autre côté, le nombre de cultivateurs a diminué non seulement en chiffre relatif, mais en chiffre absolu. On compte à peine de 5 à 6% de la main-d'œuvre engagée dans des activités agricoles. Ce processus n'est pas terminé. Il est toutefois très fortement engagé : spécialisation et commercialisation de l'agriculture et des cultivateurs, abandon massif de l'agriculture de subsistance et disparition massive des cultivateurs marginaux. Alors que jusqu'aux années 40-50, l'agriculture du Québec était relativement isolée du contexte agricole canadien et surtout nord-américain, elle est maintenant devenue une partie intégrante de ce contexte et se définit de plus en plus par rapport à un marché non local ni même régional mais continental. L'agriculture a cessé d'être un mode de vie et un moyen de défense contre l'assimilation anglo-saxonne protestante, pour devenir une activité économique s'inscrivant dans un contexte économique particulier.

Les facteurs qui ont pu causer cette transformation radicale à la fois dans l'agriculture et dans l'orientation de toute une population sont très nombreux et très complexes. Il serait trop long de chercher à les analyser tous et surtout de

¹ Léon Gérin, *Le type économique et social de l'habitant canadien-français*, Montréal, Presses de l'Action française, 1933. [Livre disponible dans la bibliothèque numérique, [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT]

voir leur interaction réciproque. Nous insisterons ici sur l'importance de la structure familiale et sur le rôle de la femme comme facteur d'évolution dans la situation. Il faudrait bien se rappeler toutefois que ces deux variables, pour importantes qu'elles aient été, sont tout de même influencées par le contexte socio-économique du Québec.

Les romanciers québécois ont beaucoup insisté dans leur oeuvre, sur la domination de la mère et l'absence du père dans la famille canadienne-française. Ce thème qui est encore très fréquent dans les romanciers contemporains ne traduit pas seulement une réalité nouvelle qui serait celle d'une population nouvellement urbaine où le matriarcat aurait tendance à s'instaurer. Nous avons déjà signalé plus haut comment les activités économiques sous le régime français donnaient à la mère de famille un rôle central par suite de l'absence très prolongée du père. Lorsque nos ancêtres coureurs de bois sont devenus agriculteurs, ils n'ont pas réussi à enlever à la mère toutes les fonctions qu'elle exerçait. Même si la présence plus continue du père dans une activité agricole de type traditionnel semblait favoriser l'émergence d'une structure familiale de type patriarcal, il s'est toujours agi d'un patriarcat mitigé où le père a dû laisser à la mère un champ relativement important de leadership sinon d'autorité. Si l'autorité du père par rapport aux travaux agricoles n'a pratiquement jamais été remise en question, la mère a gardé un rôle de guide spirituel et moral et de médiatrice au point de vue affectivité. Ordinairement plus instruite que son mari, la femme rurale était celle qui tenait les comptes non seulement de la famille mais de l'exploitation agricole. Elle a pu ainsi influencer en partie l'orientation même des travaux agricoles et limiter en partie l'autorité du chef de famille même dans le domaine des travaux de production. Ce n'est pas cependant à ce niveau que l'influence de la mère rurale a été traditionnellement importante. Plus instruite, elle est devenue le dépositaire des valeurs spirituelles, intellectuelles et morales. Plus préoccupée de ces problèmes, elle a aussi eu tendance à suivre plus facilement les enseignements du clergé et à accepter les valeurs véhiculées par lui. Il faut rappeler ici que l'agriculture au Québec a été d'abord une utopie cléricale pour ensuite devenir sous le nom d'agriculturisme ou de ruralisme une idéologie très fortement soutenue par le clergé des campagnes. Beaucoup plus que son mari, c'est la femme qui a assimilé ces valeurs et ces idéologies et qui a cherché à les incarner dans la vie quotidienne. Culturellement, on pourrait même se demander si ce n'est pas biologiquement, le Canadien français rural est resté coureur de bois. Les difficultés même de l'agriculture de subsistance l'ont forcé à le demeurer, en ce sens que le plus souvent, il devait compléter par la chasse la cueillette de nourriture et qu'il devait compléter le revenu familial par du travail en forêt comme bûcheron. Pour lui, le défi principal n'était pas de cultiver une terre, mais de la défricher. Pour le Québécois urbain aussi bien que rural, la forêt conserve même aujourd'hui un attrait presque magique. C'est à la fois symbole de défi et de libération.

Si l'agriculture de subsistance a pu s'instaurer et se conserver au Québec, c'est surtout parce que la femme rurale a cru en ce mode de vie et a réussi à l'imposer aussi bien à son mari qu'à ses garçons. Ceci est d'autant plus vrai que pendant trois, quatre mois par année, la femme devait effectivement prendre charge des travaux agricoles par suite de l'absence du mari qui devait aller travailler en forêt.

Dans les régions plus prospères, c'est-à-dire plus propices en termes de climat et de sol, cette absence ne s'imposait pas et la présence continue de l'homme sur sa ferme a permis une définition plus stable de l'agriculture. C'est dans ces régions que l'agriculture de subsistance a disparu le plus vite. Ayant assumé lui-même son rôle de cultivateur, l'homme a pu vraiment jouer son rôle de directeur des travaux et chercher à organiser sa production de façon mieux ordonnée. Il a été plus ouvert aux conseils de sa femme et surtout aux conseils des agronomes et des spécialistes agricoles. Il a pu devenir ainsi véritablement un agriculteur.

Sauvegardée par l'influence morale de la femme, l'agriculture de subsistance devait disparaître au moment où elle changerait sa définition de la situation. Ce changement dans la définition de la situation a pris place durant les années 1940-1950. Les raisons en sont nombreuses, et nous voudrions en mentionner seulement trois qui nous semblent particulièrement importantes. 1° Durant les années de la deuxième guerre mondiale, l'agriculture a connu au Québec une prospérité sans précédent par suite de la mise de côté temporaire de l'offre et de la demande en ce qui concerne les produits agricoles. Même avec des techniques très traditionnelles, les cultivateurs québécois ont pu réaliser des profits très considérables. Ces profits n'ont pas été réinvestis dans des biens de production mais ont été utilisés presque totalement pour augmenter la consommation de la famille. Ainsi, non seulement le niveau des familles agricoles augmentait-il brusquement, mais le mode de vie changeait. On découvrait ainsi non seulement qu'il est plus facile d'acheter les biens manufacturés mais que ces achats pouvaient même devenir rentables. Mieux valait consacrer ses énergies à la production du porc ou de la volaille que de « perdre son temps » à cuire son pain, à tisser, à faire du jardinage pour la consommation de la famille, etc. Cette nouvelle forme de calcul économique, où l'on tient compte non seulement du coût mais du temps utilisé, fut surtout découverte par les femmes car la plupart des travaux délaissés au profit d'activités plus rentables, étaient des travaux traditionnellement accomplis par elles. Ainsi, cette prospérité permettait l'apprentissage de nouveaux biens et de nouveaux services de consommation de même que l'apprentissage de nouveaux modes de calcul économique. 2° Le milieu rural qui, jusque là avait été relativement isolé de l'influence du milieu urbain, a été mis en communication directe avec ce dernier. La prospérité relative a permis à la fois l'électrification rurale, l'achat de véhicules automobiles et l'achat de postes récepteurs de T.S.F. Non seulement le rural pouvait *de visu* entrer en contact avec la ville, mais la ville avec son mode de vie et ses valeurs pénétrait dans le milieu rural. Encore là, c'est la femme qui fut la plus marquée, parce que la plus exposée à l'influence des moyens de communication de masse. Les jeunes enfants qui, par suite de leur séjour à la maison écoutaient avec leur mère la radio, devinrent assez vite ses alliés pour définir de nouveaux besoins et de nouvelles valeurs. 3° À cette époque, l'idéologie ruraliste était remise en question et perdait ainsi de son importance. Comme nous l'avons signalé, cette idéologie avait été véhiculée très fortement par le clergé rural et avait été assimilée assez facilement par les femmes. Au moment même où les moyens de communication véhiculaient des valeurs concurrentielles, le groupe de référence privilégié des femmes commençait à douter de son idéologie de base. L'impact des nouvelles valeurs ne pouvait en être que plus fort.

Lorsque, après la guerre, le jeu normal de l'offre et de la demande a repris, le revenu agricole des cultivateurs du Québec a baissé très considérablement. L'agriculture traditionnelle ne permettait ni le niveau, ni le mode de vie que les familles avaient connu pendant quelques années. Le changement dans la définition de la situation était toutefois assez prononcé chez les femmes pour qu'il puisse être impossible de revenir en arrière. Appuyée par ses enfants qui, de plus en plus acceptaient de nouvelles valeurs par suite de la centralisation scolaire, la femme a placé son mari cultivateur devant le choix suivant : moderniser et spécialiser l'agriculture afin d'en tirer des profits plus considérables ou aller chercher à l'extérieur un revenu monétaire suffisant pour garantir le nouveau mode de vie. Dans les régions plus prospères où déjà le mari était orienté vers une réforme de l'agriculture, c'est la première solution qui a été choisie. Ainsi, s'est constituée et continue de se constituer une agriculture véritablement moderne au Québec. Cette agriculture comprend au plus 25,000 exploitants. Dans les autres régions, par suite même des difficultés de constituer une agriculture rentable, le mari est allé chercher soit dans le travail forestier, soit dans le travail minier, une part de plus en plus importante du revenu familial. Cette situation d'agriculture à temps partiel est toutefois très instable et conduit presque inévitablement à l'abandon total de l'agriculture. En effet, plus le mari doit aller chercher à l'extérieur de l'agriculture un revenu important, plus les travaux de la ferme reviennent à la femme et aux jeunes enfants. Traditionnellement, la femme avait accepté de prendre pour une période relativement longue la charge de la ferme pendant l'absence du mari. Mais le nouveau mode de vie qu'elle accepte de plus en plus lui rend davantage difficile cette corvée supplémentaire. D'autant plus que la période traditionnelle de prise en charge était au maximum trois mois et que dans la nouvelle situation cette période peut aller jusqu'à 7 ou 8 mois par année. L'agriculture de subsistance ou de semi-subsistance devenant ainsi une activité féminine ne se perpétue le plus souvent que trois ou quatre ans. Surchargée et débordée par cette activité, la femme diminue le cheptel jusqu'à abandonner l'agriculture et souvent vendre la terre. De 135,000 en 1951, le nombre de fermes marginal était passé en 1956 à 45,000. Comme nous l'avons indiqué par ailleurs, le processus n'est pas encore terminé.

Ce qui frappe dans les enquêtes que nous avons faites à ce sujet, soit personnellement, soit avec l'aide d'assistants,¹ c'est la relative passivité de l'homme devant la situation et sa transformation. Sauf dans les cas où il y a eu transformation de l'agriculture de subsistance en agriculture commerciale, et où l'homme assez vite reprend le contrôle de la situation, le cultivateur québécois placé devant une telle situation et un tel choix se laisse porter par les événements et les pressions venant de sa femme et de ses enfants. La seule réaction un peu active que nous avons pu déceler est une sorte de joie mitigée de laisser l'agriculture pour retrouver l'aventure de la forêt. Cette joie est d'ailleurs ordinairement de courte durée étant donné le contexte contemporain de l'exploitation forestière au Québec. Patriarche passif et contre son gré, le cultivateur québécois a vu son sort se décider soit par le clergé et les idéologues, soit par les moyens de communication de masse et c'est sa femme qui a été la médiatrice par excellence des uns comme des autres.

¹ Gilles Picard, Albert Juneau, Camille Legendre, Suzanne McLaren, Jocelyne Valois, Denise Lemieux.

Nous avons signalé plus haut trois facteurs qui nous semblent de première importance pour expliquer comment non seulement l'agriculture mais la famille rurale québécoise s'est ajustée à la société moderne nord-américaine. Ces facteurs : prospérité artificielle, entrée en contact massive avec les moyens de communication de masse, effritement des idéologies traditionnelles, se sont agencés de telle façon que leur coïncidence peut difficilement être répétée dans un processus de planification. Par ailleurs, l'exemple du Québec illustre ce fait que ce n'est pas la société qui s'est adaptée à une famille changée mais bien la famille qui s'est adaptée à une société qui déjà était transformée. Le rôle important de la femme dans ce processus est lui-même un événement historique et culturel particulier difficile à répéter ailleurs. Elle n'a pu être médiatrice que parce que le contexte historique, politique, culturel et social lui permettait de l'être ou exigeait qu'elle le soit. C'est de tout ce contexte que le planificateur doit se préoccuper, c'est surtout de l'interaction entre tous les éléments qui composent ce contexte. Selon les contextes et les forces qui jouent sur elles, la femme et la famille peuvent être la pierre d'assise du conservatisme ou les plus grands champions de l'innovation.

Chapitre 18

Planification régionale et agricole

[Retour à la table des matières](#)

Avant d'aborder de façon plus précise les principes généraux qui doivent guider l'action des divers agents impliqués dans la planification régionale et dans la planification agricole, il me semble important de prendre quelques minutes pour réfléchir sur le phénomène du régionalisme lui-même. Au moment où une région du Québec parle de créer une onzième province et où une autre région parle de s'annexer à Terre-Neuve, au moment où la Colombie-Britannique se considère de moins en moins comme une partie du Canada, où le Manitoba commence à protester contre l'ingérence du fédéral, où le Québec continue sa lutte vers l'autonomie, il faut se demander si les principes généraux qui ont guidé jusqu'ici l'organisation des gouvernements ne sont pas remis en cause, au moins en pratique. Ce phénomène de régionalisme par ailleurs West pas un phénomène strictement québécois ou même canadien ; on le rencontre aussi bien aux États-Unis qu'en Europe, en Asie et en Afrique. On le rencontre, d'ailleurs, aussi bien dans les démocraties de l'Est que dans celles de l'Ouest.

C'est donc un phénomène universel qui manifeste, en même temps qu'un rejet de la centralisation politique, la recherche d'un nouvel équilibre des forces, la recherche d'une nouvelle forme de démocratie. Par ailleurs, constante assez troublante, le régionalisme semble prendre de plus en plus de force à mesure que la planification cesse d'être un mot pour devenir une réalité. À mesure que la planification s'accroît et exigerait une meilleure coordination

des efforts de chacun et pour autant, semble-t-il, une centralisation plus grande dans les formes de gouvernement, en même temps le régionalisme croît. Le régionalisme est-il donc ainsi une manifestation d'une opposition à l'idée de planification ; est-il donc seulement un dernier sursaut réactionnaire de la mentalité traditionnelle contre les exigences de la société moderne rationnelle, technique et d'abondance. Ce serait là à mon sens, donner une interprétation beaucoup trop hâtive d'un phénomène quasi universel, qui se manifeste d'ailleurs non seulement par le régionalisme, mais aussi par l'importance croissante des corps intermédiaires et par l'idée de participation.

Pour essayer de comprendre ce phénomène, arrêtons-nous quelques instants aux grandes caractéristiques de la société moderne, non seulement telle qu'elle existe actuellement mais telle qu'elle est contenue en puissance dans les sociétés contemporaines. L'émergence de la société moderne depuis trois siècles a été caractérisée par la création lente de deux nouvelles valeurs centrales. Ces valeurs sont celles de la rationalité et celle de la démocratie. Je n'insiste pas ici sur la valeur de la rationalité qui s'est incarnée pour nous donner un système de production de plus en plus efficace. Elle nous a mené à un très haut degré de technicité non seulement dans les domaines économiques mais de plus en plus dans tous les domaines de la vie sociale. Elle conduit de façon presque inévitable toutes les sociétés à une forme plus ou moins poussée de planification socio-économique, c'est-à-dire à une rationalité délibérée dans l'organisation des activités humaines. Notons seulement que c'est cette rationalité qui, lorsqu'elle est définie simplement en termes d'efficacité et surtout d'efficacité économique, conduit à la nécessité de la centralisation et de la coordination par un agent unique.

Ce qu'il faut bien voir cependant c'est que, la valeur de démocratie est aussi importante que la valeur rationalité dans la société moderne. C'est d'ailleurs cette valeur de démocratie qui a causé les bouleversements les plus considérables de l'histoire : révolution française, révolution américaine, révolution russe, sans mentionner la disparition universelle de la royauté et l'échec de toutes les formes récentes de dictature. La démocratie comme valeur n'est pas un système politique précis ; en particulier ce n'est pas le fait de pouvoir élire à une période fixe des gouvernants. La démocratie comme valeur c'est l'idée que tous les citoyens ou tous les groupes qui les représentent peuvent participer aux décisions qui affectent leur vie. Comme telle, la démocratie est une utopie. C'est cependant une utopie qui à mesure que nos sociétés se développent devient une réalité de plus en plus possible. Elle devient de plus en plus possible, en effet, non seulement à mesure que les citoyens deviennent plus conscients des problèmes qui affectent leur vie, mais aussi des dimensions complexes de ces mêmes problèmes.

Grâce aux techniques modernes de diffusion, les citoyens sont maintenant informés de façon presque instantanée de tout ce qui se passe partout dans le monde. Grâce à l'élévation constante du niveau d'instruction, la population est de plus en plus formée à comprendre cette information, à analyser la situation et à voir par elle-même les solutions possibles. Connaissant les problèmes, comprenant ces problèmes, la population refuse que les actions à prendre vis-à-vis ces problèmes soient le fait d'un petit groupe de privilégiés, ce petit groupe fut-il un groupe d'experts ou un groupe d'élus. Individuellement ou collectivement, les citoyens veulent avoir leur mot à dire dans le

gouvernement des choses humaines. Le citoyen moderne est un individu qui veut s'auto-déterminer non seulement dans ses actes privés et personnels mais dans sa vie publique et collective.

Beaucoup plus qu'une négation de la rationalité de la société moderne, le régionalisme contemporain est l'affirmation de la volonté de contrôle collectif des citoyens sur leurs propres affaires. Le régionalisme est la nouvelle forme que prend la valeur démocratie ; et pour autant le régionalisme contemporain remet en question toutes les formes actuelles de gouvernement y compris le confédéralisme canadien. Rien n'est moins sûr que notre constitution qui date de cent ans et qui correspondait comme forme concrète des valeurs de rationalité et de démocratie à la situation d'il y a cent ans, soit apte à incarner de façon efficace ces même valeurs dans un contexte grandement transformé. La Confédération est une vieille outre que le vin nouveau de la planification et de la démocratie-participation fait éclater de toutes parts. La solution n'est pas de chercher à renforcer la centralisation fédérale ni sans doute à donner une autonomie complète aux provinces et aux régions. La solution il faut la rechercher dans un nouvel équilibre entre ces trois niveaux, fédéral, provincial et régional ; dans des nouveaux modes d'interaction entre ces trois niveaux. Ceci implique à mon sens une redéfinition complète du gouvernement fédéral comme gouvernement autonome et distinct des gouvernements provinciaux.

La planification et le développement du Canada imposent certes une coordination des efforts à tous les niveaux. Cette coordination, par ailleurs, peut s'opérer de deux façons. On peut créer un seul gouvernement pour l'ensemble du pays, donc un gouvernement centralisé et possédant tous les pouvoirs pour coordonner. On peut aussi songer à une coordination où il y aurait participation active de toutes les provinces. C'est la seule voie, à mon sens, qui permette d'incarner à la fois rationalité et démocratie ; c'est pour autant la seule voie qui soit viable de façon permanente dans la société moderne. Plusieurs formules sont possibles que je n'ai pas l'intention d'examiner ici, étant déjà en dehors de mon sujet. Notons simplement que la forme extrême serait un gouvernement fédéral composé non pas indépendamment des gouvernements provinciaux mais plutôt composé exclusivement de la réunion des gouvernements provinciaux. C'est là une forme extrême qui à mon sens va trop loin mais entre ce modèle extrême et le modèle actuel, il y a certainement des modalités concrètes et efficaces qu'il s'agirait de trouver par une discussion honnête et franche entre le niveau provincial et le niveau fédéral. Notons, aussi, que ce qui s'applique à la relation entre le niveau provincial et le niveau fédéral, s'applique aussi bien à la relation entre le niveau régional et le niveau provincial.

a) Le développement régional

[Retour à la table des matières](#)

Si l'on parle actuellement de développement régional, c'est surtout par suite des pressions des régions relativement sous-développées, qui ont pris conscience de leur manque de développement et qui réclament au nom de la justice un traitement égalitaire. Le développement régional devient ainsi un moyen de combattre la pauvreté, de diminuer le chômage et, soyons réalistes, d'obtenir des votes. Ainsi s'inscrit très souvent, dans les programmes et les politiques de développement régional, une ambiguïté qui, sans doute rend ces programmes rentables au point de vue électoral, mais les rend presque inefficaces. Il s'agit de l'ambiguïté entre programme de bien-être et programme de développement. Le programme de bien-être doit à court terme soulager sur place la misère ou la pauvreté. Comme tel, il ne s'attaque pas aux sources ou aux causes de la pauvreté, mais veut en atténuer les effets. Normalement de tels programmes devraient chercher à réhabiliter les individus ou les groupes soumis à la pauvreté, mais ceci supposerait que les programmes de bien-être soient coordonnés avec les programmes de développement ; ce qui en pratique n'existe pas actuellement. Ainsi pour efficaces que soient, à court terme, les programmes de bien-être, ils peuvent devenir très dommageables à moyen terme. En diminuant les manifestations de la pauvreté, ils ne s'attaquent pas aux causes réelles de cette pauvreté, de sorte que la situation globale s'en va lentement vers une impasse complète.

Les programmes de développement ont comme caractéristique première de n'être pas directement rentables dans le court terme. Ils s'attaquent à la pauvreté non pas en diminuant les effets, mais en cherchant à éliminer les causes. Ainsi, on cherchera à établir les infrastructures nécessaires à une activité économique plus poussée, on organisera de façon plus rationnelle et plus rentable l'exploitation des ressources naturelles, on cherchera à rétablir l'équilibre entre le niveau de la population et le niveau des ressources, on orientera de façon concertée l'industrialisation de façon à créer en dehors du pôle principal des pôles secondaires d'activités, on évitera ainsi le saupoudrage des investissements. Ce qui caractérise, de façon profonde, l'approche de la politique de développement, c'est sa globalité. L'analyse des causes de la pauvreté ne se fera pas de façon sectorielle, mais de façon globale. On cherchera à tenir compte de toutes les variables qui influencent le phénomène, et pour autant on cherchera à influencer toutes ces variables. Rendre plus rationnelles les activités, augmenter le rythme de croissance de ces activités, adapter la main-d'œuvre aux besoins de planification nécessaire par suite du développement, voir à la mobilité de cette main-d'œuvre, autant d'actions qui doivent être entreprises de façon simultanée et coordonnée. Il faut bien voir id que certains programmes, qui, coordonnés avec d'autres pourraient devenir des éléments positifs d'une politique de développement, peuvent demeurer plus ou moins inefficaces et même devenir nuisibles si cette coordination essentielle n'a pas lieu. Un programme de main-d'œuvre, par exemple, peut

facilement devenir une forme d'assistance sociale et créer du sous-emploi sinon du chômage s'il n'est pas coordonné à toute une autre série de programmes visant à favoriser la mobilité des travailleurs, visant à rationaliser le processus de l'industrialisation, visant à rendre rationnelle la localisation industrielle, visant à créer les logements nécessaires par suite des transferts de la population, etc.

Politique de bien-être et politique de développement ont donc ainsi à la fois des objectifs et des moyens d'action diamétralement opposés. En pratique cependant, il faut que ces deux types de politiques coexistent en même temps. D'où la nécessité d'une très grande coordination entre ces deux formes de politique opposées. Cette coordination doit prendre la forme d'une sorte de dosage des deux formes de Politique. Tant que les politiques de développement n'ont pas commencé à porter fruit les politiques de bien-être doivent opérer au maximum. Mais à mesure que les effets du développement prennent place les programmes de bien-être doivent être modifiés et perdre de leur importance. En d'autres mots les programmes de bien-être doivent être conditionnels aux programmes de développement.

Mais ce qui est surtout très important, c'est que ces deux formes de programme ne doivent pas être confondues dans un seul programme qui chercherait à atteindre à la fois soulagement de la pauvreté et développement. À ce moment, en effet, l'action entreprise sur les conséquences neutralise complètement l'action entreprise sur les causes.

Coordonner les politiques de bien-être et les politiques de développement, c'est en fait, faire la seule planification possible, c'est-à-dire une planification globale. Est-il besoin de dire qu'au niveau des provinces comme au niveau du gouvernement fédéral, on est encore très loin, non seulement du mot planification globale, mais surtout de la réalité. On est, pour autant, infiniment loin de la planification régionale ou du développement régional. Qu'est-ce en fait que le développement régional sinon l'application d'une politique de développement global dans un contexte précis et déterminé. Cette application au niveau régional d'une politique de développement global suppose une adaptation régionale des programmes généraux. Elle peut même supposer que certains programmes ne soient applicables qu'à certains types de région ou que dans certaines circonstances précises. Les lois-cadres et les programmes-cadres du niveau fédéral doivent être adaptés à chacune des provinces, les lois-cadres et les programmes-cadres provinciaux doivent être adaptés à chacune des régions. Cette adaptation ne signifie pas que le programme soit modifié dans son orientation, elle signifie simplement que la réglementation doit varier.

Est-il besoin de dire que cette idée de programmation cadre et de réglementation différentielle est à cent lieues de la réalité telle que nous la connaissons et la vivons actuellement. Pour que cette idée se réalise il faudrait une réforme très importante dans les conceptions que nous tenons actuellement par rapport à l'administration. Il faudrait aussi que soit réalisé le nouvel équilibre dont nous parlions au début, nouvel équilibre entre fédéral, provincial et régional.

Cette réforme des structures administratives, elle doit d'abord prendre place au niveau du gouvernement central lui-même. Le développement régional suppose, en effet, comme nous l'avons indiqué, qu'il y ait planification globale. Qui dit planification globale dit possibilité de coordination des politiques et des programmes, et pour autant coordination de l'action des ministères. Que la structure administrative actuelle non seulement entrave mais rende impossible cette planification globale, est un point que je ne veux pas développer ici.

Au niveau régional, non seulement des réformes de structure sont nécessaires, mais des créations nouvelles s'imposent. Ce qu'on retrouve actuellement au niveau régional, c'est à la fois la confusion et le chaos complet au point de vue administratif en même temps que l'absence presque totale d'organismes de coordination. Chaque ministère fédéral et provincial a ses agents régionaux et chacun agit indépendamment l'un de l'autre. D'ailleurs les limites régionales varient non seulement du fédéral au provincial mais d'un ministère à l'autre dans chacun de ces deux gouvernements. Il serait trop long de discuter ici toutes les formules possibles d'organisation et de consolidation du niveau régional pour qu'on y trouve à la fois une administration coordonnée, un pouvoir de législation et d'exécution efficace et des mécanismes de participation de la population. À ce sujet je voudrais simplement rappeler deux idées qui me semblent fondamentales. 1° le niveau régional et le niveau fédéral ne devraient pas avoir de relations directes lors d'une nouvelle redéfinition de la situation ; 2° qui dit organisation régionale ou développement régional, dit région. D'où la difficulté de définir des unités régionales qui serviraient d'assiettes au développement régional. Aux fins du développement régional, une région doit être définie comme une unité territoriale où l'on trouve un réseau d'activités socio-économiques centrées sur un pôle et où par suite d'efforts concertés il y a possibilité, après une phase initiale d'intervention, d'auto-développement. Dans ces conditions une région est nécessairement une entité suffisamment vaste et structurée pour former un tout organique. Sur ce point, la division effectuée récemment par le Québec en régions administratives me semble beaucoup plus conforme aux exigences du développement que les définitions fournies par ARDA et surtout par ADA. Les régions désignées par ADA semblent beaucoup plus inspirées par le Service social de cas que par les principes du développement. Par le saupoudrage industriel qu'elle réussit parfois à faire, cette agence travaille même contre le développement, qui supposerait la polarisation des activités industrielles dans des capitales régionales.

Ajustement d'une planification globale à une réalité régionale, le développement régional suppose donc un effort concret et complexe de planification, en même temps que la création de mécanismes et de structures qui le permettraient. Si donc vous n'envisagez pas très concrètement l'élaboration de cette politique globale de développement ainsi que la création des mécanismes voulus, il vaudrait mieux à mon avis rayer le terme de développement régional de votre programme politique.

b) Politique agricole

[Retour à la table des matières](#)

Développement régional veut dire, entre autres, rationalisation dans l'exploitation des ressources du territoire. Cependant, par suite de politiques inspirées davantage par le folklore ruraliste que par la rationalité, on a souvent traduit développement régional par développement rural, et développement rural par programme agricole. Autant que de l'agriculture, il serait nécessaire ici de discuter des politiques minières, des politiques forestières, des politiques de pêche, des politiques hydrauliques. Ce sont là des activités qui se déroulent dans le cadre du milieu rural et qui à l'heure actuelle emploient plus de travailleurs que l'agriculture. Pour parler, de façon satisfaisante, de développement régional, il faudrait inclure aussi les politiques manufacturières et les politiques urbaines. J'ai déjà démontré ailleurs, et je ne veux pas y revenir, la fausseté d'identifier en 1967, milieu rural et agriculture, de même que d'identifier milieu rural et région. Quelque soient les difficultés et les intérêts impliqués, parler du développement régional implique une discussion non seulement de l'agriculture mais de l'exploitation des forêts, de l'exploitation des mines, de l'exploitation des eaux. Faute de temps je n'entrerai pas moi-même dans une discussion extensive de tous ces secteurs. Notons seulement qu'il faudrait examiner jusqu'à quel point les modes d'exploitation actuels servent aussi bien le développement global que le développement régional, et non seulement l'intérêt des exploitants. Des programmes visant à la conservation des ressources renouvelables s'imposent, mais des programmes visant à intégrer l'exploitation de ces ressources au développement global et régional s'imposent encore plus.

Parmi les politiques où il y a eu confusion entre le bien-être et le développement, le cas le plus poussé est celui de l'agriculture. Pendant longtemps et même encore aujourd'hui, la majorité des lois agricoles a tendu moins à développer l'agriculture qu'à garder dans le milieu rural ou dans l'agriculture, une population qui n'y était plus adaptée. La législation agricole a contribué à conserver et à consacrer l'agriculture traditionnelle de subsistance plutôt que de développer une agriculture moderne, commerciale. A cause du folklore ruraliste, qui est aussi fort du côté anglais que du côté français, une véritable politique agricole de développement serait sans doute la politique la moins électorale qu'on puisse imaginer. En effet, cette politique qui affecte en fait relativement peu de monde (50 à 60,000 exploitants au Québec) risque de heurter de front la sentimentalité d'un très grand nombre sinon de la majorité des électeurs. Depuis quelques années, et les récents mémoires de l'UCC et de la Coopérative Fédérée en témoignent, les intéressés eux-mêmes sont de moins en moins sentimentaux ; ils le sont moins en tout cas que les politiciens eux-mêmes. La réaction des organismes agricoles me laisserait croire qu'il est maintenant possible de vraiment penser une politique agricole de développement. À condition toutefois que cette politique agricole soit coordonnée avec une politique de bien-être visant à permettre le transfert hors de l'agriculture pour ceux qui peuvent le faire et qui permette une retraite

honorable pour ceux qui ne peuvent plus changer d'orientation occupationnelle.

Une politique agricole véritable doit d'abord se situer dans un double contexte. 1° Depuis 20 ans les gains de productivité en agriculture sont supérieures à ceux effectués dans le secteur manufacturier. Le progrès technique est très rapide et selon l'expert René Dumont les investissements ont une vie utile d'au plus de 15 ans. Il y a donc de la part du cultivateur la nécessité d'une adaptation et d'une transformation continuelle s'il veut que son entreprise demeure rentable. 2° L'agriculture canadienne se situe à l'intérieur d'un marché international et surtout d'un marché nord-américain. À moins de songer à des tarifs de plus en plus élevés, il est impossible de penser à l'auto-subsistance agricole aussi bien sur une base régionale ou provinciale que sur une base canadienne. Nous avons besoin des marchés extérieurs pour écouler les immenses surplus que nous pouvons produire dans les secteurs où nous avons des avantages marqués ; les autres pays ont besoin de notre marché pour écouler les productions où ils ont des avantages marginaux. L'agriculture canadienne ne pourra survivre que si elle consent volontairement à se spécialiser dans les productions où les conditions de sol et de climat lui donnent des avantages marqués au plan international. Dans cette hypothèse les barrières tarifaires prennent un sens pour protéger temporairement nos cultivateurs qui seraient en période d'organisation ou de réorganisation. Il en va de même pour les prix de soutien. Cependant ces deux pratiques doivent être coordonnées avec une politique positive qui tend à l'augmentation d'une productivité et qui prévoit les étapes précises qui permettront d'arriver à la rentabilité des productions. Il y a donc ainsi nécessité absolue de coordination entre les politiques fédérales et les politiques provinciales agricoles. À cause de la nature du marché agricole contemporain, la politique agricole est peut-être le secteur où il est le plus urgent de repenser complètement le fédéralisme tel que nous l'indiquions au début de cet entretien. C'est au niveau continental que nous aurons à décider quoi produire et où le produire. C'est au niveau continental que nous aurons à décider des mesures à prendre pour assurer cette production et pour assurer les transformations nécessaires au niveau des structures agricoles aussi bien que des mentalités des cultivateurs. De telles décisions demandent la participation active de toutes les provinces et ne peuvent pas être imposées d'aucune façon par le fédéral, quelle que soit sa bonne volonté. La situation du marché international est telle que tous les Canadiens devront mettre de côté les rivalités traditionnelles et les intérêts à court terme pour examiner froidement la situation et arriver à des plans d'action où les compromis seront acceptés de tous parce qu'ils sont la seule voie possible de solution.

Cette nouvelle forme de délibération est celle qui est exigée par le contexte de la société moderne où seraient respectées à la fois les valeurs de rationalité et de démocratie. Le développement régional renvoie à l'élaboration de politiques générales coordonnées en un plan global de développement. L'élaboration de politiques globales coordonnées exige elle-même si l'on tient compte de la valeur démocratie-participation, de nouvelles relations et des nouvelles formes d'organisation politique. Il n'est plus temps de se demander qui sera le plus rusé mais de travailler ensemble à la recherche d'une solution commune. Même sans la présence du fait français au Canada, la constitution est à refaire complètement pour que la fonction gouvernementale soit remplie

de façon adéquate dans le nouveau contexte de notre société. Tout programme politique de quelque parti que ce soit, restera du vent tant que cette première tâche essentielle ne sera pas accomplie.

Chapitre 19

Perspectives théoriques et étude de quatre C.E.R.

Introduction

[Retour à la table des matières](#)

La première caractéristique qui vient à l'esprit lorsqu'on évoque la société contemporaine, est la technique, l'industrie. Les vocables utilisés manifestent clairement cette caractéristique. On parle de société industrielle parfois même de société post-industrielle, de civilisation technicienne, de l'ère des machines, etc. Sous la technicité se cache une valeur qui est aussi définie comme l'essence même de la société moderne ; cette valeur c'est celle de la rationalité. En utilisant sa raison, l'homme peut contrôler à la fois la nature et son destin, peut choisir les techniques efficaces afin d'atteindre ses objectifs. Incarnant cette valeur fondamentale de la société moderne, économistes, ingénieurs et techniciens voient leur importance croître dans la conduite des activités sociales. Cependant, une telle définition de la société moderne dans laquelle nous entrons, est trop restrictive. En même temps qu'émergeait la valeur de la rationalité, la société moderne distillait une autre valeur aussi fondamentale mais en partie contradictoire avec celle de la rationalité. Cette deuxième valeur c'est celle de la démocratie ou du contrôle des individus et des groupes sur les actions collectives. Depuis trois siècles, l'histoire des sociétés occidentales pourrait se ramener à une lutte continue pour instaurer une

démocratie de plus en plus étendue. Les incarnations concrètes de cette valeur ont pris différentes formes selon les sociétés et les époques : gouvernement représentatif, révolution française, révolution américaine, nationalisme, décolonisation, libéralisme économique, marxisme, etc.

1

Deux modes privilégiés de contrôle

Malgré les différences considérables qui existent entre les incarnations concrètes de la démocratie, la recherche d'un contrôle plus grand des individus sur l'activité sociale s'opère selon deux méthodes principales : la revendication conflictuelle et la coopération.

1.1. La méthode conflictuelle

[Retour à la table des matières](#)

Le modèle conflictuel a entre autre inspiré le libéralisme économique et demeure le modèle prédominant dans la société occidentale. Ce modèle présuppose l'existence d'une inégalité entre les individus ou les groupes. Un groupe relativement petit détient le pouvoir et contrôle presque exclusivement toutes les décisions qui affectent les activités sociales. Une masse considérable ou plusieurs groupes importants n'ont qu'un accès limité aux décisions et cherchent à augmenter leur contrôle. Face à cette inégalité, la réaction des groupes en présence peut être différente et donner lieu à diverses relations conflictuelles.

- a) Dans un premier cas, la légitimité de l'autorité des détenteurs de pouvoir n'est pas remise en cause et le groupe des détenteurs de pouvoir est défini comme extérieur à la masse. L'inférieur qui veut influencer les décisions du supérieur, dans la direction de ses intérêts doit chercher à amadouer le supérieur, le plus souvent en lui garantissant une fidélité accrue. C'est pratiquement le cas pur du patronage où les faveurs seront obtenues en échange d'un vote ou d'une fidélité électorale.
- b) Dans un deuxième cas, la légitimité de l'autorité, sans disparaître complètement, est remise en cause. L'inférieur a aussi conscience d'une certaine légitimité de ses revendications, et veut faire valoir ses besoins. On pourra chercher à influencer les décisions en recourant encore au patronage. Mais le plus souvent on ne se contentera pas de

chercher à amadouer le détenteur de pouvoirs, on pourra aussi le menacer directement. Alors que la relation de patronage se faisait ordinairement de façon privée et tacite, la relation de menace se fait ordinairement de façon publique et ouverte.

- c) Enfin, le dernier cas est celui où la légitimité de l'autorité est complètement remise en question et où le groupe d'inférieurs désire lui-même prendre le pouvoir. Le conflit est alors au maximum et l'aboutissement logique de ce cas un changement de régime politique.

On peut voir dans ces trois situations une sorte de gradation qui détache de plus en plus la relation de contrôle de la situation de la société traditionnelle. À chacune de ces étapes, les inférieurs ou la masse obtiennent un contrôle plus grand sur les décisions collectives. Pour autant, il y a gain du côté de la démocratie. Comme nous le verrons plus bas, une certaine forme d'animation prendra comme postulat qu'il y a progrès lorsqu'on réussit à faire passer une population d'une étape à l'autre. Cette animation sociale cherchera à faire prendre conscience à une population, non pas tellement de ses besoins, mais de sa capacité d'influencer les décisions par une action conflictuelle publique s'appuyant sur une action concertée de groupe. Ce genre d'animation suppose donc que le conflit est la plus importante sinon la seule forme de relation de contrôle des individus.

1.2. La méthode par coopération

[Retour à la table des matières](#)

Si le conflit a été le modèle principal utilisé dans la réalisation de la valeur démocratie dans le monde occidental, nous assistons depuis quelques années à l'émergence d'un nouveau modèle ¹. Ce nouveau phénomène s'exprime par l'utilisation de plus en plus courante du terme participation. La situation alors West pas définie en terme d'inégalité et de rapport de force, mais en terme d'égalité et de discussion rationnelle. Pour résoudre les différents inhérents à toute situation sociale ou politique, la participation présuppose la coopération et non le conflit. Elle présuppose aussi que l'antinomie entre la valeur démocratie et la valeur rationalité soit disparue. La participation c'est la démocratie rationnelle ou rationalisée.

Démocratie des techniciens, la participation coopérative exige que les agents individuels et collectifs bien qu'ayant des intérêts divergents soient égaux au point de vue de la rationalité. Les décisions sociales et politiques ne sont plus le fait d'un petit groupe en position de pouvoir, mais le fait de l'ensemble de la société. Si pour des raisons d'efficacité, certains doivent être

¹ La coopération comme méthode de contrôle sur les décisions était déjà contenue dans l'associationisme du XIXe siècle et était à la base des utopies du socialisme scientifique. Avec le concept de participation, cette méthode prend cependant une importance qu'elle n'a jamais eue auparavant.

en position d'autorité, cette autorité n'est pas basée sur une légitimation personnelle, mais sur une compétence et une rationalité plus grande. La revendication de l'inférieur ou des groupes qui ne sont pas en position d'autorité, devra s'appuyer non pas sur la force, mais sur une rationalité égale sinon plus grande que celle des supérieurs. Tous peuvent et même doivent contribuer à la prise de décision, mais non pas à partir de leurs préjugés et de leurs besoins perçus intuitivement. Les seuls participants valables sont ceux qui froidement seront capables d'analyser la situation et de choisir les solutions les plus efficaces.

La participation rationnelle est exigée par la complexité technique des actions sociales et, pour autant, par le nombre croissant de variables dont on doit tenir compte scientifiquement au moment de prendre les décisions. Le développement des sciences économiques et sociales en général qui permettent maintenant d'analyser de façon rationnelle des conduites et des activités qui autrefois ne pouvaient être perçues que par expérience et par intuition, vient encore augmenter la justification de ce mode de démocratie rationnelle.

Alliant la démocratie à la rationalité, la participation rencontre toutefois des oppositions très vives de la part, à la fois des détenteurs de pouvoir et de la population. Sans faire disparaître le pouvoir, la participation restreint son exercice à la compétence.

Tout détenteur de pouvoir qui a atteint son statut par un autre moyen, se sent donc menacé par la notion de participation. Inversement, par le concept de participation, la population se voit enlever son arme la plus efficace et la plus facile, la force. Dans la participation, la population ne peut avoir de contrôle que si elle est devenue rationnelle, que si elle a acquis une nouvelle forme de pensée en même temps qu'une somme de connaissances considérable. Ainsi, plus la complexité technique de la société est grande, plus la participation deviendra difficile pour la population. Ce qui est certain, c'est que les idéologies coopératives du 19^e siècle ont pu être réalisées dans des situations pré-techniques ou à faible technicité. La participation, dans le contexte très technique, suppose donc un point de départ différent de celui contenu dans ces utopies populaires. Nous y reviendrons plus bas.

De même que l'animation sociale dans certains cas cherchait à s'appuyer sur le conflit, dans d'autres cas elle cherche à s'appuyer sur la participation. L'objectif dans ce dernier cas n'est plus de rendre une population consciente de sa force revendicatrice, mais de préparer la population à jouer son rôle d'agent rationnel et égal. Il s'agit ici plus que d'aider simplement la population à articuler de façon cohérente ses besoins. Mais il faut réussir à changer son optique en même temps que lui fournir un minimum de connaissances.

2

Participation ou revendication dans un contexte de planification

On a souvent tendance à confondre rationalité et technicité comme étant des termes équivalents. La société moderne, parce que rationnelle, tend à être une société technique. En ce sens, elle cherchera à réaliser ses objectifs en orientant ses actions à partir de la science ou de la technique. La technique ne définit donc ainsi que les moyens par lesquels la société moderne va obtenir ses objectifs. La technique elle-même n'est pas l'objectif de la société moderne.

2.1. Planification et participation

[Retour à la table des matières](#)

Quels sont donc les objectifs que la société moderne poursuit grâce à la science et à la technique ? L'objectif principal semble être le développement, c'est-à-dire l'amélioration continue du bien-être des individus et de la société. C'est là un objectif très vague et très ambigu, étant donné toutes les définitions concrètes que peuvent prendre ce terme de bien-être et de mieux-être. Une grande partie des difficultés qui existent entre les groupes aussi bien qu'entre les sociétés contemporaines est due à la divergence souvent non explicitée de ce que l'on entend par développement, par bien-être de la population.

Par ailleurs, si l'objectif est ambigu, la société contemporaine veut réaliser son développement grâce à deux moyens principaux correspondant à ses deux valeurs fondamentales : la planification économique et la participation. Correspondant à la valeur de la rationalité, la planification économique implique une orientation consciente, une organisation systématique, rationnelle, technique, et scientifique : la planification économique est l'organisation rationnelle des activités en vue d'un développement constant. Correspondant à la valeur de la démocratie, la participation implique non seulement que l'amélioration de la production ne se fasse pas au profit d'une partie de la population, c'est-à-dire l'égalité dans la distribution des biens et services, mais encore, que tous les agents sociaux aient un contrôle effectif sur les activités conduisant au développement. La participation implique donc non seulement

égalité dans la redistribution du bien-être, mais égalité dans la décision et la réalisation du développement. Au nom de la participation, la société moderne refuse de confier son devenir à un petit groupe de détenteurs de pouvoir, peu importe si ce groupe est le plus compétent et le plus désintéressé possible.

2.2. Antinomie entre planification et participation

[Retour à la table des matières](#)

Facilement réconciliables en théorie, planification économique et participation sont souvent en contradiction dans les situations concrètes. Comme nous l'avons indiqué plus haut, la participation peut conduire à un développement rationnel et planifié si, et seulement si, tous les agents participants ont à peu près le même genre de rationalité et la même somme de connaissances. Si les agents sont à différents niveaux de rationalité et de connaissance, la planification triomphera mais la démocratie sera remplacée par une technocratie, ou encore la démocratie triomphera mais le développement sera ralenti sinon arrêté. En pratique, la planification semble exclure la participation et lui substituer l'aléatoire dans le développement. Est-ce là cependant un dilemme dont on ne puisse sortir ? Un examen plus approfondi des notions de planification et de participation ainsi que du rôle des divers agents dans ces deux processus permettra peut-être de nous éclairer.

2.3. Réconciliation de l'antinomie

[Retour à la table des matières](#)

La planification économique est une organisation rationnelle des actions en vue d'atteindre un ou des objectifs. Elle présuppose un examen objectif de la situation et le choix délibéré des moyens d'action les plus efficaces. Elle implique aussi la programmation des actions dans une suite cohérente adaptée à la situation.

Une telle organisation de l'action exige nécessairement la collaboration d'experts, hommes de science et techniciens, qui pourront procéder à l'examen scientifique de la situation et qui pourront prévoir les conséquences des différents moyens ; de même que des différents agencements de moyens. Il s'agit là de tâches pour lesquelles la population soit individuellement, soit collectivement, groupée dans des associations ou dans des corps intermédiaires, est peu habilitée.

Cependant, la planification n'est pas seulement une organisation de l'action, c'est aussi la recherche d'un ou de plusieurs objectifs. Il n'y a pas de planification sans que ces objectifs soient définis. Globalement, nous avons vu que l'objectif fondamental de la société moderne, et donc de la planification dans la société moderne, est l'accroissement continu du bien-être dans le développement. Cependant, les définitions concrètes du développement ou du bien-être peuvent varier à l'infini, et, pour qu'il y ait planification, il ne suffit pas d'avoir un objectif abstrait mais un objectif concret. Les experts peuvent fournir à la planification certains objectifs concrets ; par exemple, l'économiste peut suggérer l'augmentation de la production de 8% par année ou une augmentation de la consommation ; l'ingénieur peut suggérer une diminution de l'effort humain dans le travail ; le sociologue peut suggérer un meilleur équilibre entre les relations interpersonnelles. C'est toutefois la population qui est la mieux placée pour effectuer le choix des objectifs. La planification orientant les activités, les efforts de toute la société, c'est au plus grand nombre des membres de cette société qu'appartient le choix de la finalité désirée.

Une réconciliation semble donc possible entre planification et participation. La population pourrait participer à la définition des objectifs. L'expert, le technicien et le gouvernement, pourraient définir les moyens et voir à ce qu'ils soient appliqués.

2.4. Difficultés de cette réconciliation

[Retour à la table des matières](#)

Cette réconciliation reste toutefois purement théorique dans la situation actuelle. Une première difficulté vient du fait que les objectifs tels que choisis par la population peuvent être irréalisables quel que soit l'effort technique utilisé pour essayer de les atteindre. Par exemple, on peut chercher à réaliser en même temps deux objectifs non réconciliables au niveau des moyens. Chercher à avoir un niveau de vie de \$6,000. et vouloir conserver les pratiques de l'agriculture de subsistance. Vouloir une industrialisation plus poussée et garder un système d'éducation archaïque. Par ailleurs, certains objectifs pourraient être atteints, mais seulement dans un contexte international différent, ou, à condition que la société vive complètement coupée de tout le contexte international ; par exemple la survivance de l'agriculture de subsistance dans le contexte nord-américain.

Par ailleurs il est presque improbable que la population accepte de ne participer qu'à la définition des objectifs sans vouloir participer à la définition des moyens. La raison principale de ce refus est que la plupart des moyens suggérés par les experts vont entrer en conflit avec les habitudes de vie, sinon avec les valeurs de la population. La notion même de développement implique l'acceptation d'un changement continu dans les méthodes d'agir. Le changement lui-même est devenu une valeur caractéristique de la société moderne. Cependant la population n'est pas toujours prête à accepter un changement

continuel ou à accepter le rythme de changement suggéré par les experts pour atteindre les objectifs désirés. Cette résistance au changement n'est plus simplement alors au niveau des moyens mais s'appuie sur une valeur typique de la société traditionnelle, à savoir le conservatisme ou le recours à la tradition. Enfin la population peut rejeter les moyens suggérés par les experts parce qu'elle rejette la définition de la situation qu'ils donnent. Le genre de diagnostic qu'ils font par rapport à la situation peut parfois s'éloigner de la perception immédiate des individus qui vivent de plus en plus d'expériences parcellaires. Le cultivateur moyen ne soupçonne pas plus la réalité du marché international que le patient ne soupçonne la complexité de la médecine et de l'administration hospitalière moderne. Dans chacun de ces cas, les propositions d'action venant de l'expert qui tient compte de l'ensemble de la réalité apparaîtront comme chimériques et coupées de la réalité.

Choisir des objectifs veut dire non seulement opter entre deux ou trois grandes orientations, mais c'est peut-être d'abord faire l'autocritique de ses besoins en même temps que de ses buts. Par ailleurs, le choix critique d'objectifs primordiaux est pratiquement impossible si on ne connaît pas déjà les principaux moyens à prendre pour atteindre ces objectifs. La connaissance de ces moyens est nécessaire non seulement pour procéder à une critique des moyens eux-mêmes, en relation avec le but primaire, mais aussi pour connaître les conséquences de ces moyens par rapport à des objectifs et des buts secondaires. On ne peut faire de façon délibérée le choix d'objectifs que si l'on est conscient de toutes les conséquences de ce choix.

Si la population n'est consciente qu'intuitivement de ses besoins et de ses frustrations, il lui est impossible de faire sa propre critique des objectifs, de choisir véritablement les objectifs de la planification. Ce seront donc des experts, soit individuellement soit de façon collégiale, qui devront eux-mêmes faire la critique des objectifs et en définitive choisir et imposer les objectifs du plan. Les techniciens seront devenus des technocrates. Le seul rôle qui reste alors à la population est un rôle de revendication et d'expression de ses frustrations. C'est alors qu'on aura une démocratie de patronage, de groupes de pression ou de groupes de chantage, (donnez-nous une route ou nous nous annexons à Terre-Neuve).

Par ailleurs, si cette même population, incapable d'autocritique et de choix véritable des objectifs, réussit par suite du contexte politique ou électoral à imposer ses vues par rapport aux objectifs, par rapport au rythme de changement, par rapport à la définition de la situation, la planification est remplacée par l'improvisation. La réalisation des objectifs même de la population devient aléatoire et c'est probablement l'arrêt sinon le recul du développement, étant donné le contexte économique international.

3

Nécessité d'un changement de mentalité

3.1. Deux mentalités

[Retour à la table des matières](#)

Nous sommes revenus ainsi au dilemme initial. Cependant une première solution semble s'esquisser : donner à la population la possibilité de faire l'autocritique et la critique nécessaire à la définition d'objectifs. Fondamentalement, la participation exige un changement de la mentalité de la société sinon la personnalité de base des individus. D'après Rokeach la personnalité de base caractéristique de la société traditionnelle est une personnalité qui se structure à partir d'arguments d'autorité, et qui est incapable de toute critique autre que la critique dogmatique. Ce genre de personnalité ne peut évaluer une situation présente qu'en fonction de critères déjà établis, c'est-à-dire, le plus souvent en fonction de la tradition. Le dogmatisme de ce type de personnalité conduit très souvent à ne pas reconnaître les contradictions internes entre les croyances et les objectifs. Il conduit aussi à une certaine forme de rigidité et d'immobilisme.

La personnalité caractéristique de la société moderne est au contraire une personnalité auto-déterminée qui se structure à partir de la cohérence existante entre les éléments de croyance, entre les objectifs et entre les valeurs qui lui sont propres. Chaque situation est examinée en elle-même et dans sa relation logique ou rationnelle avec le reste de la personnalité. Auto-déterminée, cette personnalité est constamment auto-critique et critique de la situation où elle se trouve. Sans accepter le changement pour le changement, elle reste ouverte au changement lorsqu'il s'impose de façon rationnelle.

Ce dernier type de personnalité, qui est essentiel si l'on veut parler de développement et de planification, est malheureusement trop rare dans la société. Cette société, trop longtemps traditionnelle, a produit surtout des personnalités fermées. Ainsi notre population est surtout apte à un type de revendication basé sur des moyens confirmés par la tradition même lorsque les objectifs souhaités sont non-traditionnels (augmentation du niveau de vie, urbanisation, etc.). À cause de cette caractéristique, notre population est probablement une de celles qui peut le plus facilement être influencée par les mass-média et la propagande qui, tous les deux, cherchent à convaincre par des arguments d'autorité plutôt que par des arguments rationnels.

3.2. Trois niveaux d'intervention

[Retour à la table des matières](#)

La transformation de la mentalité ou de la personnalité de notre population a commencé spontanément à la suite des transformations socio-économiques qui ont pris place depuis 50 ans. Ce processus peut cependant être accéléré par un effort concerté à trois niveaux correspondant aux trois paliers majeurs de la société ¹.

Une première façon de transformer les mentalités et les personnalités, est l'accélération de l'industrialisation et du développement économique rationnel. À cause de l'interdépendance de tous les paliers de la réalité sociale, une transformation à un palier entraîne nécessairement des ajustements aux autres paliers. Par ailleurs, il est maintenant reconnu que les changements techniques ont une force d'entraînement très forte sur les changements économiques, politiques et mentaux. En rendant rationnelles l'exploitation et la transformation des ressources, on accélérera l'apparition d'une mentalité rationnelle. Un second niveau d'intervention est celui des structures et, entre autres, des structures politiques. Si à la suite d'un réaménagement institutionnel, la population est forcée non seulement d'exprimer ses idées, ses besoins ou ses frustrations mais aussi forcée de décider et d'examiner ou de réexaminer ses décisions ; si en même temps on lui fournit les informations nécessaires à cet examen, l'habitude d'un nouveau mode de Pensée s'acquerra plus facilement. En fait, un changement institutionnel peut forcer la population à participer au lieu de revendiquer. L'exemple du ministère de l'éducation, malgré toutes les faiblesses et tous les reproches qu'on peut lui faire, nous semble un cas intéressant, ou grâce à des changements structurels, on veut amener une population à penser différemment ses problèmes et conséquemment à devenir vraiment apte à participer à la planification. Nous reviendrons plus bas sur ce problème des changements structurels.

Un troisième niveau d'intervention susceptible d'accélérer une véritable participation à la planification est l'animation sociale. L'animation sociale, dont il s'agit ici, est surtout celle qui s'inspire des principes de la coopération et non celle qui s'inspire des principes de la démocratie conflictuelle. Dans certains cas très précis, quand la population est très défavorisée et très amorphe, il est peut-être nécessaire de faire précéder l'animation axée sur la coopération par une animation axée sur la revendication conflictuelle. L'objectif de cette phase temporaire serait alors la prise de conscience d'une condition essentielle de la personnalité ouverte : la possibilité pour l'individu de faire quelque chose par lui-même pour améliorer sa situation, ne fût-ce que l'expression de ses frustrations. C'est ainsi que pourra être ébranlé le réflexe automatique de la personnalité fermée. Réflexe qui consiste à considérer les modèles d'autorité ou les détenteurs de pouvoir comme des agents extérieurs contre qui rien n'est possible. La passivité et l'acceptation inconditionnée des

¹ Gérald Fortin, *Innovation as a Dynamic Process of Social Change*.

modèles d'autorité sont des réflexes qu'il est essentiel de briser avant de vouloir passer à une forme plus avancée d'animation. Cependant il faut bien voir qu'il s'agit là d'une étape très précise dans un processus et non pas d'objectif en soi. Une animation qui aurait comme seul objectif la revendication conflictuelle pourrait facilement conduire à des situations sans issues, à des révolutions qui ne feraient que changer les figures d'autorité.

La seule animation qui peut aboutir à une participation véritable est celle qui permettra aux groupes et aux individus de devenir conscients, et pour autant, critiques à l'égard de leurs propres objectifs primaires, secondaires, de la gamme de leurs valeurs et de leur façon de définir la situation. Sans entrer dans un conflit parfois futile au sujet de la directivité de l'animation, une telle animation est directive en ce sens qu'elle donne une nouvelle façon de penser en même temps qu'elle transforme une mentalité et des personnalités. Il s'agit moins de faire exprimer des besoins, bien que ce soit une première étape, que de faire réfléchir sur ces besoins et sur les relations entre ces besoins et leur situation.

Même si l'animation est un mode d'éducation qui privilégie les techniques interrogatives, les modalités concrètes d'animation sociale peuvent varier à l'infini selon les situations. Dans certains cas, la discussion sans tâche précise, selon un mode interrogatif pur, peut être la technique la plus efficace. Dans d'autres cas, peut-être les plus nombreux, la recherche de la solution à un problème donné est une technique plus avantageuse parce qu'elle donne une signification au travail même d'animation. Cette tâche peut même être définie par le groupe lui-même ou imposée au groupe. La directivité de la technique peut même aller jusqu'à imposer non seulement une tâche mais aussi une démarche dans l'accomplissement de cette tâche. Dans ce dernier cas, la présence d'animateurs s'impose, afin d'aider le groupe à prendre conscience des étapes franchies dans la discussion du problème, et de la signification de la remise en question des préjugés ou des valeurs acquises. On pourrait même faire l'hypothèse que l'accomplissement d'une tâche imposée selon une démarche imposée et guidée par un animateur est la technique la plus efficace pour effectuer un changement rapide de la mentalité et de la personnalité. En ce sens, ce que l'on pourrait reprocher au Ministère de l'éducation dans les comités consultatifs de planification, c'est moins la technique employée que le manque d'encadrement en termes d'instruments de travail et surtout en termes d'animateurs compétents.

Processus lent et coûteux, l'animation doit être secondée par une utilisation maximum des moyens d'information de masse et des méthodes didactiques traditionnelles. Une conférence, un article, un volume qui contredisent les habitudes acquises ou les valeurs acceptées, par le choc qu'ils causent, peuvent être des points de départ très fructueux pour le travail de prise de conscience que doit diriger l'animateur. En diffusant des informations sur la situation réelle, les journaux, la radio et la télévision sont aussi des média essentiels à une transformation de la mentalité et de la personnalité. Pour être rapidement efficace, l'animation a besoin de se lier toutes les autres techniques d'éducation et ne pas travailler en vase clos.

4

De l'animation aux structures de participation

[Retour à la table des matières](#)

L'animation, pour être efficace, doit aboutir très tôt à la création de nouvelles structures, qui permettent l'expression des besoins et des valeurs dont on est devenu conscient, et qui permettent aussi la participation aux décisions, lorsqu'un groupe est en mesure d'arriver à des décisions rationnelles. Sans l'institutionnalisation de ces nouvelles structures, l'animation reste lettre morte et exercice stérile. Dans ce contexte, si le groupe est rendu apte à participer, il doit se rabattre sur la revendication et exiger par ce mode conflictuel la création de structures qui lui permettraient de véritablement participer. Ainsi, l'intervention au niveau des structures et l'intervention au niveau de l'animation sont deux formes d'intervention complémentaires qui s'appellent l'une l'autre tout en s'interpénétrant. En effet, une restructuration sans animation est aussi stérile qu'une animation sans restructuration. Si les hommes et les groupes qui fonctionnent à l'intérieur d'une nouvelle structure ne sont pas changés, ils auront tôt fait de transformer ces nouvelles structures à l'image des anciennes. Comme nous le montre très bien la sociologie des organisations, quelle que soit l'organisation formelle, c'est d'après la structure informelle, basée sur la personnalité et le modèle culturel des acteurs que fonctionne effectivement l'organisation. (Ceci n'implique pas qu'il soit inutile de changer les structures formelles lorsque la mentalité est changée. La situation la plus efficace et la seule stable est celle où structure formelle et structure informelle coïncident).

Si l'animation doit aboutir à la création de structures qui permettent l'expression des besoins et l'exercice de la décision, ces nouvelles structures peuvent prendre différents modèles. Il serait trop long ici d'examiner en détail toutes les formules institutionnelles possibles qui s'échelonnent du corporatisme à la commune autogérée type yougoslave. Nous ne retiendrons ici qu'une des formules possibles : celle qui adjoindrait à notre parlementarisme actuel (participation électorale) une structure complète de consultation. C'est là une solution minimale en ce sens, qu'elle exige relativement peu de bouleversement dans notre milieu.

4.1. Moment de la restructuration

[Retour à la table des matières](#)

Avant d'examiner le détail de cette structure consultative, nous pouvons nous demander à quel moment cette structure, ou toute autre, doit être instaurée. La situation idéale serait que de nouvelles structures apparaissent au fur et à mesure que le besoin s'en fait sentir, à la suite du succès de l'animation auprès des différents groupes. Ce dosage savant est pratiquement impossible, non seulement parce qu'il suppose une connaissance parfaite et immédiate de l'état de chacun des groupes de la société, mais aussi parce qu'il conduit à une anarchie institutionnelle susceptible de durer plusieurs années¹. La seule solution possible est de réaliser, pour l'ensemble, les nouvelles structures et de doser l'animation, à l'intérieur de ces structures, selon l'état des membres et des groupes participants. Cette façon de faire a l'avantage de permettre à l'animation de ne pas fonctionner à vide et pour autant d'accélérer le processus de changement de mentalité et de personnalité. Cependant, elle exige que l'opération d'animation sociale soit très bien planifiée et organisée, que les gouvernants et les administrateurs confient aux structures consultatives l'analyse de problèmes cruciaux, en leur fournissant des instruments de travail et de réflexion nécessaires à l'analyse de ces problèmes, et en leur donnant une équipe considérable d'animateurs qui aident les groupes à remplir leur tâche aussi bien qu'à transformer leur façon de penser.

4.2. Nécessité de la recherche

[Retour à la table des matières](#)

Cela suppose enfin que les organismes consultatifs aient à leur disposition un budget suffisant qui puisse faire le pont entre ces organismes et les experts. La directivité dans la tâche à accomplir pourrait être graduée à la fois par les fonctionnaires responsables et les animateurs selon la responsabilité de critique du groupe consultatif et des organisations membres de ce corps consultatif. Il va sans dire que la planification et le contrôle de l'animation doivent être effectués par un seul organisme pour l'ensemble du ou des gouvernements. Un effort d'animation mené séparément par chacun des ministères,

¹ Cette solution est souvent proposée par les tenants du « grass root democracy ». Cette utopie née au XIXe siècle en même temps que le socialisme utopique et scientifique, pourrait être utile dans un contexte de société préindustrielle, mais ne tient pas compte de la complexité de la société moderne. En société moderne, le bon sens populaire spontané ne suffit pas pour orienter volontairement la société. Dans le contexte technique des sociétés contemporaines, le « grass root democracy » pur conduit à l'anarchie et non au progrès.

par exemple, aboutirait très vite à une action contradictoire, auprès des mêmes individus ou des mêmes associations. Une structure concrète de participation consultative devrait permettre aux citoyens de participer à la planification à chacune des étapes et à chacun des niveaux.

4.3. Nécessité d'une restructuration gouvernementale et administrative à trois niveaux.

Cependant, cette structure consultative n'est possible que si il existe déjà au niveau du gouvernement une structure administrative et politique, capable de préparer un plan d'ensemble et des plans sectoriaux, capable aussi de réaliser concrètement ces différents plans. Des lacunes graves existent dans le système actuel.

4.3.1. Niveau provincial

Au niveau provincial, il faut noter l'absence d'un office qui serait responsable auprès du cabinet et qui aurait le pouvoir réel de coordonner les planifications sectorielles exécutées par les différents ministères. Sans doute, il faudrait aussi créer un certain nombre de ministères horizontaux chargés d'agencer les politiques sectorielles en des programmes intégrés.

4.3.2. Niveau régional

[Retour à la table des matières](#)

Mais c'est au niveau régional que les lacunes les plus graves se retrouvent. En effet, on n'y retrouve aucun organisme gouvernemental, capable d'effectuer la coordination nécessaire à la planification. A date, la division de la province en régions administratives West restée qu'un exercice purement verbal. Cette lacune au niveau régional est d'autant plus grave qu'il existe maintenant des conseils économiques régionaux. Malgré leur meilleure volonté, ces conseils régionaux *n'ont absolument personne à conseiller*. C'est donc une fiction que de les appeler consultatifs.

a) Regroupement des fonctionnaires

Sans songer nécessairement à la constitution de gouvernements régionaux, une certaine forme de regroupement serait possible tout en ne comportant qu'un minimum de bouleversements structurels. Le plus urgent de ces regroupements serait celui des fonctionnaires des différents ministères. Qu'on appelle ce regroupement concentration au niveau régional ou de tout autre

nom, ce qui est important c'est que, sous la coordination d'un fonctionnaire responsable au cabinet, les agents régionaux de tous les ministères se rencontrent périodiquement pour agencer et coordonner leurs actions. Il serait important par ailleurs que ces fonctionnaires regroupés puissent compter sur des données scientifiques qui les aident à faire le diagnostic de la région.

b) Regroupement des municipalités

Le deuxième regroupement nécessaire au niveau régional est celui des municipalités. Il ne s'agit pas ici de faire disparaître toutes les municipalités d'une région en les transformant en une seule municipalité, mais plutôt de former un conseil régional des municipalités et de donner à ce conseil les responsabilités de l'exécution de tous les projets qui dépassent les limites d'une seule municipalité. Il faudrait ici abandonner le vocable « conseil de comté », étant donné que c'est la réunion de toutes les municipalités de la région qui est importante et non pas une réunion simplement sur la base de comté.

c) Regroupement des députés

[Retour à la table des matières](#)

Enfin, il faudrait prévoir une réunion statutaire, au moins mensuelle, de tous les députés de la région. Sans doute les députés comme législateurs, sont d'abord responsables de l'ensemble de la province, mais en travaillant activement à la planification de leur région, ils pourraient plus facilement percevoir les problèmes de planification qui se posent au niveau de l'ensemble.

Ce sont ces trois regroupements, celui des fonctionnaires, des municipalités et des députés, qui devraient être responsables de la préparation du plan régional.

4.3.3. Niveau local

[Retour à la table des matières](#)

Au niveau local, il existe déjà un organisme gouvernemental : la municipalité. Une extension de certains pouvoirs peut s'imposer pour leur permettre de prendre plus de responsabilités dans l'exécution des plans. Cependant, il est absolument essentiel qu'il y ait fusion de certaines des municipalités existantes dont la population et les ressources sont trop faibles. Dans certaines régions administratives, et en particulier dans les régions métropolitaines, il faudrait sans doute prévoir une *coordination de l'action des fonctionnaires et des municipalités sur une base sous-régionale ou zonale*. L'existence au Québec

de Commissions scolaires, comme organisme quasi-indépendant de la municipalité, pose un problème particulier à l'organisation régionale et même locale. Au niveau régional, il faudrait sans doute que les futures départementales scolaires deviennent un quatrième agent responsable de la planification régionale. En fait, et ceci pose des problèmes considérables pour l'ensemble du gouvernement, le ministère de l'éducation est à peu près le seul à avoir une structure complète de planification. Cependant, le succès de ce ministère indique que la création d'une structure de planification n'est pas une utopie et qu'elle peut se réaliser dans un temps relativement court.

4.4. Un modèle de structure consultative

À chacun des niveaux, la structure consultative devrait exister parallèlement aux structures gouvernementales et administratives.

4.4.1. Niveau local

[Retour à la table des matières](#)

Au niveau local, il devrait exister un conseil local chargé de conseiller le gouvernement : municipal et scolaire¹. Ce conseil local devrait avoir un certain nombre de comités sectoriels correspondant aux activités principales qui sont exercées dans la municipalité. Il faudrait prévoir que le groupe chargé de conseiller la commission scolaire soit un des comités du conseil local.

4.4.2. Niveau régional

Au niveau régional, il devrait exister un conseil régional du plan composé de représentants des associations travaillant au niveau régional, et de représentants des conseils locaux. Ce conseil régional du plan conseillerait ceux qui, au niveau régional, sont chargés de la préparation du plan, c'est-à-dire le regroupement des fonctionnaires, des municipalités, des commissions scolaires et des députés. Ce conseil régional comprendrait des comités sectoriels chargés de l'étude des problèmes spécifiques à chacun des ministères, y compris l'éducation. Dans les affaires courantes, ces comités sectoriels pourraient conseiller directement les agents ministériels ou les municipalités. Le conseil régional devrait garder cependant le pouvoir de réviser lui-même les recommandations de ces comités sectoriels et de replacer leurs recommandations dans un contexte plus global.

¹ L'existence au niveau local de deux formes de gouvernement (municipal et scolaire) n'est pas sans causer de sérieux problèmes. Il faudrait sans doute envisager la fusion de ces deux organismes en un seul.

4.4.3. Niveau provincial

[Retour à la table des matières](#)

Au niveau provincial, on retrouverait un conseil supérieur du plan possédant des comités sectoriels. Le conseil supérieur du plan serait composé de membres d'associations travaillant au niveau de l'ensemble de la province, et de représentants des conseils régionaux du plan. Ce conseil supérieur du plan serait responsable de conseiller le cabinet par l'intermédiaire de l'office du Plan et de replacer dans le contexte global les recommandations des comités sectoriaux. Ces comités sectoriaux seraient responsables de conseiller différents ministres dans les affaires courantes. Liés organiquement au conseil supérieur du plan, ces comités pourraient sans doute remplacer avantageusement les conseils supérieurs existants.

4.5. Deux principes sous-jacents à la consultation

[Retour à la table des matières](#)

Le principe général qui est impliqué ici est d'assurer la représentativité des intérêts par les représentants venant des différentes associations et d'assurer la représentativité territoriale par la présence de membres venant des conseils de niveau inférieur. On évite ainsi la confusion de genres qu'on retrouve surtout dans les conseils économiques régionaux actuels où associations et municipalités se retrouvent dans un même organisme. Ainsi se trouvent mêlés les fonctions de conseiller, d'exécution et même de législation. C'est certainement là une des causes qui rend très difficile une action précise des conseils économiques régionaux.

Un autre principe impliqué est que les conseils consultatifs ne sont pas responsables de faire des plans mais de conseiller ceux qui en font. Cette consultation, qui devrait toujours être publique, devrait porter moins sur les moyens et les méthodes de réalisation des objectifs, que sur les besoins, les objectifs de la population, et même sur les conséquences des moyens employés par rapport aux valeurs secondaires de la population. Par ailleurs, pour jouer efficacement leur rôle, ces conseils consultatifs doivent avoir accès à toutes les informations dont disposent ceux qui sont effectivement chargés de préparer le plan. Ils devraient même pouvoir jouir d'un budget minimal pour recueillir les informations supplémentaires qu'ils jugeraient essentielles pour porter un jugement. On devrait aussi octroyer des sommes qui leur permettraient de poursuivre l'analyse et la discussion des principes et des valeurs fondamentales impliquées dans la planification.

Le fonctionnement efficace de toute cette structure consultative supposerait, dans toutes les associations et dans toute la population, une capacité de critique rationnelle très poussée. Nous avons déjà vu qu'il s'agit là d'une hypothèse irréaliste, du moins dans le contexte présent. C'est pourquoi un travail d'animation très considérable serait nécessaire pour plusieurs années.

4.6. Rôle de l'office du plan

[Retour à la table des matières](#)

Il nous semble essentiel que ce soit l'office du plan qui soit chargé de la coordination de cet effort d'animation. L'office du plan serait sans doute chargé, plus directement, de l'animation des grandes associations et des conseils régionaux du plan, de même que des conseils locaux ; les divers ministères étant responsables directement de l'animation des conseils supérieurs et des conseils régionaux sectoriels. Pendant un certain temps, l'unité d'action est essentielle entre les ministères et l'office du plan, si on ne veut pas aboutir à l'anarchie complète. De par sa responsabilité sur l'ensemble de la planification, l'office du plan semble le mieux placé pour effectuer la coordination nécessaire au niveau des activités d'animation ; ces activités devant conduire à préparer les divers conseils à devenir les meilleurs conseillers en planification.

Par ailleurs cette animation devrait s'accomplir par le truchement de tâches très précises dont les divers conseils seraient chargés. C'est surtout en fournissant des instruments et des méthodes de travail, de même que des animateurs chargés d'aider les groupes à accomplir ses tâches, qu'un changement de mentalité et de personnalité pourra se faire très rapidement. Étant donné les différents stades d'évolution des conseils, l'office du plan devra avoir une équipe de recherche chargée d'évaluer constamment l'état des groupes et d'aider les animateurs à doser leur intervention auprès de ces groupes.

Notons enfin que la plupart des associations du Québec ne sont pas actuellement prêtes à participer à autant de structures consultatives. Elles ne possèdent pas suffisamment de personnel et de ressources pour simultanément étudier des problèmes soumis au conseil consultatif et siéger sur ces conseils. Par ailleurs, les limites territoriales régionales et les structures internes de représentativité diffèrent d'une association à l'autre. C'est là un problème important sur lequel l'office du plan devra se pencher.

L'office du plan devrait avoir une équipe de recherche chargée d'examiner la situation des associations et la rémunération possible pour leur présence au conseil, non pas des individus membres, mais des associations comme telles. Cette rémunération devrait être suffisante pour permettre à l'association de libérer un de ses représentants et d'effectuer ou de faire effectuer des recherches nécessaires à une participation vraiment active. La rémunération, pour participation au conseil, sera une formule beaucoup plus acceptable qu'un

octroi direct aux associations. Face à un octroi, les associations sont toujours effrayées d'une tentative de noyautage ou de contrôle de la part du gouvernement.

4.7. Conclusion

Il va sans dire, pour terminer ce chapitre, que le rôle d'une structure de consultation ne saurait se restreindre au strict point de vue économique. La planification, même la planification économique, implique une série de valeurs dans tous les domaines. C'est en autant que cet ensemble de valeurs sera pris en considération de façon critique que la planification sera vraiment efficace. C'est donc de planification socio-politico-économique dont il est question ici aussi bien pour l'office du plan que pour les différents conseils consultatifs et non pas planification économique au sens étroit du mot.

5

Quelques hypothèses sur les conseils économiques régionaux

[Retour à la table des matières](#)

L'inventaire des recherches portant sur les CER est vite fait. Nous incluons en annexe une présentation des principales données de ces travaux. Par ailleurs, même si ces recherches sont peu nombreuses, on peut déjà en tirer un certain nombre d'hypothèses explicatives générales. Nous en présentons ici quelques unes.

5.1. Les CER : Organismes de revendication

Un premier point qui commence à peine à être éclairci, est celui de la genèse de ces conseils. Certains sont nés plus ou moins spontanément par suite de l'action de Chambres de Commerce, de l'U.C.C. ou des syndicats, d'autres ont été inspirés directement de l'action de représentants ministériels, en particulier ceux de l'industrie et commerce. Enfin, certains sont nés sous

une pression à peine déguisée du Conseil d'Orientation économique de la province.

L'histoire de ces conseils est essentielle à la compréhension de leur fonctionnement effectif. La vitalité même des conseils semble en relation avec le genre de point de départ des activités. Car, de ce point de départ dépend en grande partie le caractère plus ou moins revendicatif du conseil, ses possibilités de financement, ses chances de succès comme organisme de pression auprès des ministères. Une analyse en profondeur des relations entre l'origine et le fonctionnement actuel de tous les conseils s'impose dans un avenir très rapproché.

Une des conclusions les plus évidentes qui résulte d'une analyse même superficielle des conseils régionaux, c'est que ces conseils ne sont pas réellement des organismes de participation ou de consultation mais bien des organismes de revendication. Nous n'avons pas à accumuler ici les preuves de cette affirmation, elles sont trop connues. Il est toutefois intéressant de noter que la revendication des conseils semble, depuis tout récemment, s'orienter vers une revendication ouvertement conflictuelle. « Si Québec ne veut pas nous écouter et faire quelque chose pour nous, nous allons nous séparer, nous allons sortir de la province de Québec ». Ce genre de revendication indique certainement l'impasse dans laquelle se trouvent les quelques efforts de participation véritable.

Une première raison qui explique que ces Conseils sont surtout revendicatifs est l'absence de structures régionales auxquelles ils pourraient se rattacher pour devenir consultatifs. Même si les Conseils régionaux voulaient devenir des organismes consultatifs, ils n'auraient personne à conseiller. Les seuls interlocuteurs aux quels ils peuvent s'adresser ne sont pas au niveau régional mais au niveau provincial. Par ailleurs, à Québec, ils ne trouvent pas plus de structures d'accueil. Ainsi ils sont forcés par la situation à s'adresser directement aux ministres ou aux hauts fonctionnaires et à présenter leurs opinions sous la seule forme où elles ont une chance d'être reçues, c'est-à-dire sous forme de revendication et de pression. Le gouvernement du Québec n'est pas prêt à travailler avec des conseils régionaux consultatifs et, dans sa façon quotidienne de travailler avec eux, il les force constamment à revenir à un rôle de revendication et de pression. Dans ces conditions, il ne faut pas se surprendre si la revendication tend de plus en plus à devenir agressive et violente.

Un fait encore plus important pour expliquer le caractère revendicatif des conseils est que le niveau de conscience de ces conseils est encore trop ambigu et pas assez critique pour permettre un véritable dialogue de participation ou de consultation. Notre étude des conseils régionaux nous laisse croire que ces derniers représentent une sorte d'embryon de mouvement social qui s'avère encore dans sa phase négative et qui, pour autant, n'a pas encore trouvé son véritable principe d'identité.

5.2. Les CER : Organismes de remplacement

[Retour à la table des matières](#)

Peu importe leur genèse réelle, les conseils n'ont pu naître qu'à la suite d'une conscience presque instinctive de certains maux économiques aussi bien que politiques. Devant des problèmes de sous-développement réel, devant une absence de structure de planification, ou du moins, devant une absence de planification réelle, devant l'échec des structures gouvernementales traditionnelles et devant l'absence de structures véritablement régionales, des individus et des groupes ont voulu se donner un organisme quelconque qui chercherait à combler tous ces vides.

Lorsque le conseil a été suggéré, ou plus ou moins imposé par le gouvernement, ces mêmes individus et ces mêmes groupes ont facilement transformé les structures suggérées par le gouvernement, de façon à remplir les vides pressentis. Déjà notre étude nous fait voir les innovations très diverses de structures, de remplacement. Ainsi, devant l'inefficacité des conseils de comté, les municipalités ont eu tendance à se regrouper à l'intérieur de comité de zone ou du conseil régional lui-même. Le cas le plus intéressant est celui du Lac Saint-Jean où les municipalités se sont d'abord regroupées en zones d'aménagement, formant ainsi une structure parallèle à celle du conseil régional. La décision récente de fondre ces deux structures en une seule est une décision qui malheureusement est venue embrouiller un problème qui commençait à se trouver une solution originale.

Devant l'absence de « CPAR ¹ régionaux, on voit des agents régionaux ministériels envahir certains CER et essayer de faire jouer à ces conseils le rôle que devrait remplir le « CPAR régional ». Dans certains cas c'est le député, qui, privé de tout rôle actif, cherche à monopoliser le conseil à son profit.

¹ Comité Permanent d'Aménagement des Ressources : Comité Provincial qui a trois fonctions :
— Coordonner les actions administratives des ministères engagés dans le développement des ressources.
— Agir comme conseiller auprès du Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, pour choisir les projets, tant ceux des ministères que ceux de l'extérieur, qui doivent être financés par le programme ARDA.
— Conseiller le représentant du Québec auprès du Conseil canadien des ministres des ressources.

5.3. Les fonctions des CER

[Retour à la table des matières](#)

Les objectifs poursuivis sont eux-mêmes multiples et englobants. En général, les conseils cherchent simultanément à se définir comme des organismes de pression pour forcer le gouvernement à s'occuper de leur région, comme des organismes qui feraient des plans et qui réaliseraient ces plans une fois séparés. La présence des municipalités dans les conseils n'est pas pour faciliter la distinction essentielle à établir entre organisme de pression, organisme de consultation, organisme de législation et organisme d'exécution. À cette accumulation de fonctions, quelques conseils songent à ajouter une fonction de recherche et plus récemment à devenir des organismes d'animation. Il ne faut pas blâmer les conseils de vouloir remplir simultanément ces fonctions, même s'il s'agit de les remplir confusément. Toutes ces fonctions doivent être remplies, et, devant le vacuum de structures susceptibles de les remplir adéquatement et devant le malaise que crée ce vacuum, les gens de bonne volonté veulent faire leur possible pour qu'au moins quelque chose soit fait.

5.4. Les préoccupations des CER

[Retour à la table des matières](#)

Les préoccupations des Conseils économiques portent sur une foule de problèmes qui semblent se cristalliser autour de deux points principaux. D'abord conscience d'un sous-développement relatif et d'une égalité dans le degré d'industrialisation. C'est peut-être là le niveau de conscience le plus développé. C'est du moins celui qui est le plus en relation avec le travail effectif et l'orientation des conseils. Plus cette conscience de sous-développement est grande, plus le conseil est dynamique et agressif. Dans les régions près des grandes villes, où la conscience de sous-développement est moindre, des conseils ont de la difficulté à se créer et ensuite à fonctionner.

Mais on n'a pas seulement conscience d'un manque de développement, on a aussi conscience de l'inefficacité des structures gouvernementales actuelles pour combattre ce sous-développement et pour planifier. On sera en particulier très critique envers le député et le conseil municipal. Les critiques, par ailleurs, ne s'arrêteront pas là. C'est le gouvernement du Québec lui-même qui devient une sorte de dieu tout-puissant, mais extérieur à la région, et qui a négligé de faire ce qu'il devait faire pour la région. Survivance d'une pensée de type traditionnel, cette définition du gouvernement ne conduit pas, ou ne

conduit plus à la passivité, mais plutôt à une forme d'agressivité qui conduit à dire « qu'il nous donne de l'argent et nous ferons ce qu'il y a à faire ».

Encore là, le degré de conscience de cette inefficacité des structures sera d'autant plus fort que la conscience de sous-développement est forte. Dans les régions plus prospères, cette conscience de l'inefficacité des structures va exister, mais d'une autre façon. Ce sera surtout le vacuum de structures régionales qui sera senti, et ce sera dans ces régions que l'on verra les fonctionnaires régionaux chercher à transformer le conseil régional en une sorte de « CPAR » ou de semi-« CPAR ».

Comme nous venons de l'indiquer, le degré de conscience semble varier d'un conseil régional à l'autre, et ceci, selon le degré de sous-développement relatif de la région. Ce sont là pourtant des hypothèses qui s'appuient simplement sur l'étude de quatre cas et qu'il serait absolument essentiel de vérifier pour l'ensemble des conseils. Par ailleurs, cette variation dans le degré de conscience s'accompagne par des variations dans le genre d'activités, dans le degré de dynamisme, ainsi que dans la composition effective du leadership des conseils. Dans les conseils périphériques, les associations représentant et les ouvriers et les cultivateurs ont tendance à être très actives. Dans les conseils des régions métropolitaines, le leadership semble provenir des chambres de commerce et des fonctionnaires provinciaux. Ceci implique des problèmes quant à la représentativité des conseils, des différences en termes de revendications et de degré de conscience critique.

5.5. Conceptions et valeurs divergentes

[Retour à la table des matières](#)

Sous cette conscience du sous-développement et de l'inefficacité des structures, se retrouve toute une variété de valeurs et de conceptions divergentes. Les variations se retrouvent non seulement entre les conseils mais aussi entre les membres de chaque conseil. Les plus considérables ont été notées, dans les conseils étudiés, au sujet de la notion de développement, de celle de structures planificatrices, de la notion de représentativité. Il serait trop long ici de noter toutes les différentes définitions que nous avons eues. Il suffit de noter qu'elles varient non seulement d'un conseil à l'autre, mais aussi à l'intérieur d'un conseil, elles varient presque d'un individu à l'autre. Il est presque impossible de retrouver quelque constante que ce soit entre les individus venant d'une même région, ou appartenant à une même association, ou représentant un même genre de groupe.

Tout le monde veut le développement mais personne ne s'entend sur ce qu'il est. Tous blâment le gouvernement, mais personne ne s'entend sur les structures à établir. Tout le monde se dit représentatif, mais le sont tous d'une façon différente. Bien que la connaissance précise de toutes ces variations est essentielle, au moment où il s'agira d'établir un programme d'action vis-à-vis les conseils régionaux, il suffit, pour l'instant, de noter cette incohérence et ce

manque de réflexion critique sur les objectifs et les valeurs qui sous-tendent l'action des conseils régionaux. Tant que ce manque d'évaluation critique ne sera pas comblé, les conseils régionaux ne pourront jamais devenir des organismes de participation ou de consultation. Au mieux continueront-ils de remplir, de façon désordonnée, des fonctions qui ne sont pas remplies, et se transformeront-ils très vite en organismes de revendication de plus en plus agressifs. Dans les régions où le sous-développement est le plus faible, ils disparaîtront ou continueront à se transformer au ralenti sans remplir de véritables fonctions.

5.6. Conclusion

[Retour à la table des matières](#)

Mouvement social en puissance, embryon d'une participation véritable ou cri dans le désert, tels sont ou seront les conseils régionaux. Ils mettent très directement le doigt sur la difficulté de parler de planification, sans se donner les structures et les moyens de la réaliser. Ils indiquent clairement la nécessité pour un état moderne de s'engager véritablement et à fond dans la planification.

Chapitre 20

“Le Québec : une société globale à la recherche d'elle-même” *

“ Le Québec, une société globale à la recherche d'elle-même ”. Un article publié originalement dans la revue *Recherches sociographiques*, vol. 8, no 1, janvier-avril 1967, pp. 7-13. Québec : PUL.

[Retour à la table des matières](#)

Nous voudrions soutenir dans le bref exposé qui suit la thèse que les notions de groupe ethnique et de relations ethniques sont très peu utiles pour expliquer les relations du Québec avec le reste du Canada et le monde international. Ces concepts, nous semble-t-il, mettent trop l'accent sur l'aspect linguistique et culturel et négligent les autres niveaux de la réalité sociale et économique. Sous le couvert de la langue, c'est un système de valeurs, une forme d'organisation sociale, des techniques même, que l'on veut promouvoir ou sauvegarder. Plus profondément encore, sous la lutte ethnique se révèle une définition de la société globale idéale ; définition qu'une élite en possession du pouvoir ou à la recherche du pouvoir veut rendre collective. L'ouverture du groupe ethnique sur le monde et sur les relations internationales va dépendre non pas du succès ou de l'insuccès de la lutte ethnique mais plutôt de la définition de la société idéale proposée à l'acceptation collective des membres de cette société. Ce sont ces quelques propositions que nous

* Communication présentée au Congrès international de sociologie à Évian, au mois de septembre 1966.

voudrions essayer d'illustrer en analysant à grands traits les caractéristiques du nationalisme canadien-français ancien et nouveau. Après cette courte monographie, nous essaierons de préciser comment la notion de société globale pourrait être utilisée avantageusement dans l'étude des relations ethniques.

A) Le nationalisme canadien-français traditionnel

[Retour à la table des matières](#)

Le nationalisme canadien-français s'est toujours présenté comme l'affirmation de la langue française au Canada et plus généralement en Amérique du Nord. De façon constante, l'élite nationaliste aussi bien que les politiciens sont revenus, comme à un leitmotiv, à la sauvegarde des droits de la langue française et à la nécessité d'un Canada bilingue. Mais au-delà de cette attention particulière portée à la langue, ce que les nationalistes ont voulu affirmer, c'est une nation, un type de société, sinon de civilisation. Plus qu'un effort pour conserver une langue, le nationalisme canadien-français a été et continue à être une représentation collective de ce que devra être le Canada français. C'est en fonction des variations de cette image de soi-même que vont varier les rapports du Canada français avec les autres groupes ethniques et avec les autres nations. A cet égard on peut distinguer deux grandes époques dans l'histoire du nationalisme canadien-français. La première, que nous pourrions nommer nationalisme traditionnel, devait durer plus d'un siècle, de 1850 à 1955-60. La seconde ou néo-nationalisme est toute récente et n'a pris forme définitivement que depuis 1960. ¹

Pendant plus d'un siècle, le Canada français s'est structuré à partir d'un modèle unitaire du type de société qu'il voulait être. Idéologie au sens strict, cette représentation collective a cherché dans le passé les modèles d'action du groupe canadien-français. Traumatisés par la conquête anglaise de 1760, les idéologues avaient idéalisé le régime français en une sorte d'âge d'or auquel il fallait être fidèle et qu'il fallait *chercher* à reconstruire dans le présent. Cette société idéale du régime français était plutôt celle de Mgr de Laval que celle des trafiquants de fourrure ou des administrateurs royaux. Sorte de théocratie rurale, le prototype de la société désirée était la paroisse rurale où le troupeau des agriculteurs égaux marchaient allègrement sous la houlette du bon pasteur vers le salut éternel. Cette société catholique, française et rurale était aussi égalitaire, anti-matérialiste et stable. Elle refusait systématiquement tout effort

¹ Voir Gérald Fortin, *The Ideology of a French Canadian Nationalist Magazine*, 1917-1954 : Thèse de doctorat présentée à Cornell University, 1956 ; Gérald Fortin, « Changements sociaux et transformations idéologiques : deux exemples », *Recherches sociographiques*, vol. IV, no 2, mai-août 1963, pp. 224-228 ; Gérald Fortin, « Transformation des structures du pouvoir », *Recherches sociographiques*, vol. VII, no 1-2, janvier-août 1966, pp. 87-96 ; Fernand Dumont et Guy Rocher, « Introduction à une sociologie du Canada français », dans *Le Canada français aujourd'hui et demain*, Paris, Fayard, 1961 (*Recherches et débats*, cahier no 34), pp. 13-38 ; Fernand Dumont, « La représentation idéologique des classes au Canada français », *Recherches sociographiques*, vol. VI, no 1, janvier-avril 1965, pp. 9-23.

d'industrialisation et condamnait l'urbanisation comme antithétique à ses objectifs.

Paradoxalement, ce n'est pas en Nouvelle-France que cet idéal s'était réalisé mais plutôt dans le Bas-Canada, immédiatement après la conquête anglaise. Les conquérants anglais s'étant emparé du commerce et la noblesse française ayant préféré la métropole, le clergé demeurait à peu près la seule élite des jeunes Canadiens vaincus. Il put ainsi réaliser le vieux rêve de Mgr Laval et consolider la vie française dans les paroisses rurales.

Vers 1850, par suite de l'augmentation de la population anglaise et des efforts d'assimilation des administrateurs anglais, les Canadiens français ont eu à se définir politiquement. Déjà à cette époque, une nouvelle élite laïque (économistes, pamphlétaires, avocats, politiciens) songeait à un Canada français industriel et pluraliste. L'influence de cette élite jeune était toutefois très limitée et c'est la définition du clergé et des professions libérales traditionnelles qui prévalut comme définition collective. De 1850 à 1900, s'est élaborée implicitement cette idéologie nationaliste canadienne-française. Mais à la fin du XIXe siècle, son expression écrite est pratiquement complétée. À partir de ce moment, elle devait être reprise sans changements majeurs par tous les journaux et par toutes les revues nationalistes jusqu'aux années 1950.

Idéologique, la pensée nationaliste proposait une société à conserver plutôt qu'une société à construire. Il fallait préserver à tout prix cette société catholique, française et rurale contre l'envahissement des gouvernements à majorité anglaise, contre l'envahissement de l'industrialisation, contre l'envahissement de la France qu'on se représentait facilement comme athée. Il ne faut donc pas se surprendre si ce nationalisme canadien-français était très fortement xénophobe. Afin de préserver la pureté de l'héritage ethnique il fallait éviter à tout prix tout contact avec toute autre nation ou tout autre groupe. Le seul contact étranger souhaité était le Vatican. Tout autre puissance ou société étrangère menaçait non seulement la langue mais le type même de société qu'on désirait conserver.

Notons enfin qu'au niveau politique le désir de préserver la pureté des institutions et des structures sociales a conduit à une lutte autonomiste de la part de la province de Québec vis-à-vis le gouvernement fédéral. Le gouvernement de la province de Québec devenait ainsi le gardien de la nation contre la majorité canadienne-anglaise industrielle, urbaine et matérialiste. Le rôle de l'État était de créer et de renforcer une réserve française, rurale, agricole et spiritualiste.

B) Le néo-nationalisme canadien-français

[Retour à la table des matières](#)

Malgré les efforts des définisseurs de situation et l'inertie de l'État provincial, les infrastructures de la province de Québec changeaient rapidement. Déjà en 1930, la majorité de la population était urbaine et industrielle. Ce processus de transformation devait être accéléré par la deuxième grande guerre. L'écart entre la réalité et la définition de la situation s'accroissait ainsi de plus en plus. Les premiers à ébranler l'idéologie officielle furent les syndicats ouvriers et en particulier les syndicats catholiques qui longtemps avaient été des associations françaises et catholiques avant d'être des associations ouvrières. Avec la guerre, ces syndicats acceptèrent la lutte de classes et le caractère urbain et industriel de la majorité de la population. Ils se détachèrent ainsi du mouvement nationaliste et acceptèrent même de travailler avec des syndicats canadiens-anglais contre des patrons canadiens-français. Les leaders syndicaux furent bientôt suivis, dans ce rejet du nationalisme traditionnel, par une nouvelle élite composée d'anciens militants d'action catholique, de jeunes ingénieurs, de gradués des sciences sociales et des sciences commerciales. Ces derniers, que nous pourrions appeler les jeunes techniciens canadiens-français, prirent conscience à la fois de leur force comme groupe ou classe sociale et de la situation industrielle de la province de Québec. Cherchant à prendre le pouvoir contre une élite qu'elle considérait dépassée, cette nouvelle élite est passée de la pensée idéologique à la pensée utopique. Rejetant la vision rurale de la société, c'est une vision industrielle et même post-industrielle qui lui est apparue comme la seule réaliste. Il ne s'agissait plus pour elle de conserver une société passée mais plutôt de construire une société à venir. Cette société, elle serait industrielle, pluraliste (le catholicisme n'étant plus accepté comme la seule valeur) et française. Par ailleurs, il ne s'agissait plus d'une société strictement canadienne-française mais plutôt d'une société québécoise.

Ce changement dans l'identification, de Canadiens français à Québécois, est un phénomène majeur par rapport au rôle de l'État et par rapport aux relations avec le monde extérieur.

Vouloir créer une société industrielle et française dans le contexte nord-américain est une sorte de folie collective au moment où l'économie est presque entièrement contrôlée par les États-Unis et que les Canadiens français, par suite de l'idéologie traditionnelle, n'ont pratiquement aucune expérience ni aucun contrôle du monde industriel. Pour essayer de diminuer l'importance des capitaux américains, il fallait chercher à tout prix à attirer des capitaux autres qu'américains dans la province de Québec. Ceci supposait des contacts directs et positifs avec la France, la Belgique, l'Allemagne, l'Italie et même l'Angleterre. Première ouverture sur le monde extérieur, qui devait amener

l'État du Québec à ouvrir des maisons culturelles et commerciales dans plusieurs pays.

Par ailleurs, étant donné la faiblesse du capitalisme canadien-français, on a cherché à faire réaliser par l'État les investissements industriels nécessaires au développement du Québec. L'état cesse ainsi d'être le gardien de la « réserve » canadienne-française pour devenir l'agent principal du développement économique et social. Cette importance croissante de l'État dans la pensée des Canadiens français devait conduire à toute une série d'initiatives sur le plan international. Les contacts vont s'intensifier avec les pays qui ont des problèmes de développement similaires à ceux du Québec. Plus important encore, le Québec va essayer de prendre contact avec les autres nations sans passer par le gouvernement fédéral. A trois ou quatre reprises, le Québec conclura des ententes ou des traités internationaux sans avoir eu l'autorisation préalable de l'état fédéral. Un ministre québécois écrira même directement au secrétaire des finances américaines pour lui reprocher sa politique de restrictions des crédits. Le maire de Montréal, secondé par l'État québécois, réussira à obtenir que l'Exposition universelle de 1967 ait lieu à Montréal.

Il est à noter que si les Canadiens français refusent de plus en plus de passer par l'intermédiaire de l'État fédéral pour établir des relations internationales, ce n'est pas tellement parce que le corps diplomatique canadien est en majorité de langue anglaise. C'est plutôt que les Canadiens français ont vraiment conscience d'être, dans le Canada de 1966, le groupe qui, le plus clairement et le plus positivement, désire bâtir une nouvelle société moderne. Ce n'est pas tellement à la langue des diplomates qu'on en veut, mais plutôt à leur incapacité de traduire au niveau international le dynamisme et l'utopisme québécois. Il est à noter à cet égard qu'un bon nombre de Canadiens anglais de la province de Québec partagent maintenant l'idéal de société défini par le néo-nationalisme. (Le ministre qui écrivit au secrétaire d'état américain était un canadien anglais).

Nous avons dû télescoper beaucoup trop rapidement toute une série de faits et de phénomènes, et pour autant nous avons présenté une image incomplète des transformations profondes du Canada français. Ce panorama rapide suffit toutefois à nous faire percevoir un changement radical dans la relation avec le monde extérieur. D'une xénophobie farouche excluant même la France, on est passé à un désir de contact international direct avec tous les pays y compris la Russie, Cuba et la Chine Rouge.

C) La société globale et l'étude des relations ethniques

[Retour à la table des matières](#)

Cette transformation ne saurait s'expliquer par la seule notion de relations ethniques. La réalité canadienne ne peut s'expliquer uniquement par le fait qu'il existe un groupe ethnique français qui a des relations difficiles avec un autre groupe qui est anglais. La réalité canadienne s'explique plutôt par le fait que les Canadiens français ont défini pour eux-mêmes un idéal de société globale qui diffère de la société globale souhaitée ou réalisée par les Canadiens anglais. Le nationalisme traditionnel s'opposait à une société anglaise trop moderne ; le néo-nationalisme s'oppose à une société anglaise perçue comme trop traditionnelle. Seule cette opposition entre deux sociétés peut à notre sens expliquer la survivance ou la croissance des Canadiens français au Canada. Si la seule opposition entre les deux groupes avait été au niveau de la langue ou de la culture, il y aurait déjà longtemps que les Canadiens français auraient été assimilés, comme les différents groupes ethniques ont été assimilés aux États-Unis et comme les Canadiens français des provinces de l'ouest du Canada le sont actuellement.

Par ailleurs, la langue semble être un phénomène relativement peu important quand il s'agit de définir le groupe ethnique canadien-français. Même dans le néo-nationalisme, on refuse de s'identifier à la France aussi bien qu'à l'Amérique anglophone. Tout en affirmant une grande fierté d'être francophones, les Canadiens français ont une conception du monde, un système de valeurs, des institutions, une organisation sociale et même des techniques qui leur sont propres et qui sont voulues comme distinctes. Ne pourrait-on pas en dire autant des francophones suisses ou belges ?

Nous pourrions même suggérer que la difficulté principale d'un État pluraliste au point de vue composition ethnique vient d'un pluralisme d'objectifs collectifs plutôt que d'un pluralisme linguistique. Le concept d'ethnie qui vient de l'anthropologie physique pourrait être remplacé avantageusement par le concept de sous-culture qui vient de l'anthropologie culturelle ou même par le concept de relation de pouvoir qui vient de la sociologie.

Lorsque dans une société-état il y a une assez grande homogénéité au point de vue du système de valeurs et des objectifs globaux à poursuivre, il peut demeurer entre les différents sous-groupes des relations de tensions, des phénomènes de préjugés et de discrimination. Ces tensions, comme l'ont montré les sociologues américains, peuvent être à la fois des phénomènes d'intolérance et des phénomènes de pouvoir. Intolérance vis-à-vis les individus ou les groupes qui possèdent des caractéristiques physiques ou autres, différentes de celles du groupe majoritaire ; lutte de pouvoir pour garder intacts les privilèges économiques ou sociaux que le groupe dominant possède

déjà. Cette lutte de pouvoir est d'ailleurs d'autant plus forte qu'on est dans une société d'immigration considérable ou dans une situation coloniale.

Dans ce genre de société où il y a homogénéité relative, les groupes linguistiques ou nationaux ne sont pas les seuls à être objet d'intolérance et de discrimination. La religion, l'origine rurale ou urbaine, l'occupation ou la classe sociale, sont autant d'objets de tensions et de relations conflictuelles. Parce que la langue ou l'origine est un facteur plus facilement repérable, il est possible que les préjugés se cristallisent autour de ce facteur mais les relations ethniques n'épuisent pas le type général des relations conflictuelles d'une telle société.

La situation est tout autre lorsque dans la société-état un sous-groupe subissant la discrimination, ou minoritaire, devient assez fort pour s'affirmer positivement comme autre et exige que le reste de la société le reconnaisse comme tel. L'originalité souhaitée ne peut plus se restreindre à un seul trait facilement reconnaissable, soit la langue, soit même la couleur. Pour s'affirmer, le groupe dissident doit se donner une image globale de lui-même, il doit se présenter comme société globale originale. Les noirs des États-Unis nous semblent engagés actuellement dans un processus d'affirmation de ce genre.

Poussé à son extrême, ce processus de différenciation et d'affirmation conduit à l'éclatement de la société-état. L'État apparaît en effet comme le couronnement normal d'une société globale en même temps qu'une conduite essentielle à la construction de cette société globale. On parlera alors de séparatisme ou de black-power s'il s'agit d'un groupe minoritaire, on parlera de fédération nouvelle s'il s'agit de groupes relativement égaux comme en Belgique.

Les groupes linguistiques, encore une fois, ne sont pas les seuls à pouvoir ainsi se donner une identité et une originalité propres. On retrouve ce phénomène chez les groupes religieux comme les Mennonites, les Fils de la liberté et même chez les pionniers de Plymouth.

*
* *

Nous nous sommes peut-être éloigné du thème de discussion qui doit être le nôtre ici, mais lorsque nous avons voulu analyser le lien entre groupe ethnique et relation internationale à partir du cas canadien-français, il nous est apparu que c'était le projet collectif que se donnait un groupe qui influençait ses relations internationales plutôt que sa définition comme groupe ethnique strictement. Ces réflexions nous ont conduit à replacer les phénomènes ethniques dans un contexte plus vaste soit l'intolérance, la lutte pour le pouvoir et la création d'une nouvelle société-État. N'étant pas spécialiste en ce domaine, il nous a semblé qu'un tel dépaysement pourrait suggérer des discussions fructueuses parmi vous.

Chapitre 21

“Le Québec : une ville à inventer”

“Le Québec : une ville à inventer”. Un article publié originalement dans la revue *Recherches sociographiques*, vol. 9, no 1-2, janvier-août 1968, pp. 11-21. Québec : PUL.

[Retour à la table des matières](#)

Faisant le bilan des études urbaines portant sur le Québec, monsieur Yves Martin signalait, lors de notre premier colloque, la présence de plusieurs études particulières surtout de type historique de même que certains essais qui tentaient une définition générale du processus d'urbanisation. Il regrettait toutefois qu'il n'existe pratiquement aucune relation entre ces études proprement monographiques et ces hypothèses globales. Ce manque de liaison, par ailleurs, se faisait surtout sentir dans le domaine de l'organisation sociale et politique de même que dans le domaine de la culture. La ville comme principe d'organisation de notre société était affirmée sans être analysée ni de façon empirique, ni même de façon théorique.

Déjà en 1962, l'urbanisation et le phénomène urbain québécois apparaissaient comme un objet d'étude particulièrement fructueux pour un de nos colloques. L'objectif de ces colloques, en effet, est d'essayer d'ouvrir de nouveaux chantiers de recherche ou de consolider ceux qui sont encore embryonnaires. Comme dans le cas des colloques précédents, il ne s'agit pas cette année d'apporter une solution définitive à l'analyse de l'urbanisation mais plutôt d'essayer de structurer de façon un peu plus précise les avenues qui pourraient être fructueuses pour les chercheurs contemporains et futurs.

Par ailleurs, en six ans, la situation décrite par monsieur Martin et son commentateur monsieur Trottier a évolué dans deux sens. Des études empiriques et monographiques ont été accomplies pour combler les lacunes graves au point de vue de l'organisation sociale et politique de même qu'au point de vue de la mentalité. C'est donc à partir de certains faits vérifiés et qui seront présentés dans les communications de ce colloque que nous pourrons maintenant commencer à discuter des problèmes. Nous avons dépassé l'étape des questions purement académiques et théoriques. D'un autre côté la société québécoise elle-même s'interroge de plus en plus sur son caractère urbain et commence à découvrir les véritables dimensions de sa transformation profonde de même que les véritables questions que son urbanisation pose à son devenir. Ainsi non seulement la problématique des hommes de science devient-elle plus concrète, mais encore elle commence à se rapprocher d'une problématique que la société dans son ensemble est en train d'élaborer.

Ce rapprochement de la pensée scientifique et de la pratique politico-sociale dépasse certes le phénomène de l'urbanisation et donne à la pensée scientifique et en particulier à la pensée des sciences humaines un dynamisme nouveau de même qu'un défi tout à fait particulier. Nous ne pouvons plus nous contenter de décrire les phénomènes, nous devons chercher à faire de la prospective et pour autant à déterminer les grandes lignes qui deviendront les axes fondamentaux de notre développement.

Vous me permettez donc de tomber Peut-être encore une fois dans le vice dénoncé par monsieur Martin en 1962, qui est celui de la spéculation. J'ose toutefois espérer que les quelques propos que je vous livrerai tout en restant spéculatifs puissent s'appuyer à la fois sur ces études nouvelles qui ont été faites depuis quelques années en même temps que sur cette problématique sociale qui semble se développer dans notre milieu.

Malgré certains retards dus à la conjoncture ou malgré certaines impatiences d'individus ou de groupes plus clairvoyants, il semble acquis que le Québec, comme toute société moderne, est une société qui se donne comme objectif premier le développement et le contrôle de ce développement. La caractéristique la plus fondamentale de notre société moderne, c'est d'être une société qui veut bâtir son devenir à partir de sa propre définition de ce qu'elle veut être. L'évolutionnisme ou le déterminisme historique et social cède le pas au volontarisme sociétal.

Dans ce contexte l'urbanisation ou du moins certains styles d'urbanisation ne paraissent plus comme des nécessités inéluctables mais plutôt comme la résultante de certains choix. Sans doute le choix des orientations urbaines à prendre est-il limité par un très grand nombre de contraintes historiques, économiques, sociologiques. Mais à l'intérieur de ces contraintes, plusieurs possibles demeurent et il nous reste à déterminer collectivement lequel ou lesquels sont désirables pour la société québécoise.

Ces remarques introductives chercheront donc à questionner à la fois notre connaissance de ce qu'a été et de ce qu'est le phénomène urbain québécois et de questionner notre connaissance par rapport à ce qu'il sera ou par rapport à ce qu'il pourrait être. En d'autres mots, je voudrais que notre colloque cherche

non seulement à déterminer ce qui est institutionnalisé dans le phénomène urbain et dans le processus d'urbanisation, mais encore s'inquiète et recherche les innovations sociales encore mal définies mais qui contiennent déjà l'embryon des institutions futures possibles.

Ces interrogations je voudrais les diriger par rapport à trois objets qui sont loin d'épuiser toutes les questions que l'urbanisation du Québec pose et posera, mais qui m'apparaissent comme les plus urgentes. Il s'agira du réseau du tissu urbain, du mode de vie urbain et du système politique qui animera à la fois ce tissu et cette vie urbaine.

A) Le tissu urbain

[Retour à la table des matières](#)

En 1968, il semble plus ou moins acquis que le Québec soit une société urbaine. Par ailleurs notre insistance collective à nous définir comme une société rurale a longtemps retardé l'acceptation de ce fait comme elle a retardé l'analyse de la signification du réseau urbain qui a existé chez nous dès le début de la Nouvelle-France. Si le Québec est aujourd'hui urbain, il faut se demander comment s'est accomplie cette urbanisation, quelles étapes le processus d'urbanisation a suivies. Il faut peut-être se demander davantage quelle a été la signification économique et sociologique des villes petites et grandes du régime français aussi bien que du régime anglais. Comment allier cette affirmation de nous-même comme société rurale vivant dans des communautés agricoles isolées avec les faits brutaux des recensements qui selon les époques définissaient de 30 à 50% de la population comme urbaine, Ces villes étaient-elles des enclaves dans une société rurale, le ghetto des moutons noirs et des maudits de notre société ? N'ont-elles pas plutôt été le véritable foyer non seulement de cette société rurale que nous nous sommes plus à être, mais surtout de cette société urbaine que nous sommes devenus. Déjà les historiens nous font découvrir que nos mouvements importants de pensée politique, culturelle et même idéologique sont nés dans ces villes. Même nos idéologues les plus ruralistes étaient des urbains.

Mais plus que l'histoire des villes individuelles et de leur contribution particulière à l'économique, au politique et au social, c'est l'histoire du réseau urbain qu'il faudrait continuer à approfondir et à expliciter. Comment ces villes petites et grandes ont-elles été reliées entre elles et surtout quelle a été la relation qui s'est établie entre ce réseau urbain et l'hinterland rural. Ce n'est que très récemment que géographes et économistes pensent la région en terme d'un espace structuré autour d'un pôle urbain. Mais ce retard dans la conceptualisation correspond-il vraiment à un retard dans la situation réelle ou plutôt à un biais idéologique.

N'étant né ni historien ni géographe, plus que des réponses ce sont surtout des questions que je peux poser à ce niveau. Il m'apparaît toutefois qu'il est extrêmement important si l'on veut relire le processus d'urbanisation en termes de réseaux que nous dissociions deux termes qui souvent sont accolés

lorsqu'on parle de l'urbanisation du Québec. Ces deux termes sont ceux d'industrialisation et d'urbanisation. Sans doute l'industrialisation surtout celle du XXe siècle a-t-elle accéléré le processus d'urbanisation en même temps qu'elle donnait une nouvelle signification au réseau urbain. Restreindre toutefois l'étude du réseau urbain à celle du réseau industriel me semble une simplification outrée du problème.

je ne voudrais pas ici développer une hypothèse que j'ai déjà essayé de proposer ailleurs, mais il me semble que l'on puisse distinguer au moins trois grandes phases historiques dans le processus d'urbanisation du Québec. La première phase qui pourrait s'étendre jusqu'à la fin du XIXe siècle serait caractérisée par un réseau urbain dont la fonction principale est une fonction commerciale et administrative. Cette définition en termes administratif et commercial du réseau urbain me semble déjà quand même restrictive en ce sens qu'elle ne tient pas compte du rôle de Québec et de Montréal dans l'ensemble du territoire. Même à la lecture des manuels d'histoire du Canada du cours primaire, il semble que l'histoire de la Nouvelle-France se résume à l'histoire de Québec, Trois-Rivières et Montréal. Bien que dominés économiquement par l'élément anglais, Québec et Montréal du XVIIIe et XIXe siècle ont certainement continué à jouer un rôle fondamental dans toute la structuration de l'économie et des relations sociales du Bas-Canada et de la province de Québec. A ces deux villes-pivots s'est rajouté lentement une série de petites villes dont le rôle a peut-être été surtout de structurer un hinterland rural composé de communautés relativement isolées mais qui ont certainement joué un rôle important dans la constitution d'un tissu social continu depuis les paroisses les plus reculées jusqu'à Québec ou Montréal. Sans la présence de ce tissu urbain il deviendrait pratiquement impossible de comprendre comment en vingt ans le Québec est devenu une immense ville à concentration plus ou moins forte comme nous le soulignerons plus tard.

Encore une fois, si on exclut Montréal et Québec, et dans ce cas il faut surtout exclure Montréal, l'industrialisation qui a créé certainement des centres urbains éparpillés un peu partout dans la province n'a pas transformé fondamentalement le réseau urbain pré-existant. Ces villes industrielles se sont situées soit près des sources de matières premières, soit dans des régions où une main-d'œuvre à bon marché était abondante. Sauf d'assez rares exceptions où les problèmes économiques de transport de la matière première étaient très graves, ces villes industrielles ont eu tendance à se conjuguer avec les centres administratifs et commerciaux déjà existants. À très peu d'exceptions près, l'industrialisation ne serait venue en fait que consolider un réseau urbain déjà existant en lui ajoutant une nouvelle fonction, celle de devenir des marchés de travail intéressants pour une population rurale sous-développée économiquement. Cette nouvelle fonction a quand même une conséquence importante qui est de renforcer la trame des tissus urbains et d'accélérer les échanges entre la population rurale et ses noyaux urbains.

L'étape suivante qui date à peine de vingt ans a été de faire des centres urbains des centres de consommation directe. jusqu'à ce moment une certaine solution de continuité existait entre la ville et la campagne, entre le centre urbain et l'hinterland desservi par ces centres urbains. Depuis que la ville est devenue centre direct de consommation, la continuité est presque parfaite

entre ville et campagne ce qui permet maintenant de parler de ville-région et de laisser tomber la distinction traditionnelle entre urbain et rural.

Je ne veux pas revenir sur cette notion de ville-région que j'ai déjà développé ailleurs et qui me permettait de définir le Québec comme un réseau de 20 à 30 grandes villes à densité variable. Nous devons toutefois y revenir très brièvement lorsque nous parlerons du mode de vie urbain.

En même temps que prend place ce processus de régionalisation des villes, c'est-à-dire la constitution d'un tissu urbain s'étendant sur tout le territoire, un autre phénomène majeur d'urbanisation se développe devant nous. Il s'agit de la concentration de plus en plus rapide de la population dans le centre métropolitain de Montréal. Jusqu'ici le processus d'urbanisation a été un processus de concentration de population. Certains sociologues définissent la ville d'abord comme une concentration de population. Si nous voulons non seulement examiner ce qu'a été l'urbanisation chez nous mais aussi ce qu'elle pourrait être, il m'apparaît que c'est là un postulat qu'il faut remettre en cause complètement. La création des villes ou de façon plus générale le phénomène de concentration de la population est un processus dont la nécessité est historique plutôt qu'inexorable. Nécessité militaire si on songe aux villes du Moyen-Âge, nécessité économique et technique si on songe aux villes de l'ère industrielle. Par ailleurs les changements dans les techniques surtout les techniques de transport donnent à la ville une allure différente. La ville de l'automobile et de l'énergie électrique ou atomique n'est plus la ville du chemin de fer et de l'énergie du charbon. On pourrait même se demander si le processus actuel de croissance des villes, loin d'être un processus de concentration, n'est pas plutôt un processus de dilution. Sans doute une ville comme celle de Montréal conserve-t-elle encore un centre mais si on examine des villes comme Québec ou les conurbations du Saguenay ou du Saint-Maurice, le centre urbain semble disparaître. Les activités qui, traditionnellement étaient des activités du centre, se déplacent en périphérie dans les banlieues. On peut même se demander si le centre montréalais réussira à rester véritablement un centre à mesure que là aussi les activités se déplacent vers la périphérie ou à mesure que l'on songe à créer un centre nouveau ou secondaire dans l'est. En se généralisant, l'urbanisation semble être en voie de détruire les villes. On pourrait accumuler toute une série de faits indiquant ces transformations et cette destruction de la ville au sens classique. Par exemple la concentration dans la zone de transition des habitations pour célibataires et pour population âgée. Contrairement au modèle de l'école de Chicago, les couches concentriques ne se font plus en fonction des occupations ou du revenu mais semblent se faire en fonction de l'âge et du stade d'évolution des familles.

Plutôt que de penser la construction actuelle de nos villes qui, de toute façon, sont nos villes de demain selon des modèles que nous avons hérité d'une technologie dépassée depuis cinquante ans, ne vaudrait-il pas mieux songer à définir quelle sorte de ville nous voulons, étant donné les technologies que nous possédons déjà et celle que déjà les rapports ou la prospective des techniciens nous laisse entrevoir. La fonction du centre d'une ville totale doit-elle demeurer une fonction de production ou même une fonction commerciale par rapport à la consommation de masse ? Il semble que déjà dans les faits la réponse soit non. Quelle est alors la ou les fonctions qu'on

peut lui donner s'il est encore nécessaire de garder un centre. je me permettrai de soumettre à votre discussion que la fonction réelle des centres de ville, dans une société totalement urbanisée, est double. C'est d'abord une fonction de production et de consommation des biens culturels, intellectuels et artistiques. C'est ensuite et de façon tout à fait articulée une fonction ludique. Sans doute la civilisation des loisirs dont on se plaît à nous répéter qu'elle est maintenant devenue la nôtre va supposer des espaces verts et des formes de loisirs qui remettent l'homme en contact avec la nature. Personnellement, je croirais qu'une société totalement urbanisée devra insérer au niveau de la vie quotidienne l'espace vert et la nature. Mais ce n'est là qu'une dimension et peut-être une des dimensions les plus secondaires de ce que peut signifier une véritable société de loisirs. Le loisir dans une société industrielle ou post-industrielle comme on se plaira de l'appeler, sera hautement intellectualisé et relié à des consommations non pas de masse mais artisanales. Cette société aura aussi à redécouvrir ou à réinventer la fête. Le centre ville en sera sans doute le lieu privilégié.

Ce réaménagement des centres urbains soulève un problème très concrets dont on se préoccupe de plus en plus : celui du réaménagement des quartiers pauvres de la zone de transition de même que celui du relogement des populations de ses zones. Ce problème de rénovation urbaine des zones de transition prend toutefois un aspect différent selon que l'on songe à faire du centre un lieu de concentration des activités de production et de commercialisation de masse ou celui d'un centre de création intellectuelle et un lieu de fête. Dans le premier cas, garder près du centre des habitations vétustes ou à coût modique semble une pure aberration économique. Dans le deuxième cas, c'est surtout une rénovation esthétique qui s'impose et le problème du relogement est beaucoup moins impératif. La présence de quartiers fortement intégrés près du centre peut devenir un facteur positif très important pour contribuer à l'intégration du centre lui-même.

Quoiqu'il en soit l'urbanisation est au Québec un processus en marche. Nous pouvons décider de nous en servir pour construire notre nouvelle société ou l'abandonner à son dynamisme propre quitte à réparer les erreurs plus tard.

B) Devons-nous devenir urbains ?

[Retour à la table des matières](#)

Même si le contexte physique de notre vie quotidienne est urbain, même si la plupart des conduites de cette vie quotidienne est urbaine, sommes-nous devenus des urbains pour autant. C'est là une question très souvent débattue aussi bien parmi les sociologues que par tous les intellectuels du Québec. J'ai peur qu'il s'agisse là d'une fausse question qui nous vient de deux sources aussi idéologiques l'une que l'autre. La première idéologie qui nous est plus particulière laisserait croire que nous sommes des ruraux à peine transplantés en ville. La deuxième idéologie qui, elle, est plus universelle et qui a été propagée par la sociologie américaine, nous laisserait croire qu'il existe une

mentalité ou un mode de vie propre à la ville. Les études récentes faites au Québec aussi bien qu'en France, en Angleterre et aux États-Unis semblent démontrer que ce modèle abstrait de la société urbaine que nous a légué en particulier l'école de Chicago n'a aucune réalité concrète sauf celle d'être l'antithèse d'un modèle non pas de société rurale mais de société traditionnelle. Plutôt que de nous demander si nous sommes encore ruraux ou urbains en termes de mentalité ou en termes de mode de vie, il me semblerait plus juste de nous demander si nous sommes pré-industriels, industriels ou post-industriels comme mentalité ou mode de vie. Ceci devient d'autant plus vrai lorsque, comme nous avons essayé de l'illustrer plus haut, c'est la société dans son ensemble qui est devenue urbaine au niveau écologique. Si l'urbain de trois générations de Montréal vibre aux chansons de Vignault, il ne faut pas oublier que le rural de dix générations de Saint-Rédempteur vibre à la musique des Beatles. Il est donc très important de distinguer entre certaines formes de représentation collective de type idéologique qui ont pu refuser la ville, qu'elle soit petite, ou grande et les valeurs et les attitudes collectives de la population comme telle. Il faut de plus placer le débat dans un contexte où la distinction entre rural et urbain ou entre ville et campagne est à toutes fins pratiques disparue et où la circulation non seulement des idées mais la circulation géographique est un phénomène acquis. Sans préjuger ici des analyses que nos collègues présenteront au cours de ce colloque soit sur le roman, soit sur la famille, soit sur les quartiers, soit sur les loisirs, j'aimerais simplement aligner quelques faits qui ont comme résultat de me laisser perplexe devant ce problème de savoir si nous sommes ou pas urbains, et qui pour autant m'incite à reposer la question d'une autre façon.

Tout d'abord (et c'est là un domaine où je ne peux livrer que des impressions relativement vagues n'étant nullement spécialiste de la question), il me semble y avoir une coupure entre la production littéraire romanesque et les productions littéraires ou para-littéraires plus vivantes et en même temps plus populaires. Sans doute les romanciers ont-ils tardé à utiliser la ville comme cadre de l'action de leur héros et même ne nous présentent qu'une ville squelettique. Mais en est-il ainsi dans le théâtre ? Gratién Gélinas et Dubé sont d'emblée des urbains. Avant eux nos boulevardiers et nos comiques populaires sont et étaient des urbains. Vignault nous parle non du monde rural, mais de la met et de la forêt, mais Léveillé, Clémence Desrochers, Marie Savard et tant d'autres nous parlent des cheminées et des poubelles, quand ce n'est pas des fleurs d'asphalte.

Mais passons à d'autres faits qui sont peut-être moins subjectifs de ma part. Dans l'étude que nous avons menée avec notre collègue Marc-Adélar Tremblay, non seulement les besoins et les aspirations étaient-elles les mêmes dans les milieux ruraux et urbains, mais l'attachement à certaines valeurs définies ici comme traditionnellement rurales se partageaient également entre la population rurale et urbaine. On retrouvait à Montréal autant de traditionnels que de gens qui rejetaient ces valeurs traditionnelles, mais on retrouvait dans le milieu rural autant de gens qui acceptaient les valeurs nouvelles que de gens qui restaient attachées aux anciennes. Dans le cas des urbains la date d'immigration n'était pas en relation avec cet attachement aux valeurs traditionnelles. Dans un autre ordre d'idées, l'étude récente de Rioux et de Sévigny réanalysée par Mme Savard montre qu'en prenant la définition de l'autonomie telle qu'employée par Rogers, les jeunes ruraux sont plus auto-

mes que les jeunes urbains. L'autonomie rogérienne devrait cependant être une caractéristique urbaine.

Les études de Garrigue montrent la survivance de la famille étendue dans le milieu urbain alors que notre étude avec Tremblay montre que les formes de loisirs les plus répandues dans ce milieu urbain implique la visite de la famille étendue. Ce ne sont pas là toutefois survivance comme on pourrait être d'abord porté à le croire vu que des études semblables faites dans le plus vieux quartier urbain de Londres montrent des résultats semblables. En fait, l'éclatement ou la perte de signification de la famille qui était prévue par le modèle de Chicago se réalise beaucoup plus actuellement au Québec dans ce qu'on est convenu d'appeler le milieu rural que dans le milieu urbain. Inversement, la réorganisation de la famille en une nouvelle unité significative semble s'accélérer dans le milieu urbain et contredire encore une fois les modèles trop rigides de société urbaine.

Ainsi à la question de savoir si nous sommes devenus des urbains les faits semblent répondre par une autre question, sommes-nous devenus des citoyens d'une société industrielle ou avons-nous gardé des schèmes de société pré-industrielle. Et cette nouvelle question s'adresse aussi bien à ceux qui résident physiquement dans des villes fortement concentrées qu'à ceux qui résident dans ces nouvelles villes-régions à faible concentration. Au moment où la réalité de la ville concentrée est en voie de disparition allons-nous nous attaquer à savoir comment vivre dans ces villes disparues ? Ne vaut-il pas mieux se demander quelle sera la place et le rôle de la ville dans une société industrielle qui est et qui sera la nôtre et quel équilibre nouveau il nous faut trouver entre la concentration et la déconcentration, entre les relations de type primaire et les relations de type secondaire, entre les fonctions de création intellectuelle et les fonctions de production, entre la vie privée et la vie publique, entre les lieux de résidence, les lieux de travail et les lieux de loisir ?

C) Qui choisira et comment ?

[Retour à la table des matières](#)

Si le processus d'urbanisation totale est déjà pleinement engagé, il est loin d'être terminé. Plus important encore, ce processus se fait actuellement de façon aveugle sans aucun contrôle volontaire. Pour éviter les coûts économiques et sociaux inévitables de cette urbanisation totale aléatoire certaines actions et certaines interventions volontaires s'imposent. Notre intention n'est pas ici d'indiquer les démarches et la planification qu'il faudrait suivre pour arriver à une définition véritable de ce que sera le Québec urbanisé ainsi que des moyens à prendre pour réaliser cet objectif. Nous voulons cependant souligner que des mécanismes existent déjà qui soulèvent deux ordres de problèmes dialectiquement complémentaires. D'un côté, on tend vers le regroupement municipal sinon à la création de gouvernements régionaux, d'un autre côté une revendication de plus en plus forte pour la participation locale se fait sentir. Ainsi l'urbanisation totale de Québec pose au Québec les deux grandes questions fondamentales de toute société moderne : l'efficacité dans

une action concertée de développement et une redéfinition de la démocratie. Encore une fois nous ne voulons pas régler ce problème fondamental à l'occasion de ce colloque, mais plutôt présenter quelques travaux empiriques qui alimenteront nos discussions et celles qui continueront après le colloque.

Comment gouverner et administrer ces nouvelles villes, que ce soit les métropoles ou ces nouvelles villes-régions. À première vue l'appareil gouvernemental municipal établi à partir d'un modèle urbain préindustriel semble complètement inefficace. Regroupement municipal, développement régional, sont non seulement les notions discutées verbalement par les politiciens, mais des réalités qui s'inscrivent de plus en plus concrètement dans notre société. Problèmes posés dans la vie quotidienne à tous nos gouvernants, ces problèmes de regroupement municipal, de polarisation volontaire, de développement régional, commencent à peine à être abordés par nos chercheurs. Encore une fois nous risquons de n'en faire que de belles théories *a posteriori*. Gouvernement métropolitain, regroupement municipal, gouvernements régionaux suggérés par certains conseils économiques régionaux, commissions scolaires régionales, relations entre régionales scolaires et administrations locales scolaires, décentralisation administrative au niveau régional, autant de phénomènes qui se passent chez nous actuellement et que sauf certaines exceptions, nous avons négligé à la fois d'étudier et de prospector.

Mais en même temps que notre société cherche à éliminer le niveau local de gouvernement pour le remplacer par le niveau régional, en même temps que les villes-régions pour pouvoir satisfaire aux besoins et aux exigences de leur population doivent se donner des administrations plus fortes et plus centralisées ; en même temps la revendication d'une participation directe des citoyens aux décisions se fait sentir.

Comme je l'avais déjà signalé au colloque précédent, nous sommes en pleine crise de pouvoir et en pleine crise de redistribution du pouvoir. Ce sont peut-être les conseils d'orientation économique régionaux qui à date ont posé le plus brutalement ce problème de la redéfinition des pouvoirs et de la démocratie. Des études sont en cours actuellement sur ces conseils régionaux et la présentation des résultats de ces études aurait pu figurer au programme de ce colloque en autant que l'on retienne cette idée de villes-régions dont j'ai parlé plus haut. Cependant nous avons préféré traiter ce problème de la remise en question de la démocratie en restant au niveau du gouvernement municipal. A ce niveau deux modèles semblent se dessiner et nous avons essayé de présenter des illustrations de chacun. Le premier modèle semble être celui d'une revendication de participation directe des citoyens dans cette forme de regroupement encore mal définie que sont les ligues de citoyens. Bien que le terme des ligues de citoyens soit un terme depuis longtemps utilisé dans notre milieu, la réalité dont nous entendrons parler au cours de ce colloque est plus présente et correspond à une redéfinition de ces ligues par suite d'un travail d'animation dans les milieux défavorisés ou les milieux soumis à la rénovation urbaine. Ce qui semble caractéristique de ce premier Modèle de revendication à la participation, c'est que c'est en tant que citoyen que l'on veut avoir son mot à dire dans le gouvernement des villes anciennes et nouvelles.

Le deuxième modèle au contraire revendique la participation non pas à partir du titre de citoyen, mais à partir du titre de membre d'un groupe

d'intérêt, le plus souvent d'un groupe d'intérêt économique. Selon ce second modèle, c'est en tant que syndiqué, que patron, que commerçant, que chômeur, qu'assistés sociaux, etc... que l'on veut avoir son mot à dire dans le gouvernement des affaires municipales ou régionales. Entre ces deux modèles existe une multitude de modèles mixtes combinant à la fois la représentation comme citoyen et la représentation comme groupe d'intérêt ; modèle mixte que l'on trouve surtout dans les conseils régionaux.

À ce point de vue le cas de la Chambre de commerce qui sera présenté offre un intérêt particulier en ce sens qu'il combine selon les milieux l'un et l'autre modèle à divers degrés. Groupe d'intérêt dans une ville comme Montréal, la Chambre de commerce devient pratiquement l'équivalent d'une ligue de citoyens ou d'une coopérative de développement dans le cas des petites villes.

Il aurait été intéressant de voir comment le syndicalisme ou le mouvement coopératif ou même le mouvement proprement patronal cherchent à s'insérer dans cette aventure de la participation municipale ou régionale. Encore une fois nous devons avouer que le manque de recherche ne permet pas de poser véritablement le problème.

Conclusion

[Retour à la table des matières](#)

Durant ce colloque nous allons chercher à établir peut-être davantage tout ce que nous connaissons du processus d'urbanisation que nous avons subi dans la province de Québec. Même si ce processus subi nous a conduits à une urbanisation totale, il s'agit d'un processus en marche et non d'un état définitif. Nous sommes cependant à un moment où des choix s'imposent par rapport non seulement aux caractéristiques physiques de cette ville qu'est le Québec, mais surtout par rapport au genre de vie que nous voulons y mener et au genre de démocratie que nous voulons y vivre. Même si l'objet des communications sera plutôt descriptif et positif, je souhaite que cet effort de prospective reste présent dans nos discussions.

Une des caractéristiques les plus importantes du néo-nationalisme québécois c'est qu'il a accepté la gageure de transformer le Québec en société moderne. Accepter d'être une société moderne signifie toutefois accepter d'aller jusqu'au bout du processus d'urbanisation qui est déjà engagé. Cela veut dire en même temps orienter ce processus afin que puissent s'instaurer les structures nécessaires à une participation véritable. C'est là une des tâches les plus importantes auxquelles nous devons nous attaquer collectivement. Il est d'ailleurs déjà trop tard pour choisir autre chose ; nous sommes condamnés à être créateurs.

Fin du texte